



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



הספרייה הלאומית

S 24 C 3212

Usamah ibn Munkidh,

Ousâma ibn Mounkïdh :

Vol. 1 C.3



3219326-70

TSO

PUBLICATIONS

DE

L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

II^e SÉRIE. — VOL. XII (I^{re} PARTIE)

OUSÂMA IBN MOUNKIDH

VIE D'OUSÂMA

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE BURDIN ET C^{ie}, RUE GARNIER, 4.

Usameh ibn Mursud, called ibn Munkidh

OUSÂMA IBN MOUNKIDH

UN ÉMIR SYRIEN AU PREMIER SIÈCLE DES CROISADES

(1095 - 1188)

PAR

HARTWIG DERENBOURG

PROFESSEUR D'ARABE LITTÉRAL

A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

PREMIÈRE PARTIE

VIE D'OUSÂMA

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

28, RUE BONAPARTE, 28

1889



1

24 V 32 12
copy 3 of pt. 1

AVANT-PROPOS

Le texte arabe de l'*Autobiographie* d'Ousâma, publié en 1885 comme deuxième partie du présent volume, a révélé un document nouveau dont l'importance pour l'histoire des croisades a été généralement reconnue. Quelques autres tentatives ont été faites depuis lors pour remettre en lumière la figure, effacée par le temps, de l'émir de Schaizar. J'ai fait paraître successivement dans ce but : 1° Ousâma poète, notice inédite tirée de la *Kharîdat al-ḥasr*, par le célèbre contemporain d'Ousâma, 'Imâd ad-Dîn Al-Kâtib' ; 2° Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle, d'après le texte arabe de l'*Autobiographie* ; 3° Un passage sur les Juifs au douzième siècle, traduit de l'*Autobiographie* ; 4° Préface du *Livre du bâton*, autre ouvrage d'Ousâma, texte arabe et traduction française¹.

1. *Nouveaux mélanges orientaux*. Mémoires, textes et traductions publiés par les professeurs de l'École spéciale des langues orientales vivantes (Paris, 1886), formant le volume XIX dans la II^e série des Publications de l'École des langues orientales vivantes, p. 113-155.

2. *Mélanges Léon Renier*. Recueil de travaux publiés par l'École pratique des hautes études (Section des sciences historiques et philologiques)

en mémoire de son président Léon Renier (Paris, 1887), volume qui forme le 73^e fascicule de la Bibliothèque de l'École des hautes études, p. 453-465.

3. *Jubelschrift* pour le 70^e anniversaire de la naissance de M. le Professeur Graetz (Breslau, 1887), p. 127-130.

4. *Recueil de textes étrangers* publié par A. Lanier, imprimeur (Paris, 1888), p. 3-8.

Ces amorces une fois jetées, le nom d'Ousâma étant tiré d'un injuste oubli, il était permis d'hésiter entre deux partis : traduire en français l'*Autobiographie* d'Ousâma, en l'annotant avec abondance, en amoncelant les comparaisons historiques et les notices géographiques, en accentuant par un commentaire perpétuel l'originalité d'un style sans apprêt, flottant librement entre l'arabe classique et l'arabe vulgaire ; ou bien prendre l'*Autobiographie* comme point de départ d'une narration suivie, où les assertions de l'écrivain seraient contrôlées par d'autres témoignages sur les mêmes événements, où l'ordre chronologique serait substitué à une énumération arbitraire d'anecdotes contées au hasard, déroulées l'une après l'autre, sans lien solide, selon les caprices des souvenirs. C'est à cette dernière solution que j'ai donné la préférence, et j'ai essayé, non seulement de raconter les faits auxquels a été mêlé mon personnage, comme ils se sont suivis dans sa longue existence, mais encore de le replacer dans les milieux divers où il a vécu successivement. Cette tentative de restitution, pour imparfaite qu'elle soit, permettra peut-être de se figurer ce qu'était un émir arabe au douzième siècle. Si originale que soit la physionomie d'Ousâma, elle présente, rehaussée par les marques d'une supériorité véritable, d'une personnalité bien tranchée, les traits principaux des princes musulmans, avec lesquels les chrétiens vinrent se mesurer en Syrie et en Palestine.

La mise en œuvre de mes matériaux pourra, jusqu'à un certain point, dérouter les historiens habitués à traiter des choses occidentales. Par la nature même du sujet, j'ai été, à mon grand regret, obligé d'intercaler dans le texte nombre de documents et de passages communiqués *in extenso* et auxquels j'aurais pu me contenter de renvoyer, s'il en existait

une version en langue européenne. L'insertion des citations dans le récit, conséquence de cette nécessité, en retarde souvent la marche par des amas de traductions, qui imposent des haltes forcées et multiplient les étapes. Cet enchevêtrement des pièces justificatives mériterait partout ailleurs d'être considéré comme un défaut de méthode. L'*Autobiographie* a passé ainsi presque entière, découpée en morceaux, dans la Vie d'Ousâma. Pour composer une traduction complète, il suffirait d'en grouper les éléments épars et de les joindre ensemble par quelques travaux de soudure. Les compléments de paragraphes omis se réduiraient à bien peu de chose, à moins qu'on ne fasse entrer en ligne l'appendice relatif aux soixante-dix années de chasses¹.

Quant au texte arabe de l'*Instruction par les exemples*, ainsi qu'Ousâma intitule ses mémoires, il sortira épuré du travail, auquel il aura servi de thème. Lors de la publication, j'avais eu la bonne fortune de soumettre les épreuves à deux arabisants de grand savoir et de bon conseil, MM. Thorbecke, professeur à Halle, et Houtsma, lecteur et bibliothécaire à Leyde. La photographie du manuscrit unique leur avait été en même temps communiquée à tous deux pour leur fournir une base de comparaison entre l'original et mes lectures. Malgré nos efforts combinés, on a trouvé à glaner après nous, et une dernière révision m'aura permis de recueillir quelques corrections qui avaient échappé à la vigilance des critiques. L'Errata placé entre les deux parties de ce volume indiquera suffisamment les rectifications que j'ai adoptées, celles que j'ai rejetées après mûr examen.

Le fac-similé placé en face du titre affecte la prétention

1. Texte arabe de l'*Autobiographie*, p. 139-163; cf. l'*Avant-propos* placé en tête de la deuxième partie de ce volume, p. xi.

de reproduire l'écriture présumée d'Ousâma. L'acquisition du manuscrit de Berlin auquel il est emprunté m'avait été proposée séparément en 1884, avant qu'il n'entrât dans la Bibliothèque royale avec le reste de la collection dont il faisait partie. On m'offrait de l'en détacher d'avance en ma faveur, comme un *unicum* d'une valeur très grande, puisqu'il était censé contenir un autographe de l'émir Ousâma. J'ai, sur l'authenticité de cet autographe, plus que des doutes, presque la certitude qu'elle doit être contestée, même dans les parties anciennes de cet exemplaire disparate. Il contient en tout cas, dans ses deux volumes, les biographies des deux 'Omar, c'est-à-dire des deux khalifes 'Omar ibn Al-Khaṭṭâb et 'Omar ibn 'Abd al-'Azîz, par Aboû 'l-Faradj Ibn Al-Djauzî de Bagdâd¹, édition augmentée de deux préfaces et débarrassée tant des fastidieuses allégations d'autorités que des répétitions inutiles, publiée sous cette forme nouvelle dans la ville d'Is'ird², en schawwâl 567 de l'hégire (juin 1172 de notre ère), par Ousâma Ibn Mounkîdh. Les compléments plus modernes, les feuillets 18-115 dans le premier volume, 11-88 dans le second, semblent visés par une date placée à la fin de ce dernier, 856 de l'hégire (1452 de notre ère), date où les dizaines seules ne sont pas très lisibles. M. le professeur Barth de Berlin, dans une lettre du 8 décembre 1885, m'avait mis en garde contre une foi trop absolue dans l'opinion que le manuscrit fût une émanation directe d'Ousâma. Je suis

1. L'auteur est nommé en tête du premier volume (fol. 1^{re}), sur un titre relativement moderne, Aboû 'l-Faradj 'Abd ar-Rahmân ibn 'Alî Ibn Al-Djauzî Al-Bagdâdhî Al-Ḥanbalî Al-Atharî. Sur ce compilateur fécond, descendant du khalife Aboû Bekr, né entre 508 et 510 à Bagdad et mort en 597 de l'hégire (1114 ou 1116-1201 de notre ère), voir Hammer-Purgstall, *Literaturgeschichte der Araber*, VII, p. 219, 643 et 703-704, Wüstenfeld, *Die Geschichtschreiber der Araber* (Göttingen,

1882), n° 287, p. 102-104. Son livre est intitulé مطلع النيرين في سيرة العميرين, « Le lever des deux luminaires, biographie des deux 'Omar »; cf. Hâdji Khalîfa, *Lexicon bibliographicum*, III, p. 640 (n° 7333); VI, p. 155 (n° 13044).

2. Is'ird est une ville du Diyâr Bekr; voir notre chapitre huitième, J. de Goeje, *Bibliotheca geographorum Arabum*, I, p. 76, note k, et les suppléments publiés par Wüstenfeld dans son édition de Yâkôût, *Mou'djam*, V, p. 12.

arrivé, par un examen attentif des plus vieux feuillets placés en tête de chacun des deux volumes, à des conclusions identiques. Telle a été également l'impression de M. Ahlwardt, un des savants les plus experts dans les questions de paléographie arabe¹. Si, malgré ces réserves, je me suis décidé à reproduire, comme frontispice, le verso du premier feuillet, c'est que, en dehors même du problème relatif à l'écriture d'Ousâma, la petite préface qui y est contenue est fort intéressante et qu'elle nous montre l'activité littéraire d'Ousâma, alors que, comme il le dit lui-même, « ses quatre-vingts ans lui interdisaient les longues espérances² ».

Au risque d'être taxé d'impatience ou de précipitation, je n'aurais point différé aussi longtemps cette publication, si j'avais prévu que M. le comte Riant, qui s'y était vivement intéressé, n'en verrait pas l'achèvement. Les dix premières feuilles ont passé sous ses yeux ; la maladie même ne l'a jamais empêché de me prodiguer ses conseils et ses encouragements³. L'un de ses collaborateurs, le professeur Reinhold Rœhrich de Berlin, veut bien me continuer, pour ainsi dire, sa coopération dans le même esprit, et je les associe tous deux dans ma reconnaissance. Ce travail doit beaucoup également à MM. Ernest Lavisse, professeur à la Faculté des lettres de Paris, qui avait annoté ma rédaction de premier jet et qui avait poussé l'indulgence jusqu'à la faire adopter comme thèse française de doctorat par la Faculté des lettres ; Emmanuel Rey, membre résident de la Société des antiquaires de France, qui m'a largement ouvert les

1. W. Ahlwardt, *Kurzes Verzeichniss der Landberg'schen Sammlung arabischer Handschriften* (Berlin, 1885), p. 81, où ces deux manuscrits sont cotés provisoirement 832 et 833.

2. Ms. 833 cité dans la note précédente, fol. 1 v°.

3. Plusieurs fragments de l'*Autobiographie* d'Ousâma ont été cités par M. le Comte Riant dans les *Historiens occidentaux des Croisades*, V, p. 87-90 ; 93 ; 94 (dans ce dernier passage, note d, lisez *satan* au lieu de *sultan*) ; 109 ; 114 ; 122 ; 126.

trésors de sa compétence spéciale sur la géographie et sur l'histoire de l'Orient latin ; enfin M. Charles Kohler, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, une jeune recrue qui se consacre avec ardeur et succès au dépouillement des documents occidentaux relatifs aux Croisades.

Paris, ce 20 mars 1889.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
 ولأخول ولأقوة الألبه العلي العظيم
 مولد اسامة بن مرسد بن علي بن مقلد بن نصر بن مقدري رضي الله عنه وعن والديه
 وعن جميع المسلمين التي وقعت بمدينة اشعرود في شوال سنة ستين وستين وخمسين
 مائة على كتاب مناقب أمير المؤمنين لإخفص عمر بن الخطاب رضي الله عنه
 تأليف الشيخ الإمام العالم أبو الهيثم ناصر السنة أي الفرج عبد الرحمن بن علي
 ابن محمد بن علي بن الجوزي رضي الله عنه مروية عن الثقات مسندة إلى الأئمة
 الأئمة وأتت وطلبت التوفيق إن حردتها من الأسانيد إذ كانت أشهر من
 النهار واستيع من أن يدفع بالأكار وفضائله تشهد بها الأئمة في الإسلام
 وياسد الدين آجابه لدعوة الرسول صلى الله عليه وسلم والباقي فيه بنو جليلين
 رجل عرف فضله فاق وقوض ورجل ران عاقله الشك فانكر وهجره والمقر
 العارف لا يزيد نفسه الأسناد والمنكر الجاهل لا تصد الرواية عن العباد وقد
 كنت أوردت في كتابي المترجم بالتاريخ المسمى المشتمل على ذكر فضائل أهل بدر
 رضي الله عنهم من مناقبه وفضائله وفتوحاته وأحكامه وحسن آثاره في الإسلام
 ما فيه منفع وكفاية ولكن الزيادة من الخير خيرة وهذا قال الشيخ الإمام
 أبو الفرج عبد الرحمن بن الجوزي رضي الله عنه أجرت الله الذي يشرفه الشرف
 وصرف القدر بقدرته وقدر وأبقت محمداً إلى أهل البدو وأحضرت وأجل
 وحرم وأباح وحظير وأنبأه في بداية النبوة بمداواة من كفر فدخل أبو النبي زالك
 فاحسب واستتر إلى أن اعترافه الإسلام بإسلام عمر صلوات الله عليه وعلى جميع
 أصحابه الميامين الفرزدق وعلي بعضهم باحسان على السنن والأثر ما عطل العالم
 بهتاناً لظن وهذا كما تم على أن قال الشيخ وسلم استلماه أما بعد فإن أخبار
 الأعيان روىها للقلوب وطلاء اللباب وإن أوى ما حصدت أخبار أمير المؤمنين عمر بن
 الخطاب لا يجمع من العلم والعمل ما أدهش العلماء والعاملين وقام من أخباره في
 السياسة

ÉCRITURE ATTRIBUÉE A OUSÂMA IBN MOUNKIDH

(D'APRÈS UN MANUSCRIT DE BERLIN)

VIE

D'OUSÂMA IBN MOUNKIDH

CHAPITRE PREMIER

SCHAIZAR ET LES MOUNKIDHITES

Ousâma, fils de Mourschid, de la famille des Banoû Mounkidh, naquit à Schaizar le quatre juillet 1095¹. Dans une poésie qu'il composa à l'âge de quarante ans, alors que, « frère des cheveux blancs », il entrevoyait « l'aurore de la vieillesse », il fait un cruel retour sur son passé : « Si tu comptes mes années, dit-il², et que tu en retranches la période des soucis, le résultat obtenu sera l'heure de ma naissance. » Ainsi donc, les tourments de l'existence n'auraient même pas épargné en lui « l'enfant au berceau³ ». L'amour de la vie est le seul contentement rétrospectif qui perce le voile de mélancolie, comme répandu par ses impressions du moment sur ses souvenirs les plus lointains. Jamais il ne s'écrierait avec Job⁴ : « Périssse le jour où je suis

1. Ousâma, *Autobiographie*, texte arabe publié dans la deuxième partie du présent volume, p. 91. La date, qui y est donnée, est le dimanche 27 du second djoumâdâ, en 488 de l'hégire. Or, d'après F. Wüstenfeld, *Vergleichungs-Tabellen der Muhammedanischen und Christlichen Zeitrechnung* (Leipzig, 1854), le 27 du second djoumâdâ a dû tomber, cette année-là, un mercredi. Le même renseignement est mis dans la bouche d'Ousâma par 'Imâd ad-Din, *Kharidat al-ğasr*; voir Ousâma poète dans les *Nouveaux mélanges orientaux*

(Paris, 1886), p. 123; cf. aussi Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary* (trad. anglaise par M. de Slane, Paris, 1843-1871, 4 vol.), I, p. 179.

2. Vers d'Ousâma, dans 'Imâd ad-Din, *Kharidat al-ğasr*, *ibid.*, p. 121.

3. Ousâma, *ibid.*, p. 138.

4. Job, III, 3. J'emprunte la traduction de M. Ernest Renan, *Le livre de Job* (Paris, 1860), p. 11. Un passage analogue du livre de Jérémie, xv, 14-18, exprime les mêmes sentiments dans des termes analogues.

né, et la nuit qui a dit : Un homme est conçu ! » Aux yeux d'Ousâma, l'heure de sa naissance reste le seul point lumineux qui se détache sur le fond sombre où son esprit tourné au noir lui retrace le tableau de sa destinée.

Trois mois à peine s'étaient écoulés depuis qu'Allâh, par un effet de sa bienveillance, avait donné un enfant mâle¹ à son fidèle serviteur Mourschid, l'un des princes Mounkidhites de Schaizar, lorsque de graves nouvelles se répandirent de proche en proche à travers toute la Syrie. Presque à l'autre extrémité du monde connu, sur la terre de France, le pape Urbain II, quittant sa résidence de Rome, était venu prêcher la croisade au concile général de Clermont, en Auvergne. Ses cardinaux, nombre d'évêques et une suite nombreuse avaient traversé les Alpes à la suite du pape². Son cortège fut celui d'un triomphateur³, son éloquence, celle d'un apôtre. Quatre témoins auriculaires, Foucher de Chartres, Robert le Moine, Guibert de Nogent et Baudri de Dol, nous ont conservé, sinon la forme, du moins la substance du discours⁴ que le pape Urbain II prononça le 26 novembre devant l'assemblée plénière convoquée sur une des places publiques de Clermont⁵. Il parla à ses compatriotes de France avec une éloquence persuasive, leur rappela les victoires de leurs ancêtres sur les fils d'Agar⁶, et conjura tous ceux qui étaient en état de porter les armes de s'unir dans une action commune pour la délivrance de leurs frères opprimés, pour la conquête de Jérusalem, où les sanctuaires de Dieu

1. Voir *Coran*, XLII, 48; cf. XVI, 60 : « Lorsque l'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son front se rembrunit et il étouffe de colère. »

2. H. Hagenmeyer, *Peter der Eremit. Ein kritischer Beitrag zur Geschichte des ersten Kreuzzuges* (Leipzig, 1879), p. 72, note.

3. B. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge* (Berlin, 1880), p. 17.

4. *Recueil des historiens des croisades, publié par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Historiens occidentaux*, I, p. 322-323; 727-730; IV, p. 12-15 et 137-140; cf. aussi Guillaume de Tyr, *ibid.*, I, p. 39-42. Guibert affirme qu'il reproduit la harangue « etsi non verbis, tamen intentionibus ».

5. M. R. Röhricht, *Beiträge zur Geschichte der Kreuzzüge* (Berlin, 1874-1878, 2 vol.), II, p. 45, suppose d'après A. Tardieu, *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand* (Moulins, 1872-1873, 2 vol.), I, p. 36, que la réunion eut lieu sur la place aujourd'hui appelée place Delille; seulement M. Röhricht a transcrit « place de Lille », sans penser à Jacques Delille, au traducteur de Virgile, au versificateur des Jardins, de l'Imagination, de la Pitié, etc.

6. Les Byzantins désignaient Arabes et Turcs par la dénomination de « fils d'Agar »; cf. Krause, *Die Byzantiner des Mittelalters* (Halle, 1869), p. 381; H. Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge* (Berlin, 1883), p. 516.

et le tombeau du Christ étaient depuis trop longtemps profanés. La parole du fougueux pontife tomba comme une semence féconde sur une terre propice. Les esprits étaient surexcités d'avance par les récits que moines, pèlerins, voyageurs, trafiquants, citoyens de Jérusalem, indigents d'Antioche¹, répandaient sur l'audace croissante des musulmans, sur l'humiliation aggravée des chrétiens. C'est au nom de Dieu que le pape, multipliant à dessein les citations bibliques, préconisait une entreprise « moins humaine que divine² », à laquelle étaient attachés des indulgences et des privilèges ecclésiastiques pour ceux qui y prendraient part³. Le dogme de la guerre de religion, qui, pendant près de quatre siècles, avait donné le branle aux armées d'Allâh lancées « dans ses voies⁴ » vers la conquête du monde⁵, se trouvait être retourné contre les musulmans eux-mêmes par le pape qui, au nom du même principe, s'efforçait d'entraîner les contingents de la Croix à la lutte contre les infidèles pour le recouvrement des lieux saints⁶.

L'avortement d'une première expédition, composée en majorité de « paysans⁷ » qui s'étaient laissés plutôt entraîner par leur enthousiasme que guider par leur raison, s'il compromit d'abord le prestige de la croisade, ne l'empêcha pas, lorsqu'elle mit en ligne des armées bien équipées, commandées par des chefs éprouvés, d'aboutir le 3 juin 1098 à la prise d'Antioche et le 16 juin 1099 à l'occupation de Jérusalem⁸. La

1. Baudri de Dol dans Hagenmeyer, *Peter der Eremit*, p. 76.

2. « Non tam humanitus quam divinitus ». Ekkehard, *Hierosolymita*, ed. Hagenmeyer (Tübingen, 1877), ch. I, 1; cf. Heinrich von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzuges* (2^e éd., Leipzig, 1881), p. 190 et 198.

3. M. le comte Riant, *Inventaire des lettres historiques des croisades* dans *Archives de l'Orient latin*, I (1881), p. 113, cf. p. 121.

4. Coran, iv, 76, 77, 78, 86, 96, 97, etc. Un livre de six cents pages composé sur cette matière par Bahâ ad-Dîn Ibn Schaddâd, l'historien de Saladin, est mentionné par Ibn Khallikân, *Bibliographical Dictionary*, IV, p. 421. Sur la guerre religieuse (*djihâd*), chez les musulmans, voir entre autres la monographie de B. Haneberg,

Das muslimische Kriegerrecht (München, 1871).

5. La campagne de Charles Martel en 732 ne sauva pas seulement la Gaule de la domination musulmane, elle changea à ce moment la face de l'histoire du monde. Voir l'étude magistrale de M. Léopold von Ranke, *Weltgeschichte*, V, 1 (Leipzig, 1884), p. 280-293. Encore au onzième siècle, les Arabes « en 1003 avaient attaqué Antibes, en 1019 Narbonne et en 1047 saccagé Lérins »; cf. M. le comte Riant, *Inventaire*, etc., dans *Archives de l'Orient latin*, I, p. 103, note 20.

6. M. le comte Riant, *ibid.*, p. 65.

7. Sur « les croisades des paysans », cf. B. Kugler, *Albert von Aachen* (Stuttgart, 1885), p. 7.

8. Pour les jours précis où ces événements se sont accomplis, je suis avec confiance Hagenmeyer, *Peter der Eremit*, p. 377 et 378.

perte de la « demeure sanctifiée ¹ », comme les musulmans nomment Jérusalem, fut d'autant plus vivement ressentie par eux qu'ils y avaient maintenu leur domination depuis qu'Omar y était entré en 636 ² et que si, depuis 1070, elle avait appartenu successivement aux sultans Seldjoukides de la Perse, aux princes Ortokides d'Alep et aux khalifes Fâtimides d'Égypte ³, le prône (*khoïba*) dans la mosquée d'Omar avait pu être fait, tantôt au nom du khalife 'Abbaside, tantôt au nom du khalife Fâtimide, mais le culte d'Allâh n'y avait pas été interrompu. Or, la chrétienté ne se contenta pas de récupérer le saint Sépulcre, elle infligea à l'islamisme la transformation du « Dôme de la Roche ⁴ » en un « temple du Seigneur ⁵ ».

Le succès des croisés en Syrie fut la juste récompense de leur bravoure, de leur discipline, de leurs aspirations pieuses ⁶, de la tactique de leurs chefs. Ils profitèrent habilement de circonstances exceptionnellement favorables, et furent aidés dans leurs desseins, d'un côté par le morcellement à l'infini du territoire, de l'autre par les dissensions intestines. Nulle cohésion dans les forces isolées, qui arrêtaient un moment les progrès du vainqueur, aucune union solide et durable entre des émirs trop aveugles pour ne pas méconnaître la solidarité de leurs intérêts. La féodalité, ce dissolvant de l'unité politique en France, avait répandu avec abondance ses germes de destruction sur le sol de la Syrie. Chacun assistait l'arme au poing à

1. En arabe : *al-bait al-moukaddas*, avec les variantes : *bait al-makdis* « demeure du lieu de sainteté », et *al-kouds* « la sanctification ».

2. Sur la capitulation de Jérusalem et les prérogatives religieuses que l'islamisme, à ses débuts, accorda aux habitants chrétiens, voir L. von Ranke, *Weltgeschichte*, V, II, p. 259-267.

3. G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 110 et 150. Au sujet des dynasties orientales pendant la durée des croisades, on peut consulter l'*Introduction* étendue et savante que M. de Slane a mise en tête du *Recueil des historiens des croisades*, publié par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. *Historiens orientaux*. Tome 1^{er} (Paris, 1872).

4. *Koubbat as-şakhra*. C'est ainsi que les Arabes désignent la mosquée d'Omar.

5. Marquis de Vogüé, *Achard d'Arrouaise*, poème sur le *Templum Domini*, dans *Archives de l'Orient latin*, I, p. 562-566; Rœhrich, *Syria sacra* dans la *Zeitschrift des Palästina-Vereins*, X (1887), p. 41. Un passage de l'*Autobiographie* d'Ousâma (p. 99) montre les Templiers installés dans l'autre mosquée de Jérusalem, la mosquée *al-aşâd*.

6. M. de Sybel a mis en lumière le rôle joué par l'ascétisme chrétien, non seulement dans le mouvement qui marqua le début de la première croisade, mais encore dans les actes principaux qui en caractérisèrent le développement et qui en assurèrent le succès. C'est l'idée maîtresse de sa *Geschichte des ersten Kreuzzuges*. Peut-être l'illustre historien s'est-il exagéré l'importance de ce facteur.

la défaite de son voisin. L'égoïsme local enracinait l'individu dans son patrimoine, comme si l'ennemi n'y pénétrerait jamais¹. Aussi la campagne des Francs eût-elle été une marche militaire presque sans combats, si des princes étrangers, mais non indifférents à la Syrie, n'étaient intervenus pour y disputer aux Francs, pour s'y disputer entre eux la prépondérance.

Les Seldjoukides de l'Irân se considéraient comme les maîtres de la Syrie et de la Palestine, que le sultan Mou'izz ad-Dîn Malik-Schâh avait asservies. Mais, après la mort de ce prince, en 1092, son vaste empire s'était démembré et ses descendants, acharnés les uns contre les autres, en avaient ébranlé les fondements. Leur domination nominale persistait en Syrie, parce qu'elle s'était fait oublier à force d'être insensible. Leurs vassaux d'Alep s'étaient en partie substitués à eux dans la tâche qu'ils avaient revendiquée de soutenir le khalifat orthodoxe de Bagdad contre les empiétements du khalifat schi'ite de Miṣr. Les khalifes Fâtimides d'Égypte, de leur côté, avaient tourné leurs yeux vers la Syrie, comme vers la plus désirable des conquêtes temporelles et spirituelles. Jérusalem leur appartenait lorsque les croisés s'en emparèrent en 1099. Enfin l'empereur de Constantinople, Alexis Comnène, avait obtenu des croisés la reconnaissance de sa suzeraineté sur les territoires dont ils s'empareraient en Asie. De mutuelles défiances entravèrent l'exécution du traité, mais Alexis, et après lui son fils Jean, firent valoir à l'occasion leurs droits à la domination de la Syrie².

On pourrait croire qu'un pays morcelé, convoité par de

1. M. E. G. Rey, *Les colonies franques de Syrie aux XII^e et XIII^e siècles* (Paris, 1883, p. 4), appelle l'attention sur un bien curieux passage de Kamâl ad-Dîn Ibn Al-'Adim, *Zoubda*, à ce sujet; cf. la traduction de Silvestre de Sacy dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 245 et 246, et la traduction indépendante de celle de Silvestre de Sacy, qui a été insérée dans *Historiens orientaux des croisades*, III, p. 606 et 607.

2. Sur la conduite des empereurs de Constantinople à l'égard des croisés, voir Fr. Wilken, *Rerum ab Alexio I. Joanne, Manuele et Alexio II. Comnenis Romanorum Byzantinorum imperatoribus gestarum libri quatuor* (Heidelbergae, 1811), p. 289 et suiv.; Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 63 et suiv.; p. 123 et suiv.; cf. Riant, *Inventaire*, etc., dans *Archives de l'Orient latin*, I, p. 177, 189, etc.

puissants souverains¹, mutilé par l'invasion étrangère, était condamné fatalement à l'anarchie. Il n'en fut rien. L'islamisme, avec sa souplesse, accepta les événements sans récriminer. De tout temps, il avait usé de tolérance envers les chrétiens que leur commerce ou leur piété avait appelés, retenus ou fait s'établir en Syrie et en Palestine². Il s'accommoda des enclaves chrétiennes, mille fois moins dangereuses que les troupes errantes, que les bandes de partisans abandonnées à elles-mêmes. Le sol de la Syrie semble prédestiné à la formation des petits États³. Le royaume de Jérusalem, la principauté d'Antioche, le comté de Tripoli, les diverses seigneuries de l'Orient latin ne vécurent pas en trop mauvaise intelligence avec les émirs⁴ d'Alep et de Damas, avec les atâbeks⁵ de Maoussoul⁶, avec les grands maîtres des Ismaéliens⁷. On noua et l'on dénoua des alliances où l'intérêt du moment prévalait sur les divergences religieuses et les dissentiments de croyances. L'avenir demeurerait réservé, pourvu que le présent fût assuré et le danger imminent écarté.

La patrie d'Ousâma fait figure parmi les petits fiefs de la Syrie musulmane, dont les chefs savaient concilier leur fidélité à la religion d'Allah avec les transactions nécessaires pour assurer leur indépendance. La ville de Schaizar, comme l'ont soupçonné

1. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 159, résume à larges traits l'état de la Syrie lorsque les Francs entrèrent en Syrie.

2. Yâkôut, *Mou'djam* (éd. Wüstenfeld), I, p. 779, à l'article *Bait-Lahm* (Bethléem); H. Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, p. 35 et suiv. Ousâma, *Autobiographie*, p. 99 et 103, fait l'éloge des Francs qui se sont fixés en Syrie et qui ont cultivé la société des musulmans; nous revenons sur ce point dans notre chapitre VI.

3. Th. Nœldeke dans la *Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft*, XXXIX (1885), p. 332.

4. Les émirs étaient les titulaires d'offices civils ou militaires. Abou Bekr fut le premier « émir du pèlerinage », comme Omar fut le premier « émir des croyants »; voir Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, III, p. 200 et 443. Par extension, les enfants mâles de certaines familles nobles étaient émirs par droit de naissance, alors même qu'ils ne remplissaient aucune fonction; cf. Ibn Khallikân, *Bibliographical Dictionary*, II, p. 249; A. von Kremer, *Cul-*

turgeschichte des Orients unter den Chalifent (Wien, 1875-1877, 2 vol.), I, p. 254; et surtout l'article *Amir* dans Botros Al-Bistâni, *Encyclopédie arabe* (Beirut, 1876-1884, 8 vol. publiés), IV, p. 411.

5. Le composé turc *atâbek* désignait d'abord « le tuteur d'un prince, le régent du royaume »; au xii^e siècle de notre ère, les princes de certaines dynasties affectèrent de s'en tenir à cette dénomination modeste pour mieux cacher leurs visées ambitieuses. Quatremère a écrit sur la dignité d'*atâbek* une note importante dans son *Histoire des sultans mamelouks de l'Égypte* (Paris, 1837-1845, 2 vol.), I, 1, p. 2, note 5, note résumée par M. de Slane dans les *Historiens orientaux des croisades*, I, p. 757.

6. *L'histoire des Atâbeks de Maoussoul*, par Ibn Al-Athir, a été publiée d'après le manuscrit unique de notre Bibliothèque nationale et traduite en français par M. de Slane. C'est le tome II, 1^{re} partie des *Historiens orientaux des croisades* (Paris, 1870).

7. C. Deffrémery, *Histoire des Seldjoukides et*

les chroniqueurs latins de l'époque ¹, est une ancienne Césarée au même titre que la *Kaisariyya* de Palestine ² ou de Cappadoce. La forme particulière du nom semble indiquer un doublet d'origine grecque ³. A la fin du quatrième siècle avant notre ère, Séleucus Nicator avait fondé Larisse sur le même emplacement, et l'on a été jusqu'à supposer une certaine assonance entre Larissa et Sizara ⁴. Elle ne me paraît pas démontrée. Quoi qu'il en soit, Schaizar est déjà cité avec Hamâ au commencement du septième siècle de notre ère dans un vers du poète-roi de l'époque antéislamique, Imrou' ou'l-kaïs ⁵. Par une étrange transformation, qui repose sur une assonance évidente, les ruines du château sont aujourd'hui appelées la forteresse de Saidjar ⁶.

Les « rois de Césarée ⁷ », comme les narrateurs latins appellent les princes de Schaizar, appartenaient à la dynastie des Banou Mounkidh ⁸ ou, pour les désigner d'un mot, des Mounkidhites. Leur autorité ne s'étendit jamais à une vaste étendue de territoire : ils n'ont possédé, d'une manière durable, que la ville, ses faubourgs, sa banlieue et la citadelle détachée qui en

des *Ismaéliens ou Assassins de l'Iran*, Paris, 1849; Stanislas Guyard, *Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélites dans les Notices et extraits*, t. XXII, 1^{re} partie (1874), p. 161-428; *Un grand maître des assassins au temps de Saladin dans le Journal asiatique* de 1877, I, p. 324-489.

1. Voir les nombreux passages cités dans les *Indices des Historiens occidentaux des croisades* dans chacun des quatre volumes publiés. *L'histoire de Eracles* traduit *Caesarea magna* de Guillaume de Tyr par *La grant Césarée* (*ibid.*, I, p. 164, 295, 481, 494, etc.). M. Riant, *Inventaire*, etc. dans *Archives*, etc., I, p. 191 et 194, dit nettement : Césarée-sur-l'Oronte.

2. Guillaume de Tyr (*Historiens occidentaux des croisades*, I, p. 481) donne Schaizar comme *urbs quae vulgo appellatur Caesarea*. Des variantes de ce nom dans la littérature chrétienne ont été rassemblées par Quatremère, *Histoire des Sultans mamelouks*, I, II, p. 267. L'identification est d'autant plus plausible que Benjamin de Tudèle, voyageur juif du XII^e siècle, appelle par contre la Césarée de Palestine *Schaizarâ* (*Itinerary*, éd. Asher, Berlin, 1840-41, 2 vol. I, p. 32; II, p. 82). La *Mischné* (*Traité de moïse*, IV, 3) connaît un docteur juif, né dans une Césarée de Galilée, qu'elle appelle Rabbi Siméon de Schaizar. (Ad. Neubauer, *Géographie du Talmud*, Paris, 1868, p. 278.) Al-Djawâlîki, philologue arabe, qui vivait dans la première moitié du XII^e siècle, dit

dans son *Mou'arrab* (éd. Sachau), p. 93 : « Quant à Schaizar, nom d'un endroit, je ne le considère pas comme vraiment arabe. »

3. Étienne de Byzance, géographe de la seconde moitié du V^e siècle de notre ère, a la leçon Σίζαρα; cf. Sysara dans *Historiens occidentaux des croisades*, III, p. 715; Sisara dans Gallierius cancellarius, *ibid.*, V, p. 86.

4. Th. Nældeke dans la *Zeitschrift der deutsch. morg. Gesellschaft*, XXXIV (1885), p. 336.

5. *Le Divan d'Amro' lkais* édité et traduit par M. G. de Slane (Paris, 1837), p. 26 du texte, 41 de la traduction latine; Ahlwardt, *The divans of the six poets* (London, 1870), p. 430; Al-Bakri, *Mou'djam* (éd. Wüstenfeld), p. 294 et 825; Yâkoudt, *Mou'djam*, II, p. 331; III, p. 353.

6. Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, II (Berlin, 1855), p. 4050; Ed. Sachau, *Reise in Syrien und Mesopotamien* (Leipzig, 1883), p. 68.

7. *Historiens occidentaux des croisades*, III, p. 95, 851. Sur les *walids* arabes considérés par les Francs comme des rois, on peut comparer L. von Ranke, *Weltgeschichte*, V, I, p. 220.

8. *Mounkidh*, « libérateur », est un surnom devenu un nom assez répandu dans l'onomastique des anciennes tribus arabes; cf. Ibn Doraid, *Ischtikhâk* (éd. Wüstenfeld), p. 141; F. Wüstenfeld, *Register zu den genealogischen Tabellen der arabischen Stämme und Familien* (Göttingen, 1853), p. 322 et 323.

protégeait les approches. Ils se sont parfois annexé quelques parcelles de la région environnante, mais ils n'ont pas réussi à s'y maintenir. C'étaient Kafarjâb, Salamiyya, Apamée, Asfoûnâ, près de Ma'arrat An-No'mân, et, sur les côtes de la Méditerranée, le port de Laodicée¹. Leur quartier général n'a point cessé d'être à Schaizar. C'était le séjour de prédilection que la famille entière avait adopté, le lieu de repos où princes et sujets reprenaient haleine après les excursions, les parties de chasse ou les combats, le rendez-vous auquel était conviée une petite cour de guerriers, de lettrés et de poètes².

La situation privilégiée de Schaizar assurait une trêve de calme et de sécurité à quiconque y cherchait un abri pour se reposer des fatigues endurées, une retraite pour mûrir les projets de revanche. Une bordure de montagnes, les monts Anşariyya, limitaient à l'ouest l'horizon. La ville haute, que les émirs habitaient, se dressait fièrement sur une éminence escarpée. Il ne semble pas que la configuration du plateau ait été altérée sensiblement par les tremblements de terre nombreux et formidables qui, en Syrie au douzième siècle, détruisirent les monuments et décimèrent les populations³. Comme au temps de Guillaume de Tyr⁴, les voyageurs modernes ont remarqué que le plateau présente aujourd'hui encore une surface très allongée, mais dont le peu de largeur est hors de proportion avec la longueur⁵. La citadelle qui faisait saillie au-dessus des autres constructions se profilait en coupes étagées de plus en plus étroites et l'aspect du monument lui a fait donner un nom éclos certainement sur les lèvres de quelque

1. Abulfedâ *Annales musulmici* arabice et latine opera et studiis J. J. Reiske, III, p. 264; Ibn Al-Athir, *Chronicon* (éd. Tornberg), X, p. 98 et *Atabeks* (éd. de Slane), p. 17. Sur la perte d'Apamée par les Mounkidhites, voir Kamâl ad-Din, tr. Silvestre de Sacy dans Rœhrich, *Beitræge*, I, p. 213. Ousâma, *Autobiographie*, p. 80, dit au sujet de Laodicée : « Laodicée appartenait alors à mon oncle paternel 'Izz ad-Daula Abou Mourhaf Naşr. » Misyâth, dont nous parlerons dans le chapitre deuxième, appartient aussi d'une manière

intermittente aux Mounkidhites; voir Ousâma, *ibid.*, p. 109.

2. Sur les Mounkidhites protecteurs des poètes, Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, II, p. 82; III, p. 426 et suiv.

3. A. von Kremer, *Die grossen Seuchen des Orients* (Wien, 1880), p. 60-67.

4. Guillaume de Tyr dans *Historiens occid. des croisades*, I, p. 849; cf. Quatremère, *Histoire des sultans mamelouks*, I, II, p. 267.

5. Ed. Sachau, *Reise in Syrien*, p. 68.

homme du peuple : « la crête du coq¹. » En dehors de la citadelle, on voyait également de loin une tour qui, semblable au minaret d'une mosquée, désignait aux regards la résidence de l'émir, et sur laquelle se balançait un drapeau suspendu à la hampe d'une lance. Au-dessous de ce château fort, du côté nord-est de la montagne, avait été frayée l'unique voie par laquelle piétons et cavaliers pouvaient parvenir au sommet². La route, après avoir contourné à découvert les flancs de la montagne, traversait l'Oronte sur un pont de pierre supporté par trois rangées d'arches et s'enfonçait ensuite dans un tunnel taillé dans le roc³. A mi-côte environ, le chemin était coupé par un fossé que l'on traversait sur une passerelle en bois. Était-elle rompue, toute communication avec le dehors devenait impossible⁴.

Dans une lettre missive que le grand-père d'Ousâma, 'Alî ibn Moukallad ibn Naşr le Mounkidhite, avait fait parvenir à Bagdad en 1081, pour être mise sans doute sous les yeux du khalife Al-Mouktadî, la population que peut contenir le plateau de Schaizar est évaluée à « trois mille hommes avec leurs familles et leurs troupeaux⁵ ». Ousâma va plus loin encore : il parle de cinq mille fantassins armés qui, en 1111, seraient sortis de Schaizar⁶. Même en faisant la part de l'exagération orientale qui répugne aux statistiques exactes, je suppose que ces chiffres comprenaient les hommes valides, non seulement de la ville haute, mais encore de la riche vallée qui s'étendait au pied de la montagne, sur les bords de l'Oronte. En temps de paix, les fellâhs⁷

1. Moḥammad Ad-Dimischki, *Manuel de cosmographie du moyen âge*, traduit de l'arabe par A. F. Mehren (Copenhague, 1874), p. 279; cf. le texte arabe, éd. A. F. Mehren (Saint-Petersbourg, 1866), p. 205.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 83 et 84.

3. On se fait une idée assez précise des méandres de la route en examinant la photographie placée en face de la page 68 dans Ed. Sachau, *Reise in Syrien und Mesopotamien*; cf. *ibid.*, p. 69. D'après (Socin) Baedeker, *Palestine et Syrie* (Leipzig, 1882), p. 587, le pont avait dix arches; Burekhardt

en 1812 en avait compté treize, d'après ce que rapporte K. Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, n, p. 1089.

4. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 504; II, n, p. 197; Ibn Khaldoun, *Histoire universelle* (Boullak, 1867-68, 7 vol.), V, p. 242.

5. Ibn Abî 'd-Damm dans *Abulfedâ Annales*, III, p. 550. Sur Schihâb ad-Din Ibn Abî 'd-Damm de Hamâ, qui vécut de 1187 à 1244, voir F. Wüstenfeld, *Die Geschichtsschreiber der Araber und ihre Werke* (Göttingen, 1882), p. 122.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 51.

7. *Id.*, *ibid.*, p. 110.

de la région s'y occupaient de faire paître leurs troupeaux et de soigner leurs cultures. Étaient-ils menacés ou attaqués, ils se réfugiaient vers les hauteurs, comme vers un asile inaccessible, où l'ennemi ne les atteindrait pas. C'est peut-être à un de ces moments troublés, où les habitants de Schaizar avaient dû se serrer les uns contre les autres dans un espace trop restreint, qu'ont fait allusion Ousâma et son grand-père. Au moins jusqu'en 1115, la ville haute n'étouffait pas dans une enceinte de murailles ¹ et la foule entassée pouvait se répandre librement au dehors sur les deux versants de la montagne. Cependant ces agglomérations, alors même qu'elles auraient été de courte durée, ont dû exercer une influence fâcheuse sur le climat de Schaizar ².

Tandis qu'à Antioche une ligne de fortifications, avec des tours et des fortins reliés entre eux par un passage intérieur, suivait la pente de la montagne d'ailleurs cultivée ³, à Schaizar la montagne elle-même avait reçu une enveloppe de pierres rougeâtres, bien taillées et bien cimentées, formant une paroi massive sans autre solution de continuité que l'ouverture nécessaire au passage de la route ⁴. Au pied du mamelon, qui, avec son revêtement calcaire, ressemblait à un monolithe colossal, coulait, se précipitait, écumait l'Oronte, cet éternel « révolté » ⁵ (*Al-Âšî*), se ruant avec violence contre le pied de la montagne qu'il est obligé de contourner, poursuivant sa course torrentueuse, se brisant et rebondissant sur les récifs, battant les murailles de ses vagues sans cesse renouvelées. Des roues hydrau-

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 95.

2. Mohammad Ad-Dimischi, *Manuel de cosmographie*, loc. cit.

3. E. G. Rey, *Etude sur les monuments de l'architecture militaire des croisés en Syrie* (Paris, 1871), p. 187, fig. 47. Il en a été fait une reproduction dans B. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 47.

4. C'est ce qui ressort de la photogravure déjà citée, placée dans Sachau, *Reise in Syrien*, en face de la page 68.

5. Tel est le surnom que les Arabes ont adopté

comme nom de l'Oronte. La rébellion du fleuve prête à des interprétations variées et à des comparaisons avec la rébellion des hommes. Voir, entre autres, Reinaud, *Géographie d'Aboulséda*, II, 1, p. 64; *Voyages d'Ibn Batoutah*, par Defrémery et Sanguinetti, I, p. 143-144; la lettre du sultan Bibars au prince Boémond VI dans Reinaud, *Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades* (Paris, 1829), p. 510 et plus exactement dans Weil, *Geschichte der Chalifen*, IV, p. 66; Quatremère, *Histoire des sultans mamelouks*, I, II, p. 263 et suiv.

liques ¹ captaient le trop-plein des eaux pour le porter à travers des aqueducs aux châtelains et aux habitants altérés par les chaleurs excessives ², à la terre frappée de stérilité par la sécheresse. Les Mounkidhites, émirs du manoir seigneurial, devaient éprouver le vertige, lorsque, des rebords de leurs terrasses ³, ils plongeaient jusque dans les abîmes du fleuve ⁴.

L'Oronte, après avoir longé sur trois côtés les contours de Schaizar, continue sa courbe vers l'ouest pour reprendre ensuite sa direction normale du sud au nord ⁵. La route qui conduit de Hamâ en une demi-journée à Schaizar, puis, dans le même temps ou un peu plus, de Schaizar à Apamée, se maintient d'abord à l'ouest du fleuve, et passe ensuite sur la rive droite à l'endroit où un pont, qui relie les deux rives, établit une communication entre la ville basse de Schaizar et la Syrie septentrionale. Adossée à l'acropole, la ville basse formait une presqu'île ⁶ bornée à l'est, au nord et à l'ouest par le fleuve, coupée au milieu par la route qui monte droit vers le nord, arrosée par des canaux d'irrigation qui y apportaient partout la fertilité et le bien-être. Par une pente rapide, le niveau du sol, à mesure qu'on s'éloigne de la montagne, ne cesse de s'abaisser au point qu'à l'extrémité orientale, les eaux y arrivent presque à fleur de terre. Les bords des deux rives sont alors dessinés par deux rangées parallèles de saules ⁷, qui croissent vite dans l'humidité. A certains endroits, la vallée, inondée lors des crues, est remplie de ces « marécages » (*Al-Gâb*) ⁸, d'après lesquels a été dénommée la riche contrée entre Schaizar et Apamée. Une dépression de terrain au nord de la ville avait nécessité l'établissement d'une levée de plus de dix coudées de hauteur, et qu'on

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 105. Sur les roues hydrauliques (*nâ'ondra*) de Hamâ et de Schaizar, Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, n, p. 1089.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 109.

3. *Ibid.*, p. 47, 92. Le mot employé est le persan *rauschân*.

4. Ed. Sachau, *Reise in Syrien*, p. 68.

5. Reinaud, *Géogr. d'Aboulféda*, II, 1, p. 61-62.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 109. Le mot *djazîra*, dont il se sert, désigne indifféremment une île ou une presqu'île.

7. *Ibid.*, p. 111 et 161. Je traduis ainsi *aš-šaf-sâf*.

8. Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, n, p. 1069, 1070 1072; Sachau, *Reise in Syrien*, p. 70. Le mot signifie en réalité des « bas-fonds ».

nommait *khartala* ou plutôt *khourta* ¹, sans doute à cause des plants d'avoine (*khourtal*) ² qui y prospéraient. Un peu plus haut, dans le voisinage du pont, là où l'écart entre l'altitude du terrain et le lit du fleuve le permettaient, des moulins à farine, placés en travers, étaient suspendus au-dessus des eaux qui les mettaient en mouvement ³.

Le pont, avec ses arches tout en pierres et en chaux ⁴, était contigu à ces moulins, et Ousâma parle de deux frères, sous les ordres desquels travaillaient « les meuniers du pont ⁵. » On ne pouvait traverser le pont pour se rendre sur la rive droite de l'Oronte qu'en s'engageant sous les voûtes d'une puissante citadelle qui en occupait la tête et qui en défendait les abords. Les paysans qui auparavant avaient été confinés dans la presque île de la rive gauche, s'aventurèrent peu à peu sur la rive droite, que protégeait également « la citadelle du pont ⁶. » Un nouveau village surgit et prit une rapide extension, favorisé dans son développement par la fécondité de la terre, préservé des attaques par les troupes qui tenaient garnison dans le voisinage le plus immédiat. Cette dépendance de Schaizar est « la ville du pont » (*madînat al-djîsr*) ⁷, le *djîsr* des chroniqueurs arabes ⁸, le *Gistrum* de Gauthier le chancelier ⁹. Il ne faut le confondre ni avec le *djîsr* qui paraît avoir été dans la banlieue d'Alep ¹⁰, ni surtout avec le *djîsr al-hadîd*, « le pont de fer » d'Antioche ¹¹.

L'importance stratégique du pont des *Mounkidhites*, comme l'appelle Ibn Khallikân ¹², exposait ceux qui avaient besoin de le traverser à des formalités gênantes pour l'usage quotidien. Les

1. St. Guyard, *Géographie d'Aboulféda* (Paris, 1883), II, II, p. 89.

2. Peut-être une altération du grec χορτάριον, « foin, fourrage ».

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 46 et 162.

4. Id., *ibid.*, p. 109.

5. Id., *ibid.*, p. 77.

6. Id., *ibid.*, p. 63, 67, 108, 110, 158, 161, 162; Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, II, p. 1091. P. 108, Ousâma l'appelle « notre citadelle, la citadelle du pont. »

7. Id., *ibid.*, p. 109.

8. Kamâl ad-Dîn, tr. Silvestre de Sacy, dans

Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 227, 279 (*Historiens orientaux des croisades*, III, p. 588, 677, 678).

9. *Historiens occidentaux des croisades*, V, p. 89.

10. Kamâl ad-Dîn, tr. Silvestre de Sacy dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 217, 228, 231, 265, 294, 300 et les passages correspondants dans les *Historiens orientaux des croisades*, t. III.

11. C'est en vain que Quatremère, *Histoire des sultans mamelouks*, I, II, p. 265 et Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, II, p. 1091, ont mis les interprètes en garde contre cette confusion.

12. *Biographical Dictionary*, II, p. 342; III, p. 425.

paysans préféraient se servir avec leurs troupeaux d'un passage à gué, dont la situation était connue des seuls initiés, aucun indice extérieur n'en trahissant l'existence. Le secret sur cette communication paraît avoir été bien gardé; cependant il fut un jour révélé aux Francs par un espion. « Ceux-ci franchirent le fleuve, s'emparèrent de la ville, pillèrent, firent des prisonniers, tuèrent, envoyèrent à Apamée une partie des captifs et du butin, occupèrent les maisons dont chacune fut par eux marquée de la croix et décorée de la bannière de son possesseur provisoire..... Puis Allâh répandit sur les Francs la frayeur et l'épouvante. Ils ne se souvinrent pas de l'endroit par lequel ils avaient passé, lancèrent leurs chevaux, qu'ils montaient couverts de leurs cottes de mailles, sur un autre point que celui où était le gué, et un grand nombre d'entre eux se noyèrent ¹. »

La trahison seule avait pu introduire l'ennemi dans la place, et de tels épisodes sont rares dans l'histoire de Schaizar. Aussi les Mounkidhites furent-ils peut-être plus excusables que certains autres princes de n'être pas intervenus spontanément dans la lutte que le siège d'Antioche, en 1097, avait inaugurée entre l'Europe chrétienne et la Syrie musulmane. Ils préférèrent attendre que le contre-coup des événements les arrachât, quand ils y seraient contraints par la nécessité, à leur rôle de spectateurs impassibles, sinon indifférents.

A quelle époque et par suite de quels événements les Mounkidhites étaient-ils devenus les seigneurs de Schaizar? Il y a deux dates et deux versions à ce sujet. D'après Ibn Al-Athîr et les historiens qui l'ont copié, Şâlih, fils de Mirdâs, chef de la vieille tribu arabe de Kilâb, lorsqu'il se fut emparé du territoire entre Alep et 'Âna et qu'il y eut substitué sa suprématie à celle des khalifes Fâtimides d'Égypte, aurait donné Schaizar en apanage aux Mounkidhites, descendants de la vieille tribu arabe de

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 109 et 110. Le gué est aussi mentionné, *ibid.*, p. 41 et 105.

Kinâna¹. Or, la prise d'Alep par Şâlih eut lieu, selon les uns, en 1023², selon d'autres, en 1025³, soit enfin, selon d'autres encore, en 1027⁴. Les Mounkidhites se seraient ensuite maintenus à Schaizar jusqu'au *tremblement de terre de Hamâ*, qui, en 1157, détruisit toute la région⁵. D'autres relations, d'accord avec celles-ci sur le dénoûment, font remonter moins haut l'entrée des Mounkidhites à Schaizar. Installés depuis longtemps aux alentours de la citadelle, ils auraient réussi à en forcer l'entrée par un coup de main heureux dans les derniers jours de 1081. Le château-fort appartenant alors à l'empereur des Grecs, Alexis Comnène, le Mounkidhite 'Alî, fils de Moukallad, fils de Naşr, s'en serait emparé de vive force, et la garnison se serait rendue à la condition d'obtenir la vie sauve⁶.

Il semble vraiment, comme Ibn Al-Athîr l'atteste, que Şâlih, le fondateur de la dynastie Mirdâsîte à Alep, avait attribué un fief considérable à son contemporain Moukallad le Mounkidhite. Ce fief comprenait sinon Schaizar, du moins des localités qui y confinaient. A la fin de 1041, nous trouvons Moukallad établi à Kafarîâb, « beau village » (tel est le sens de ce nom) au nord de Schaizar. Les liens de la reconnaissance ne gênent point sa liberté envers la famille de son bienfaiteur. Il ré-

1. Sur Kilâb ibn Rabî'a et Kinâna Ibn Khouzaima, Wüstenfeld, *Register zu den genealogischen Tabellen der arabischen Stämme und Familien*, p. 267 et 268. Les Kilâbites ont formé dans Alep un parti considérable, soutenant ou combattant les princes qui détenaient le pouvoir; cf. plus loin, p. 17; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda* dans Freytag, *Selecta ex historia Halebi* (Lutetia: Parisiorum, 1819), p. xvi, xvii; 29, 33, 42; *Hist. orient. des croisades*, III, p. 578 et presque à chaque page du manuscrit, ancien fonds, n° 728 de la Bibliothèque nationale dans les morceaux inédits. Quant aux Kinânites, ils comptaient plus d'un descendant parmi les habitants de la région contiguë au pont, près de Schaizar; voir Ousâma, *Autobiographie*, p. 63, 107, 108.

2. Ibn Al-Athîr, *Chronicon* (éd. Tornberg), IX, p. 162; Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 71.

3. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda* (manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 728), fol. 60 v° et 61 r° (cf. Freytag, *Selecta ex historia Halebi*, p. xvi); Georgii el-Makini *Historia Saracena*, op. Th. Erpenii (Lugduni Batavorum, 1625), p. 263; F. Wüstenfeld, *Geschichte der*

Fatimiden-Chalifen (Göttingen, 1884), p. 221.

4. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 631.

5. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 504; II, II, p. 197; Abou 'l-Fidâ, *Annales moslemici*, III, p. 552 et suiv.; Ibn Khaldoun, *Histoire universelle*, éd. de Boûlâk, V, p. 242, et aussi dans le même volume, p. 9, où il faut lire Schaizar au lieu de Schîrâz, et rétablir les noms étrangement altérés de Kafarîâb et d'Apamée d'après le passage correspondant d'Ibn Al-Athîr, *Chronicon* (éd. Tornberg), X, p. 98; A. von Kremer, *Die grossen Seuchen des Orients nach arabischen Quellen*, p. 60 et 65.

6. Abou 'l-Fidâ, *Annales moslemici*, III, p. 538 et suiv., discute les deux dates. La date du 20 décembre 1081 est donnée, avec des détails qui seront reproduits plus loin, dans Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, fol. 103 v°. Telle est aussi la manière de voir de Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, II, p. 342. Cf. aussi dans Abou 'l-Fidâ, *Annales, ibid.*, la lettre de 'Alî, fils de Moukallad, citée d'après Ibn Abi 'd-Damm, et dont nous avons parlé p. 9.

pond favorablement à une demande de secours que lui adresse Anouschtakin Ad-Dizbiri, général en chef de l'armée égyptienne, le rejoint avec deux mille hommes de renforts et l'aide à reprendre Alep sur les Mirdâsites¹. Le khalife Fâtimide, Ath-Thâfir s'empressa de récompenser les services de Moukallad en lui conférant le titre de *Moukhlis ad-Daula*, « le sauveur de la dynastie² ». Au retour de cette équipée, Moukallad reprit son existence, sinon encore d'émir, du moins de grand propriétaire, jouissant d'une grande influence sur la région depuis Kafartâb jusqu'à Djisr, où probablement il avait construit le pont fortifié, le *djisir Banî Mounkîdh*, « le pont des Mounkîdhites. » C'est de ce centre de ralliement pour les gens de sa maison, comme dit Ibn Khallikân³, qu'il rayonnait sur Alep, Hamâ et les alentours, où ses partisans possédaient les maisons les plus magnifiques et les domaines les plus précieux. Dans un passage de son Autobiographie⁴, Ousâma nous montre son arrière-grand-père, Aboû 'l-Moutawwadj Moukallad ibn Naşr le Mounkîdhite jouissant d'un grand crédit dans Alep, où son médecin, un chrétien, Yoûhannâ (*Johannes*) Ibn-Boţlân⁵, tremblait devant lui et redoutait sa colère.

Lorsque, selon la tradition la plus autorisée, Moukallad mou-

1. Ibn Al-Athîr, *Chronicon* (éd. Toruberg), X, p. 343; Aboû 'l-Fidâ, *Annales moslemici*, III, p. 116; Wüstenfeld, *Gesch. der Fatimiden-Chalifen*, p. 229. Sur l'origine du nom de *Mirdâs*, voir Al-Djauhari dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 139.

2. Les surnoms honorifiques où le mot *ad-daula* « la dynastie » entre comme second terme, impliquent toujours l'investiture par un khalife, comme l'a montré M. A. von Kremer, *Geschichte der herrschenden Ideen des Islams* (Leipzig, 1868), p. 417-418. Ce fut, d'après Ibn Al-Athîr (*Chronicon*, IX, p. 83, l. 7), en 996 que, pour la première fois, un personnage reçut un surnom honorifique de ce genre au nom de la dynastie des 'Alides d'Égypte, c'est-à-dire au nom des khalifes Fâtimides. Je ne crois pas rigoureusement appliquée la distinction très ingénieuse que M. de Slane a indiquée entre l'emploi de *dîn* et de *daula* dans cette catégorie de titres; cf. *Hist. or. des croisades*, II, II, p. 197, note 3. Lorsque les Seldjûkides distribuaient à leurs vassaux des titres terminant en *daula*, c'était en leur qualité de mandataires des khalifes 'Abbâsides; voir, du reste,

M. de Slane dans l'*Index des Hist. or. des croisades*, I, p. 833, article Kacim ed-Daula.

3. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 425 et suiv.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 139.

5. Cet Ibn Boţlân me paraît devoir être identifié avec le médecin chrétien que Ibn Abi Ousâibi'a nomme Aboû 'l-Hasan Al-Moukhtâr ibn Al-Hasan ibn 'Abdoûn ibn Sa'doûn ibn Boţlân, qui, né à Bagdad, quitta cette ville en 1047 et s'établit pour quelque temps à Alep; voir *Classes des médecins* (éd. A. Müller), I, p. 241, et comparer Slane dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 139; Wüstenfeld, *Geschichte der arabischen Aertzte*, p. 78; Dr Leclerc, *Histoire de la médecine arabe*, I, p. 489. Aboû 'l-Faradj, *Historia dynastiarum* (éd. Pococke), p. 234, mentionne également le séjour d'Ibn Boţlân à Alep. *Al-Moukhtâr*, « l'élu », serait donc le surnom plutôt que le nom donné par les musulmans à ce Yoûhannâ; cf. ma *Note sur quelques mots de la Langue des Francs au douzième siècle*, qui sera insérée dans les *Mélanges Léon Renier* (pages 11 et 12 du tirage à part).

rut en janvier 1059¹, il ne s'endormit pas du dernier sommeil sans laisser pour lui succéder « un frère des vigillances, plein de la plus parfaite résolution. » C'est ainsi qu'est caractérisé dans une élégie sur la mort de Moukallad, son fils Sadîd al-Mouk Abou 'l-Ḥasan 'Alî. Le poète, Abou Ya'lâ Ḥamza ibn 'Abd ar-Razzâk, admire en même temps « deux constellations qui se succèdent dans le firmament de la gloire, l'une qui y monte alors que l'autre en disparaît² ». Un frère de Moukallad, Abou 'l-Mougîth Mounkidh, était parti avant lui en 1047, « comme s'en va le printemps³. » 'Alî ne trouva dans sa famille aucun concurrent pour lui disputer la prééminence. Sa destinée lui permit de mettre en œuvre et de développer ses qualités naturelles. Dans son enfance, on avait craint pour lui la lèpre, mais Ibn Boṭlân avait reconnu que son mal provenait d'une simple éruption de dartres, accident de jeunesse qui disparaîtrait avec l'âge. « Le pronostic d'Ibn Boṭlân se réalisa », dit Ousâma⁴. Celui-ci ne connut pas son grand-père, qui mourut en 1082⁵, mais il dut se sentir attiré vers lui par l'affinité de leurs esprits inquiets et remuants, de leurs ambitions mobiles, de leurs goûts constants pour la poésie et la littérature. En 1175 et en 1176, alors qu'un siècle presque entier s'était écoulé, Ousâma récitait encore à Damas les poésies de son grand-père, en discutait l'authenticité et se plaisait à donner sur lui des renseignements biographiques⁶.

Le Mirdâsite Tâdj al-Mouloûk Maḥmoûd, fils de Naṣr, fils de Ṣâliḥ, avait reçu la soumission d'Alep le samedi, premier sep-

1. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 426, cite un document d'après lequel Moukallad serait mort dès 1044.

2. Id., *ibid.*, III, p. 427.

3. Id., *ibid.*, p. 428.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 136.

5. 'Imâd ad-Dîn, *Khariḍat al-ḡaṣr* (manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 1414), fol. 113 v°; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, II, p. 343.

6. 'Imâd ad-Dîn, *Khariḍat al-ḡaṣr*, fol. 113 v° et 114 r°; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, II, p. 343. Ousâma cite des vers de son

grand-père qu'il nomme Sadîd al-Mouk *Dhou 'l-Manâḡib* Abou 'l-Ḥasan 'Alî ibn-Moukallad, dans son ouvrage intitulé *Kitâb al-'aṣd*, « Livre du bâton », manuscrit de ma collection, fol. 51 v° (cf. le même surnom, *ibid.*, fol. 1 v° dans un passage que j'ai publié et traduit; voir l'anthologie publiée par l'imprimerie Lanier). Il existe du *Kitâb al-'aṣd* un deuxième exemplaire à la bibliothèque de l'Université de Leide, d'après C. Landberg, *Catalogue de manuscrits arabes* (Leide, 1883), p. 109, n° 370. M. le comte Landberg possède un troisième exemplaire et fait espérer une édition critique de cette curieuse monographie.

tembre 1060, après qu'en trois jours consécutifs trois rois s'étaient succédé dans cette même ville¹. Une défiance légitime couvait entre les Mirdâsites et les Mounkidhites. De part et d'autre on avait beau se faire des avances, elles étaient accueillies des deux côtés sans enthousiasme et n'amenèrent pas de rapprochement. 'Alî, qui était le frère de lait de Maḥmoûd², n'avait pas rapporté de ses nombreuses visites à Alep une impression très rassurante. Maḥmoûd ne cessait pas d'insister pour l'y attirer. Il lui avait donné un gage de sa bienveillance par la cession d'As-fouânâ, en 1067³. Cinq ans plus tard⁴, 'Alî reconnut à des symptômes évidents que le moment était venu où il devrait prendre des précautions contre la poursuite et l'emprisonnement. Il sortit d'Alep après avoir conféré avec quelques amis, et se rendit à Kafarṭâb, où il s'adjoignit une escorte suffisante. Ḥosain ibn Kâmil Ibn Ad-Daukh, l'un des chefs Kilâbites tenus à l'écart par les Mirdâsites, lui demanda une entrevue. « Penses-tu, dit Ḥosain, que je ferais bien de retourner dans Alep? — Je ne te donnerai point de conseil, répliqua 'Alî, parce que tu possèdes là-bas des biens considérables; or, si je t'engageais à y renoncer, tu m'en voudrais, mais je te dirai mes intentions, et tu verras ce que tu as à faire. Par Allâh, puissé-je ne jamais revoir Maḥmoûd! » 'Alî se dirigea vers Tripoli. Maḥmoûd écrivit à Ibn-'Amroûn⁵ pour lui ordonner d'arrêter 'Alî et pour lui offrir en échange de ce service trois mille dirhems et la ville de Rafaniyya. Mais le Mounkidhite sut échapper aux poursuites et parvint à Tripoli en l'an 465 de l'hégire (1072-1073 de notre ère). Il y trouva Ibn 'Ammâr et son frère. Maḥmoûd écrivit à ces deux

1. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, fol. 77 r°.

2. Id., *ibid.*, fol. 91 ro.

3. Id., *ibid.*, fol. 84 ro.

4. Id., *ibid.*, fol. 91 r° et v°, d'où proviennent les détails qui suivent.

5. Ifîtkihâr ad-Daula Abou 'l-Foutouh Ibn 'Amroûn est appelé par Ousâma, *Autobiographie*, p. 87, « le seigneur de la forteresse de Boukoubais ». L'oncle d'Ousâma, 'Izz ad-Din Abou 'l-'Asâkir Soulfân, avait épousé la sœur de ce personnage, auquel Ousâma prête une vignette d'Her-

cule et un appétit de Gargantua, et il avait eu d'elle des enfants. En dehors de Boukoubais qui est situé à l'ouest en face de Schaizar (*Yâkoût, Mou-'djam*, I, p. 103), Ibn 'Amroûn possédait Kadmoûs, qu'il vendit en 1133 aux Ismaéliens (*Hist. or. des croisades*, I, p. 21 et 400), et un château fort que Yâkoût (*Mou-'djam*, IV, p. 229) nomme Al-Kâf et place plus au nord, dans les environs de Djabala. Cet Ibn 'Amroûn, que nous mentionnons d'après Kamâl ad-Din, est ou Ifîtkihâr ad-Daula ou son père.

princes, mais ils résistèrent à sa demande. Le Mounkidhite se disposait à se rendre en Égypte, lorsque survint la mort d'Amin ad-Daoula Ibn 'Ammâr¹. Le Mounkidhite prit parti énergiquement pour Djalâl al-Mouk 'Alî Ibn 'Ammâr, neveu d'Amin ad-Daoula, l'assista dans ses revendications avec le concours des hommes qu'il avait amenés de Kafartâb. Le frère d'Amin ad-Daoula fut expulsé et Djalâl al-Mouk s'empara du pouvoir. Le crédit du Mounkidhite sur le nouveau prince grandit au point qu'ils exerçaient tous deux une égale autorité à Tripoli. Maḥmoûd correspondit alors avec 'Alî pour se réconcilier avec lui, mais sans réussir ni à gagner sa confiance, ni à le faire retourner à Alep, sa vie durant. Kamâl ad-Dîn Ibn Al-'Adîm, à qui nous avons emprunté cette relation, la complète en racontant l'échange de lettres qui eut lieu entre Ibn An-Naḥḥâs, secrétaire de Maḥmoûd, chargé par son maître d'écrire à Sadîd al-Mouk 'Alî en termes aimables et flatteurs, et commettant exprès une faute d'orthographe pleine de sous-entendus, et entre le Mounkidhite montrant dans sa réponse qu'il avait compris l'artifice et qu'il profiterait de la leçon². « Quant à Maḥmoûd, dit en terminant Kamâl ad-Dîn³, lorsqu'il désespéra d'obtenir le retour d'Abou 'l-Ḥasan 'Alî le Mounkidhite, il confisqua tous ses biens. Housain Ibn Ad-Daukh rentra dans Alep; Maḥmoûd le mit à mort aussitôt. »

Auparavant 'Alî, dès le moment où il était parvenu à Tripoli, s'était rencontré avec le poète Abou 'l-Fityân Ibn Ḥayyoûs⁴.

1. D'après Ibn Al-Athîr (*Chronicon*, X, p. 48), la mort d'Abou Ṭâlib Ibn 'Ammâr, qui, d'abord kâdî de Tripoli, y avait conquis la direction des affaires, aurait eu lieu en mars 1062 (radjab 464 de l'hégire), et il aurait eu pour successeur immédiat son neveu Djalâl al-Mouk Abou 'l-Ḥasan Ibn 'Ammâr. Cet Abou Ṭâlib doit donc être identifié avec le prince que Kamâl ad-Dîn nomme Amin ad-Daoula.

2. L'anecdote est racontée tout au long dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, II, p. 343, d'après Ousâma qui l'aurait insérée dans un recueil de notices qu'il avait rédigées pour Ar-Raschîd Ibn Az-Zoubair, l'auteur du *Djînân al-djanân*, et qui comprenait une biographie d'Ibn An-Naḥḥâs.

3. *Zoubda*, fol. 92 r^o.

4. Sur l'émir Moustaḥfâ ad-Daoula Abou 'l-Fityân Ibn Ḥayyoûs, qui mourut à Alep en 1081, voir Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 138-144. M. de Hammer a dispersé des notices sur lui dans sa *Literaturgeschichte der Araber*, VI, p. 453, 889-891, 1133-1134; VII, p. 832, 1106. Le récit que nous empruntons à Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, fol. 93 v^o et 94 r^o, est traduit par M. de Hammer, *ibid.*, VI, p. 1133, mais avec de nombreuses inexactitudes. 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-Ḥasr*, fol. 112 v^o, a donné plusieurs extraits d'une longue poésie qu'Ibn Ḥayyoûs composa sur 'Alî le Mounkidhite et qu'il lui adressa de Tripoli à la frontière d'Alep.

Celui-ci se plaignait d'y être mal vu à cause de ses sympathies pour les khalifes d'Égypte. 'Alî lui conseilla de se rendre chez Maḥmoûd à Alep. Ibn Ḥayyôus partit en compagnie de Naṣr, le fils même de 'Alî, fut admis en présence de Maḥmoûd, but avec lui du vin, chanta ses louanges et glissa dans le panégyrique le vers suivant où il faisait allusion à ce que, s'il était venu, c'était sur l'avis du Mounkïdhite :

« Je serai toujours reconnaissant à un avis mounkïdhite, qui m'a fait descendre dans ta résidence ; car il m'a procuré bienfait et faveur. »

Maḥmoûd donna au poète mille dinârs d'or qu'on lui apporta sur un plateau d'argent et lui fixa pour chaque année une rente de pareille somme. A cette époque, Maḥmoûd fit creuser le fossé qui entoure Alep. Aboû 'l- Fityân vint trouver le prince et lui dit : « Ce sont des travaux que n'auraient pu exécuter ni Cosroës Anoûschirwân ni Dhoû 'l- Aktâf Sapor. » Maḥmoûd répondit : « Il faudrait un fossé bien plus profond pour sauver l'émir Aboû 'l- Ḥasan ¹. »

Naṣr ne manqua pas de répéter cette menace à son père 'Alî, dans l'esprit duquel la résolution de ne point retourner à Alep fut dès lors irrévocable. Les mécontents, comme Aboû Moḥammad Ibn Sinân Al-Khafâdji² prirent 'Alî comme confident de leurs récriminations et de leurs craintes. Les deux oraisons funèbres en vers qu'autrefois Ibn Sinân avait composées à la mémoire de Moukallad³ pouvaient devenir un grief contre lui. Il était tombé en disgrâce auprès de Maḥmoûd, après avoir été nommé par lui gouverneur de 'Azâz. Le prince le fit empoisonner en 1073⁴.

Maḥmoûd était mort dans les derniers jours de 1074 et avait eu pour successeur son fils aîné Naṣr⁵. L'émir Sadîd al-Moulk

1. Le dernier mot (*Zoubda*, fol. 94 r°, l. 1) est presque illisible par suite d'une tache d'humidité. J'ai conjecturé *zayyadtouhou*. Le verbe arabe employé dans le sens de sauver est la quatrième forme de *naḳadha*, faisant calembour avec le nom des Mounkïdhites.

2. Sur Ibn Sinân, voir De Slane dans Ibn Khalikân, *Biographical Dictionary*, II, p. 179 ; Hâdjî Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, III, p. 279 et 595.

3. Ibn Khalikân, *ibid.*, III, p. 428.

4. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, fol. 93 v°.

5. Freytag, *Selecta ex historia Halebi*, p. xvii.

Aboû 'l-Ḥasan 'Alî, avait quitté Tripoli pour retourner dans Alep. Il se tenait dans la forteresse avec le gouverneur, nommé Ward, et des troupes d'élite, lorsqu'on vint leur annoncer, en mai 1076, que Naşr venait d'être tué par la flèche d'un Turc. Ils firent aussitôt appeler Sâbiḳ, frère de Naşr, le hissèrent avec des cordes jusqu'à la forteresse où il parvint ivre, et lui firent prêter serment d'obéissance par les troupes ¹.

Deux ans plus tard, Tâdj ad-Daula Toutousch, fils de Alp Arslân et frère du sultan Seldjoukide d'Ispahan, Malik-Schâh, fit invasion en Syrie. A son approche les Turcomans, groupés en nombre sur le territoire d'Alep autour de leur chef Aḥmad-Schâh, qui s'était constitué le principal défenseur de Sâbiḳ, s'enfuirent avec lui et se réfugièrent à la citadelle du pont (*Ḥiṣn al-djîsr*), près de Schaizar. Il y furent accueillis par Sadîd al-Moulk 'Alî le Mounḳidhite ², qui, avec l'autorisation de Sâbiḳ, venait cette même année de restaurer la citadelle, afin de serrer de plus près Schaizar et d'en intercepter les abords pour les troupes qu'y enverrait l'empereur des Grecs. Les Turcomans mirent en sûreté leurs troupeaux et leurs familles dans la forteresse et retournèrent prêter main forte à Sâbiḳ.

'Alî, en donnant l'hospitalité aux adversaires de Tâdj ad-Daula Toutousch, risquait de se compromettre à ses yeux et de s'attirer plus tard son hostilité. Aḥmad-Schâh était mort dans les combats qui se livraient sans interruption autour d'Alep, et la prudence conseillait de ne point s'aliéner Toutousch, qui sortirait peut-être vainqueur de la lutte. Dans ces prévisions, 'Alî envoya son fils 'Izz ad-Daula Naşr offrir ses services à Tâdj ad-Daula, qui guerroyait dans la banlieue d'Alep. Toutousch le fit saisir, emprisonner, surveiller, et ne permit l'entrée de la tente qui lui servait de prison qu'à son fidèle

1. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, fol. 96 r°.

2. Le texte de la *Zoubda*, fol. 97 v°, que nous

suivons dans cet exposé, porte seulement *Ibn Mounḳidh*, c'est-à-dire le Mounḳidhite.

esclave, Mouwaffak ad-Daula Schim'ou'n, sans doute un chrétien de Syrie converti à l'islamisme¹. On faisait bonne garde autour de la tente. Cependant le jeune prince, ayant revêtu le costume de son serviteur, parvint à sortir sans être reconnu par les soldats chargés de sa surveillance et alla rejoindre ses compagnons qui, prévenus par lui, avaient tout préparé, escorte et montures, pour favoriser son évasion. Pendant que le maître chevauchait sur la route de Al-Djisir, l'esclave s'était endormi sur la couche demeurée vide. A l'aurore, les gardiens furent étonnés de ne pas voir arriver Schim'ou'n, qui venait régulièrement assister son maître pour les premières ablutions²; ils pénétrèrent dans la tente, y trouvèrent Schim'ou'n, tandis que 'Izz ad-Daula était parti. Tâdj ad-Daula, informé de ce qui s'était passé, manda Schim'ou'n. « Quels moyens as-tu employés? » demanda-t-il. — « J'ai, répondit Schim'ou'n, donné mes vêtements à mon maître, qui, à la faveur de ce déguisement, a pu s'échapper; quant à moi, j'ai dormi sur sa couche. » Le prince reprit : « Et n'as-tu pas craint que je fasse tomber ta tête? » — Schim'ou'n dit alors : « Monseigneur, lorsque tu auras fait tomber ma tête, si je sais mon maître en sûreté, au milieu des siens, cette perspective suffira à me rendre heureux. Il ne m'a acheté et ne m'a élevé que pour pouvoir disposer un jour de ma vie. » Tâdj ad-Daula dit à son chambellan : « Que l'on remette à cet écuyer les chevaux, les bêtes de somme, les objets de campement et tous les bagages de son maître. » Il l'envoya rejoindre celui auquel il appartenait, ne lui tint pas rancune, ne lui manifesta aucune colère à propos de ce qu'il avait fait pour le service de son maître.

Toutousch, après être resté devant Alep pendant trois mois

1. Le nom de *Schim'ou'n*, « Siméon », n'a rien de musulman; au contraire, le surnom *Mouwaffak ad-Daula*, « le favorisé de la dynastie », est aussi peu chrétien que possible. Sur la situation excellente des chrétiens renégats au milieu des musulmans, voir Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, p. 66. L'islamisme a su, dès ses origines,

provoquer la conversion des chrétiens, comme l'a montré Dozy, *Essai sur l'histoire de l'islamisme* (Leyde, 1879), p. 185 et suiv.

2. En reproduisant ce long récit d'après Ousûma, *Autobiographie*, p. 40 et 41, nous avons omis quelques détails relatifs à la piété de Naqr, détails qui seront mis à leur place un peu plus loin.

et vingt jours à partir du 9 mai 1079¹, désespéra de s'en emparer, ni par force ni par surprise. Il pensa que le temps des ménagements était passé, et résolut de ravager la Syrie pour lui faire expier son mécompte. Partout où il passa, ce fut non pas la guerre, mais l'incendie, le pillage et le massacre. A la fin de novembre, Toutousch venait de confisquer devant Rafaniyya des marchandises que des caravanes apportaient à Tripoli, lorsqu'il arriva devant la *Citadelle du pont*. Le Mounkidhite ne se sentit point rassuré et prodigua les marques de respect à celui qui venait peut-être venger sur le père les griefs impunis qu'il avait à faire valoir contre le fils. Toutousch fit connaître à son interlocuteur le plan qu'il avait conçu de saccager la Syrie. L'entretien dut être empreint de cordialité, car 'Alî demanda grâce pour le territoire de Kafarîâb, obtint gain de cause et ressentit quelque soulagement lorsque Tâdj ad-Daula Toutousch donna l'ordre du départ².

Le 15 juin 1080, Scharaf ad-Daula Aboû 'l-Makârim Mouslim ibn Kouraisch Al-'Oukailî, seigneur de Mauçoul³, appelé par Sâbiq et par les habitants d'Alep, arriva devant cette ville, où il s'attendait à pénétrer sans rencontrer aucune résistance. Mais il trouva les portes fermées, Schabîb et Wathihâb, frères de Sâbiq ne lui ayant pas permis de la livrer. La lutte ne se prolongea pas : la trahison aidant, Scharaf ad-Daula fut bientôt maître de la place⁴. Sadîd al-Mouk 'Alî, prévoyant la victoire de Scharaf ad-Daula, était venu le rejoindre et s'était installé à ses côtés autour d'Alep. Au premier moment, Scharaf ad-Daula avait voulu lever le camp pour épargner de nouvelles souffrances aux habitants d'Alep, si éprouvés déjà par la famine et par le renchérissement des vivres. Sadîd al-Mouk Aboû 'l-Ĥa-

1. J'emprunte cette date précise à Kamâl ad-Din, *Zoubda*, fol. 97 v°.

2. Id., *ibid.*, fol. 100 v°.

3. Ibn Khallikân, *Biograph. Dictionary*, p. III, 143

4. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, fol. 101 v°, donne pour l'entrée de Scharaf ad-Daula dans Alep, la même date qu'il donne (*ibid.*, fol. 101 r°) et que

nous avons répétée pour son arrivée sous les murs de cette ville. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 74, parle de l'entrée en 473 de l'hégire, année dont le commencement coïncide avec le 22 juin 1080. Il semble qu'au moins pour la ville basse, la conquête devint définitive au bout de quelques jours.

san le Mounkïdhite s'approcha des murailles de la forteresse. Un de ses amis, homme instruit, le reconnut. « Dans quelle situation êtes-vous? » demanda le Mounkïdhite. La réponse se composait de deux mots inintelligibles, mais dont le Mounkïdhite débrouilla le sens caché : « Nous sommes des infortunés », avait voulu dire le lettré sans être compris de ceux qui l'entouraient. Scharaf ad-Daula, instruit de ce colloque, en conclut qu'il ferait mieux de patienter, et, en effet, il ne tarda pas à s'emparer d'Alep ¹.

'Alî profita des bonnes relations qu'il entretenait avec Scharaf ad-Daula pour obtenir des conditions avantageuses en faveur de Sâbiķ. Celui-ci reçut un fief important dans la région de Ar-Raħba, sur l'Euphrate, et Scharaf ad-Daula épousa sa sœur Manî'a. Le négociateur de cette transaction fut Sadïd al-Mouľk 'Alî le Mounkïdhite, et elle réussit, grâce à son habileté ². Scharaf ad-Daula, qui avait fait au Mounkïdhite les plus belles promesses, qui lui avait fait entrevoir la réalisation de toutes ses espérances et qui l'avait comblé d'honneurs ³, lui dit, aussitôt que la province d'Alep fut entièrement pacifiée : « Retourne en paix avec l'aide d'Allāh ! Car moi-même, je vais rentrer dans mes états. Je veux que tu prospères, et, une fois arrivé, je te ferai parvenir tout ce que tu désireras ⁴. »

Nous arrivons à un événement décisif dans l'histoire des Mounkïdhites : pour arrondir leur patrimoine, pour dominer la région qu'ils occupaient sur les bords de l'Oronte, il leur fallait non seulement ne plus avoir à considérer comme une menace, mais encore occuper comme une défense, le bourg inexpugnable de Schaizar. Avant de mourir, 'Alî, dont l'activité toujours en

1. Kamāl ad-Din, *Zoubda*, fol. 101 v° et 102 r°. Voici l'énigme et la solution que nous en proposons.

L'homme interpellé aurait répondu طول جبّ, comme porte clairement le manuscrit. Le Mounkïdhite, après avoir réfléchi, aurait compris que بيبّر avait été dit pour مدّا et جبّ pour بيبّر, d'où pour l'ensemble مدّا بيبّر « des malheureux ».

Or, طول, comme مدّا, ou plutôt مدى, signifie

« longueur de temps », et, جبّ comme بيبّر ou plutôt بيبّر, signifie « puits ». Nous avons donc affaire à un véritable calembour, dont la solution a été laissée à la sagacité du Mounkïdhite.

2. Kamāl ad-Din, *Zoubda*, fol. 102 r°.

3. Id., *ibid.*, fol. 103 1°.

4. Id., *ibid.*, 103 v°.

éveil avait fait rechercher et redouter les Mounkïdhites, réalisera encore leur rêve d'agrandissement et fondera définitivement leur dynastie. Kamâl ad-Dîn ¹ et Ibn Khallikân ² sont d'accord pour placer l'entrée des Mounkïdhites à Schaizar dans les derniers jours de 1081. Leur récit diffère quelque peu. Nous avons indiqué précédemment ³ le point de vue d'Ibn Khallikân. Voici la relation inédite de Kamâl ad-Dîn : « Sadid Al-Moulk le Mounkïdhite avait construit la forteresse du pont (*kal'at al-djizr*) et s'était proposé de resserrer le cercle autour de Schaizar, où séjournait l'évêque d'Al-Bâra ⁴. Celui-ci, se sentant acculé, accueillit les messages de son adversaire et lui vendit la forteresse en échange de certains avantages qui furent stipulés d'un commun accord. Le Mounkïdhite ne cessa pas de se concilier l'évêque par de belles promesses et de lui faire des avances flatteuses jusqu'à ce qu'enfin l'évêque se dessaisit en sa faveur de la forteresse de Schaizar le dimanche soir, qui coupe en deux le mois de radjab de l'année 474 ⁵. Le Mounkïdhite tint tous ses engagements. Mais Scharaf ad-Daula fut péniblement affecté de ce succès, envia au Mounkïdhite la possession de Schaizar, et ordonna que l'armée d'Alep se mit en marche sous la direction de son frère, qu'il y avait laissé comme son lieutenant, Mou'ayyad ad-Daula 'Alî, fils de Kouraisch. Elle vint camper devant Schaizar le samedi, 5 du mois de dhoû 'l-ħidjdja de l'année 474 ⁶, après un échange de pourparlers. Mais le Mounkïdhite s'était refusé à donner satisfaction aux exigences de 'Alî ibn Kouraisch, qui avait enlevé en route la ville fortifiée d'Asfounâ, à l'ouest de Kafarṭâb, ville appartenant au Mounkïdhite. Celui-ci avait pris ses mesures en vue du siège et avait transporté de Al-Djizr à Schaizar les ressources nécessaires

1. *Zoubda*, fol. 104 r°.

2. *Biographical Dictionary*, II, p. 342.

3. Plus haut, p. 14, note 6.

4. Il semble résulter de ce passage qu'Al-Bâra, ville fortifiée de la région d'Alep (Yâkût, *Mou-djam*, I, p. 465), était le siège d'un évêché, syrien

ou grec, avant que Pierre de Narbonne, prélat latin, y eût été installé en octobre 1098 ; cf. M. le comte Riant dans *Archives de l'Orient latin*, I, p. 158.

5. Le dix-neuf décembre 1081.

6. Le sept mai 1082.

pour un long espace de temps. 'Alî ibn Kouraisch le bloqua d'abord jusqu'à ce que Scharaf ad-Daoula arriva en personne et campa devant Schaizar le mercredi, dernier jour de mouharram, en 475¹. Puis le samedi, 3 de safar², il partit pour Homs (Émèse), laissant son armée devant Schaizar. Alors le Mounkidhite demanda grâce à Scharaf ad-Daoula, envoya à Homs son fils Aboû 'l-'Asâkir³, sa femme Maṣoûra, fille d'Al-Moutawwa', et sa sœur Rafi'a la Mounkidhite. La députation entra chez le Prince et lui apporta de riches présents. Il transmit l'ordre à son armée et à son escorte de quitter Schaizar le 28 de safar en cette même année⁴. »

Lorsque Scharaf ad-Daoula eut quitté le sol de la Syrie pour rentrer en Mésopotamie, tous les princes qu'il avait fait trembler, et parmi eux Aboû 'l-Ḥasan 'Alî le Mounkidhite, se concertèrent afin d'écrire au roi Tâdj ad-Daoula Toutousch, qui était à Damas, pour lui exprimer leurs doléances, lui offrir leur soumission et l'inviter à intervenir en Syrie. Il partit de Damas, mais revint bientôt sur ses pas en apprenant que sa capitale était menacée par Scharaf ad-Daoula⁵. Privés de l'appui qu'ils avaient espéré, les coalisés engagèrent néanmoins des escarmouches à Ḥamâ d'abord, puis à Ma'arrat an-No'mân. Le Mounkidhite participa aux dommages que l'on infligea à cette dernière ville, trop faible pour s'opposer à la dévastation, assez forte pour ne pas se laisser conquérir par ses envahisseurs⁶.

Ce fut probablement la dernière campagne à laquelle ait pris part 'Izz ad-Daoula Sadîd al-Mouk al-Aboû 'l-Ḥasan 'Alî, fils de Moukallad, le Mounkidhite. L'émir de Schaizar mourut en effet dans le cours de l'année 475 de l'hégire⁷. Bien que nous n'ayons pas d'autre information et qu'Ousâma lui-même n'ait rien trouvé

1. Le trente juin 1082.

2. Le trois juillet 1082.

3. 'Izz ad-Din Aboû 'l-'Asâkir Soultân, oncle d'Ousâma, eut une influence décisive sur la vie de son neveu, comme en témoigne l'*Autobiographie* (voir le premier *Index*, p. 172), et il tiendra une grande place dans notre récit, surtout dans les

chapitres III et IV, où sont rapportés les événements de la période où il était émir de Schaizar

4. Le vingt-huit juillet 1082.

5. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, fol. 104 v°.

6. Id., *ibid.*, fol. 105 r°.

7. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, II, p. 343.

de plus précis à répondre lorsqu'il fut interrogé à ce sujet, nous pouvons supposer, d'après ce qui précède, que 'Alî vécut encore à peu près la moitié de l'année et qu'il expira en octobre ou en novembre 1082.

Si nous avons appuyé avec insistance sur 'Alî et sur sa personnalité remuante, ce n'est pas seulement parce qu'il fut le vrai fondateur de la dynastie mounkidhite, c'est surtout parce que, dans l'esquisse que nous avons tracée de sa vie et de son caractère, nous avons indiqué des traits et des lignes que nous verrons se dessiner, se continuer et se prolonger dans le portrait que nous graverons de son petit-fils Ousâma. Les circonstances qu'ils ont traversées n'ont pas été les mêmes, les milieux où ils ont vécu ont été différents ; mais le fond des deux natures révèle de ces affinités héréditaires qui souvent sautent une génération pour reparaitre ensuite plus intenses et plus marquées. Autant que nous pouvons juger 'Alî d'après les renseignements incomplets qui nous ont été conservés sur lui, il présente le type d'un prince ambitieux, inquiet, ombrageux, souple, sans scrupules, plus superstitieux que religieux, sacrifiant ses sentiments à ses intérêts, mais ses intérêts eux-mêmes à son orgueil et à la crainte de se laisser oublier, aimant la domination, mais plus encore l'intrigue et le changement, capable de s'acclimater partout, mais n'ayant le goût de se fixer nulle part, gagnant vite la sympathie par son charme personnel, mais n'ayant pas l'esprit de suite nécessaire pour la retenir, admirablement doué pour les belles-lettres, entraîné, comme tous les Mounkidhites, vers la poésie comme vers le plus noble des délassements. Si les extraits de ses poèmes, publiés par 'Imâd ad-Dîn¹, ne sont pas puisés aux plus hautes sources de l'inspiration, du moins ils sont ingénieux et, dans leur concision piquante, ils constituent de courts intermèdes rentrant pour la

1. 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ğaş*, fol. 113 v°. | trouvent dans Kamâl ad-Dîn, *Dictionnaire biogr.*
Quelques autres spécimens de poésies par 'Alî se | (ancien fonds arabe, n° 726), fol. 122 v° et 123 v°.

plupart dans le genre de l'épigramme. C'est une poésie volage et inconstante comme son auteur.

Sadid al-Mouk 'Alf laissa la seigneurie de la forteresse de Schaizar à son fils aîné, l'émir 'Izz ad-Daula Aboû 'l-Mourhaf Naşr¹. Ce prince, qui, même lors de sa captivité, n'avait pas négligé les ablutions légales, vivait en ascète et se levait régulièrement chaque nuit pour réciter une section du Coran². Il était brave, généreux, observant le jeûne³, ne transigeant jamais avec un devoir. Malgré le contraste de leurs deux natures, il témoigna toujours à son père un vrai culte⁴. Mais il ne se modela sur lui que comme poète et comme protecteur des belles-lettres. Le savant kâđî de Ma'arrat an-No'mân, Aboû Mouslim Wâdi' ibn Soulaïmân lui ayant écrit qu'il était dans la peine, Naşr l'autorisa à s'approprier une somme dont il était détenteur à ce moment : c'étaient six mille dinârs⁵, environ quatre-vingt mille francs, provenant sans doute de la rentrée des impôts levés à Ma'arrat an-No'mân au profit des Mounkidhites⁶. Le calme était une nécessité pour consolider l'état de choses nouveau à Schaizar. L'avènement d'un émir pacifique fut sans doute un bienfait pour la jeune principauté, malgré l'étendue des sacrifices qu'il crut devoir consentir.

Le territoire des Mounkidhites comprenait alors Laodicée, où était installé le frère de Naşr, 'Izz ad-Dîn Aboû 'l-'Asâkir Soultân⁷, Apamée, Kafarţâb. Au commencement de 1085, Soulaïmân, fils de Koşlounisch, prince seldjoukide de l'Asie-Mineure⁸, s'empara de Ma'arrat an-No'mân et de Kafarţâb, puis s'avança jusque sous les murs de Schaizar, dont il chercha à s'emparer, mais dont il respecta l'indépendance à condition qu'on lui apporterait une somme considérable⁹. L'année sui-

1. « Ce Naşr, dit 'Imâd ad-Dîn (*Kharidât al-kaşr*, fol. 116 v°), fut seigneur de la forteresse de Schaizar après son père Sadid al-Mouk. »

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 40.

3. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 504; II, II, p. 197.

4. 'Imâd ad-Dîn, *Kharidât al-kaşr*, fol. 116 v°.

5. Id., *ibid.* Wâdi' mourut en janvier 1096 d'après Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 178.

6. Je n'é mets là qu'une conjecture.

7. Ousâma, *Autobiographie*, p. 80.

8. Sur la campagne de Soulaïmân en Syrie voir Ibn Al-Athîr, *Atabekis*, p. 14-16.

9. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, f. 1, 109 r°.

vante, le sultan seldjoukide d'Ispahan, Malik-Schâh vint lui-même prendre possession de la Syrie. Soulaïmân était mort en juillet 1085, à la suite d'un combat acharné que lui avait livré le frère de Malik-Schâh, Tâdj ad-Daula Toutousch, venu de Damas¹. « L'émir Naşr, dit Ibn Al-Athîr², envoya auprès de Malik-Schâh pour faire acte de soumission. Il lui céda les villes de Laodicée, de Kafartâb et d'Apamée, et obtint en échange la paix, la renonciation du sultan à ses projets contre lui et la possession incontestée de Schaizar. »

En 1088, Kaşım ad-Daula Aķ Sonķor³, préfet d'Alep au nom de Malik-Schâh, profita d'un dissentiment entre Naşr et les habitants de Laţmîn, château voisin d'Émesse, pour intervenir dans le différend. Aķ Sonķor s'avança vers Schaizar, ouvrit les hostilités contre cette ville, tua cent trente de ses défenseurs, pilla les faubourgs, puis retourna dans Alep, après avoir renoué des relations amicales avec Naşr, seigneur de Schaizar⁴. L'accord rétabli décida Aķ Sonķor, lorsqu'il eut en août 1091⁵ délivré Apamée de Khalaf ibn Moulâ'ib, qui y répandait la terreur⁶, à choisir Naşr pour lui céder sa conquête, une ancienne possession des Mounķidhites⁷; Khalaf devait la leur reprendre en 1096⁸.

Naşr faisait bon marché de son indépendance, pourvu que sa sécurité fût assurée. Schaizar tournait les yeux vers Alep pour

1. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, fol. 110 v°, dans Freytag, *Selecta ex historia Halebi*, p. xix; Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, p. 16; *Chronicon*, X, p. 97-98.

2. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, p. 17; *Chronicon*, X, p. 98; Abou 'l-Fidâ, *Annales mostemici*, III, p. 264.

3. La biographie d'Aķ Sonķor, père du fameux atâbek Zengi, est insérée, d'après le *Dictionnaire biographique* de Kamâl ad-Din (manuscrit 726 de l'ancien fonds, fol. 178 r° et suiv.), dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 703-716.

4. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, fol. 112 v°; cf. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 111; Abou 'l-Fidâ, *Annales mostemici*, III, p. 268.

5. Kamâl ad-Din, *Dictionnaire biographique*, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 715. La leçon *wa-soudjina* (وسجین), qui a été adoptée, paraît devoir être remplacée par *wa-schařana*. (شحن),

le manuscrit portant avec évidence les trois points du *schîn*. Au lieu de : « Plusieurs des Ibn Mounķed y étaient emprisonnés », je traduirais : « Et Aķ Sonķor désigna comme gouverneur de la ville l'un des princes Mounķidhites », c'est-à-dire, vu la date, Naşr.

6. Khalaf ibn Moulâ'ib infestait les routes par ses brigandages et détroussait les voyageurs; cf. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, fol. 113 r°; Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 233 et 8. Il sera parlé plus longuement de Khalaf dans le chapitre III.

7. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, fol. 113 r°.

8. J'emprunte la date à Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rehricht, *Beiträge*, etc., I, p. 214 et à Ibn Mouyassar dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 461. En 1104, Khalaf était encore « seigneur d'Apamée », d'après Ousâma, *Autobiographie*, p. 38.

recevoir le mot d'ordre, le vassal s'efforçait avant tout de ne pas contrarier son suzerain. Ak Sonkor, fait prisonnier par Touthouch en juin 1094, avait eu la tête tranchée¹. Tâdj ad-Daoula avait repris possession d'Alep, mais pour peu de temps; car il était mort dans un combat aux environs de Rayy, en janvier 1095². Son fils Rouḍwân devint l'arbitre d'Alep et de tout le nord de la Syrie. Il disposait de Schaizar presque comme d'une portion de son territoire et témoignait de la bienveillance aux Mounkidhites. Mouwaffak ad-Daoula Schim'ou'n, venant de la part de Naṣr, était accueilli avec faveur et proposé comme un modèle de fidélité et de bravoure aux écuyers de Rouḍwân assemblés³. Les variations de la politique faisaient passer Schaizar par les mêmes fluctuations qu'Alep. C'est ainsi qu'en 1097 Rouḍwân, qui espérait l'appui de l'armée égyptienne pour ses entreprises contre Damas, ordonna de substituer dans le prône (*khoṣba*) le nom du khalife Fâlimide Al-Mousta'li à celui du khalife de Bagdad, Al-Moustaḥhir. Ibn Al-Athîr mentionne en particulier Schaizar parmi les endroits où cette décision rituelle fut appliquée⁴. Mais, les renforts n'arrivant pas, on revint au bout de quatre semaines aux anciennes pratiques orthodoxes⁵, et les 'Abbâsides, accueillant les excuses qu'on vint leur présenter dans leur résidence de Bagdad⁶, reprirent leur rang dans les prières publiques d'Alep et de Schaizar.

Rouḍwân et son beau-père le Turcoman Yâgi-Siyân⁷, seigneur d'Anlioche, s'étaient coalisés pour attaquer Djanâh ad-

1. Voir les détails donnés par Kamâl ad-Dîn, *Dictionnaire biographique* dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 709-712, en partie d'après une relation autographe d'un frère d'Ousâma.

2. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, etc., I, p. 211.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 30-41.

4. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 184.

5. Kamâl ad-Dîn (voir la traduction de Silvestre de Sacy, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 218) dit bien qu'on continua de la sorte à Alep du 28 août 1097 jusqu'en juin 1099. Mais Kamâl ad-Dîn ajoute : « D'autres disent que ce changement ne dura que quatre semaines. »

Nous avons adopté cette seconde opinion, qui es aussi celle de Wüstenfeld, *Geschichte der Fatimiden-Chatifen*, p. 274.

6. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 184.

7. Le dernier historien des croisades, M. Kugler (*Geschichte der Kreuzzüge*, p. 44-46 et *passim*), ainsi que l'édition d'Ibn Al-Athîr de Tornberg, ont partout Yâgi-Siyân. M. de Sacy, dans sa traduction, a suivi le manuscrit de Kamâl ad-Dîn, qui porte Yâgi-Sagûn. Il ne peut y avoir aucun doute sur la vraie prononciation au moins des consonnes, Yâgi-Siyân signifiant en turc oriental « celui qui écrase son ennemi » ; voir M. de Slane dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 863.

Daula Al-Housain, prince d'Émesse¹. Ils étaient arrivés à Schaizar lorsqu'ils apprirent, par plusieurs messages consécutifs, l'approche d'une nombreuse armée de Francs qui menaçait Antioche. Un conseil fut tenu à Schaizar. On ne put se mettre d'accord. Rouḍwân regagna Alep, laissant auprès de Naşr son vizir Abou 'n-Nadjm, fils de Badî² et frère d'Abou 'l-Kâsim, qui avait été le vizir de son père Toutousch³. Peu de temps après, Abou 'n-Nadjm, qui d'abord ne s'était cru en sécurité qu'auprès du Mounkidhite, crut pouvoir sans danger retourner à Alep et y rejoignit son maître, le roi Rouḍwân. Les croisés atteignirent Antioche en octobre 1097⁴. En décembre, ils détachèrent trente mille hommes, qui se répandirent dans la province d'Alep. Les princes musulmans qui accouraient au secours d'Antioche, le roi Doukâk, maître de Damas et frère de Rouḍwân, l'atâbek Toḡtakîn, le prince d'Émesse, Djanâh ad-Daula, étaient alors campés sur le territoire de Schaizar⁵. Naşr, dont la prudence était encore accrue par l'âge, éprouva un profond soulagement, lorsque l'armée venue de Damas s'éloigna pour s'avancer à la rencontre des Francs dans la région d'Al-Bâra⁶!

Sur ces entrefaites, Naşr le Mounkidhite mourut. Ibn Al-Athîr, notre seule autorité, indique l'année, mais se tait sur le mois et sur le jour. Il n'est pas plus précis sur l'âge de l'émir; il dit seulement que le pouvoir était resté entre ses mains pendant un long espace de temps⁷. Naşr, qui avait succédé à son père 'Alt en 1082⁸, expira en 1098. Son autorité n'ayant subi aucune

1. Dofrémy, *Mémoires d'histoire orientale*, I, p. 36.

2. Son nom complet est Abou 'n-Nadjm Hlibat Allâh, fils de Moḥammad, fils de Badî⁴; voir *Hist. or. des croisades*, III, p. 584. L'addition, que l'on remarquera, est empruntée au manuscrit de la *Zoubda*, fol. 122 r°.

3. C'est ainsi qu'il convient, je pense, de rectifier la traduction de Kamâl ad-Din (*Zoubda*, fol. 119 r°), donnée dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 577.

4. Le 7 octobre d'après Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Defrémy, *Mémoires*, I, p. 38; Rœhrich,

Beiträge, I, p. 219; *Hist. or. des croisades*, III, p. 578; le 21 octobre d'après Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 43.

5. Kamâl ad-Din dans Defrémy, *ibid.*; Rœhrich, *ibid.*, I, p. 220; *Hist. or.*, III, p. 579.

6. Dans le passage de Kamâl ad-Din, *Zoubda*, fol. 120 r°, lisez avec le manuscrit le singulier *al-'askari* au lieu du pluriel *al-'asakiri* dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 579, l. 4.

7. *Hist. or. des croisades*, II, n, p. 197. Nous comprenons le passage autrement que le savant traducteur, M. de Slane.

8. Plus haut, p. 26.

atteinte pendant cette période de dix-sept années environ, nous voyons ce que l'historien des *Annales parfaites* considérait comme un long règne à cette époque troublée, dans cette contrée où l'invasion des Francs allait apporter un nouvel élément de discorde et de dissolution.

Lorsque Naşr sentit que sa fin était prochaine, il désigna comme son successeur son frère cadet Madj ad-Dîn Aboû Salâma Mourschid, celui-là même, fait remarquer Ibn Al-Athîr ¹, qui fut le père d'Ousâma. Naşr n'avait pas d'enfants, et sa succession revenait à ses collatéraux ². Les capitulations de conscience, inséparables du gouvernement des hommes, répugnaient à la nature droite de Mourschid, à sa foi austère. « Par Allâh, s'écria-t-il, puissé-je ne jamais exercer de commandement ³ ! Je veux sortir de ce monde dans l'état de pureté où j'étais lorsque j'y suis entré. » En parlant ainsi, il pensait à la parole du Prophète : « Tous les hommes naissent avec un bon naturel ⁴. » Il abdiqua sans avoir gouverné et rentra dans le rang comme un simple soldat de l'armée musulmane. Sa piété et sa bravoure marchaient à l'unisson. Il invoquait Allâh et luttait en faveur de sa cause. Il écrivait de belles copies du Coran, qu'il interrompait soit pour une partie de chasse, soit pour une de ces expéditions où, confiant dans sa destinée, il bravait les périls avec une pieuse intrépidité. « Mon père, dit Ousâma ⁵, prit part à de nombreux combats, son corps portait la trace des blessures les plus terribles, et pourtant il mourut sur sa couche. » Il ne fut frappé mortellement ni par un javelot, qui s'enfonça dans le « nez de son casque musulman », ni par une flèche en bois qui l'atteignit à la jambe, ni par une

1. *Hist. or. des croisades*, II, II, p. 197.

2. Sur les frères souvent préférés aux fils dans la succession au khalifat et sur d'autres trônes musulmans, voir A. von Kremer, *Geschichte der herrschenden Ideen des Islams*, p. 407-410.

3. J'ai adopté la lecture en deux mots (*lâ wailitouhâ*) admise par Tornberg dans son édition d'Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, XI, p. 144, et repro-

duite dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 504. Elle me paraît préférable à la variante en un mot (*lâ'aulaitouhâ*), qu'on lit dans l'*Histoire des Atabeks*; *Hist. or. des croisades*, II, II, p. 197.

4. Parole du prophète dans Ibn Khaldoun, *Prolegomènes* (tr. de Slane), I, p. 313.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 38; cf. *id.*, *ibid.*, p. 39.

pique qui, en 1104, lui traversa la gorge au-dessus du sein gauche pour ressortir au-dessus du sein droit, ni par une foudre à la main droite, si violente que les nerfs en saillie paraissaient « blancs comme les cailloux de l'Euphrate ». Mourschid était né en 1068¹; il mourut à Schaizar en 1137².

Pendant que Mourschid se déchargeait sur son frère plus jeune, 'Izz ad-Dîn Abou 'l- 'Asâkir Soultân, du poids que la confiance de son frère aîné Naşr aurait voulu lui imposer³, il s'assurait, par sa renonciation même, la liberté de suivre ses penchants et de régler sa vie à sa guise. Les exploits par lesquels il prouva son héroïsme en temps de guerre et l'influence bienfaisante qu'en temps de paix il exerça sur la marche des événements trouveront leur place dans ce récit, lorsque nous raconterons la vie d'Ousâma à Schaizar, pendant que son oncle Soultân y était l'émir en fonction⁴. Il y a là un ensemble de faits qu'il faut suivre dans leur ordre chronologique et dans leurs développements naturels, et où le rôle de chacun ne saurait être mis en lumière qu'à condition d'assortir, de grouper et de faire embrasser d'un coup d'œil tous les personnages qui concourent à l'action.

De ce tableau, je voudrais détacher d'avance une physionomie, celle de Mourschid, parce qu'elle s'est volontairement reléguée au second plan, et que nous ne saurions laisser le père d'Ousâma dans l'ombre où il se complaisait. Nous essayerons de jeter furtivement un coup d'œil sur sa vie privée, puisqu'en

1. 'Imâd ad-Din, *Khariât al-kaşr*, fol. 114 r°.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 39; 'Imâd ad-Din, *ibid.*, d'après le témoignage d'Ousâma. La date exacte, d'après l'*Autobiographie*, l. cit., serait le lundi 8 de ramađân, en l'an 531 de l'hégire, c'est-à-dire le 31 mai 1137. La même difficulté pour la concordance du jour, que nous avons signalée, p. 1, note 1, se retrouve ici. Quant à la date, elle paraît exacte. Ibn Al-Athir la reproduit également (*Hist. or. des croisades*, I, p. 505; II, n, p. 199), mais après avoir ailleurs reculé d'une année la mort de Mourschid (*Hist. or. des croisades*, I, p. 430). Un passage, dans lequel Ousâma (*Autobiographie*, p. 94) parle des soixante-

dix ans de son père, n'est qu'en contradiction apparente avec ces dates, si l'on se rappelle que les années musulmanes correspondantes à 1068 et 1137 sont 460 et 531.

3. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 505; II, n, p. 197. C'est assurément Soultân et non Mourschid qui est « le roi de Césarée », auteur de la lettre signalée par M. le comte Riant dans son *Inventaire des lettres historiques des croisades*; voir *Archives de l'Orient latin*, I, p. 191 et 194.

4. Ce sont nos chapitres troisième et quatrième. Ousâma quitta définitivement Schaizar pour Damas en 1138, un an après la mort de son père.

fuyant la vie publique il est devenu un personnage distinct, n'engageant par ses pensées et par ses actes que lui-même. Ce ne sera qu'une esquisse, peut-être même qu'une ébauche. D'une part, nous sommes insuffisamment renseignés, Ousâma ayant naturellement parlé de son père avec plus de respect que de liberté; d'autre part, nous avons réservé les détails sur les femmes et sur les enfants de Mourschid pour le chapitre que nous consacrerons à l'éducation et au caractère d'Ousâma¹.

Mourschid, dans sa jeunesse, avait été envoyé par son père Sadîd al-Moulk 'Alî pour offrir ses services au sultan Malik-Schâh, qui résidait à Ispahan². Il devait sans doute assister aux négociations qui, nous l'avons vu³, se terminèrent pour les Mounkidhites par une mutilation de leur territoire. C'était en 1085, et Mourschid était dans sa dix-huitième année musulmane. L'attrait de la nouveauté, la perspective de l'inconnu firent passer le jeune émir sur la longueur et les fatigues du voyage. Mais lorsque le retour à Schaizar fut résolu, il se préoccupa de trouver des distractions pour tromper les ennuis du chemin qui aboutissait non plus à Ispahan, mais à Schaizar. « J'aimerais, dit-il⁴, maintenant que les affaires sont réglées, me munir de quelques oiseaux de proie, pour me divertir pendant la route. On m'apporta des faucons et une belette savante qui attirait les oiseaux à sortir des buissons. Je pris également des sacres, qui s'attaquent aux lièvres et aux outardes. Les soins qu'il fallut donner aux faucons ajoutèrent beaucoup pour moi aux embarras de cette pérégrination. »

Mourschid aimait trop la chasse pour se laisser jamais rebuter par aucune difficulté matérielle. Ses pourvoyeurs de faucons et de braques allaient jusqu'à Constantinople pour lui acheter des animaux de choix⁵. Il organisait des parties de chasse et

1. C'est notre chapitre deuxième.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 36 et 156; *Livre du bâton*, fol. 1 v°, publié dans l'anthologie A. Lanier.

3. Plus haut, p. 28.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 156.

5. Id., *ibid.*, p. 144 et 156. Le nom arabe des braques, *az-agârîyyou* (id., *ibid.*, p. 92, 156, 166), est une transcription du grec byzantin ζαγάριον, comme vient de le démontrer M. Paul de Lagarde dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen* de 1887. p. 252-253.

de pêche comme un général prépare une bataille ¹. Ousâma, qui, pendant soixante-dix ans, assista à des chasses ², affirme qu'aucun émir n'égala son père dans l'art de prendre les dispositions les mieux entendues pour faire réussir de telles expéditions ³. Elles comprirent les quatre fils de Mourschid, lorsqu'ils furent d'âge ⁴, puis une compagnie de fauconniers, de piqueurs, d'esclaves, environ quarante cavaliers exercés, bien montés, munis de filets, d'arcs, d'épieux, de haches. Selon le gibier, on lançait les faucons, les gerfauts, les sacres, les guépards, les chiens, braques ou lévriers ⁵. Alors même que le corps de Mourschid s'était alourdi et que la vieillesse s'était appesantie sur lui ⁶, il n'avait pas renoncé au bénéfice de cette distraction, qui le maintenait en bonne santé et en joyeuse humeur. Aussi faisait-il largement de la dépense lorsqu'il se flattait de satisfaire cette passion; tant il y trouvait de plaisir, tant il y goûtait de délices ⁷!

« C'était là du reste, dit Ousâma ⁸, son unique occupation, en dehors de la guerre, du saint combat contre les Francs et de la transcription du Livre d'Allâh le tout-puissant. » — « Mon père, dit encore Ousâma ⁹, partageait sa journée entre la récitation du Coran, le jeûne et la chasse; pendant la nuit, il transcrivait le Livre d'Allâh. Il en avait terminé quarante-six exemplaires complets, entièrement écrits de sa main, dont deux tout en or. » Mourschid avait-il disposé de quelques copies en faveur, soit de fondations religieuses (*wakf*) qu'il aurait enrichies, soit de parents ou de proches qu'il aurait honorés, soit enfin de pieux amis qu'il aurait favorisés en leur accordant un spécimen de sa calligraphie ¹⁰? La collection ne comprenait plus que quarante-trois Corans, lorsque Mourschid décida qu'elle serait

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 147.

2. Id., *ibid.*, p. 167; cf. la deuxième partie du présent volume, *Avertissement*, p. xl.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 144.

4. Id., *ibid.*, p. 146 et 157.

5. Id., *ibid.*, p. 92 et 155.

6. Id., *ibid.*, p. 157.

7. Ousâma, *Autobiographie*, p. 139.

8. Id., *ibid.*, *loc. cit.*

9. Id., *ibid.*, p. 144.

10. D'après la Chronique d'Ibn Tagribardi (ms. 661 de l'ancien fonds arabe, fol. 9 r°), Mourschid n'avait pas écrit moins de soixante-dix exemplaires complets.

enterrée avec lui. « Mon père, dit Ousâma ¹, avait une magnifique écriture, que n'avait point altérée un coup de lance dont il avait été blessé à la main. Il ne copiait que le Coran. Un jour, je l'interrogeai et je lui dis : O mon maître, combien as-tu achevé d'exemplaires ? Il répondit : Bientôt vous le saurez. Lorsque sa mort fut proche, il dit : Dans cette caisse que voilà, il y a des transcriptions de ma main, que j'ai distinguées chacune par une conclusion originale. Mettez-les sous ma joue dans le tombeau. Le compte fait, il y en avait quarante-trois, avec quarante-trois appendices différents. Il y avait un exemplaire en grand format, écrit en lettres d'or, qui contenait à la fin une dissertation sur les sciences relatives au Coran, telles que ses variantes, ses particularités, sa langue, ce qui y abroge et ce qui y est abrogé, son explication, les causes de sa révélation et sa jurisprudence. Dans cette dissertation intitulée : *Le grand commentaire*, la sépia, le rouge et le bleu alternaient. Mon père avait écrit en lettres d'or un autre exemplaire indépendant de son commentaire. Quant aux autres copies, l'encre y était employée pour le texte, mais l'or pour les décades, les quintains, les coupes des versets, les têtes des cent quatorze chapitres (*soûra*) et les têtes des trente sections (*djouz*)². » As-Sam'ânt³, qui écrivit au douzième siècle une histoire de Bagdad, raconte qu'il admira dans cette ville un Coran écrit par Mourschid avec une dissolution d'or, probablement l'un des exemplaires que Mourschid avait d'avance distraits de ceux qu'il destinait à son tombeau. « Jamais, dit le spectateur dans son enthousiasme, je n'ai rien vu de comparable, et je ne pense pas que personne au monde ait jamais rien vu d'approchant ³. »

Le voyage que Mourschid avait fait à Ispahan dans sa jeunesse, lui avait peut-être révélé ces enluminures de manuscrits,

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 39.

2. Aboû Sa'd 'Abd al-Karim As-Sam'âni naquit à Merv en 1113, et y mourut en 1166. Sur lui et ses œuvres, voir Ibn Khallikân, *Biographical*

Dictionary, II, p. 156-159; Ousâma poète dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 123; F. Wüstenfeld, *Die Geschichtsschreiber der Araber*, p. 87-88.

3. 'Imâd ad-Din, *Kharidat al-faşr*, fol. 114 r°.

qui sont plutôt dans le goût persan que dans le goût arabe. Il y a peut-être aussi une réminiscence des splendeurs entrevues en Perse dans le palais avec des lambris de marbre¹, que Mourschid se fit bâtir à Schaizar au milieu des « habitations blanchies à la chaux² » de ses compatriotes.

La passion du beau ne se manifestait pas seulement chez Mourschid dans l'ornementation de ses Corans et dans les embellissements de sa résidence. Il continua la tradition de sa famille, dont tous les membres, dit Ibn Al-Athîr³, étaient des poètes et des littérateurs. Le conseiller intime de Noûr ad-Dîn et de Saladin, 'Imâd ad-Dîn leur a reconnu cette double supériorité⁴ : « Quant à la littérature, ils en sont les flambeaux éclatants, les vergers délicieux, les citernes abondantes. Quant à la poésie, ils sont les cavaliers de son hippodrome, les héros d'entre ses chevaliers, les âmes de ses corps. » Cette langue, toute de convention, recouvre un sentiment réel de très vive admiration. Ousâma de tout temps se plut à déclamer « les poésies pleines d'idées de son père ». 'Imâd ad-Dîn signale dans les poésies de Mourschid, « comme marques distinctives, la grâce, le charme, la douceur et une élévation de pensées qui n'a pas été surpassée⁵ ». Le poète Mouḥaffar ad-Daula Abou Firâs 'Alî ibn Mohamnâd Al-'Âmirî, surnommé « la Gloire des Arabes » (*Madjd al-'arab*)⁶, qui vécut longtemps auprès des princes Mounkïdhites et qui se les était choisis comme boucliers contre les dangers, comme armures contre les difficultés⁷, citait des vers que Mourschid, plein d'affection et d'estime pour lui, avait consacrés à leurs constantes relations, au talent poé-

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 97.

2. Poésie d'Ousâma dans Abou Schâma, *Kitâb ar-raudâtâin*, I, p. 105.

3. Ibn Al-Athîr, *Histoire des Atabeks de Mosul (Hist. or. des croisades, II, 1)*, p. 198. M. de Hammer a consacré aux Mounkïdhites un chapitre spécial de sa *Literaturgeschichte der Araber*, VI, p. 49-51; cf. VII, p. 80; voir aussi plus haut, p. 8.

4. 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-kaşr*, dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 121.

5. 'Imâd ad-Dîn (manuscrit 1417 de l'ancien fonds), fol. 114 r°.

6. La notice, que 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-kaşr* (ms. 1417 de l'ancien fonds, fol. 27 et suiv.) lui a consacrée, a été résumée par M. de Slane dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, II, p. 32, note 3. Le manuscrit 881 de Leyde, p. 184, le surnomme Mouḥaffar ad-Daula; voir Dozy, *Catalogus*, II, p. 213.

7. 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-kaşr* dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 121.

tique de son contemporain Abou Firâs, en qui revivait un illustre homonyme, l'émir Abou Firâs Ibn Hamdân ¹. Une poésie que Mourschid composa à l'âge de soixante ans pour répondre aux reproches que son frère Soultân lui avait adressés dans une pièce de vers également, dénote un talent qui fuit le vague pour exposer la situation vraie avec un accent sincère et personnel. Mourschid veut le maintien de la paix dans la famille, et il le réclame dans une langue ferme qui ne bronche pas, quoiqu'il se dise abandonné à la fois par la poésie et par la jeunesse. Le morceau tranche sur la monotonie des périodes cadencées, des rythmes savants, des images banales qui, dans plus d'une *ḫaṣīda* de cette époque, flattent l'oreille plus que l'esprit. Cette originalité de sa poésie, Mourschid paraît en avoir la conscience lorsqu'il la compare à une vierge qui porte au cou, comme unique parure, les belles qualités de Soultân ainsi qu'un collier de perles, et pour laquelle il sollicite de lui un accueil favorable ².

L'épître de Mourschid est un document authentique, qui nous le montre sortant de sa réserve volontaire et rompant le silence, où il se renferme d'ordinaire, lorsqu'il voit un devoir à remplir, une injustice à redresser. S'il s'était spontanément dessaisi du pouvoir, sa résolution lui avait été dictée par la crainte, non pas des efforts et des responsabilités, mais des compromis et des transactions, et aussi par l'excès, non pas de sa timidité et de son égoïsme, mais de sa loyauté et de sa droiture. Il ne croyait pas la politique conciliable avec les scrupules d'une honnêteté stricte et rigoureuse. La vertu de l'homme de bien était à ses yeux un trésor incomparable : « Dans toutes les espèces, disait-

1. 'Imâd ad-Din, *Kharīdat al-ḫaṣr* (ms. 1414 de l'ancien fonds), fol. 114, r° et v°. Sur Abou Firâs Ibn Hamdân, qui mourut en 967 ou en 968, voir Ath-Thâ'âlibî, *Yatimat ad-dahr* (éd. de Damas, I, p. 22-61; Ibn Khallikân, *Biogr. Diction.*, I, p. 366-369; Hammer, *Literaturgesch. der Araber*, V, p. 49-50, 734-743; W. Ahlwardt, *Ueber Poesie und Poetik der Araber* (Gotha, 1856), p. 37-48, 55, 57, 85. Une rédaction de son *diwân* a été publiée à Beyrouth en 1872; une autre rédaction est dans le manuscrit 30 de la collection Spitta, acquise récemment par la Bibliothèque de l'Université de

Strasbourg; voir Th. Nœldeke dans *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XL (1880), p. 314.

2. M. de Slane a traduit en français cette poésie de Mourschid dans *Hist. or. des croisades*, II, II, p. 198-199; déjà Reiske avait traduit en latin deux fragments de cette même épître dans Abou 'l-Fidâ, *Annales moslemici*, III, p. 555 et 557. Quant au texte, il est encore donné dans 'Imâd ad-Din, *Kharīdat al-ḫaṣr*, fol. 114 v°, avec une lacune; Ibn Al-Athīr, *Chronicon*, XI, p. 145; Abou Schâma, *Kitâb ar-rauḫâtâin*, I, p. 112.

il¹, il y a entre ce qui est bon et ce qui est mauvais la même proportion qu'entre un bon cheval, qui vaut cent *dinârs* et cinq mauvais chevaux qui valent cent *dinârs* à eux cinq. Il en est de même pour les chameaux, pour les vêtements de tout genre, mais non pour les fils d'Adam. Car cent hommes mauvais ne peuvent être mesurés avec un seul homme de bien. »

Mourschid ne tenait à rien plus qu'à être cet homme de bien, auquel il assigne une place à part parmi les fils d'Adam. Aussi, pour tendre qu'il fût envers ses enfants, il les aurait sacrifiés pour assurer le respect de la parole donnée. « C'est ainsi, dit Ousâma², que nous avons chez nous, à Schaizar, comme otages destinés à garantir une dette contractée par Baudouin, roi des Francs³, envers Housâm ad-Dîn Timourtâsch, fils d'Îlgâzi⁴, des cavaliers francs et arméniens. Au moment où, la dette réglée, ceux-ci voulurent retourner dans leurs pays, Khîrkhân, seigneur d'Émesse⁵, fit sortir une troupe de cavaliers qui se postèrent en embuscade à l'extérieur de Schaizar. Lorsque les otages s'avancèrent, leurs ennemis se montrèrent et s'emparèrent d'eux. Le crieur public prévint mon père et mon oncle paternel qui montèrent aussitôt à cheval, se postèrent en évidence, et envoyèrent tous ceux qui les rejoignirent à la délivrance des otages. Je vins, moi aussi, et mon père me dit : Suis leurs traces avec tes compagnons, ne reculez pas devant la mort pour le salut de vos otages. Je partis, j'arrivai juste à temps, après avoir galopé la plus grande partie de la journée, je les délivrai eux et leur escorte, je pris quelques cavaliers d'Émesse, mais j'admirai surtout la parole de mon père : Ne reculez pas devant la mort pour le salut de vos otages. »

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 59.

2. Id., *ibid.*, p. 76.

3. Il s'agit de Baudouin II, roi de Jérusalem, et l'anecdote se rapporte aux événements de l'année 518 de l'hégire (1124 de notre ère). Cf. Kamâl ad-Dîn dans Rœbricht, *Beiträge*, etc., I, p. 279 et suiv. et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 644 et suiv. ; et Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 410. Il semble que la bonne foi de Mourschid

et de son fils ait été surprise; car la rançon ne fut jamais payée intégralement.

4. Timourtâsch avait succédé en 1022 à son père Îlgâzi dans le gouvernement de Mâridin, dans la Haute-Mésopotamie.

5. Khîrkhân, seigneur d'Émesse, y avait remplacé son père Karâdjû à la mort de celui-ci, en 1113; cf. sur lui, Ousâma, *Autobiographie*, p. 75 et 76.

Les qualités de Mourschid, poussées à l'extrême, dégénéraient parfois en défauts : son ardeur tournait à l'impatience, sa franchise à la raideur, son mépris des convenances sociales à de regrettables emportements. Je serais disposé à croire qu'il s'était imposé la tâche minutieuse, le labeur pénible et suivi de copier le Coran pour témoigner de sa dévotion d'une part, mais aussi, d'autre part, pour combattre sa brusquerie naturelle. Avait-il cédé à un mouvement de colère, son bon cœur reprenait bientôt le dessus, et cherchait à réparer, dans la limite du possible, les conséquences de son entraînement. « Mon père, dit Ousâma¹, avait un écuyer nommé Djâmi'. Les Francs firent une incursion sur notre territoire. Mon père revêtit sa cuirasse et sortit de sa maison pour monter à cheval. Mais sa monture n'était pas prête. Il se tint devant la porte et attendit pendant une heure. Enfin l'écuyer Djâmi' amena le cheval. Il s'était attardé. Mon père, qui avait ceint son épée, l'en frappa sans la sortir du fourreau, mit en pièces les harnais, les sandales d'argent, un manteau et un vêtement de laine que portait l'écuyer et lui fracassa l'os du coude. La main fut emportée du coup. Aussi mon père ne cessa-t-il pas de subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants après lui. Quant à l'épée, elle fut nommée, d'après cet écuyer, l'épée de Djâmi'. » Plus tard Ousâma, à qui son père l'avait donnée, aimait à s'en servir et à en montrer la lame entamée par le tranchant d'un couteau.

L'esprit de Mourschid, replié sur lui-même et abîmé dans la méditation, se laissa facilement égarer par les séduisantes chimères de l'astrologie. Ousâma se gardait de partager la passion que son père ressentait pour une science proscrite par l'orthodoxie musulmane². Les cavaliers de Maḥmoud, fils de Karâdjâ, prince de Hamâ³, avaient fait incursion sur le

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 86-87.

2. Sur la vanité de l'astrologie d'après la révélation et la raison, voir surtout Ibn Khaldoun, *Prolégomènes* (tr. de Slane), III, p. 240-249; cf. Hâdji Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, VI,

p. 306-309; O. Loth, *Al-Kindî als Astrolog* dans *Morgenländische Forschungen*, p. 261-309.

3. Maḥmoud, frère de Khirkhân (p. 38), mourut en 1124; voir Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 355.

territoire de Schaizar. Ousâma (il pouvait alors avoir vingt-cinq ans) vit avec terreur, au milieu de la mêlée, son père Mourschid se promenant sans émotion et sans hâte sur une mule à portée des ennemis. « O mon maître, lui dit-il, tu vois l'ennemi campé entre nous et notre territoire, pourquoi ne montes-tu pas sur un de tes chevaux ? J'ai beau t'en presser, tu ne m'écoutes pas. » — « Mon fils, répondit Mourschid, il y a dans mon horoscope que je serai inaccessible à la peur. » — « Or, ajoute Ousâma¹, mon père avait la main longue² en astrologie, malgré sa crainte du péché, malgré sa foi, ses jeûnes continuels et sa lecture du Coran. Il m'encourageait à m'instruire à mon tour dans cette science ; mais je m'y refusais et je m'en défendais, bien qu'il me dît sans cesse : Mais sache au moins les noms des étoiles, et distingue celles qui montent de celles qui descendent à l'horizon. Et il persistait à me les faire connaître et à me les nommer. »

La légende a embelli comme à plaisir le récit qui nous a été transmis sur la mort de Mourschid. Il était, dit-on, occupé à exécuter une des admirables copies du Coran où il excellait, lorsque, au commencement de l'année 1137, il apprit tout à coup les projets que l'empereur des Grecs, Jean Comnène, avait conçus contre la Syrie et contre Schaizar. Prenant dans ses mains le livre sacré, Mourschid s'écria : « O Allâh, par la sagesse de celui sur qui tu as fait descendre ta révélation, si tu as décidé que l'empereur des Grecs vienne jusqu'ici, rappelle-moi à toi. » Il mourut peu de jours après. Les Grecs, coalisés avec les Francs, attendirent jusqu'à l'année suivante pour prendre position devant Schaizar et pour dresser devant cette place dix-huit catapultes qu'ils durent abandonner, ainsi que leurs autres machines de guerre, sans avoir réussi à la subjuguier³.

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 41-42.
2. C'est-à-dire des connaissances étendues.

3. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 426-431 ; II, II, p. 99-101.

CHAPITRE II

ÉDUCATION ET CARACTÈRE D'OUSÂMA

« Les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leur père », dit un proverbe arabe¹. Le contraste entre Ousâma et Mourschid, son père, fut encore accentué par les événements graves qui désolèrent la Syrie musulmane au commencement du douzième siècle. Le vieil émir les accepta avec la résignation du fataliste qui ne se révolte jamais contre les volontés d'Allâh. Quant à l'âme du jeune Ousâma, elle bondit sous l'aiguillon des épreuves. Les circonstances en firent un héros, plein de déférence et d'admiration pour un père tel que Mourschid, mais décidé à imiter chez lui le guerrier plutôt que l'ascète, l'adversaire des Francs plutôt que le calligraphe, l'homme d'action résolu plutôt que le mystique absorbé dans la récitation et dans la copie du Coran.

Les femmes qui veillèrent sur l'enfance d'Ousâma lui inculquèrent ces mâles préférences. La condition des femmes à Schaizar favorisait leur autorité sur leurs enfants. L'islamisme réprouvait le célibat pour les hommes comme un péché commis par les seuls « frères du diable² ». Tout en limitant le droit à la polygamie, il ne l'avait pas abolie³. Mais, du moins, il avait, sans renoncer à la tolérance pour la polyandrie, restreint le *ma-*

1. Freytag, *Arabum proverbâ*, II, p. 798.

2. Parole du Prophète d'après le *Mischkât al-maṣābiḥ*, dans Th. P. Hugues, *A dictionary of*

Islam (London, 1883), p. 313 b.

3. *Coran*, IV, 3; Hartwig Derenbourg, *La science des religions et l'islamisme* (Paris, 1886), p. 62.

triarcat, c'est-à-dire la parenté uniquement fondée sur la descendance par les femmes¹. A Schaizar, le mariage était considéré comme un acte solennel, le foyer domestique comme un sanctuaire, la naissance des enfants, surtout des garçons, comme une bénédiction d'Allâh². Ousâma, voulant décerner l'éloge le plus flatteur à sa grand'mère paternelle et à sa mère, dit qu'elles ont été de vraies « mères des hommes³ ». La femme était l'objet d'une adoration chevaleresque, de prévenances délicates⁴. Deux oncles paternels d'Ousâma, Abou 'l-'Asâkir Soultân, alors seigneur de Schaizar, et Abou 'l-Kâmil-Schâfi', sortent le même jour de la résidence pour aller chercher et pour ramener fièrement leurs deux fiancées, deux sœurs appartenant à l'illustre famille des Banoû Şoufi d'Alep⁵. Une autre fois, Soultân apprend qu'une épouse naguère répudiée par lui a été conquise à la guerre par Tancrede. Aussitôt il paie la rançon de la captive, cinq cents dinârs, et la rend à sa famille, ne souffrant pas qu'une femme qui s'était montrée à lui restât prisonnière des Francs⁶. L'inconduite ou la stérilité de la femme étaient les seules causes de nature à entraîner sa déchéance et la rupture du mariage. De nouvelles rivales étaient introduites dans le gynécée et devenaient facilement les favorites, si elles gagnaient la prépondérance par leur fécondité. C'est ainsi que l'émir Soultân, après être resté de longues années sans enfants et avoir souffert de cette infériorité vis-à-vis de ses frères⁷, contracta deux unions qui lui donnèrent sur le tard des héritiers directs : l'une avec la sœur d'Ibn 'Amroun, seigneur de Boukoubais⁸, l'autre avec l'une des filles de Tâdj ad-Daula Tou-tousch. Cette dernière, princesse de sang royal, était, de la part

1. G.-A. Wilken, *Das Matriarchat bei den alten Arabern* (Leipzig, 1884); W. Robertson Smith, *Kinship and marriage in early Arabia* (Cambridge, 1885); Th. Nœldeke dans la *Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft*, XL (1886), p. 148-187.

2. Plus haut, p. 2, note 1.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 93.

4. A. von Kremer, *Culturgeschichte des Orients*

unter den Chalifen, II, p. 95 et suiv.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 95. Sur la famille des Banoû Şoufi, voir *Ousâma poète* dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 145-147; Abou Schâma, *Kitâb ar-rauđatain*, I, p. 64.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 52 et 53.

7. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 505; II, II, p. 197.

8. Plus haut, p. 17, note 5.

de Soultân, l'objet d'une sollicitude si attentive qu'il chargea le jeune Ousâma de la conduire, ainsi que ses enfants, à la forteresse de Maşyâth¹, qui appartenait alors aux Mounkïdhites, afin de la soustraire aux chaleurs excessives de Schaizar².

Ousâma, qui écrivit plus tard une monographie, intitulée *Anecdotes sur les femmes*³, a parlé avec une sympathie reconnaissante de celles qui prirent soin de son développement physique et moral. Leur tendresse n'était pas une trame subtile de précautions amollissantes. L'affection était dominée chez elles par un sentiment vif des devoirs que l'invasion imposait aux défenseurs de la patrie. Les femmes arabes ont de tout temps déployé une énergie quelque peu farouche dans l'impulsion qu'elles donnaient aux guerriers hésitants : elles se sont employées non pour calmer, mais pour exciter les ardeurs belliqueuses de leur entourage⁴. A l'heure du danger, ce fut sa grand'mère paternelle, presque centenaire⁵, ce fut sa mère⁶ qui, l'une après l'autre, prémunirent Ousâma contre ses illusions, et dont la clairvoyance lui ouvrit les yeux sur des dangers dont il n'avait aperçu ni l'imminence ni la gravité. La mère et la sœur d'Ousâma, celle-ci de beaucoup son aînée, quittaient leur retraite et intervenaient, lorsque la sécurité de Schaizar leur paraissait compromise, pour relever les courages chancelants, pour distribuer des épées et des casaques rembourrées⁷ à qui se laisserait enflammer par leur éloquence. Lors d'une attaque des Ismaéliens en 1108, Ousâma, rentré dans sa maison

1. Yâkoût, *Mou'djam*, IV, p. 566 : Maşyâb ou Maşyâf; Guyard, *Un grand maître des ismaéliens*, dans le *Journal asiatique* de 1877, I, p. 351, et Rœhrich, *Beiträge*, II, p. 221 : Maşyâf; de même et Maşyât dans *Hist. or. des croisades*, I (voir *Index*, p. 844); la vraie lecture est Maşyâth, comme M. de Slane a eu raison d'imprimer dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 537. C'est aussi Maşyâth que l'on lit dans un passage d'Ibn Al-Athir, *Chronicon* (éd. Tornberg), XI, p. 52, passage d'après lequel Maşyâth aurait eu pour gouverneur un vassal des Mounkïdhites jusqu'au moment où, en 1140, cette place forte fut conquise par les Ismaéliens.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 110.

3. Ousâma, *Livre du bâton* (manuscrit de ma collection), fol. 84 r°; 86 v°.

4. Ranke, *Weltgeschichte*, V, II, p. 255; cf. *ibid.*, p. 258, note.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 93.

6. Ibn Al-Athir, *Atabeks*, p. 200.

7. Ousâma, *Autobiographie*, p. 92. Le mot persan arabisé *kazâgand* (cf. *id.*, *ibid.*, p. 34, 41, 49, 63, etc.) paraît avoir été importé en Europe par les croisades et subsister dans nos mots *casquin*, *casaque*, pour lesquels on a imaginé des étymologies invraisemblables, dont M. Paul de Lagarde a fait justice dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen* de 1887, p. 247-251. Le *kazâgand* rappelle la *broigne* que portaient les hommes de guerre francs au XI^e siècle, avant d'avoir adopté le *haubert*; voir Léon Gautier, *La chevalerie* (Paris, 1884), p. 716-717.

pour y chercher ses armes, rencontra sa mère et sa sœur en observation sur un balcon. « Que fait ici ma sœur ? » demanda-t-il avec inquiétude. — « O mon cher fils, lui répondit sa mère, je l'ai placée sur ce balcon, et je m'y suis placée avec elle pour me rendre compte de la tournure que prendront les événements. Si je m'aperçois que les Bałéniens¹ vont parvenir jusqu'à nous, je pousserai en avant ma fille pour la précipiter dans la vallée, et je la verrai morte, mais je ne la verrai pas prisonnière avec les laboureurs et les cardeurs de coton »..... « Dans ce même jour, dit Ousâma², une vieille femme, nommée Fanoùn, qui avait été au service de mon grand-père, l'émir Abou 'l-Ĥasan 'Alî, se voila la face, prit une épée, et se lança dans la mêlée. Elle ne cessa de prendre part au combat qu'au moment où nous remontâmes après avoir eu raison des Bałéniens, grâce à la supériorité du nombre. » Au lendemain de la lutte, ces femmes, « plus sensibles sur le point d'honneur que les hommes³ », reprenaient dans le cercle de la famille leur existence calme et se-reine de piété et de prières, d'amour, d'intimité, d'épanchements, à l'abri des regards indiscrets.

Il y a une figure féminine qu'Ousâma décrit avec une prédilection marquée, parce qu'elle représente pour lui comme l'image de son enfance. Le personnage est de second plan, mais il le tire au premier en évoquant le souvenir des liens qui l'ont uni à sa famille pendant plusieurs générations. Voici d'ailleurs ses paroles⁴ : « Mon grand-père Sadîd al-Mouk Abou 'l-Ĥasan 'Alî, fils de Moukallad, fils de Nařr, le Mounkîdhite, avait une servante nommée Lou'lou'a, qui prit soin de mon père Madj ad-Dîn Abou Salâma Mourschid, fils de 'Alî⁵. Lorsque celui-ci devint plus âgé et quitta la maison paternelle, elle le

1. Les Bałéniens et les Ismaéliens sont deux dénominations d'une même secte musulmane : la première appellation fait allusion à ses doctrines secrètes, la seconde la rattache à Ismaël, fils de Dja'far, au septième imâm de la postérité directe d'Alî.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 92.

3. Id., *ibid.*, *loc. cit.*

4. Id. *ibid.*, p. 137 et 138.

5. Ce passage est le seul de l'*Autobiographie*. dans lequel Ousâma donne aussi complètement le nom de son père.

suivit. Ce fut mon père qui me nourrit, ce fut cette vieille qui m'éleva jusqu'au moment où je fus d'âge à me marier et à quitter la maison paternelle. Elle partit avec moi : à mon tour, je pourvus du nécessaire mes enfants et elle les éleva. Elle était pieuse, pratiquant le jeûne, ponctuelle dans ses prières... Elle vécut près de cent ans, faisant toujours ses prières avec régularité. J'allais la voir dans une maison que je lui avais destinée dans mon habitation. »

L'estime et la considération dont la femme était l'objet à Schaizar rendent Ousâma peu indulgent pour la trop grande liberté d'allures, que les mœurs autorisaient chez les femmes chrétiennes des Francs. « Ils ne savent pas, dit-il¹, ce qu'est le sentiment de l'honneur, ce qu'est la jalousie. Si l'un d'eux se promène avec sa femme, et qu'il rencontre un autre homme, celui-ci prend la main de la femme et se retire avec elle pour causer, tandis que le mari demeure à l'écart, attendant la fin de l'entretien. Si la femme le prolonge outre mesure, le mari la laisse seule avec l'interlocuteur et s'en retourne. » Ousâma cite encore à l'appui de son blâme l'anecdote suivante : « Voici un fait du même genre, dont j'ai été témoin. Lorsque je venais à Naplouse, j'habitais la maison d'un nommé Mou'izz, chez lequel descendaient les Musulmans. Nos fenêtres s'ouvraient sur la route. En face, de l'autre côté, habitait un Franc, qui vendait du vin aux marchands..... Un jour, en entrant dans sa chambre, celui-ci trouva dans son lit un homme couché avec sa femme : Quel motif, dit-il, t'a fait entrer auprès de ma femme. — J'étais fatigué, dit l'autre, je suis entré pour me reposer. — Mais comment, reprit le Franc, as-tu osé pénétrer dans mon lit ? — J'ai trouvé une couche unie comme un tapis, et je m'y suis endormi. — Mais ma femme dormait à tes côtés. — Le lit était à elle, aurais-je pu la chasser de sa couche ? — Par la vérité de ma religion, répondit enfin le

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 100.

mari, je le jure, si tu recommences, nous viderons ensemble le différend. Voilà, dit Ousâma en terminant, ce qu'est chez un Franc son mécontentement, voilà ce qu'est le comble de sa jalousie. » Le contraste de ce laisser-aller apparent avec le spectacle dont Ousâma fut témoin dans la maison paternelle lui a inspiré sans doute cet excès d'indignation contre des complaisances dont il a forcé les tons : certes il n'eût point éprouvé à ce point le respect de la femme, s'il l'avait connue abêtie, corrompue, avilie par l'atmosphère énervante des harems et par le contact répugnant des eunuques.

Si le rayon de soleil de la tendresse maternelle éclaira et réchauffa l'enfance d'Ousâma, l'énergie du caractère et la culture d'esprit de son père lui furent des stimulants et des modèles dont il ressentit l'influence bienfaisante. Mourschid avait au moins une fille¹; il avait quatre fils². Les noms des femmes de la famille ne nous ont, en général, pas été conservés. Quant aux « fils de cette semence, qui ont l'éclat des étoiles³ », ce furent l'émir Nadjm ad-Daula Abou 'Abd Allâh Moḥammad⁴, dont le fils, Schams ad-Daulâ Abou 'l-Hârith 'Abd ar-Rahmân, alors dernier survivant des Mounkïdhites, se rendit, en 1191, au nom de Saladin, à la cour du Maroc pour obtenir contre les Francs l'appui du prince Almohade Ya'koûb Al-Mançoûr⁵; l'émir Bahâ ad-Daula Abou 'l-Mougîth Mounkïdh, physionomie effacée, qui ne sortit jamais de la pénombre⁶; l'émir 'Izz ad-Daula Abou 'l-Ḥasan 'Alî, l'auteur d'une Chronique qui a dû être une œuvre historique considérable⁷, celui qui « s'est établi sur les

1. Plus haut, p. 43.

2. Plus haut, p. 31.

3. Poésie de Yahyâ Al-Hâskafî (c'est-à-dire de Housn Kaifâ) sur les Mounkïdhites, dans 'Imâd ad-Din, *Kharîdat al-ḥasr*, fol. 113 r°.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 20; 'Imâd ad-Din, *Kharîdat al-ḥasr*, fol. 114 v°; Abou Schâma, *Kitâb ar-raudatâin*, I, p. 113; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, IV, p. 344.

5. 'Abd ar-Rahmân naquit à Schaizar en 1128 et mourut au Caire en 1203; cf. Ibn Khallikân, *ibid.*, loc. cit.; Abou Schâma, *Kitâb ar-raudatâin* dans Gergens et Rœhrich, *Arabische Quellen-*

beiträge zur Geschichte der Kreuzzüge (Berlin, 1879), p. 153-154; Ibn Khaldouñ, *Histoire des Berbères*, tr. de Slane, II, p. 215-216; Id., *Prolegomènes* (tr. de Slane), II, p. 44; Al-Makḳari, *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, I, p. 290-291; Reinaud, *Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades* (Paris, 1829), p. 290.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 72, 77, 78.

7. Kamâl ad-Din, *Dictionnaire biographique dans Hist. or. des croisades*, III, p. 707-710, où Kamâl ad-Din prétend avoir consulté et copié l'autographe même, 711-713.

hauteurs, aux sommets les plus élevés ¹ » de la gloire, en compagnie du plus illustre de ses frères, l'émir Ousâma, nature complexe, hérissée de contradictions, et dont l'unité est difficile à saisir à travers ses variations et sa mobilité.

Deux surnoms honorifiques ² sont attribués à Ousâma : celui de Mou'ayyad ad-Daoula ³, que son père a dû lui assigner dès sa naissance, comme à un émir de la famille régnante de Schaizar, et celui de Madj ad-Dîn ⁴, qui lui fut probablement déféré, comme un héritage de son père, lorsque celui-ci mourut en 1137 ⁵. Son prénom ⁶ est Abou 'l-Mouḥaffar, son nom Ousâma ⁷. Selon l'usage arabe, on a renoué la « chaîne ⁸ » plus ou moins authentique de ses ascendants. Je n'ai nulle intention, à l'exemple de 'Imâd ad-Dîn ⁹, d'en suivre les anneaux jusques et y compris « Adam, sur lui soit le salut ! » Je me contenterai de la généalogie, telle qu'Ousâma l'a donnée lui-même, lorsqu'il se nomme : Ousâma, fils de Mourschid, fils de 'Alî, fils de Moukallad, fils de Naṣr, le Mounḳidhite ¹⁰. Il est parfois appelé plus brièvement Ousâma, fils de Mourschid, le Mounḳidhite ¹¹,

1. Vers cité dans 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ḡaṣr*, fol. 115 r°. 'Alî y est l'objet d'un article spécial, *ibid.*, fol. 111 v°-112 r°. Voir également Ousâma, *Autobiographie*, p. 12, 13, 72. C'est lui qui, dans Ibn Al-Athîr (*Hist. or. des croisades*, I, p. 234), est appelé Abou 'l-Ḥasan, le Mounḳidhite, prince de Schaizar; cf. aussi Aḥmad Al-Abschihi, *Al-Moustatraf* (éd. de Bouîlâk), I, p. 232 et 233.

2. Les surnoms terminés en *dîn* « religion » ou *daoula* « dynastie » sont appelés en arabe *laḡab*. Ils sont placés soit en tête, soit à la fin du nom; dans ce dernier cas, on les annonce d'ordinaire par une formule indiquant que l'on va mentionner un tel surnom.

3. 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ḡaṣr* dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 122, 123, 143, 150, et chez tous les auteurs qui ont parlé d'Ousâma. Mou'ayyad ad-Dîn est une variante fautive que l'on rencontre dans 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ḡaṣr*, fol. 1 v°, et aussi fol. 21 v°, ce dernier passage introduisant une poésie dans laquelle Ousâma est nommé Mou'ayyad ad-Daoula, enfin dans Abou Schâma, *Kitâb ar-rauḡatain*, I, p. 210 et 264.

4. 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ḡaṣr* dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 143 et 147; Abou Schâma, *Kitâb ar-rauḡatain*, II, p. 137; Ibn Khalîkân, *Biographical Dictionary*, I, p. 177.

5. Mourschid avait été lui-même surnommé Madj ad-Dîn; voir plus haut, p. 31, 44.

6. A défaut d'une traduction plus exacte, je rends ainsi le terme technique arabe *kunya*, par

lequel on désigne un composé, dont le premier terme est *abou* « père » ou bien *ounmou* « mère », selon qu'il est appliqué à un homme ou à une femme, et dont le second est un nom propre. La *kunya* précède toujours immédiatement le véritable nom propre (*ismoun-khâṣṣoun* ou encore *'alamoun*) de l'individu. D'après Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, II, p. 83, presque tous les souverains modernes de la Perse et de l'Inde portent la *kunya* d'Abou 'l-Mouḥaffar. Dans Abou Schâma, *Kitâb ar-rauḡatain*, I, p. 264, et dans la Chronique d'Ibn Tagribardî (manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 664, fol. 80 r°; 670, fol. 69 v°), Ousâma est mentionné avec un autre *kunya* : celle d'Abou 'l-Ḥârîth « le lion ».

7. Ousâma, comme Abou 'l-Ḥârîth (voir note précédente), est un des six cents et quelques noms du lion, qui encombrant le lexique arabe. Cette synonymique rebatante a été notée par Freytag, *Einleitung in das Studium der arabischen Sprache* (Bonn, 1861), p. 36. 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ḡaṣr* (*Nouveaux mélanges orientaux*, p. 122), joue sur le nom d'Ousâma et dit de lui : « Un lion, comme son nom l'indique. »

8. Tel est le sens du terme technique *isnâd*.

9. 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ḡaṣr* dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 122.

10. Ousâma, *Autobiographie*, p. 125. Il donne son nom d'Ousâma seul, *ibid.*, p. 34 et 157.

11. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*,

ou encore Ousâma le Mounkidhite ¹, ou même Ibn Mounkidh ², c'est-à-dire le Mounkidhite. La conclusion régulière d'un nom propre arabe est au moins une épithète, d'une formation grammaticale particulière, se rapportant soit à la famille, soit à la race, soit au pays d'origine, soit à la résidence ³. Les personnages de marque ont le plus souvent plusieurs épithètes de cet ordre, entre lesquelles l'écrivain fait librement son choix, s'il ne veut pas les énumérer toutes. Ibn Khallikân, dans la notice biographique qu'il a consacrée à Ousâma ⁴, l'appelle à la fois : *Al-Kinâni Al-Kalbi Asch-Schâizari*, « le membre de la tribu de Kinâna, le descendant de Kalb ⁵, le natif de Schaizar ⁶ ».

Le jeune émir avait bon cœur et mauvaise tête. Dès son enfance, il s'apitoyait pour les humbles et pour les opprimés, mais il prenait leur parti par des actes d'une violence intraitable poussée jusqu'à la cruauté. Il n'avait pas dix ans qu'une lâcheté commise sous ses yeux l'indignait et lui fournissait l'occasion de manifester son mépris précoce du sang répandu, son absence de scrupules à commettre un meurtre, s'il lui paraissait justifié. « J'étais un jour, dit-il lui-même ⁷, sur la porte de la maison paternelle. Je n'avais pas encore dix ans. Voici qu'un écuyer de mon père, nommé Moḥammad Al-'A-djamî, souffleta un tout jeune serviteur de la maison. Celui-ci prit la fuite devant son agresseur et vint se suspendre à mon

1, p. 525; II, II, p. 207; Abou Schâma, *Kitâb ar-raudatain*, I, p. 103, etc.

1. Ibn Al-Athîr, dans *Hist. or. des crois.*, I, p. 486, 491; Abou l-Fidâ, *ibid.*, I, p. 30 et 31; ms. 2196 de Gotha (Pertsch, *Die arabischen Handschriften*, IV, p. 217), fol. 8^{re} et v^o; Yâkoût, *Mou'djam*, II, p. 417; 'Imâd ad-Din, *Kharîdat al-ḡasr*, fol. 1 v^o; Abou Schâma, *Kitâb ar-raudatain*, I, p. 52, 64, 97, 98, 115, etc.; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 459; Hâdji Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, V, p. 58; etc., etc.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 12 et 20, et aussi dans un titre abrégé placé en tête de chacun des cahiers de l'*Autobiographie*, manuscrit arabe 1947 de l'Escurial (voir deuxième partie de ce volume, *Avertissement*, p. ix); 'Imâd ad-Din, *Kharîdat al-ḡasr*, fol. 21 v^o, et dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 143; Abou Schâma, *Kitâb ar-raudatain*, I, p. 98; vers du vizir égyptien Ṭalâ'î, fils de Rouzaiḡ, cité *ibid.*, I, p. 117, etc. Cf. Hâdji

Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, II, p. 36; Dozy et De Goeje, *Catalogus codicum orientalium Bibliothecæ Academiæ Lugduno-Batawæ*, I, p. 123; V, p. 137.

3. C'est ce qu'on appelle la *nisba*. Le célèbre polygraphe As-Soyoufi, qui vivait dans la seconde moitié du xv^e siècle, a composé un dictionnaire de ces épithètes. Le *Liber de nominibus relativis* a été publié par M. Veth (*Lugduni Datarorum*, 1840-1851, 3 fascicules in-4).

4. *Biographical Dictionary*, I, p. 177-181.

5. Sur la tribu arabe de Kalb, dont Kinâna n'est qu'une subdivision, on peut consulter l'article étendu de Wüstenfeld dans son *Register zu den genealogischen Tabellen*, p. 264-266.

6. Il faut deux fois substituer *Asch-Schâizari* (l'homme de Schaizar) à *Asch-Schirâzi* (l'homme de Schirâz) dans Hâdji Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, II, p. 36 et III, p. 261.

7. Ousâma, *Autobiographie*, p. 107.

vêtement¹. Il fut bientôt rejoint par l'autre, tandis qu'il ne lâchait pas ma robe, et reçut un second soufflet. Je frappai Moḥammad avec un bâton que je tenais à la main. Moḥammad me repoussa. Je tirai alors un couteau que j'avais sur moi, je l'en frappai; la lame pénétra dans son sein gauche et il tomba. Un vieil écuyer de mon père, nommé le *ḥ'aid* Asad, nous rejoignit, s'arrêta près du blessé, examina sa plaie. Lorsque celui-ci revint à lui, les flots de sang en jaillissaient, semblables aux bulles qui se forment à la surface de l'eau. Le patient devint jaune, eut des frissons et perdit connaissance. On le porta dans sa maison. Il habitait avec nous dans la forteresse. Il ne put jamais se remettre de son étourdissement jusqu'à son dernier jour. Enfin, il mourut et fut enterré. »

Les dérivatifs les plus puissants eussent seuls réussi à détourner, à modérer et à contenir chez Ousâma les emportements de sa nature violemment primesautière. On chercha à l'absorber par l'obligation qu'on lui imposa de beaucoup apprendre, par les satisfactions qui furent accordées à la curiosité de son esprit toujours en éveil, par les plaisirs et les exercices de la chasse, par la guerre contre les Francs.

Ousâma eût réservé de pénibles déceptions aux professeurs chargés de son éducation littéraire, s'ils eussent voulu l'astreindre aux rigueurs d'une pédagogie graduée. Son tempérament ne s'accommodait pas d'une marche lente, avec des étapes prévues, dans des chemins tracés d'avance. Il a fallu les facilités de sa mémoire prodigieuse² et l'entraînement de sa foi musulmane pour le décider à apprendre par cœur le Coran, et à s'efforcer que son père pût dire de lui, comme de ses frères, qu'il l'avait retenu³. Son fanatisme l'eût sans doute empêché d'apprendre les langues étrangères, s'il s'était le moins du

1. Les Musulmans doivent leur appui à qui-conque le réclame; voir A. von Kremer, *Culturegeschichte des Orients*, II, p. 229 et suiv.

2. Ousâma passe pour avoir su par cœur vingt mille vers, rien que des poètes antislamiques;

c'est du moins ce qu'affirme Ibn Tagribardi (manuscrits de l'ancien fonds 661, fol. 80 r°; 670, fol. 69 v°). Le *Livre du bâton* (plus haut, p. 16, n. 6) contient une riche collection d'anciennes poésies.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 146.

monde senti attiré vers une pareille étude; mais il ne possédait pas les qualités de persévérance, sans lesquelles elle est nécessairement stérile. Ousâma ne comprenait pas le turc ¹; sa connaissance de la langue des Francs n'allait pas au delà de quelques mots ².

Les pères sont rarement pour leurs fils, alors même qu'ils prétendent les former à leur image et qu'ils espèrent se survivre en eux, des maîtres s'astreignant à cette exactitude de chaque jour et de chaque heure, indispensable à la discipline des intelligences. La vie en commun permet une trop grande latitude dans les relations pour ne pas contrarier la régularité de l'enseignement. Mourschid le comprit, et, avec un tact parfait, il choisit, pour diriger l'éducation littéraire d'Ousâma, « le schaikh, le savant Aboû 'Abd Allâh Moḥammad, fils de You-souf, connu sous le nom d'Ibn Al-Mounîra ³ » et « le schaikh, le savant Aboû 'Abd Allâh de Tolède, le grammairien ⁴ ». Né à Kafarîâb ⁵, Ibn Al-Mounîra composa divers ouvrages sur la poésie de bon aloi, sur la langue du Coran, et aussi une « mer de la syntaxe ».

Quant au grammairien de Tolède, il était, au témoignage d'Ousâma ⁶, le Sibawaihi de son époque ⁷. « J'ai, dit Ousâma ⁸, étudié la grammaire sous sa direction pendant près de dix ans ⁹. Il avait longtemps été préposé au *Palais de la science* ¹⁰ de Tripoli. Lorsque les Francs se furent emparés de cette ville ¹¹,

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 75 et 112.

2. Id., *ibid.*, p. 49 et 104. J'ai abordé ce sujet dans ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle d'après le texte arabe de l'Autobiographie d'Ousâma Ibn Mounkîdh*; voir *Mélanges Léon Renier*. Ousâma ne parle point du persan, dont il semble avoir eu une teinture, puisqu'il lui a emprunté plusieurs mots de son vocabulaire.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 63.

4. Id., *ibid.*, p. 153.

5. 'Imâd ad-Dîn, dans la courte notice qu'il lui a consacrée (*Kharîdat al-kaṣr*, fol. 117 r^o-118 v^o), l'appelle *Al-Kafarîâbi*. De même Hâdjî Khalîfa, *Lexicon bibliographicum* (II, p. 22 et 40; IV, p. 331; VI, p. 378), d'après lequel il mourut en 1109.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 153.

7. C'est ainsi que les Arabes ont transformé

presque en nom commun le surnom persan par lequel ils désignent le plus grand de leurs grammairiens. Le texte arabe du *Livre de Sibawaihi*, dont j'ai publié la plus grande partie (I, Paris, 1881; II, 1, Paris, 1885), comprendra environ neuf cents pages, dont 760 ont paru jusqu'à présent. Sibawaihi mourut vers 796.

8. Ousâma, *Autobiographie*, *loc. cit.*

9. Les fortes études grammaticales d'Ousâma ont déteint jusque sur son style; voir une phrase de grammairien, égarée par lui dans son *Autobiographie*, p. 103, l. 18.

10. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 274; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 435.

11. Le 12 juillet 1109, comme je le montrerai dans le chapitre troisième. Ousâma n'avait pas encore accompli quinze années musulmanes.

mon père et mon oncle paternel ¹ firent veuir et confisquèrent à leur profit ce schaikh Abou 'Abd Allāh. Il était familier avec l'écriture des manuscrits, et, comme calligraphe, son talent se rapprochait de celui d'Ibn Al-Bawwāb ². Abou 'Abd Allāh resta auprès de nous à Schaizar pendant longtemps et copia pour mon père deux Corans entiers; puis il se rendit à Miṣr, où il mourut ³. »

« J'ai vu merveille, dit encore Ousāma ⁴, du schaikh Abou 'Abd Allāh. J'entrai un jour chez lui pour lire sous sa direction. Je le trouvai, ayant devant lui les principaux traités de syntaxe : le Livre de Sībawaihi ⁵, les Particularités d'Ibn Djinnī ⁶, l'Élucidation d'Abou 'Alī Al-Fārisī ⁷, les Parterres fleuris ⁸, les Propositions ⁹. Je lui dis : O schaikh Abou 'Abd Allāh, as-tu vraiment lu tous ces livres? Il répondit : Oui, je les ai lus ;

1. Il s'agit de Soultān, alors émir de Schaizar.

2. Le célèbre calligraphe Abou 'I-Ḥasan 'Alī ibn Hilāl, surnommé Ibn Al-Bawwāb, mourut à Bagdad en 1022 ou en 1032. Voir, sur ce spécialiste, Ibn Khallikān, *Biographical Dictionary*, II, p. 282-285; Abou 'I-Fidā, *Annales moslemes*, III, p. 55; Ibn Khaldouān, *Prolegomènes* (tr. de Slane), II, p. 400 et 403-404; Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, V, p. 496-497.

3. Les dates ne permettent pas d'identifier notre Abou 'Abd Allāh de Tolède avec le personnage de même nom et de même origine, cité dans Yākouf, *Mou'djam*, III, p. 545.

4. Ousāma, *Autobiographie*, loc. cit.

5. Plus haut, page 50, note 7.

6. Ḥādji Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, III, p. 141. Abou 'I-Fath 'Othmān Ibn Djinnī mourut en 1002; voir Ibn Abi Ya'kouf An-Nadīm, *Kitāb al-Fihrist* (éd. Flügel), p. 87; Flügel, *Die grammatischen Schulen der Araber* (Leipzig, 1862), p. 248-252. Les tomes II et IV du *Livre des Particularités* se trouvent, sous les numéros 186 et 187, dans un exemplaire, le seul connu, à la Bibliothèque grand-ducale de Gotha; voir W. Pertsch, *Die arabischen Handschriften*, I, p. 225-226. M. G. Hoberg vient de publier (Lipsiae, 1885) l'opuscule d'Ibn Djinnī sur la flexion. Je me permettrais de soumettre une observation au jeune éditeur. Il traduit le titre (p. 2) : « Abrégé sur la flexion destiné aux princes ». Je comprends l'adjectif relatif *al-moulouki*, tiré du pluriel *al-moulouk*, un peu autrement que lui. Selon moi, l'auteur a voulu dire : « Abrégé de la flexion, telle qu'elle doit être appliquée par les princes »; cf. Ibn At-Tiḡṡakā, *Al-Fakhrī* (éd. Ahlwardt), p. 43, où le texte imprimé (p. 43, l. 1), ainsi que le manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, 895 de

l'ancien fonds, portent *al-maliki*, tandis que le manuscrit 982 du même fonds (voir *Journal asiatique* de 1867, II, p. 359-361) porte *الملوكي* *al-moutouki* = *تليق بالملوك* « qui convient aux rois », comme porte le texte imprimé, p. 42, dernière ligne. C'est ainsi qu'il faut corriger la traduction du même titre *Al-Tasrif al-moutouki* dans Ibn Khallikān, *Biographical Dictionary*, III, p. 576; IV, p. 381.

7. Abou 'Alī Al-Ḥasan Al-Fasawī Al-Fārisī mourut en 987. Son *Élucidation* (Ḥādji Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, III, p. 141) a dû être copiée souvent, car les exemplaires n'en sont pas rares. La bibliothèque de l'Escurial, par exemple, en présente quatre, sous les numéros 42, 43, 125 et 194; voir Hartwig Derenbourg, *Les manuscrits arabes de l'Escurial*, I, p. 29, 30, 78, 115.

8. Cet ouvrage d'Ibn Djinnī s'appelle-t-il *Al-Louma'*, comme j'ai vocalisé d'après Ḥādji Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, V, p. 332, ou *Al-Lam'*, comme ont lu Flügel, *Die grammatischen Schulen der Araber*, p. 250, si j'en juge par sa traduction : « La lumière éclatante », et W. Pertsch, *Die arabischen Handschriften*, I, p. 246? J'ai adopté *Al-Louma'* et je me suis conformé, pour ce mot, à l'interprétation qu'a donnée M. Joseph Derenbourg au titre identique de la *Grammaire hébraïque, en arabe*, d'Abou 'I-Walīd Merwān Ibn Djanāh de Cordoue, soixante-sixième fascicule de la *Bibliothèque de l'École des hautes-études* (sciences philologiques et historiques), Paris, 1886.

9. Il y a deux livres très répandus de ce titre, et je ne sais auquel il est fait allusion : celui d'Abou 'I-Kāsim 'Abd ar-Rahmān Az-Zadjdjādji, mort en 950, et celui de 'Abd al-Kāhīr Al-Djorjāni, mort en 1081; cf. Ḥādji Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, II, p. 624 et 625.

ou plutôt, par Allâh, je les ai transcrits sur mes tablettes, et je les ai appris par cœur. Veux-tu l'en convaincre? Prends un fascicule quelconque, ouvre-le, et lis-moi une ligne du premier feuillet. Je pris un fascicule, je l'ouvris, j'y lus une ligne; il continua de mémoire, jusqu'à ce qu'il eut épuisé toute la collection des fascicules. J'ai vu là un phénomène remarquable, qu'il n'est pas en la puissance des hommes de produire. »

Abou 'Abd Allâh de Tolède paraît, même dans cette anecdote, plus préoccupé de lui-même que de son élève, tandis qu'Ibn Al-Mounîra aurait aimé accaparer Ousâma pour le culte des lettres, de la rhétorique¹ et de la poésie. « Un jour, raconte Ousâma², l'entretien roulait sur les combats, tandis que mon précepteur, le savant schaikh Abou 'Abd Allâh Moḥammad, fils de Yousof, connu sous le nom d'Ibn Al-Mounîra, prêtait l'oreille. Je lui dis : O mon maître, si tu montais à cheval, si tu revêtais une casaque rembourrée³ et un heaume, si tu ceignais une épée, si tu te munissais d'une lance et d'un bouclier pour te poster près de la chapelle de l'Oronte, dans un défilé par lequel passeraient les Francs (qu'Allâh les maudisse!), pas un d'entre eux ne t'échapperait. — Par Allâh, tu te trompes, répondit-il; ils m'échapperaient tous. — Je repris : Ils auraient peur de toi, et ne te reconnaîtraient pas. — Gloire à Allâh, s'écria Ibn Al-Mounîra, je ne me reconnaîtrais pas moi-même! Puis il ajouta : O Ousâma, jamais homme intelligent ne combat. Je lui dis, en lui énumérant les cavaliers les plus courageux de notre race : O mon maître, celui-ci et celui-là passent-ils donc à tes yeux pour des fous? — Telle n'était pas ma pensée, répliqua Ibn Al-Mounîra; j'ai seulement voulu dire que l'intelligence est absente à l'heure du combat. Si elle était présente, l'homme ne livrerait pas sa face aux épées, sa

1. Nous parlerons plus loin du traité en quatre-vingt-quinze chapitres, qu'Ousâma écrivit sur les figures de rhétorique et qui nous a été conservé en plusieurs exemplaires, à Berlin, au Caire et à

Leyde. Ce doit être une œuvre de sa vieillesse.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 63-64.

3. Sur le mot *kazâḡand*, traduit par « casaque rembourrée », voir plus haut, p. 43, note 7.

poitrine aux lances et aux flèches. Ce n'est point là une conduite dictée par l'intelligence. »

« Mon défunt professeur, continue Ousâma, avait plus d'expérience scientifique que d'expérience guerrière. Car l'intelligence est ce qui dispose l'homme à affronter les épées, les lances et les flèches, par le dégoût qu'inspirent l'immobilité du poltron et la mauvaise réputation¹. La preuve en est que le plus brave, lorsqu'il songe et réfléchit d'avance aux dangers de la lutte, est en proie à l'agitation, au tremblement, à la pâleur, qu'il s'inquiète, qu'il hésite et qu'il s'effraye avant d'arriver sur le champ de bataille ; mais, une fois qu'il est entré dans la mêlée et qu'il a plongé dans les abîmes du combat, on voit disparaître son agitation, son tremblement, sa pâleur². Tout acte dont l'intelligence est absente, laisse paraître le péché et l'erreur³. »

L'oncle d'Ousâma, 'Izz ad-Dîn Abou 'l-'Asâkir Soulfân, émîr de Schaizar, n'eût pas toléré que son neveu se laissât absorber, soit par le Livre de Sibawaihi, soit par les Particularités d'Ibn Djinnî, soit même par l'enseignement d'Ibn Al-Mountra. La poésie elle-même n'aurait trouvé grâce auprès du chef de la famille que comme un délassement permis au retour d'une expédition guerrière : il eût considéré comme un symptôme de décadence, si l'un de ses parents, dans la force de l'âge, avait manié le *ḵalam*⁴ sans manier aussi l'épée⁵. Ousâma partageait ces tendances : la vie sédentaire lui pesait. A sa nature exubérante, il ne suffisait pas à la longue d'enregistrer les coups portés par Zaid à 'Amr dans les grammaires⁶. Les

1. Voir la même pensée dans un autre passage d'Ousâma, *Autobiographie*, p. 101, l. 4.

2. Passage reproduit presque dans les mêmes termes, *id.*, *ibid.*, p. 115.

3. Ousâma (*ibid.*, p. 120, l. 20), divise les hommes en deux classes : celui qui est courageux et intelligent, celui qui est lâche et ignorant.

4. On sait que ce nom désigne le roseau, dont les Arabes se servent pour écrire ; cf. la deuxième partie de ce volume, *Avertissement*, p. viii.

5. Sur l'épée et la plume, les « deux instruments dont le souverain se sert dans la conduite

des affaires », voir Ibn Khaldoun, *Prologomènes*, II, p. 46-48. De cette conception dérivent les surnoms de *Dhou 'l-ḵifayataini*, « celui qui possède les deux capacités », attribué au vizir Ibn Al-'Amîd (Ibn Aṭ-Ṭiṭṭakū, *Al-Fakhrî*, p. 60, l. 17), de *Dhou 'l-wizāratāini*, « le possesseur des deux vizirats », pris par les vizirs des Ommaïades (Ibn Khaldoun, *Prologomènes*, II, p. 14), et quelques autres indiqués dans Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, V, p. 631.

6. Les coups infligés par Zaid à 'Amr et par 'Amr à Zaid sont la monnaie courante des exem-

parties de chasse avec son père excitaient plus qu'elles ne calmaient sa soif de combattre. La guerre l'attirait. Son oncle, ayant deviné sa vocation et reconnu ses aptitudes, se chargea de présider lui-même à son éducation militaire.

C'étaient des conseils de patience dont le jeune héros avait surtout besoin : il fallait refréner son audace et lui faire apprécier les avantages d'une tactique réfléchie. Abandonné à sa propre direction, Ousâma fût allé aveuglément provoquer les ennemis dans leurs cantonnements, au lieu d'attendre et de repousser leurs attaques contre la position formidable de Schai-zar. « Plus d'une fois, dit-il¹, mon oncle 'Izz ad-Dîn me reprocha de ne point garder dans la lutte tout mon sang-froid, plus d'une fois il me mit à l'épreuve en me posant des questions. » Lorsque Ousâma fut parvenu à vaincre son impétuosité naturelle et à ne plus se laisser entraîner par les suggestions de sa témérité, son oncle, charmé d'une de ses réponses, lui dit un jour : « Tu as dit vrai, je le vois, tu possèdes maintenant la présence d'esprit nécessaire ; le combat ne l'a point fait perdre la tête. » A une autre occasion il lui adressa de nouveau le même compliment : « Tu as dit vrai, tu sais conserver la présence d'esprit à cette heure². »

Cédant à de sages injonctions, Ousâma avait assoupli son caractère et réglé son courage. Cette transformation était d'autant plus méritoire qu'à ses yeux elle était plus désintéressée. « Je sais, dit-il³, que s'exposer aux dangers des guerres ne modifie pas l'époque inscrite d'avance pour la mort.... Béni soit Allâh qui fixe les destinées, qui détermine les heures des trépas et des existences ! » — « Que personne, s'écrie-t-il encore avec sa foi dans l'intervention constante de la Providence divine⁴, n'aille s'imaginer qu'on puisse avancer la mort en affrontant

ples cités dans les grammaires arabes. Une curieuse anecdote à ce sujet a été insérée dans Hartwig Derenbourg et Jean Spiro, *Chrestomathie élémentaire de l'arabe littéral* (Paris, 1885), p. 21.

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 75.

2. Id., *ibid.*, p. 76.

3. Id., *ibid.*, p. 120-121.

4. Id., *ibid.*, p. 121-122.

les dangers, la retarder par l'excès de la prudence. Ma longévité en fournit l'exemple le plus frappant. Combien de fois il m'est arrivé d'affronter les dangers, de me lancer dans des aventures terrifiantes et périlleuses, de lutter avec des cavaliers, de tuer des lions, de frapper avec les épées, de percer avec les lances, de blesser avec les flèches et avec les arbalètes. Cependant j'ai opposé au terme suprême une citadelle si puissamment fortifiée que j'ai accompli mes quatre-vingt-dix années pleines. »

Si le vieillard, courbé par l'âge, « ainsi qu'un arc, dont son bâton serait la corde ¹ », s'exprime encore ainsi, quelle n'avait pas dû être son exubérance, alors que sa jeunesse « était remplie de sève au point de lui faire prendre le galop ² »? Sa sensibilité nerveuse le rendait avide d'impressions nouvelles : il souffrait d'être condamné à revoir chaque jour sans cesse les mêmes personnes, la même ville, la même configuration de terrain, le même horizon borné par les mêmes montagnes, la même enceinte de murailles, dans laquelle il étouffait. Il possédait des facultés d'énergie qui, pour se produire, réclamaient un champ d'action plus vaste que Schaizar et ses dépendances; et cependant il y restait confiné, comme retenu au bercail par je ne sais quels liens mystérieux. Des bouffées d'ambition lui montaient au cerveau, il rêvait des succès éclatants sur un théâtre plus en vue. Mais, bien que relégué au second rang par l'abdication de son père ³, il ajournait cependant d'année en année une séparation cruelle à tous deux, et continuait à se ronger dans la dépendance et dans l'effacement. Ni le désir de gloire, ni l'orgueil du jeune prince n'étaient satisfaits par des escarmouches, qui ne profitaient pas à sa renommée. Mais au moins elles lui fournissaient l'occasion de dépenser le superflu de ses

1. Vers d'Ousâma, dans 'Imâd ad-Din, *Kharidat al-fasr* (*Nouveaux mélanges orientaux*, p. 141).
2. Poésie de la jeunesse d'Ousâma, citée par le

même auteur, *ibid.*, p. 128.

3. Au moment de cette abdication, Ousâma n'avait que trois ans : plus haut, p. 31 et 37.

forces vitales, qui se renouvelaient, s'accumulaient, s'agitaient en lui et le consumaient.

Si encore les événements s'étaient pressés à Schaizar dans une succession non interrompue, si, harcelés par leurs adversaires, les Mounkidhites avaient été condamnés à rester sur le qui-vive et à ne jamais goûter une heure de tranquillité et de repos ! Les luttes incessantes, sans un moment pour respirer, voilà ce qu'aurait exigé, comme compensation à sa réclusion forcée, le tempérament impétueux et bouillant d'Ousâma. Mais il avait beau ne ressentir jamais de lassitude, il ne pouvait raisonnablement demander à son oncle 'Izz ad-Din de guerroyer toujours, fût-on en paix avec les Francs, avec les Grecs, avec les émirs de la région. Parfois l'ennemi faisait défaut. Les périodes de trêve paraissaient à Ousâma d'une monotonie désespérante. Il se mit en quête d'un ennemi permanent, qui n'aurait pas la tentation de se dérober à ses coups par un traité de paix, et sur lequel il remporterait des victoires, dont il revendiquerait pour lui seul les risques, les difficultés et l'honneur. Il entreprit et soutint une guerre acharnée contre les lions de la contrée.

« Étonne-toi, dit-il avec un soupir de regret, de voir ma main impuissante à manier le roseau pour écrire après qu'elle a brisé les roseaux des lances dans les poitrines des lions ¹. » La Syrie regorgeait de lions qui sortaient à l'improviste des « bas-fonds des forêts ² », des « caunaies ³ », des taillis ⁴, des fourrés ⁵. Inoffensifs lorsqu'ils étaient gorgés de nourriture ou lorsqu'on

1. Vers d'Ousâma dans son *Autobiographie*, p. 122; dans 'Imâd ad-Din, *Khayrât al-ʿasr* (*Nouveaux mélanges orientaux*, p. 142); dans Ibn Khalikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 178; cf. la seconde partie du présent volume, *Avertissement*, p. viii. Le vers cité est le troisième d'une poésie en cinq vers, qu'Ousâma avait composée à l'âge de quatre-vingts ans, et qui est donnée complètement par Ousâma, *Autobiographie*, *loc. cit.*, et, d'après lui, par Abou Schâma, *Kitâb ar-rauqâtain*, I, p. 114. Ousâma brisa, en effet, un jour sa lance, qui resta enfoncée dans les flancs d'un lion jusqu'à ce qu'il

mourut. Cf. *Autobiographie*, p. 93. Les lions et les panthères du Liban sont déjà mentionnés dans le *Cantique des Cantiques*, iv, 8.

2. Le mot *gâb*, que porte le texte arabe (Ousâma, *Autobiographie*, p. 50 et 81), est souvent employé comme le nom propre de la vallée où coule l'Oronte aux environs d'Apamée : voir plus haut, p. 11.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 64.

4. *Id.*, *ibid.*, p. 78.

5. *Id.*, *ibid.*, p. 78, l. 9, où il faut lire *al-galkâ*, comme porte le texte imprimé, page 156. l. 5 et 6.

ne les attaquait pas¹, ils assouvissaient leur faim et leur rage sur les chrétiens et sur les musulmans. Ils avaient surpris et dévoré « un des plus vaillants chevaliers entre les Francs d'Apamée », qu'Ousâma nomme « Badrhawâ, qu'Allâh ne le prenne pas en pitié²! » Ce chevalier traversait sur sa mule la vallée d'Ar-Roùdj³ pour se rendre d'Apamée à Antioche, lorsqu'il fut happé par un lion qui l'emporta dans sa tanière et le mangea vif. Les Mounkïdhites, débarrassés d'un ennemi redoutable, n'ignoraient pas que les fauves, leurs alliés d'un jour, retourneraient contre eux, l'occasion aidant, leur férocité sans merci et sans discernement.

« J'ai livré aux lions, dit Ousâma⁴, des combats innombrables, j'en ai tué une telle quantité que si, sur d'autres points, j'ai des rivaux, je ne connais personne qui possède au même degré que moi l'expérience de la lutte contre les lions. Je sais, par exemple, que le lion, comme tous les autres animaux, a peur de l'homme et le fuit. Il a une forte dose d'insouciance et de paresse, tant qu'il n'a pas été blessé. Mais, une fois atteint, il est vraiment le lion, et c'est alors qu'il devient effroyable. A-t-il quitté le bas-fond d'une forêt ou un fourré quelconque pour se précipiter sur les cavaliers, il retourne infailliblement à ce même repaire, quand bien même il apercevrait des lumières sur sa route. Instruit par l'expérience, je ne manquais pas, lorsqu'il s'attaquait aux cavaliers, de m'embusquer, avant qu'il eût été blessé, sur son chemin de retour; au moment où il revenait sur ses pas, je le guettais jusqu'à ce qu'il passât devant moi, et je lui assenais le coup mortel. »

La passion téméraire d'Ousâma pour de telles aventures n'était pas sans inspirer de vives émotions à la sollicitude pater-

1. Jacobi de Vitriaco *Historia orientalis*, l. 1, c. 86 dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*, l, p. 1100.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 50. J'ai conjecturé que Badrhawâ pourrait bien être une transcription de *Pedrovant*; voir ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle* dans les

Mélanges Léon Renier, p. 9 du tirage à part.

3. C'est ainsi qu'il faut lire dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 50, l. 18, et 57, l. 11. Sur les différents noms d'Ar-Roùdj dans les écrivains latins, cf. Rey, *Les colonies franques de Syrie*, p. 350-351.

4. Ousâma, *Autobiographie* p. 81.

nelle de Mourschid. Mais il n'essaya que dans une circonstance de retenir son fils en le traitant d'insensé¹. Le jeune Ousâma, lorsqu'on lui signalait la présence d'un lion, savait disparaître à temps, sans prévenir personne, afin d'éviter les remontrances et de n'avoir pas à désobéir². Jamais Ousâma ne rapporta la moindre blessure de la chasse aux lions³. La seule fois où il faillit être « déchiré », ce fut par une hyène, à la poursuite de laquelle il avait pénétré dans une caverne rocheuse, où il eut à disputer sa vie aux griffes de trois hyènes déchaînées. « Je fus atteint par une hyène, dit-il avec un profond sentiment de dépit, moi qui n'avais jamais été effleuré par les lions⁴. » Aussi ressent-il de la compassion pour un brave, qui, après avoir percé d'une flèche en bois le cœur d'un lion affamé, mourut presque aussitôt, piqué à l'orteil par un scorpion qui s'était introduit dans sa chaussure. « Nous fûmes surpris, dit Ousâma⁵, de ce qui advint à ce héros; il avait tué le lion et avait été tué par un scorpion de la grosseur d'un doigt. »

En dehors des hyènes et des lions, il ne manquait point à Schaizar de serpents et d'animaux sauvages pour tailler de la besogne au bras d'Ousâma. « Il arriva, dit-il⁶, qu'étant avec mon père dans la cour intérieure de sa maison, j'aperçus un serpent de grande taille, qui avait avancé sa tête sur l'auvent du portique faisant saillie sur les arcades. Mon père s'arrêta pour regarder. Quant à moi, je me saisis d'une échelle qui était dans un coin, je l'appliquai au-dessous de l'endroit où était le serpent, et je montai, tandis que mon père m'observait et me laissait faire. Je saisis un petit couteau que j'avais sur moi, et je l'enfonçai dans le cou du serpent endormi. Entre ma face et la sienne, il y avait moins d'une coudée de distance. Je me mis ensuite à lui pratiquer une entaille dans la tête. Le serpent

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 77.

2. Id., *ibid.*, p. 92-93.

3. Id., *ibid.*, p. 106.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 107.

5. Id., *ibid.*, p. 81.

6. Id., *ibid.*, p. 76-77.

sortit de son trou et s'enroula autour de ma main ; alors je lui coupai la tête et j'emportai le serpent mort dans notre maison. »

La terreur inspirée par les serpents ¹ ne semble pas à notre héros moins ridicule que l'altération du visage et l'effarement de son oncle, l'émir Soultân, lorsque ce guerrier célèbre « apercevait un rat et se levait aussitôt de l'endroit où il le voyait ² ». D'après Ousâma, la bête sauvage la plus difficile à exterminer est la panthère ³, « à cause de sa légèreté et de ses bonds à grande distance, et aussi parce qu'elle pénètre dans les cavernes et dans les amas de rochers, comme l'hyène, tandis que les lions ne quittent jamais les bas-fonds des forêts et les broussailles ⁴ ». Après avoir décrit les mœurs des panthères, Ousâma raconte comment il en a tué une qui désolait Mou'arraf⁵, village dans la banlieue de Schaizar, puis il ajoute : « Il y avait dans l'église de Hounâk ⁶ une fenêtre à la hauteur de quarante coudées ; chaque jour, à l'heure de midi, une panthère s'élançait pour y dormir jusqu'au soir ; puis, d'un bond également, elle en redescendait. Or, à cette époque, passait à Hounâk un chevalier franc, nommé Sire Adam, un des satans parmi les Francs. On lui raconta l'histoire de la panthère. Informez-moi, dit-il, dès que vous la verrez. La panthère vint, selon son habitude, et sauta dans la fenêtre. Un paysan courut prévenir Sire Adam. Celui-ci revêtit sa cotte de mailles, monta à cheval, prit son bouclier et sa lance, et vint dans l'église, qui était alors en ruines. Un seul mur restait debout, avec cette unique fenêtre. Lorsque la panthère aperçut Sire Adam, elle ne fit qu'un bond de la fenêtre sur lui, l'atteignit sur son cheval, lui

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 103. Ousâma y raconte qu'un serviteur (*mamlouk*) de son père, nommé Lou'lou', guerrier très courageux devant l'ennemi, « lorsqu'il voyait dans sa maison un serpent, prenait la fuite et disait à sa femme : A toi de nous débarrasser du serpent. Elle s'avavançait alors vers le serpent et le tuait. »

2. Les deux craintes sont assimilées, voir *id.*, *ibid.*, p. 104.

3. Le mot *namir* (ou *namr*, ou *nimr*), que j'ai traduit par panthère, peut également signifier léo-

pard (cf. le *mons Leopardorum*, au nord de Tripoli, sur la côte de Syrie).

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 81-82.

5. J'emprunte la lecture de ce nom à Rousseau, *Description du Pachalik de Haleb*, dans *Mines de l'Orient*, IV, p. 12.

6. Hounâk est une des forteresses qui protégeaient Ma'arrat an-No'mân ; cf. Yâkôût, *Mou'adjam*, II, p. 345. La ville de Ma'arrat an-No'mân, est située au nord-est de Schaizar, à mi-chemin entre Alep et Hamâ.

fendit le dos, le tua et poursuivit son chemin. Les paysans de Hounâk appelaient cette panthère la panthère qui prend part à la guerre sainte. »

A Sire Adam, victime de sa témérité, Ousâma oppose un autre Franc, établi à Haïfâ, « ville maritime appartenant aux Francs ¹ ». Rencontrant Ousâma, qui était de passage, il lui dit : « Serais-tu disposé à m'acheter un magnifique guépard ? » — « Très volontiers », répliqua notre héros. « Puis, dit Ousâma, il m'amena une panthère qu'il avait apprivoisée, au point qu'elle semblait entrée dans la peau d'un chien. Je repris : Le marché ne me convient pas, car c'est une panthère et non un guépard. Je m'étonnai que cet animal se fût familiarisé et assoupli avec le Franc en question. » Ce ne sont point les panthères domptées et réduites au rôle des chiens domestiques qu'Ousâma eût désiré enfermer comme des prisonnières. S'il avait été tenté d'abord par l'offre d'un guépard, c'est que cet animal est un auxiliaire précieux dans la chasse à courre. Quant aux panthères, il aimait à les dépecer pour les joindre aux têtes humaines ², aux peaux de lions, d'hyènes, de serpents, trophées qui décoraient les maisons de son père et qui attestaient ses exploits ³.

Ousâma s'appliquait de son mieux à remplir le vide de l'existence qu'il menait à Schaizar. Il y resta presque à demeure jusqu'en 1137. Quelques poésies, épaves de cette époque, nous ont été conservées ⁴ : elles représentent comme un choix sobre

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 82-83. Le texte porte Haïfa (حيفا), orthographe que cite également, comme variante, Yâkût, *Mou'djam*, II, p. 381, l. 13 et 16, tandis que l'orthographe habituelle est Haïfâ (حيفا). Cette ville est au pied du mont Karmel, dans les environs d'Acre, au nord de Jaffa ; elle appartient aux Francs de 494 à 583 de l'hégire (1100-1187 de notre ère), d'après Ibn Al-Atbir (*Hist. or. des croisades*, I, p. 208 et 690). Yâkût, *Mou'djam*, loc. cit., porte par erreur 573 au lieu de 583.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 110.

3. « J'ai aperçu, dit Ousâma (*ibid.*, p. 80), la tête d'un lion que l'on portait vers l'une de nos mai-

sons. On vit les chats s'enfuir de cette maison et se jeter du haut des terrasses, à cause de ce spectacle nouveau pour eux. Nous enlevions la peau du lion et nous la lancions de la citadelle vers la plate-forme du bastion. Ni chien ni oiseau d'aucune espèce n'osait en approcher. Lorsque les aigles virent la viande, ils descendirent pour la goûter ; mais, quand ils la flairèrent, ils poussèrent un cri et s'envolèrent. La crainte qu'inspire le lion aux autres animaux ressemble à la crainte que l'aigle fait ressentir aux oiseaux. »

4. 'Imâd ad-Din donne certaines poésies d'Ousâma comme « anciennes ». Voir *Kharîdat al-kašr* dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 123, 124, 128, 129.

entre les prémices de son œuvre littéraire. Il a facilement dépassé plus tard ces essais de débutant, lorsque, dans son âge mûr et dans sa vieillesse, il a composé à tête reposée les ouvrages qui demeurent son titre de gloire le plus durable¹. Son activité juvénile réclamait des occupations moins sédentaires : il implorait, comme bienfaits d'Allâh, les marches forcées, les combats acharnés, les expéditions guerrières, les embuscades, les dangers, les privations, les insomnies, les fatigues de tout genre que portait avec légèreté sa santé inaltérable, dont se jouait sa vigueur physique développée par l'exercice.

La constitution robuste d'Ousâma ne fut jamais ébranlée, même par la maladie. L'équilibre ne tardait pas à y être rétabli, et aussitôt Ousâma recommençait à se surmener. La crise la plus aiguë qu'il ait traversée à Schaizar, provint d'un refroidissement accompagné de frissons qui lui avaient raidi les membres au point de le condamner à l'immobilité. Il entassait sur son corps nombre de vêtements et de pelisses, sans parvenir à le réchauffer. « Enfin, raconte Ousâma², je me décidai à mander mon médecin, le schaikh Abou 'l-Wafâ Tamîm. Je me plaignis à lui de ce que j'éprouvais. Procurez-moi, dit celui-ci, une citrouille. On lui en apporta une; il la partagea en plusieurs tranches, et me dit : Manges-en autant que tu pourras. — Mais, lui répondis-je, ô docteur! je suis à la mort par suite d'un refroidissement, et la citrouille est froide; comment se fait-il que cependant je doive en manger? Le médecin reprit : Mange, comme je te le dis. J'obéis. Aussitôt je transpirai, et mon impression de refroidissement disparut. Ce que tu ressentais, me dit Abou 'l-Wafâ, provenait d'un échauffement de la bile, et non d'un froid réel. »

Ces interruptions forcées furent peu fréquentes dans la longue carrière que parcourut Ousâma. Sa santé se maintint sans

1. Voir surtout notre chapitre neuvième.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 137.

infirmités et son esprit sans défaillance¹ pendant les quatre-vingt-seize années lunaires dont Allâh lui accorda la pleine jouissance : il mourut le quinze novembre 1188².

Avant de faire le récit des événements qui se succédèrent dans l'existence presque séculaire d'Ousâma, j'aimerais reconstituer l'aspect extérieur du personnage, j'aimerais évoquer sa physionomie dans les traits essentiels qui la composaient. Un portrait en pied, où l'artiste fait revivre son modèle, éclaire d'une même lumière les faits, en apparence, contradictoires de la biographie. L'islamisme, en s'opposant aux représentations figurées, en proscrivant, à l'imitation du judaïsme, comme une marque d'idolâtrie, la reproduction de l'homme par la peinture ou par la statuaire³, a exclu l'iconographie des sources d'informations sur le caractère et sur la vie de ses grands hommes.

Des fragments épars dans l'*Autobiographie* d'Ousâma et dans les poésies d'Ibn Al-Kaisarâni⁴ permettent de combler en partie au moins cette lacune. Lors du premier séjour qu'Ousâma fit à Damas, entre 1138 et 1145, il se fit l'interprète d'une réclamation auprès du roi de Jérusalem, Foulques d'Anjou⁵. « On m'a rapporté, dit le roi, que tu es un noble chevalier. Or, je ne savais pas le moins du monde que tu fusses un chevalier. » — « O mon maître ! répondit Ousâma, je suis un chevalier à la manière de ma race et de ma famille. Ce qu'on y admire surtout dans un chevalier, c'est quand il est mince et

1. Il paraît que sa mémoire seule avait un peu baissé; voir Ousâma, *Autobiographie*, p. 26.

2. Abou Schâma, *Kitâb ar-raudatâin*, I, p. 264; II, p. 137; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 179; Ibn Tagribardi, manuscrits de la Bibliothèque nationale 661 de l'ancien fonds, fol. 80 r°; 670 de l'ancien fonds, fol. 69 v°.

3. Bien que cette défense ne soit pas formulée dans le *Coran*, elle est contenue implicitement dans le passage (*Coran*, LIX, 24) où Allâh est appelé par excellence à le créateur, le formateur». D'après le *Mischkât al-masâbih*, cité dans Th. P. Hugues, *A Dictionary of Islam*, p. 458 b, le Prophète aurait lancé sa malédiction sur tous ceux qui s'aviserait d'imiter par des procédés quelconques les formes des êtres vivants, hommes ou animaux. Alors même que la peinture décorative se hasarda à reproduire des images humaines et des dan-

seuses de fantaisie, on ne se risqua point à copier, dans des portraits ressemblants, les figures des hommes célèbres, pour les transmettre à la postérité. Les écoles théologiques musulmanes paraissent, à l'origine, avoir diséauté le caractère absolu de cette interdiction; cf. A. von Kremer, *Culturgeschichte des Orients*, II, p. 302 et suiv.

4. Abou 'Abd Allâh Moḥammad ibn Naṣr ibn Ṣagîr Al-'Akkâwî naquit à Acre en 1085, fut élevé à Césarée de Palestine (d'où l'appellation d'Ibn Al-Kaisarâni, sous laquelle il est connu), et mourut à Damas à la fin de 1153; cf. 'Imâd ad-Dîn, *Khariḍat al-ḡaṣr*, fol. 7 r° — 25 v°; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 155-158.

5. Foulk ibn Foulk, c'est-à-dire Foulques V d'Anjou, quatrième roi de Jérusalem, fils de Foulques IV, comte d'Anjou.

long¹. » Ousâma, le preux chevalier de Schaizar, « le soleil éclatant de son temps² », se faisait donc remarquer par sa taille élancée, par sa haute stature, par son allure élégante et fine, par son corps léger qui permettait un peu trop facilement à son ennemi de le désarçonner³.

Sa peau était blanche; car, parlant d'un de ses « compagnons parmi les descendants de Kinâna », il le décrit en faisant remarquer que « c'était un nègre⁴ ». C'est nous apprendre, en même temps, que les Mounkidhites, descendants, eux aussi, de Kinâna⁵, n'étaient pas des noirs, comme quelques-uns de leurs collatéraux.

« L'éclat de la face d'Ousâma, s'est écrié le poète enthousiaste⁶, a grandi entre ses deux tempes, et ses deux luminaires brillent dans la nuit. Ne m'interroge pas sur ma passion, car elle est, dans mes paupières, une eau rafraîchissante, dans mes côtes un feu dévorant. » — « Qu'est, dit-il encore amoureusement⁷, l'action de l'épée tranchante, acérée, par rapport aux clignements des yeux du séducteur languissant? Qu'est tout ce qu'on rapporte de la magie babylonienne, comparé à l'effet de son regard enchanteur? C'est ainsi que les yeux d'Ousâma faisaient des ravages, mais, ô merveille, le chasseur fuyait sa proie⁸! »

Le vin, que ses yeux faisaient boire, circulait, dit encore le même poète, dans « des coupes, que tu prendrais pour des étoiles dans un firmament circulaire⁹ ». Il y a là, ce semble, une allusion à la forme de la figure d'Ousâma; qui n'était pas allongée, mais plutôt large et arrondie. Les pommettes de ses joues avaient beaucoup de saillie, car elles ont été comparées à des fleurs de grenadier¹⁰. Elles étaient d'un rose vif tirant sur le

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 48.

2. Expression du poète Ibn Al-Kaisarâni sur Ousâma dans 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ğasr*, fol. 22 r^o.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 30.

4. Id., *ibid.*, p. 107.

5. Voir plus haut, p. 14.

6. Nous citons de nouveau Ibn Al-Kaisarâni, d'après 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ğasr*, fol. 22 r^o.

7. Ibn Al-Kaisarâni dans 'Imâd ad-Dîn, *ibid.*, fol. 21 v^o.

8. Id., *ibid.*, fol. 22 r^o.

9. Id., *ibid.*, *loc. cit.*

10. Id., *ibid.*, *loc. cit.*

rouge, puisque, dans le mirage de son imagination, le poète a cru y reconnaître « des traces de son sang ¹. »

Il ne nous décrit pas la bouche d'Ousâma ; mais celui-ci qui, dans toutes les circonstances, défait résolument la douleur, s'est complu à railler lui-même ses souffrances lorsqu'on lui avait arraché une dent. Il a su trouver, pour plaisanter son mal, une comparaison ingénieuse, une boutade fine, un tour spirituel ² : « J'avais un compagnon, dit-il ³, dont la société ne m'avait jamais causé d'ennui. Il peinait à mon service et travaillait avec assiduité. Je ne l'avais jamais rencontré, tant que nous fûmes inséparables. Lorsqu'il apparut à mes regards, nous nous sommes quittés pour l'éternité. »

1. Ibn Al-Kûisarâni dans 'Imâd ad-Din, *Kharidat al-ḡaṣr*, fol. 22 r°, premier vers de ce même morceau.

2. M. Paul de Lagarde a discerné chez Ousâma l'écrivain qui sait être humoriste à l'occasion ; voir les *Göttingische gelehrte Anzeigen* de 1887, p.245.

3. 'Imâd ad-Din, *Kharidat al-ḡaṣr* dans *Nou-*

veaux mélanges orientaux, p. 123 ; Aboû Schâma, *Kitâb ar-raḡdatâin*, I, p. 264 ; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 179. La *Kharidat al-ḡaṣr* (*ibid*, *loc. cit.*) contient une autre poésie qu'Ousâma avait composée sur une dent qu'il fut obligé de se faire arracher à soixante ans, ce qui indique qu'à cet âge il n'était pas encore édenté.

CHAPITRE III

HISTOIRE LOCALE DE SCHAIZAR. — PREMIÈRES CAMPAGNES D'OUSÂMA (1095-1119)

Lorsqu'en 1098, le père d'Ousâma, l'émir Mourschid, avait refusé de recueillir la succession de son frère aîné, Nâsr, et que volontairement il avait abdicqué la seigneurie de Schaizar ¹, il s'était montré moins soucieux de sauvegarder ses intérêts personnels et l'avenir de ses descendants qu'avidé d'assurer son repos et son indépendance. L'un de ses frères, nommé, d'après leur grand-père, Abou 'l-Moutawwadj Moukallad et surnommé « la couronne des émirs », était allé s'établir à Mişr, où il remplit des fonctions auprès du khalife Fâtimide Al-Âmir bi-ahkâm Allâh, ou plutôt auprès du vizir Al-Afdal, « l'émir des armées », le vrai détenteur de l'autorité en Égypte ². Un autre frère de Mourschid, plus jeune et plus ambitieux que lui, 'Izz ad-Dîn Abou 'l-'Asâkir Soultân, qui naguère, du vivant de Nâsr, dominait en son nom à Laodicée ³, se hâta de saisir le pouvoir qui s'offrait à lui et le conserva en y faisant preuve de qualités supérieures ⁴. Non seulement il sut protéger le territoire de Schaizar contre les appétits de ses voisins et contre l'invasion étran-

1. Plus haut, p. 31-32.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 154. Lorsque Al-Afdal fit proclamer, en décembre 1101, Abou 'Ali Al-Mansûr comme successeur de son père Al-Mousta'li et comme dixième khalife Fâtimide avec le titre de *Al-Âmir bi-ahkâm Allâh* « Le commandeur d'après les décisions d'Allâh », le nouveau souverain était âgé de cinq ans, un mois

et quatre jours. Il se débarrassa violemment de son vizir en décembre 1121 et fut lui-même la victime d'un complot en octobre 1130. Cf. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 459-462; 612-615; III, p. 435-437; Wüstenfeld, *Geschichte der Fâtimiden-Chalifen*, p. 280 et suiv.

3. Plus haut, p. 27.

4. Plus haut, p. 53-54.

gère, mais encore, grâce à des opérations bien conduites et à une politique prudente, il parvint à devenir, par l'offre ou le refus de son concours, un allié disputé, un arbitre recherché dans les luttes et dans les différends qui divisaient les émirs de la contrée.

La part qu'il assumait dans l'éducation de son neveu Ousâma¹ ne prit qu'une place restreinte dans son existence absorbée par la préoccupation des affaires publiques. L'entrée en campagne des Francs risquait d'amener la conquête ou la destruction de Schaizar, peut-être l'une et l'autre, d'entraîner la déchéance de la dynastie Mounkidhite. Soultân ne s'était point d'abord laissé ébranler dans son optimisme par la capitulation d'Antioche, le 3 juin 1098². Il estimait encore qu'on viendrait à bout des Francs sans combat, en faisant le vide devant l'armée des croisés³. Les musulmans n'auraient pas besoin de combattre. Les privations rendraient implacables la haine et l'envie qu'éprouvaient déjà les uns contre les autres Raimond de Saint-Gilles et ses Provençaux, Boémond et ses Normands⁴. A la fin de cette même année, la prise successive d'Al-Bâra et de Ma'arrat an-No'mân par les deux princes coalisés et le massacre de la population de ces deux villes⁵ dessillèrent les yeux du trop confiant émir et lui révélèrent l'imminence du danger que lui avait longtemps caché la ténacité de ses illusions. Al-Bâra et Ma'arrat An-No'mân occupés par les chrétiens, c'était pour eux, quand ils voudraient, l'accès facile de la route qui remonte la vallée de l'Oronte à travers Apamée, Schaizar, Hamâ, Émesse. Le péril fut ajourné, mais non conjuré, par la résolution subite que prirent les Francs d'aller rejoindre la côte, peut-être afin de tendre la main à leurs frères d'Europe impatientement attendus⁶. Les Francs assiégèrent, détruisirent

1. Plus haut, p. 51.

2. Plus haut, p. 3.

3. M. le comte Riant, *Inventaire des lettres historiques des croisades* dans *Archives de l'Orient latin*, I, p. 191; cf. plus haut, p. 32, note 3.

4. B. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 55-56; id., *Albert von Aachen*, p. 196.

5. *Hist. or. des croisades*, I, p. 4 et 196; III, p. 586-587.

6. G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 170.

en partie, mais ne parvinrent pas à prendre 'Irka¹, place forte qui dépendait de Tripoli et dont la défense avait été organisée par le seigneur même de Tripoli, Djalâl al-Moulk 'Alî Ibn 'Ammâr².

Pendant que Raimond de Saint-Gilles se sentait impuissant à dompter la résistance de 'Irka, Soulfân se demandait s'il ne rencontrerait pas à ce moment même des dispositions bienveillantes chez le général ennemi et s'il ne préviendrait pas une attaque contre Schaizar par des négociations opportunes. Les familles de Ma'arra réfugiées à Schaizar et aux environs, les Banou Soulaimân³, les Banou Abî Houçain et quelques autres avaient seules échappé à la mort. Elles redoutaient une nouvelle catastrophe et insistaient pour qu'on entrât dans la voie de la conciliation. Les agissements de Khalaf ibn Moulâ'ib, un brigand plutôt qu'un prince, qui terrorisait la région d'Aparmée⁴, n'avaient probablement pas été sans exercer quelque influence sur la détermination à laquelle les chrétiens s'étaient arrêtés de ne point s'engager plus avant dans l'intérieur du pays. Mais, d'autre part, ces agissements constituaient une menace permanente pour les Mounkïdhites, qu'ils obligeaient à se tenir sans cesse sur le qui-vive. La prudence conseillait de ne point s'aliéner les Francs. Mourschid ne se serait sans doute jamais décidé à ces transactions, où les concessions font plus ou moins fléchir la rigidité des principes⁵. A la fin de janvier 1099, Soulfân envoya des messagers à Raimond, campé devant 'Irka⁶, pour lui offrir le libre passage à travers le terri-

1. Telle est la prononciation classique d'après les géographes arabes; les modernes disent 'Arka; voyez entre autres la carte de Sachau, *Reise in Syrien*; (Socin), *Palestine et Syrie*, p. 563 et 565; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine* (Paris, 1882), p. 672.

2. Sur la famille des Ibn 'Ammâr, voir plus haut, p. 17-18.

3. Lisez ainsi, et non pas Soulaim (*Hist. or. des croisades*, III, p. 587), avec le manuscrit, avec Sacy dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 227, et avec Defrémery, *Mémoires d'histoire orientale*, p. 46.

4. Plus haut, p. 28, note 6.

5. Plus haut, p. 31.

6. Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzuges* (deuxième éd.), p. 391-392; M. le comte Riant, *Inventory*, etc. dans *Archives de l'Orient latin*, I, p. 194, et les passages des historiens occidentaux cités dans la note 2; Ibn Al-Atthir dans *Hist. or. des Croisades*, I, p. 197, où la traduction doit être rectifiée d'après le passage parallèle d'Ibn Khaldoun, cité et élucidé dans Defrémery, *Mémoires d'histoire orientale*, p. 46, note. D'après Bar Hebraeus, *Chronicon syriacum* (éd. Bruns et Kirsch), I, p. 282; II, p. 288 (cf. Kirsch et Bernstein, *Chrestomathia syriaca*, p. 57; Fr. Wilken, *Commentatio*

toire de Schaizar et pour acheter sa neutralité au prix de marchés avantageux et de riches présents en or, en argent, en troupeaux, en chevaux, en provisions de tout genre ¹. La démarche de Soulfân eut plein succès. Son exemple ne tarda pas à être suivi par Djanâh ad-Daula Al-Housain, prince d'Émesse, et, quelques mois plus tard, en mai 1099, par Djalâl al-Moulk 'Alî Ibn 'Ammâr, seigneur de Tripoli ².

Les Francs, certains de ne pas être attaqués sur leurs derrières, s'avancèrent résolument vers la Palestine, tandis que les Mounkidhites, rassurés pour eux-mêmes et pour leurs sujets, reprenaient l'existence qu'ils avaient menée avant l'invasion étrangère. Ni Schaizar, ni ses princes ne méritent d'être considérés comme des facteurs appréciables dans les événements dont la Syrie sera le théâtre dans les années qui vont suivre. Nous sommes, du reste, privés d'informations sur les menus faits qui ne présentent qu'un intérêt local. Une incursion des Kilâbites d'Alep ³, sous la conduite de leur émir, Moubâarak ibn Schibl, en 1100, les cultures de Schaizar et de Al-Djisir livrées en pâture aux troupeaux des Arabes, voilà le seul épisode qui ait été sauvé de l'oubli, parce qu'il amena une disette dans toute la province ⁴. Que n'avons-nous, pour combler ces lacunes, le commencement de l'*Autobiographie* d'Ousâma ⁵, que ne possédons-nous la Chronique de son frère, l'émir Abou

de bellorum cruciatorum ex Abulfeda historia, p. 29), les croisés, après avoir vainement assiégé 'Irka pendant quatre mois, auraient levé le siège et seraient venus à Schaizar, où se trouvait l'Arabe Ibn Mounkidh; celui-ci leur aurait fait sa soumission et aurait obtenu leur départ en payant un tribut. La situation respective de 'Irka et de Schaizar donnent peu de vraisemblance à ce récit qui est en contradiction avec les autres documents. Wüstenfeld, *Geschichte der Fatimiden-Chatifen*, p. 277, semble supposer que 'Irka appartenait aux Mounkidhites, qui auraient consenti à céder aux Francs cette ville, dont les Francs n'avaient pas réussi à s'emparer. C'est évidemment la rédaction d'Ibn Al-Athîr qui, dans sa concision excessive, a égaré mon vénéré maître et ami.

1. Guillaume de Tyr dans *Hist. occ. des crois.*, I, p. 295.

2. M. le comte Riant, *Inventaire*, etc., dans *Archives*, I, p. 194, et les passages des historiens

occidentaux, cités dans les notes 3 et 4; B. Kugler, *Albert von Aachen*, p. 197. Sur les négociations de Djanâh ad-Daula Al-Housain (cf. sur lui, plus haut, p. 30) avec les Francs, voir encore Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 197; Ibn Khaldoun dans R. Rœhrich, *Quellenbeiträge zur Geschichte der Kreuzzüge* (Berlin, 1875), p. 6.

3. Sur les Kilâbites et leur rôle politique dans Alep, voir plus haut, p. 14, note 1, et page 17.

4. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich *Beiträge*, I, p. 227; plus exactement dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 588. Sur Moubâarak ibn Schibl, voir encore *ibid.*, III, p. 708.

5. Il nous manque les vingt et un premiers feuillets, soit un quart de l'ouvrage entier; cf. la deuxième partie de ce volume, *Avertissement*, p. xi, et la savante notice de M. le Dr I. Goldziher dans *Oesterreichische Monatsschrift für den Orient*, 1886, p. 78 a.

'l-Hasan 'Alî le Mounkïdhite, en dépit des erreurs qu'il est accusé d'y avoir commises ¹ ?

Le jeune Ousâma grandissait auprès de son père et de son oncle. Sa personnalité se dégageait peu à peu. L'instruction qu'il recevait lui faisait acquérir un capital essentiel de connaissances positives, mais sa nature était de celles qui auraient brisé le moule plutôt que de s'y laisser pétrir. Son éducation ne l'avait pas empêché, dès l'âge de dix ans, de manifester violemment par un acte de cruauté son indignation contre des violences qu'il jugeait intempestives ². Tout chez lui était poussé à l'extrême, les qualités comme les défauts. Son affection pour son père Mourschid était sans limites et sans mesure. En juillet 1104, il faillit le perdre. L'enfant avait dix ans à peine. Dans son désespoir, il se fit admettre à veiller, avec Zaid le chirurgien, au chevet du malade ³. Depuis cette époque lointaine, les années avaient passé sur lui, accumulées et encombrées. Le souvenir était demeuré intact chez le vieillard. La commotion du premier choc avait creusé dans ce cœur tendre un sillon trop profond pour que la trace en fût jamais effacée.

C'est l'intensité de l'impression reçue qui ramène plusieurs fois, dans l'*Autobiographie* d'Ousâma ⁴, comme une idée fixe, sinon la description, du moins la mention du combat auquel Mourschid assista le vingt-neuf schawwâl de l'année 497 (vingt-cinq juillet 1104), et où les Mounkïdhites furent défaits sur le territoire de Kafar'âb par Saïf ad-Daula Khalaf ibn Moulâ'ib, maître d'Apamée ⁵. Comme Moubâarak ibn Schibl, Khalaf comptait parmi les aventuriers Kilâbités qui s'étaient répandus à travers le monde musulman pour lui demander la satisfaction de leurs ambitions et de leur cupidité. S'il était rentré à Apamée en

1. Kamâl ad-Din, *Dictionnaire biographique*, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 707-710; 711-713; voir plus haut, p. 46.

2. Plus haut, p. 48-49.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 39.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 38, 39, 41, 71, 94.

5. Id., *ibid.*, p. 38. Après le nom, le texte porte un adjectif relatif, qui n'a pas été reproduit ici, parce que la lecture en est douteuse.

1096, c'était avec l'appui de l'Égypte et avec la complicité de l'officier chargé par Rouḍwân, seigneur d'Alep, d'exercer en son nom le commandement dans la ville d'Apamée. On s'était entendu à l'avance ; Khalaf avait promis d'y reconnaître la suzeraineté du khalife Fâtimide et d'y faire prévaloir les doctrines sch'rites. Mais Khalaf, une fois rentré en possession de son ancien fief, oublia ses engagements, revendiqua son indépendance ¹ et redevint, pour les Mounkïdhites, le voisin remuant, dangereux, dépourvu de scrupules, prompt aux agressions, détesté et redouté, dont Ak Sonḳor les avait délivrés en 1091 ². Par un raffinement qui dénotait, dans le seigneur d'Apamée, avant tout le chef de brigands à la piste des voyageurs à dévaliser, Khalaf avait installé dans un poste d'observation un homme doué d'une vue merveilleuse, qui découvrait et qui lui signalait les caravanes lorsqu'elles étaient encore à la distance d'une journée de marche ³. « Mon père, dit Ousâma ⁴, et mon oncle paternel, Soultân, payèrent de leur personne dans la bataille qui fut livrée entre eux, d'une part, et, d'autre part, Saif ad-Daula Khalaf ibn Moulâ'ib. Celui-ci y manœuvra contre eux par l'intrigue et par la trahison. Il avait rassemblé et concentré ses troupes sans que, de notre côté, on fût préparé à ce qui advint. Nous avions reçu de lui, en effet, un message nous invitant à une action en commun vers Asfoûnâ ⁵, où nous devions surprendre les Francs. Nos compagnons y arrivèrent les premiers, mirent pied à terre et s'approchèrent de la forteresse pour la battre en brèche. Pendant qu'ils luttaient, Ibn Moulâ'ib fit main basse sur les chevaux de ceux, parmi nos compagnons, qui s'étaient avancés à pied. Le combat, d'abord dirigé contre les Francs, changea de face et se poursuivit contre nous avec une extrême violence. » Les vaincus réussirent à se frayer une

1. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 232 et 8.

2. Plus haut, p. 28 et 67.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 94.

4. Id., *ibid.*, p. 71.

5. Asfoûnâ, ville forte située près de Ma'arrat An-No'mân, avait un moment appartenu au grand-père d'Ousâma, l'émir 'Alî le Mounkïdhite (plus haut, p. 17 et 24). Sur Asfoûnâ, voir Rey, *Les colonies franques*, p. 330.

route vers Schaizar. Ils vinrent à bout de la résistance qui leur fut opposée sur le chemin du retour, aux environs de Kafartâb. « Jamais, dit un témoin oculaire à Soultân et à Mourschid, je ne vous ai vus en danger comme aujourd'hui ¹. » Ils ne risquaient plus d'être inquiétés une fois à l'abri derrière une position si forte que « cinq femmes auraient suffi à la défendre » ².

Les deux émirs étaient rentrés à Schaizar dans un état alarmant. Mourschid avait été blessé grièvement à trois reprises ³ et n'avait déserté la lutte qu'à la dernière extrémité. On avait dû le « transporter avec une escorte d'hommes ⁴ » décidés à le défendre, pour l'arracher à une mort certaine. Quant à l'émir Soultân, il « reçut plusieurs blessures, dont l'une à la paupière inférieure de l'œil droit, près du coin de l'œil. La lance s'accrocha au coin de l'œil, à sa partie inférieure. La paupière se détacha complètement et resta suspendue à la peau qui la retenait à l'angle extérieur de l'œil, endommagé, vacillant. Car ce sont les paupières qui seules maintiennent l'œil. Le chirurgien sut recoudre la partie déchirée de l'œil et le guérit. L'œil atteint reprit sa santé d'autrefois, sans qu'on pût le distinguer de l'autre ⁵. » Quant à Mourschid, la volonté d'Allâh put seule accomplir le miracle de sa guérison ⁶.

Dès le lendemain de la bataille, Soultân, sans perdre son sang-froid, envoya le fidèle serviteur de son frère Naşr, Mouwaffak ad-Daula Schim'oum, qui possédait et méritait sa confiance, porter la nouvelle de son désastre à la cour d'Alep et demander « au roi Rouđwân, fils de Tâdj ad-Daula Toutousch ⁷ » de venir à son secours. Celui-ci ne pouvait, sans danger pour lui-même, laisser écraser Schaizar et les Mounkidhites. Apamée avait autrefois reconnu la suzeraineté d'Alep

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 71.

2. Expression du grand-père d'Ousâma, l'émir 'Alî le Mounkidhite (voir p. 70, note 5), dans Abou 'l-Fidâ, *Annales moslemici*, III, p. 550; cf. Ibn Khaldoun, *Histoire universelle*, V, p. 243

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 38-39.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 71.

5. Id., *ibid.*, p. 41.

6. Id., *ibid.*, p. 38.

7. Id., *ibid.*, p. 39. Plus haut, p. 29, l. 10, il convient de lire Soultân au lieu de Naşr dans un passage où il a été fait allusion précédemment aux événements de 1104.

avant l'usurpation de Khalaf¹. Lui laisserait-on les coudées franches pour de nouvelles extensions de territoire, pour l'accroissement d'une puissance malfaisante et malsaine? D'un autre côté, l'une des femmes de Soultân n'était-elle pas la sœur de Rouḍwân²? Le messager dut faire valoir ces arguments de raison et de sentiment dans ses entretiens particuliers avec le prince. Admis dans une assemblée nombreuse, où avaient été réunis les écuyers de Rouḍwân, il préféra chercher à les émouvoir en frappant leurs sens et leurs imaginations. Il ouvrit un coffret, qu'il avait apporté, et en retira publiquement deux os de ses côtes, enlevés la veille par la lance d'un cavalier. Schim'ouân s'était mis en travers du coup qui était destiné à son maître. Aussitôt après l'amputation, faisant fi de la douleur, il était parti sans retard pour accomplir une mission que son dévouement ne l'autorisait pas à différer. « Agissez de même à mon service », s'écria Rouḍwân saisi d'admiration³.

La province d'Alep n'aurait pu être impunément dégarnie de ses défenseurs. Rouḍwân, que la mort de son frère Doukâk, survenue le quatorze juin 1104⁴, avait entraîné sous les murs de Damas pour en disputer la possession à l'atâbek Toḡtakin, régent au nom de Toutousch, l'un des fils de Doukâk⁵, âgé d'un an⁶, s'était contenté de satisfactions illusoires, telles que son nom prononcé dans la *khoṭba* et inscrit sur les monnaies, afin de pouvoir rentrer en toute hâte dans sa résidence après ce semblant d'expédition. La sécurité d'Alep lui paraissait sinon compromise, du moins menacée⁷. La principauté chrétienne d'Antioche était revenue de l'émotion causée par la vic-

1. Plus haut, p. 70.

2. Plus haut, p. 42-43.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 40.

4. J'emprunte cette date exacte à Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 274. Sur le roi Doukâk, maître de Damas, voir plus haut, p. 30.

5. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 233, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 593.

6. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 223 et 7.

7. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, et dans *Hist. or. des croisades*, III, *loc. cit.* Je ne sais pourquoi on a cru devoir, dans le texte, l. 7, substituer **يَسْتَنْبِت** à l'excellente leçon du manuscrit, **يَسْتَنْبِت** donnée entre parenthèses comme une erreur de copiste.

toire décisive qu'au commencement de 1104, les musulmans avaient remportée à Harrân, au sud d'Édesse, et qui avait failli consommer la ruine des établissements chrétiens dans le nord de la Syrie. Tandis que le futur roi de Jérusalem, le comte Baudouin du Bourg, alors maître d'Édesse, était amené en captivité, Boémond, prince d'Antioche, n'avait dû son salut et celui de son cousin Tancrède qu'à une retraite convertie, par la poursuite de l'ennemi, en déroute ¹. La gravité de la situation avait décidé Boémond à partir lui-même pour l'Europe afin d'y provoquer un vigoureux effort, proportionné à la difficulté de l'entreprise ². Tancrède, « le premier prince d'Antioche après Boémond ³ », fut chargé par celui-ci de la lieutenance jusqu'à son retour. Le dépôt, commis à la garde de Tancrède, n'aurait pu tomber en des mains plus dignes de le recueillir. Hardi sans témérité, prudent sans faiblesse, habile sans duplicité, Tancrède prépara et eut sa revanche. Au mois d'avril 1105, lorsqu'il jugea le moral de ses troupes relevé, il prit l'offensive et enleva à Rouḍwân la forteresse d'Artâh, après lui avoir infligé une défaite sanglante à Tizin ⁴. Cette bataille fut livrée le vingt avril ⁵. « Les Francs envahirent la région d'Alep, répandirent l'épouvante parmi les habitants, pillèrent la contrée et firent de nombreux prisonniers. Ce fut un bouleverse-

1. Ibn Al-Athir et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 221-223 et 7; Ibn Khaldoun dans Rœhrich, *Quellenbeiträge*, p. 9-10; G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 185-186; B. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 82-84.

2. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Reinaud, *Extraits*, p. 21; Defrémery, *Mémoires d'histoire orientale*, p. 52; Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 232; *Hist. or. des croisades*, III, p. 593; Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 84.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 48. Boémond I^{er} est nommé dans ce passage *Maimoîn*, et dans un autre (p. 47) *Ibn Maimoîn*. Ailleurs (p. 89 et 90), c'est son fils, Boémond II, qui est appelé *Ibn Maimoîn*, tout comme le philosophe Maïmonide. Sur cette permutation entre les lettres *b* et *m* dans les langues sémitiques, voir Joseph et Hartwig Derenbourg, *Études sur l'épigraphie du Yémen*, I, dans le *Journal asiatique* de 1882, I, p. 386 (p. 28 du tirage à part).

4. Roiske, dans Abulfedâ *Annales molesmici*, III, p. 355, avait, par une confusion des points

diacritiques, lu شيزر, *Schaizar*, au lieu de تيزين, *Tizin*. Cette erreur a été reproduite par Wilken, *Commentatio*, p. 40, et par Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 187. Tornberg, dans son édition d'Ibn Al-Athir, *Chronicon*, X, p. 271, l. 7, adopte une leçon également corrompue de la même manière : قنسرين, *Qinnasrin*. Les éditeurs des *Hist. or. des croisades* (I, p. 228 et 8) ont reconnu qu'il s'agit, dans Ibn Al-Athir, comme dans Abou 'l-Fidâ, de Tizin. Cette ville, dominée par la citadelle d'Artâh, est située dans la contrée fertile, entre Antioche et Alep (cf. A. von Kremer, *Beiträge zur Geographie Nordsyriens*, p. 31; C. Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, II, p. 1580). Elle ne doit pas être confondue avec Tizin, près de Hamâ (Socin, *Palestine et Syrie*, p. 586; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 707).

5. J'emprunte cette date précise à Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Defrémery, *Mémoires d'histoire orientale*, p. 53; Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 233; *Hist. or. des croisades*, III, p. 593.

ment général depuis Lailoûn jusqu'à Schaizar. La terreur avait pris la place du calme et de la sécurité ¹. »

Khalaf ibn Moulâ'ib s'était fait oublier, dans sa résidence d'Apamée, pendant que ses adversaires s'entredéchiraient. Les Mounkidhites ne s'opposaient point à ce que Khalaf continuât son système de déprédations et de rapines, pourvu qu'au milieu de la tourmente, ils pussent reprendre haleine dans leur château-fort inexpugnable de Schaizar, sans être exposés aux orages et aux rafales. Un des fils de Khalaf s'était lié intimement avec Aboû 'l-Ḥasan 'Alî le Mounkidhite, frère d'Ousâma ². Aucune trêve n'avait été conclue entre les deux seigneuries limitrophes; mais, par une entente tacite, elles s'en tenaient à un armistice de fait qui se prolongerait tant qu'il répondrait aux nécessités de la défense contre leurs ennemis communs. Sur ces entrefaites, Rouḍwân favorisa un complot ourdi par les Ismaéliens contre Khalaf : celui-ci fut assassiné en 1106 ³. De ses trois fils, l'un périt avec son père, un autre se réfugia à Schaizar auprès de son ami Aboû 'l-Ḥasan 'Alî le Mounkidhite ⁴, le troisième, Mouṣabbih ⁵, vint offrir Apamée à Tancred qui réduisit la place par la famine et y entra en vainqueur le quatorze septembre de cette même année ⁶.

Tancred, une fois sa domination étendue jusqu'à l'extrémité nord du *Gâb*, devenait pour les Mounkidhites un ennemi redoutable, avec lequel ils essaieraient de temporiser, tant que leur puissance ne pourrait pas se mesurer avec la sienne. La possession d'Apamée par les Francs, c'était, en perspective,

1. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, loc. cit.

2. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 234.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 94, dit que Khalaf fut tué, mais sans donner aucun détail, sans indiquer aucune date. Un récit des événements qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent la mise à mort de Khalaf se trouve dans Ibn Al-Athir et dans Aboû 'l-Fidâ (*Hist. or. des croisades*, I, p. 232-235 et 8); Ibn Khaldoun dans Rœhricht, *Quellenbeiträge*, p. 11; G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 187-190; cf. aussi

Hist. or. des croisades, III, p. 466, 495, 530, 594.

4. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 234; Ibn Khaldoun dans Rœhricht, *Quellenbeiträge*, p. 11; Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 189; Defrémery, *Recherches sur les Ismaéliens* dans le *Journal asiatique* de 1851, I, p. 384.

5. Ce nom est donné seulement par Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Defrémery, *Mémoires d'histoire orientale*, p. 53; Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 234; *Hist. or. des croisades*, III, p. 594.

6. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, loc. cit.; Kugler, *Albert von Aachen*, p. 344.

l'oppression et l'abaissement pour la région de Schaizar ¹. A peine faut-il plus d'une demie-journée de marche pour se rendre d'Apamée à Schaizar ². Tancred n'eût certes pas ajourné cette promenade militaire, s'il n'avait point préféré s'occuper d'assurer ses communications avec l'Occident par la conquête d'un port où pussent aborder et s'abriter les navires de tout calibre. Ce but fut atteint, lorsqu'au milieu de l'année 1108, la ville maritime de Laodicée fut définitivement incorporée dans la principauté d'Antioche ³.

Tandis que Tancred occupait Laodicée, Guillaume Jourdain, comte de Cerdagne, neveu de Raimond de Saint-Gilles, vint répandre la terreur dans la banlieue de Schaizar ⁴. Raimond était mort misérablement, le vingt-huit février 1105, en son château de Saint-Gilles, qu'il avait lui-même élevé dans un faubourg au sud de Tripoli et d'où le spectacle magnifique qui s'offrait à ses yeux entretint, jusqu'à son dernier soupir, le feu de sa convoitise ⁵. Fakhr al-Mouk Abou 'Ali 'Ammâr ibn Moḥammad Ibn 'Ammâr ⁶, parent, je ne sais à quel degré, de Djalâl al-Mouk 'Ali Ibn 'Ammâr ⁷, avait succédé à celui-ci comme seigneur de Tripoli vers 1101 ⁸. Les Francs n'eurent pas d'adversaire plus persévérant, plus fécond en ressources. Il ne recula pas devant l'incendie pour se débarrasser de son dangereux compétiteur. Lorsque celui-ci eut succombé, Guillaume Jourdain prit le commandement de « la milice chré-

1. Ibn Al-Athir, *Atabeks*, p. 180.

2. Plus haut, p. 11.

3. W. Heyd, *Geschichte des Levantehandels im Mittelalter*, I, p. 160-161. Les objections présentées par M. B. Kugler, *Albert von Aachen*, p. 345, et les arguments par lesquels le même savant essaye de prouver que la prise de Laodicée par les Francs eut lieu dès 1106, ne m'ont point convaincu. La date de 1108, qui me paraît très probable, a été aussi adoptée par H. Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, p. 378. Sur les ports militaires du littoral à ce moment et sur leur importance tant stratégique que politique pour leurs possesseurs, voir id., *ibid.*, p. 208.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 37.

5. Ibn Al-Athir et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 236 et 9; Reinaud, *Extraits*

d'auteurs arabes, p. 22; Ducange, *Les familles d'outre-mer* (éd. Rey), p. 478; etc.

6. Le nom de ce prince est ainsi donné dans Ibn Al-Athir, *Chronicon* (éd. Tornberg), X, p. 212, et dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 142.

7. Plus haut, p. 18, où, dans la note 1, il faut lire 1072 au lieu de 1062, et aussi p. 67 et p. 68.

8. C'est ce qui me paraît résulter d'une comparaison entre Ibn Al-Athir, *Chronicon*, X, p. 211, l. 4 et 5, et p. 212, l. 22; cf. *Hist. or. des croisades*, I, p. 204, l. 7 du texte, où il convient de substituer Djalâl al-Mouk à Djamâl al-Mouk, comme l'a remarqué M. de Slane, *ibid.*, p. 772, et p. 207, l. 2 du texte, contenant le nom qui a été omis dans la traduction.

tienne ¹ » massée devant la place et s'intitula, par anticipation, « comte de Tripoli ². » Non seulement il se consumait dans l'ennui d'un siège interminable, mais encore il était menacé par les troupes de Togtakîn, atâbek de Damas, qui s'avancait à la tête d'une armée forte en cavalerie, et qui avait déjà enlevé aux Francs plusieurs citadelles de la région, entre autres le casal nommé par eux Alma ³. Jourdain ouvrit la campagne et détacha de ses troupes immobilisées au moins trois cents cavaliers et deux cents turcoples ⁴. Sans attendre le combat, Togtakîn s'enfuit précipitamment avec toutes ses forces. Après l'avoir poursuivi jusqu'aux environs d'Émesse ⁵, Jourdain descendit le cours de l'Oronte et arriva dans la vallée qui s'étend au-dessous de Schaizar. Sur la foi d'un *fellah* de la ville haute, Soultân et Mourschid sortirent pour surprendre le détachement égaré et qui, leur affirmait-on, se rendrait à merci, sans opposer de résistance. « Lorsque, dit Ousâma ⁶, ils aperçurent nos compagnons, ils remontèrent sur leurs chevaux, firent une charge, mirent en déroute leurs adversaires et les contraignirent à abandonner jusqu'au dernier le champ de bataille. » Après cette escarmouche couronnée de succès, Jourdain retourna dans ses cantonnements autour de Tripoli.

A la fin de l'année 1108, le vingt-sept novembre ⁷, « Tan-crède, prince d'Antioche, fit une incursion contre Schaizar, poussa devant lui de nombreuses bêtes de somme, tua, fit des

1. « Christiana militie ductor », dans un acte du 22 août 1106, pièce n° 91 dans le *Cartulaire du Saint-Sépulcre*, publié par M. E. de Rozière (Paris, 1849), p. 182.

2. Il est nommé deux fois « le maître de Tripoli » dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 37.

3. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 270, complété par p. 779-780; Ibn Khaldoun dans Rœhrich, *Quellenbeiträge*, p. 13, exagèrent sans doute lorsqu'ils parlent de quatre mille cavaliers. La citadelle avec laquelle j'ai identifié le casal Alma, peu distant de Tripoli (Rey, *Les colonies franques*, p. 360), est appelée par nos deux documents de même origine *Al-Akama* (الأكامة). C'est, si je ne m'abuse, une fausse lecture, à la place de *Al-Alma* (الالمة), c'est-à-dire *Alma*, avec l'article arabe, nom latin dont le sens était

inintelligible pour des Arabes, tandis que *Al-Akama* signifie « la butte, le tertre ».

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 31, où le mot Turcoples est expliqué comme étant la dénomination usitée pour « les archers des Francs »; voir ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle* (tirage à part des *Mélanges Léon Heuzey*), p. 15. Sur ces musulmans indigènes, à la solde tour à tour de leurs coreligionnaires et des Francs, voir surtout Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, p. 186 et 539. Ibn Al-Athir (*Hist. or. des croisades*, I, p. 779) ne parle que des trois cents cavaliers.

5. Ibn Al-Athir, *ibid.*, I, p. 270.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 31.

7. Ousâma, *Autobiographie*, p. 52, raconte ces faits comme s'étant passés le jeudi vingt du second rabi', en l'an 502.

prisonniers et campa devant un village, nommé Zalin¹, où sont des cavernes inaccessibles, comme suspendues aux flancs de la montagne². On ne peut y accéder par aucun chemin qui parte des hauteurs ou qui monte de la plaine. Veut-on se retrancher dans ces cavernes, ce n'est qu'à l'aide de cordes qu'on peut y descendre de la cime. Un Satan d'entre les cavaliers francs s'approcha de Tancrede et lui dit : Fais faire à mon intention une caisse en bois. Quand j'y serai assis, lancez-moi du haut de la montagne vers nos ennemis, en prenant soin d'employer des chaînes de fer assez solidement attachées à la caisse, pour qu'on ne puisse ni les couper avec des épées, ni me faire tomber. On lui fabriqua une caisse, on le lâcha, en retenant les chaînes de fer, dans la direction des cavernes suspendues. Il s'en empara et amena tous ceux qui s'y trouvaient vers Tancrede. C'est que l'intérieur formait une galerie couverte, sans la moindre cachette, et qu'en y tirant des flèches, il atteignait un homme à chaque coup, tant le lieu était étroit, tant la foule y était pressée ! »

Cette anecdote est rapportée par Ousâma dans une série de hauts faits accomplis par un seul homme tenant tête à nombre d'adversaires. « Après le combat, dit Ousâma³, il y avait eu réconciliation. Tancrede s'avança, demandant qu'on lui cédât un cheval appartenant à un écuyer de mon oncle 'Izz ad-Din. C'était un cheval magnifique. Mon oncle le lui fit amener, monté par un Kurde de nos compagnons, nommé Hâsanoûn, cavalier brave, jeune, sympathique d'allure, élancé, qui ferait prendre les devants au cheval, sous les yeux de Tancrede. Le cavalier lança sa monture et lui fit dépasser tous les autres chevaux qu'on faisait galoper sur la route. Lorsque Hâsanoûn fut admis en présence de Tancrede, les chevaliers francs exa-

1. Je propose de comparer *Behetselin*, peut-être = *Bait-Zalin*, château de la principauté d'Antioche, cité d'après Guillaume de Tyr par Rey, *Les colonies franques de Syrie*, p. 332.

2. Cf. les *cavernæ Sysaræ*, chez Gautier le

Chancelier, dans H. Prutz, *Quellenbeiträge zur Geschichte der Kreuzzüge*, I, unique (Dantzig, 1876), p. 11, et dans *Hist. occid. des croisades*, V, p. 88.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 48-49.

minèrent la vigueur de ses avant-bras, admirèrent sa taille fine et sa jeunesse et reconnurent en lui un vaillant cavalier. Tancredi l'honora par des présents. Ḥasanoûn dit alors : O mon maître, je voudrais recevoir de toi une assurance, c'est que, si jamais tu t'empares de ma personne à la guerre, tu me favoriseras en me relâchant. Tancredi lui accorda ce qu'il demandait, ou du moins Ḥasanoûn le supposa, car ces hommes ne parlaient pas d'autre langue que la langue des Francs ; nous ne savions pas le sens de leurs paroles ¹. »

En avril 1109 ², les Mounkidhites, rassurés par le départ de Tancredi et par la trêve qu'il avait consentie, commirent l'imprudence, mus par un accès de curiosité, de quitter la citadelle pour assister, dans une communauté des environs, aux cérémonies de la pâque chrétienne. Ousâma, alors à peine âgé de quinze ans, ne se fit point prier pour accompagner son père et son oncle ³. La plupart des hommes valides partirent à la suite de leurs chefs. L'insouciance était générale. L'attrait de la distraction, une rareté dans ces temps troublés, était encore accru par la nouveauté du spectacle auquel on allait assister. Schaizar restait en arrière, comme un colosse exposé aux coups en l'absence de ses défenseurs. Les Ismaéliens, qui avaient des intelligences dans la place, furent informés de son évacuation momentanée, et résolurent d'en profiter. Leurs doctrines avaient partout, dans le nord de la Syrie, des adhérents secrets, dont la complicité leur était assurée. Une centaine de Baḫéniens parmi ceux qui vivaient à Apamée, à Ma'arrat an-No'mân et à Ma'arrat Maşrîn ⁴, s'introduisirent à l'intérieur de Schaizar

1. Hartwig Derenbourg, *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle*, dans les *Mélanges Léon Renier*, p. 5 du tirage à part.

2. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 272 et 10. Sibî Ibn Al-Djauzi (*ibid.* III, p. 548) recule ces mêmes faits jusqu'en avril 1114. Sous réserve de la date, nous lui avons emprunté en partie notre relation. La date donnée par Sibî Ibn Al-Djauzi a été adoptée par Defrémery, *Recherches sur les Ismaéliens* dans le *Journal asiatique* de 1854, I, p. 396.

3. C'est ce que je crois pouvoir conclure d'Ousâma, *Autobiographie*, p. 91-92.

4. Rectifiez ainsi *Ma'arrat Naşrîn* dans Sibî Ibn Al-Djauzi, *Hist. or. des croisades*, *loc. cit.*, d'après l'*Index* du même volume, p. 759. *Ma'arrat Maşrîn* était un village situé au sud-ouest d'Alep ; voir Yâkoût, *Mou'djam*, IV, p. 574 ; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 714 b (*Ma'arrat Mouserîm*) ; Rey, *Les colonies franques de Syrie*, p. 347, et sa *Carte du nord de la Syrie*, Paris, 1885 (*Megouret Meserîm*).

sans éveiller l'attention des habitants, et prirent possession de la citadelle dont ils fermèrent les portes après en avoir chassé la garnison. C'était une conduite pleine d'ingratitude envers les Mounkïdhites, leurs bienfaiteurs ¹. Les femmes de Schaizar, ces héroïnes incomparables, distribuèrent des armes à quiconque offrait de s'en servir contre les assaillants ². Ousâma semblait avoir amassé dès lors, comme par avance, une collection d'épées et de cuirasses. Sa mère en fit le partage entre les plus ardents d'entre les volontaires. Ousâma, lorsqu'il revint, ne trouva plus dans sa maison que les fourreaux et les gaines ³. On combattit avec rage. 'Alawân, le chef de ces hallucinés ⁴, les avait sans doute gorgés de *haschîsch* pour les prédisposer à leur rôle d'assassins ⁵. Dans leur excitation nerveuse, ils avaient, des hauteurs de la forteresse, jeté dans l'abîme béant trois de leurs adversaires, dont l'un, Noumair, échappa miraculeusement à la mort ⁶. Ce fut lui peut-être qui alla prévenir les Mounkïdhites, tandis que les femmes, aussi industrieuses que hardies, suspendaient aux embrasures de leurs fenêtres des câbles, par lesquels leurs maris seraient ramenés subrepticement dans leurs foyers, afin qu'ils pussent surprendre à leur tour les envahisseurs. Aussitôt informés, princes et sujets étaient accourus vers la barbacane ⁷. L'un après l'autre, ils s'accrochèrent aux cordes et se laissèrent hisser jusqu'au sommet. Les émirs Mounkïdhites dirigèrent l'opération et rentrèrent les derniers.

1. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 272.

2. Plus haut, p. 43-44.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 92.

4. *Id.*, *ibid.*, p. 91. Je n'ai pas reproduit le nom du père de 'Alawân, parce que ce nom est incertain.

5. Les Ismaéliens pratiquaient le meurtre comme une obligation religieuse. Un corps spécial, celui des *Fidâwî*, exécutait les décisions des chefs et poignardait les victimes. Cf. l'exposé lumineux de Stanislas Guyard dans son Mémoire intitulé : *Un grand maître des assassins au temps de Saladin*; *Journal asiatique* de 1877, I, p. 343-345. M. G. Weil a fait une énumération des principaux personnages qui, au douzième siècle, furent tués par des Ismaéliens; voir sa *Geschichte der Chalifen*,

III, p. 208. La mort de Khalaf ibn Moulâ'ib fut aussi leur œuvre (plus haut, p. 74).

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 57. Ousâma renvoie pour les détails à un passage antérieur de son livre; ce passage devait se trouver dans la partie aujourd'hui perdue de l'*Autobiographie*.

7. Je traduis ainsi, à l'exemple de M. de Slane, le terme technique de *bâschouâra*, qui, en fortification, désigne un ouvrage détaché destiné à couvrir et à masquer l'entrée d'une forteresse; cf. *Hist. or. des croisades*, I, p. 759. Le mot se trouve dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 14, l. 2 d'en bas, si l'on admet ma correction du texte, et p. 73, l. 2 d'en bas, M. Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, I, p. 89, le rend par « bastion ». C'est ainsi qu'est également traduit le pluriel *bawâschîr* dans Maçoudi, *les Prairies d'or*, II, p. 319.

La lutte acharnée se termina par la défaite et l'extermination des Ismaéliens. Ils furent passés au fil de l'épée jusqu'au dernier. Leurs complices, les Baṭéniens de Schaizar, furent également mis à mort¹. L'avertissement profita aux Mounkidhites, qui, instruits par une aussi chaude alarme, redoublèrent de vigilance. Quant aux Ismaéliens, ils ne tentèrent plus d'attaque contre Schaizar pendant une période d'au moins vingt années².

Tancrede, prince d'Antioche, en s'éloignant de Schaizar, s'était dirigé vers Tripoli, dont la résistance s'éternisait, la place assiégée pouvant de trois côtés être ravitaillée par mer³. D'autre part, Fakhr al-Moulk Ibn 'Ammâr avait été servi par les divisions et les rivalités des chefs francs. Ceux-ci ne vinrent à bout de son indomptable énergie, de son habileté remuante et audacieuse qu'en coalisant leurs efforts, qu'en achetant chèrement la coopération de la flotte génoise⁴. Tripoli capitula enfin le douze juillet 1109⁵. Pendant que les vainqueurs pillaient les maisons de quatre, cinq et même six étages et les bazars semblables à des palais magnifiquement décorés⁶, pendant que les riches bibliothèques de cette ville savante et le *Palais de la science* étaient saccagés⁷, les habitants torturés, dépouillés et

1. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 272 et 40.

2. Les événements mentionnés par Ousâma, *Autobiographie*, p. 118-121, durent se passer vers 530 de l'hégire (1135 de notre ère); car Ousâma (*ibid.*, p. 119), parlant avec éloges du chef (*ar-ra'is*) Djawâd, qui avait tué un terrible Baṭénien, ajoute : « Je le vis peu d'années après à Damas en 534. Et, en effet, dans l'année correspondante de notre ère, en 1139, Ousâma vivait à Damas; voir notre chapitre cinquième.

3. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 236 et 254.

4. Heyd, *Geschichte des Levantehandels im Mittelalter*, I, p. 155. Sur la composition et la force de la marine génoise, voir Ed. Heyck, *Genua und seine Marine im Zeitalter der Kreuzzüge* (Innsbruck, 1886).

5. C'est après mûre réflexion que je me suis prononcé pour le milieu de juillet 1109, à l'exemple de Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 178; de Hagenmayer, *Ekkehardi Hierosolymita*, p. 328, note 23; de Heyd, *Geschichte des Levantehandels*, I, p. 156; de Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 91, et Albert von Aachen, p. 366, etc. Pour ne

parler que des écrivains arabes, la date est ainsi donnée avec précision par Sibṭ Ibn Al-Djauzi (*Hist. or. des croisades*, III, p. 536) et par Ibn Kballikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 455. Ibn Tagribardi est aussi d'accord, mais il mentionne seulement l'année, comme également Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 23. Ce même événement est placé juste un an plus tard (avec mention du mois et du quantième) par Ibn Al-Athîr (*Hist. or. des croisades*, I, 274), Abou 'l-Fidâ (*ibid.*, I, p. 10), Ibn Khaldoûn (Rœhrich, *Quellenbeiträge*, p. 13) et, d'après eux, par Wüstenfeld, *Geschichte der Fatimiden-Chalifen*, p. 285. Voir aussi, en faveur de la date de 1110, sans indication de mois ni de jour, Ibn Abi Tayy, cité par Ibn Fourât et traduit par Quatremère dans *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte* (Paris, 1811), II, p. 507.

6. Les constructions luxueuses de Tripoli au milieu du onzième siècle ont été décrites par Nâsirî Khosrau; cf. *Safar nâmeh*, traduction Gh. Schefer (Paris, 1881), p. 40-42.

7. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 274; An-Nouwairî dans Reinaud, *Extraits d'auteurs arabes*, p. 24; Prutz, *Kulturgeschichte*

faits prisonniers, Fakhr al-Moulk parvenait à gagner Djabala, et y cherchait un abri provisoire pour y préparer son retour prochain dans sa capitale.

A peine Fakhr al-Moulk, chassé vers le nord, avait-il pris ses quartiers à Djabala, qu'il ordonna une pointe sur Laodicée, qui appartenait aux Francs depuis 1108¹. « Quelques-uns de ses cavaliers, dit Ousâma², sortirent pour attaquer Laodicée, quelques cavaliers francs sortirent de Laodicée à leur rencontre. Les deux escadrons campèrent sur la route, séparés par une colline. Un cavalier franc gravit le versant septentrional de la colline, au moment même où Fâris le Kurde montait de l'autre côté. Chacun d'eux se proposait de reconnaître le pays au nom de ses compagnons d'armes. Ils se rencontrèrent sur le faite de la colline, se lancèrent l'un sur l'autre, et, au même moment, échangèrent deux coups qui les firent tomber simultanément raides morts. Les chevaux continuèrent à se ruer l'un contre l'autre avec fureur sur la colline, après que leurs maîtres avaient péri. »

La prise de Djabala ne fut pour Tancrède, poursuivant son ennemi, qu'une affaire de jours. Fakhr al-Moulk s'était fait illusion sur ses chances de tenir longtemps dans une ville qu'on n'avait pas approvisionnée en vue d'un siège³. Il obtint le vingt-trois juillet une capitulation honorable, avec les honneurs de la guerre pour ses troupes, avec un sauf-conduit pour sa personne⁴. Prenant la direction de l'est, Fakhr al-Moulk se rendit

der Kreuzzüge, p. 54. Sur la grande bibliothèque de Tripoli, on peut surtout comparer un intéressant passage d'Ibn Abi Tayy, cité par Ibn Fourât et traduit par Quatremère dans ses *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, II, p. 506-507. Le Palais de la science, de Tripoli, comme je traduis *dir al-'ilm*, est mentionné par Ousâma, *Autobiographie*, p. 153 (voir plus haut, p. 50) et par Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 455, l. 3 d'en bas. Le khalife Al-Hâkim avait fondé au Caire également un Palais de la science, où était installée une immense bibliothèque; cf. Al-Makrizi, *Khîṭat*, I, p. 415 et 458, et dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 211 et 337; A. von Kremer, *Cultur-*

geschichte des Orients, II, p. 483; F. Wüstenfeld, *Die Geographie und Verwaltung von Aegypten nach dem Arabischen des . . . et Calcaschandi* (Göttingen, 1879), p. 80. Ibn Al-Athîr (*Hist. or. des croisades*, I, p. 274) parle au pluriel des Palais de la science de Tripoli.

1. Plus haut, p. 75.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 71-72.

3. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 274.

4. Sibt Ibn Al-Djauzi, *ibid.*, III, p. 536 (en corrigeant vingt et un juillet en vingt-trois juillet, la date musulmane étant exacte); Ibn Tagribardi, *ibid.*, III, p. 490; Heyd, *Geschichte des Levantehandels*, I, p. 456. Yâkôût, *Mou'djam*, II, p. 26,

d'abord à Schaizar. Il amenait avec lui le savant grammairien Abou 'Abd Allâh de Tolède, auparavant conservateur du *Palais de la science* à Tripoli, qui, dès lors, se consacra à l'éducation supérieure d'Ousâma¹. Quant au prince fugitif, l'émir Soultân l'accueillit à Schaizar avec faveur et respect et lui demanda de s'y fixer². La famille des Ibn 'Ammâr n'était-elle pas, comme celle des Mounkidhites, une famille de lettrés? On se souvenait d'ailleurs à Schaizar qu'autrefois, en 1072, le prédécesseur et le parent de Fakhr al-Mouk, Djâlâl al-Mouk Ibn 'Ammâr, avait traité en égal le père de Soultân, Abou 'I-Ḥasan 'Ali le Mounkidhite, exilé à Tripoli³. Maintenant Fakhr al-Mouk, dépossédé de ses Etats, déchu de son rang, récoltait la reconnaissance pour les services rendus, la sympathie des cœurs, les offres de concours les plus amicales. Ce fut dans les veillées de l'hospitalité largement offerte au vaincu que le jeune Ousâma, alors âgé de quinze années musulmanes, entendit sans doute conter l'histoire des deux cavaliers, dont les chevaux avaient continué la lutte après la mort de ceux qui les montaient⁴. Mais Fakhr al-Mouk Ibn 'Ammâr déclina les offres, pour séduisantes qu'elles fussent, de l'émir Soultân. Sa présence à Schaizar ne lui assurait point la sécurité et compromettait celle de ses hôtes. Tancrède ne manquerait point de considérer comme une provocation d'Ibn 'Ammâr, comme une bravade des Mounkidhites, le séjour à demeure de ce prince dans leur citadelle. De plus, Ibn 'Ammâr n'admettait point que sa carrière fût terminée, et ne redoutait rien tant qu'une retraite prématurée, quand l'avenir lui réservait peut-être une compensation à ses malheurs présents, un relèvement éclatant après une chute profonde. Il partit pour Damas, où il parvint en

parle du vingt-deux de dhou 'l-ka'da, en 502, c'est-à-dire du vingt-trois juin 1109, une erreur d'un mois imputable à l'auteur ou à l'éditeur. Ibn Al-Athîr (*Hist. or. des croisades*, I, p. 274) recule les événements d'une année, comme il l'a fait pour Tripoli; voir plus haut, p. 80.

1. Plus haut, p. 50-52.

2. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 275; Ibn Khaldoun dans Rœhrich, *Quellenbeiträge*, p. 14.

3. Plus haut, p. 18.

4. Plus haut, p. 81.

août 1109¹. L'atâbek ʿTogtakîn lui fit une réception très flatteuse, lui assigna un palais et lui accorda comme fief Az-Zab-dânî et ses dépendances², riche canton situé au nord de Damas, suite non interrompue de vergers luxuriants³. En 1110, ʿTogtakîn le chargea d'une mission de confiance auprès du khalife de Bagdad Al-Moustafîr⁴. Nous retrouvons encore Fakhr al-Mouk devenu vizir du « roi Mas'oud » de 1118 à 1120⁵, puis offrant, en 1120, ses services à Nadjm ad-Dîn Îlgâzî, prince de Mâridîn, qui les dédaigne⁶, ensuite nous perdons sa trace, et l'histoire a gardé le silence même sur l'année de sa mort.

Le départ hâtif de Fakhr al-Mouk Ibn 'Ammâr n'avait point désarmé le bras de Tancrede, qui allait, au milieu de 1110, s'appesantir de nouveau sur les Mounkidhites. Si, l'année précédente, il s'était montré accommodant sur les conditions de sa retraite, s'il n'avait pas profité de ses avantages et s'était contenté d'intimider les émirs de Schaizar, sa modération provenait, non pas d'un mouvement spontané de bienveillance, mais de la conviction intime que la principauté chrétienne d'Antioche n'était pas appelée à goûter un repos durable tant que subsisterait la seigneurie musulmane de Tripoli. Il avait aidé au succès final de l'entreprise qui avait fait couler tant de sang chrétien. Mais, s'il avait travaillé pour lui-même en contribuant à supprimer un foyer de révolte au centre des établissements latins, la nouvelle conquête lui profita moins directement qu'à ses collaborateurs. Il dut s'effacer devant son suzerain, Baudouin I^{er}, roi de Jérusalem⁷, qui imposa le vasselage au

1. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 335. L'année 502 de l'hégire est donnée par erreur, comme l'a remarqué Wüstenfeld, *Geschichte der Fatimiden-Chalifen*, p. 286, note. Seulement, tandis qu'avec Ibn Khaldoun (Rœhrich, *Quellenbeiträge*, p. 14), il y substitue l'année 504, j'opine en faveur de l'année 503.

2. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 275 et 40; cf. Sibî Ibn Al-Djauzi et Tagribardî, *ibid.*, III, p. 537 et 491; Ibn Khaldoun dans Rœhrich, *Quellenbeiträge*, p. 14.

3. Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, II, p. 1276 et suiv.

4. Sibî Ibn Al-Djauzi dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 538.

5. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 312 et 327. « Le roi Mas'oud » (cf. Ousâma, *Autobiographie*, p. 25) avait pris ce titre en attendant qu'il devint sultan, comme l'avait été son grand-père Malik-Schâh et comme l'était son père Mohammad. Il est l'objet d'une courte notice dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 353-356.

6. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 332.

7. Le Lorrain Baudouin avait été couronné roi

nouveau comté, et qui, Jourdain ayant été presque aussitôt assassiné traîtreusement, donna l'investiture à Bertrand, comte de Toulouse, fils naturel de Raimond de Saint-Gilles ¹.

Une année s'était écoulée, ou un peu plus, depuis que Tancrede avait ajourné ses projets sur Schaizar. On était au printemps de 1110. « La trêve expira, nous raconte Ousâma ², et Tancrede s'avança de nouveau vers nous, à la tête de l'armée d'Antioche. La lutte s'engagea sous les murs de notre ville. Nos cavaliers avaient rejoint l'avant-garde des Francs. Un Kurde d'entre nos compagnons d'armes, nommé Kâmil Al-Maschtoûb ³, frappa sur eux à coups redoublés. Lui et Hasanoûn ⁴ avaient un égal courage. Entre temps, Hasanoûn se tenait avec mon père dans une petite maison qu'il possédait, attendant son cheval, que son écuyer lui ramènerait de chez le vétérinaire, attendant aussi sa cuirasse. Il s'impatienta, se troubla de voir les coups portés par Kâmil Al-Maschtoûb, et dit à mon père : O mon maître, mets à ma disposition un équipement, fût-il léger. — Ces mulets, répondit mon père, portent des armures, choisis celles qui sont à ta convenance. A ce moment, je me tenais derrière mon père, j'étais un adolescent, et ce fut le premier jour où j'assistai à un combat. Hasanoûn passa en revue les cuirasses enfermées dans les gaines sur les dos des mulets ; aucune ne lui allait. Il écumait de colère, dans son ardent désir de se distinguer dans l'action, comme Kâmil Al-Maschtoûb. Il s'avança sur le pas de sa maisonnette, sans être cuirassé. Un cavalier franc lui barra le passage. Hasanoûn frappa de sa lance le cheval de son ennemi sur la croupe. Le cheval prit le mors aux dents et em-

de Jérusalem le jour de Noël, l'an 1100. Son frère, Godefroy de Bouillon étant mort le dix-huit juillet 1100, il lui avait succédé comme roi de Jérusalem. Sur Baudouin 1^{er}, voir la monographie de M. A. Wolff, *König Balduin I. von Jerusalem* (Königsberg, 1884).

1. Ducauge, *Les familles d'outre-mer* (éd. Rey), p. 479 ; Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 91 ; A. Wolff, *König Balduin I.*, p. 48.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 49-50.

3. Le surnom porté par ce guerrier signifie « le

balafre » ; nous le trouvons appliqué à un autre Kurde, Saïf ad-Din 'Ali, dans l'histoire de Saladin, par Bahâ ad-Din (*Hist. or. des croisades*, III, p. 83, 141, 197, etc.) et par Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 162, où ce sobriquet est expliqué. Dans un autre passage de l'*Autobiographie* (p. 72), Kâmil Al-Maschtoûb est cité comme ayant vendu un cheval à l'un des frères d'Ousâma, 'Izz ad-Daula Abou 'l-Hasan 'Ali (voir plus haut, p. 46 et 75).

4. Plus haut, p. 77.

porta Ḥasanoûn, qu'il jeta au milieu d'un escadron des Francs. Ceux-ci le firent captif, lui infligèrent toutes les variétés de tortures et voulurent lui crever l'œil gauche. Mais Tancrède (qu'Allâh le maudisse!) leur dit : Crevez-lui plutôt l'œil droit afin que, lorsqu'il portera son bouclier, son œil gauche étant caché, il ne puisse plus rien voir. On lui creva l'œil droit, comme Tancrède l'avait ordonné. L'on réclama pour sa rançon mille dinârs et un cheval brun qui appartenait à mon père, un cheval magnifique de Khafâdja¹, dont mon père se dessaisit pour racheter Ḥasanoûn.

« Dans cette journée, il était sorti de Schaizar des fantassins nombreux. Les Francs chargèrent contre eux sans ébranler leurs lignes. Alors Tancrède réunit ses soldats et leur dit : Vous êtes mes cavaliers, et chacun de vous touche une solde équivalente à la solde de cent musulmans. Vous avez en face de vous des sergents² (il voulait dire par là : des fantassins), et vous ne seriez pas capables de les déloger! Ils répondirent : Nous n'avons de crainte que pour nos chevaux; autrement, nous aurions écrasé et percé de nos lances de tels adversaires. Tancrède reprit : Les chevaux m'appartiennent; celui d'entre vous dont la monture aura été tuée, je la lui remplacerai. Ils

1. Les chevaux de Khafâdja, dénommés d'après la tribu arabe de Khafâdja ibn Amr (cf. plus haut, p. 19), sont des pur sang. Au commencement du quatorzième siècle, le célèbre vétérinaire Abou Bakr ibn Al-Badr, spécialiste attaché aux écuries du sultan mamloûk d'Égypte Al-Malik An-Nâsir Moḥammad ibn Kalâwoun, a décrit en ces termes le cheval de Khafâdja : « Il a pour traits la rareté du poil au front, la brièveté de la face, la sécheresse des joues, la rondeur des épaules, la ligne bien dressée des jarrets, l'uni des genoux, la délicatesse des lèvres. » Voir Perron, *Le Nécéri, la perfection des deux arts ou traité complet d'hippologie et d'hippiatrique arabes*; traduit de l'arabe d'Abou Bekr ibn Bedr (Paris, 1852-1860, 2 tomes en 3 volumes), tome II, première division (hippologie), p. 16, 23-24, 369. Sur cet ouvrage, intitulé *Kâmil as-sand'atâin*, dont la Bibliothèque nationale possède un exemplaire (supplément arabe, n° 994), voir Hâdjî Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, V, p. 26; Flügel, *Die arabischen, persischen und türkischen Handschriften der kaiserlich-königlichen Hofbibliothek zu Wien*

(Wien, 1865-1867, 3 vol.) II, p. 550-552; Clément-Mullet, *Le livre d'agriculture d'Ibn-Al-Awam* (Paris, 1864-1867, 2 tomes), II, p. vii-viii; W. Pertsch, *Die arabischen Handschriften der Bibliothek zu Gotha* (Gotha, 1878-1883, 4 vol.) IV, p. 107-108. Le fils d'Ousâma, Abou 'l-Fawâris Mourhaf, paraît avoir écrit un manuel du parfait cavalier. Voir Clément-Mullet, *ibid.* II, p. ix.

2. Ce sont des sergents à pied, et non des sergents à cheval (cf. aussi Ousâma, *Autobiographie*, p. 56). Les troupes des Francs avaient des uns et des autres; voir Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, p. 538, et ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle*, tirage à part des *Mélanges Léon Renier*, p. 16. La même transcription arabe se trouve dans Kamâl ad-Din, *Zoubda* (*Hist. or. des croisades*, III, p. 661).

Pour l'emploi du mot arabe *djoundî* (جُنْدِي) «soldat», que j'ai cité comme ayant, par l'analyse de la forme et du sens, provoqué les transcriptions *sirdjand* et *sirdjandi*, voir Ibn At-Tiktakâ, *Al-Fakhri* (éd. Ahtwardt), p. 360.

exécutèrent alors plusieurs charges de cavalerie contre les hommes de Schaizar, perdirent soixante-dix chevaux, mais ne purent débusquer leurs ennemis des positions occupées par eux. »

Encore une fois Tancrède avait échoué dans sa tentative contre Schaizar. Il se réserva de la renouveler plus tard dans des conditions plus favorables et ordonna incontinent à ses troupes de battre en retraite. Des intérêts supérieurs lui commandaient, du reste, de ne pas éparpiller ses forces, de ne pas les user dans de vaines escarmouches. L'islamisme courbé, mais non abattu, se redressait fièrement et relevait la tête. En décembre 1109 ¹, le sultan Seldjoûkide Moḥammad-Schâh avait pris la direction du mouvement. Son impulsion énergique secoua l'inertie, entraîna l'union des princes musulmans. L'émir Maudouð, fils d'Altoùntikîn ², auquel, l'année précédente, il avait confié le gouvernement de Mauzil ³, et nombre d'autres émirs de la Mésopotamie, répondirent à l'appel du sultan et mirent le siège devant Édesse dans la première moitié de mai 1110 ⁴. La coalition musulmane qu'allait encore renforcer l'atâbek Ṭogtakîn, seigneur de Damas ⁵, eut pour effet la ligue des princes chrétiens contre l'ennemi commun. Le comte Baudouin du Bourg, prince d'Édesse, parent, neveu ou cousin de Baudouin I^{er} ⁶, envoya son cousin, Josselin de Courtenay, prince de Tell Bâschir et d'autres places ⁷, au camp de Beïrouût pour solliciter l'appui du roi de Jérusalem. Après que Beïrouût eut capitulé, le 13 mai ⁸, Baudouin I^{er} partit pour le nord. Son

1. J'emprunte cette date à Sibî Ibn Al-Djauzi dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 537, en rectifiant, dans la traduction, 1109 au lieu de 1108.

2. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 258.

3. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, *ibid.*, II, II, p. 32.

4. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Defrémery, *Mémoires d'histoire orientale*, p. 56; Rœhrich, *Beitrag*, I, p. 236; *Hist. or. des croisades*, III, p. 596. Les erreurs chronologiques d'Ibn Al Athîr ont été relevées et réfutées avec une savante précision par M. Defrémery, *ibid.*, p. 57 et 58.

5. Sibî Ibn Al-Djauzi dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 540.

6. Ce même Baudouin du Bourg devait succéder à Baudouin I^{er}, comme roi de Jérusalem, en mars 1118; voir plus loin, p. 110.

7. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 269; Ducange, *Les familles d'outre-mer* (éd. Rey), p. 297. M. Sachau a relevé la prononciation Tell Bâschar; voir *Reise in Syrien und Mesopotamien*, p. 163-165.

8. Cette date, dans Wolff, *Baldwin I.*, p. 48, est confirmée par Yâkûût, *Mou'djam*, I, p. 785.

exemple fut suivi par Bertrand de Saint-Gilles, comte de Tripoli, et, bien qu'à contre-cœur, aussi par Tancrède, prince d'Antioche.

L'armée de Tripoli se délassa des ennuis de la route par une incursion sur le territoire de Schaizar. « Mon père et mon oncle, dit Ousâma ¹, étaient parmi les plus courageux des hommes. J'admirai leur conduite un jour qu'ils étaient sortis pour la chasse aux faucons dans la direction du Tell Milh ², qui abondait en oiseaux aquatiques. A leur insu, l'armée de Tripoli avait fait invasion et s'était répandue dans la contrée. Nous rentrâmes. Mon père relevait de maladie. Mon oncle, avec sa faible escorte, s'avança vers les Francs jusqu'au moment où ceux-ci le virent traverser le gué ³. Quant à mon père, il laissa son cheval marcher au trot. Je l'accompagnais, et j'étais encore un adolescent. Il tenait à la main un coing qu'il suçait. Lorsque nous fûmes parvenus dans le voisinage des Francs, il me dit : Va de ton côté, entre par la levée ⁴. Mais lui, il passa le fleuve aux environs du point occupé par les Francs. »

Rouḍwân, prince d'Alep, s'était refusé à seconder ses alliés naturels, les généraux du sultan. Avant de s'engager, il avait préféré épier la tournure que prendraient les événements, voulant rester libre de les exploiter à son profit ⁵. Les Francs ayant été défaits dans la presqu'île formée par les sinuosités de l'Euphrate, à l'ouest de Ḥarrân, Rouḍwân, persuadé que Tancrède avait succombé, envahit et ravagea ses états ⁶. Mais Tancrède ne tarda pas à reparaitre dans sa principauté et à user de représailles. Tandis que Baudouin I^{er} s'attaquait à Sidon, le dix-neuf octobre 1110, et s'en emparait, le cinq décembre de la même année ⁷, Tancrède conquérait, dans la pro-

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 41.

2. Le *Tell Milh* (cf. id., *ibid.*, p. 42) « colline de sel », dans la banlieue immédiate de Schaizar, est peut-être identique aux *Salinz* de Gautier le chancelier; voir Prutz, *Quellenbeiträge zur Geschichte der Kreuzzüge*, p. 10; *Historiens occidentaux des croisades*, V, p. 87. Cf. aussi le *Tell el-Mellah* de Borchardt dans Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, II, p. 1089.

3. Plus haut, p. 13.

4. Plus haut, p. 11.

5. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 281.

6. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Defrémery, *Mémoires*, p. 56-58; Röhrich, *Beiträge*, I, p. 236-237; *Hist. or. des croisades*, III, p. 596-597.

7. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 275; Wollf, *König Baldwin I.*, p. 52-53.

vince d'Alep, d'abord le canton d'An-Nakira, puis, à la fin de décembre, la place forte d'Al-Athârib ¹. Roudwân, enfermé et menacé dans Alep, implora la paix qui lui fut accordée moyennant un tribut de vingt mille dinârs et un présent stipulé de chevaux et d'étoffes. Tancredè, à court de ressources, accepta les conditions qu'il avait repoussées un mois auparavant ². Soultân, prince de Schaizar, et 'Alî le Kurde, prince de Hâmâ, profitèrent de ces dispositions favorables. La cessation des hostilités entre Roudwân et Tancredè pouvait entraîner des conséquences désastreuses pour eux et pour leurs sujets. Le Mounkïdhite acheta la sécurité momentanée de son territoire par une contribution de quatre mille pièces d'or selon les uns ³, de dix mille selon les autres ⁴. 'Alam ad-Dîn 'Alî le Kurde ⁵ obtint à moins de frais son repos, qui risquait moins d'être troublé : on se contenta de le lui faire payer deux mille dinârs ⁶.

L'année 1111 s'ouvrait sous de tristes auspices pour la Syrie, cette « racine vivace des pays de l'islamisme ⁷. » Les croisés et les musulmans s'y étreignaient, toujours plus rapprochés les uns des autres, comme deux athlètes, au moment où l'un va être renversé et terrassé. La cause chrétienne triomphait. La cohésion de toutes les forces musulmanes pouvait seule en arrêter le progrès lent, continu, régulier, sans interruption ni recul. Des habitants d'Alep prirent l'initiative d'aller à Bagdâd, y brisèrent les chaires des prédicateurs, réclamant des actes énergiques au lieu de sermons ⁸. Le khalife légitime, Al-Moustaÿhhir

1. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 278; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Defrémery, *Mémoires*, p. 58-59; Rœhrich, *Beitrage*, I, p. 237-238; *Hist. or. des croisades*, III, p. 597-598.
2. Ibn Al-Athîr (*Hist. or. des croisades*, I, p. 279) élève la somme à trente-deux mille dinârs; voir le même renseignement reproduit dans Abou 'l-Fidâ (*ibid.*, I, p. 10) et dans Ibn Khaldouïn (avec une légère inexactitude dans Rœhrich, *Quellenbeitrage*, p. 14). J'ai préféré suivre, pour un fait relatif à l'histoire d'Alep, Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Defrémery, *Mémoires*, p. 59; Rœhrich, *Beitrage*, I, p. 237-238; *Hist. or. des croisades*, III, p. 597-598. Ibn Al-Athîr (*loc. cit.*) et ses deux collègues font seuls mention des étoffes.

3. Ibn Al-Athîr, Abou 'l-Fidâ et Ibn Khaldouïn *loc. cit.*

4. Sibî Ibn Al-Djauzi dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 539.

5. Le nom de ce prince est ainsi donné dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 58.

6. Ibn Al-Athîr, Abou 'l-Fidâ et Ibn Khaldouïn, *loc. cit.*

7. Bahâ ad-Dîn, *Vie de Saladin*, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 58.

8. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 279; Sibî Ibn Al-Djauzi, *ibid.*, III, p. 541; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Defrémery, *Mémoires*, p. 60; Rœhrich, *Beitrage*, I, p. 239; *Hist. or. des croisades*, III, p. 599.

Billâh, « doux, sociable, aimant le bien, détestant l'injustice ¹, » ne disposait que de son autorité morale. L'émir des croyants demanda au sultan Seldjoûkide Moḥammad-Schâh d'intervenir encore une fois, et de réveiller chez les fidèles l'ardeur pour la guerre sainte ². S'il faut croire Ibn Al-Athîr, l'empereur de Constantinople, Alexis Comnène, alarmé de la puissance croissante des chrétiens, l'aurait aussi dénoncée au sultan comme un danger que des demi-mesures seraient impuissantes à conjurer ³.

L'armée musulmane, qui allait entreprendre l'œuvre de la délivrance, avait besoin de pouvoir compter au moins sur la neutralité bienveillante des princes qui ne lui accorderaient point leur appui matériel. Maudouûd, prince de Mauṣil, qui avait dirigé les opérations de l'année précédente, espérait retrouver la même unanimité chez les alliés qu'il avait conduits à la victoire. La mésintelligence et la discorde paralysèrent son généreux effort. Rouḍwân, prince d'Alep, malgré la rude leçon qui lui avait été infligée par Tancred, se montra obstinément récalcitrant à l'appel qui lui fut adressé, persista dans son isolement et n'autorisa pas même l'entrée dans Alep des chefs que les souffrances et les revendications des Alépins avaient décidés à cette seconde campagne ⁴. Aucune déception ne fut épargnée au généralissime ⁵. Son plan de transporter la lutte en Syrie, au cœur de la domination franque, n'agréa point aux princes de Mésopotamie que la distance effrayait, que le démembrement de la Syrie laissait indifférents. Les défections le forcèrent à lever le siège de Tell Bâschir au moment où Josselin, qui y commandait, était sur le point de se rendre par capitulation ⁶. Toḡtakîn, prince de Damas, qui avait rejoint

1. Ibn Al-Tiḡlakâ, *Al-Fakhr* (éd. Ahlwardt), p. 346.

2. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 280.

3. Id., *ibid.*, loc. cit.

4. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ, *ibid.*, I, p. 282 et 11; Sibî Ibn Al-Djauzi, *ibid.*, III, p. 542; Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Defrémery, *Mémoires*, p. 62;

Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 240; *Hist. or. des croisades*, III, p. 600.

5. Je traduis ainsi le titre d'*ishâsallâr*, une déformation arabe du persan *sipâhsâlâr*, titre attribué à Maudouûd dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 50; et dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 227.

6. Voir les passages cités à la note 4.

Maudoùd, arriva avec lui à Ma'arrat an-No'mân, dans les premiers jours de septembre ¹. Un grand conseil de guerre fut tenu. Le projet d'une expédition vers Tripoli amena la désertion de ceux des princes qui n'avaient pas encore osé abandonner leurs alliés, mais qui cherchaient un prétexte pour rompre le pacte et repasser l'Euphrate. En cette conjoncture, les liens d'amitié qui unissaient Maudoùd à Togtakn furent resserrés par la communauté des dangers à affronter, des devoirs à remplir. D'un commun accord, ils quittèrent le pays plantureux de Ma'arrat an-No'mân, où leurs troupes s'étaient refaites et approvisionnées, gagnèrent la vallée de l'Oronte et assirent leur camp sur les bords du fleuve, non loin de Schaizar, à un endroit, d'ailleurs inconnu, que Kamâl ad-Dîn Ibn Al-'Adîm nomme Al-Djalâli ².

Les Mounkidhites ne marchandèrent ni leurs sympathies, ni leur concours aux deux potentats qui venaient, au nom du sultan Moḥammad-Schâh, disputer aux Francs les débris de la Syrie musulmane. Soultân, émir de Schaizar, avait envoyé jusqu'à Harrân une ambassade pour exprimer ses félicitations, ses vœux, ses appréhensions et ses espérances aux principaux chefs de l'armée alors en formation ³. Il avait supporté avec impatience les lenteurs du siège de Tell Bâschir, qui retardaient la marche en avant de ses libérateurs. Il se réjouit du revirement qui les amena par étapes jusque dans la banlieue de Schaizar. La trêve qu'il avait conclue avec Tancrède était limitée à quelques mois, jusqu'à l'époque de la moisson ⁴. Au moment où la trêve prenait fin, Tancrède apprit que Boémond I^{er}, son prédécesseur, venait de mourir, en mars 1111, alors que ce

1. La date est donnée d'après Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Defrémery, *Mémoires*, p. 63 (je ne sais où le savant auteur a pris la mention du jour précis); Rœhrich, *Deitragge*, I, p. 241; *Hist. or. des croisades*, III, p. 600.

2. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, *ibid.*, seulement p. 601 dans le tome III des *Hist. or. des croisades*. Ousâma, *Autobiographie*, p. 162, l. 9, a voulu

peut-être parler de ce même endroit.

3. Sibî Ibn Al-Djauzi dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 542.

4. Ibn Al-Athîr, *ibid.*, I, p. 279; Ibn Khaldoun dans Rœhrich, *Quellenbeiträge*, p. 14. Sur l'époque où se fait la moisson du blé au nord de la Syrie, entre avril et juin, voir (Socin) *Palestine et Syrie*, p. 48.

prince, provisoirement remplacé par lui, se disposait à quitter l'Europe pour rentrer dans ses États ¹. Vers avril ou, au plus tard, en mai, Tanocrède, affermi dans sa situation personnelle par la vacance du pouvoir, avait recommencé à inquiéter ses voisins. Après la conquête du château fort de Bikisrà'il, situé dans la montagne, en face de Djabala ², il était revenu faire invasion sur le territoire de Schaizar, avait assiégé la place et s'était mis à construire sur la colline d'Ibn Ma'schar ³, en face de Schaizar, une forteresse dirigée contre cette ville, à fabriquer des briques et à creuser des souterrains pour y déposer le blé ⁴. Mais le péril qui menaçait Schaizar s'était trouvé tout à coup conjuré par les nouvelles alarmantes que les assiégés de Tell Bâschir avaient fait parvenir à Tanocrède. Celui-ci lâcha prise immédiatement, laissa ses constructions inachevées et résolut de se concerter, non seulement avec Baudouin I^{er}, roi de Jérusalem, mais encore avec Bertrand, comte de Tripoli, avec Baudouin du Bourg, prince d'Édesse, et avec Josselin, resté maître de Tell Bâschir, pour que l'entente conclue assurât l'échec des tentatives suscitées par les revendications musulmanes. Les Francs se réunirent du côté d'Apamée ⁵, tandis que Maudouð et Toqtakîn établissaient à Schaizar leur quartier général.

Le généralissime du sultan, Maudouð, vint camper à l'extérieur de Schaizar le quinze septembre ⁶. Il avait fait un détour pour éviter le contact des Francs massés autour d'Apamée. Ses soldats dressèrent leurs tentes au sud et à l'est de la ville, sur les

1. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 37.

2. Bikisrà'il, dont le nom indique une ancienne colonie d'Israël, était juché sur une hauteur entre Hamâ et Djabala, d'après Ibn Al-Athîr (*Hist. or. des croisades*, I, p. 719; cf. p. 723), entre Homs et Djabala, d'après Yâkoût, *Mou'djam*, I, p. 706.

3. Sur cette manière de combattre les places fortes habituelle aux Normands, voir Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, p. 194. La colline de Tell Ibn Ma'schar, dénommée probablement d'après celui qui le premier s'y établit, n'est connue que par deux passages de Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Defrémery, *Mémoires*, p. 61 et 64;

Röhrich, *Deitrag*, I, p. 239 et 241; *Hist. or. des croisades*, III, p. 599 et 601. Sibî Ibn Al-Djauzi (*ibid.*, III, p. 542, l. 3 et 543, l. 6 du texte) s'est laissé tromper par la similitude des deux noms et a substitué Tell Bâschir à Tell Ibn Ma'schar.

4. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, au premier des deux passages indiqués dans la note précédente.

5. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 283; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, le deuxième des passages indiqués à la note 3.

6. Le jeudi, neuf du premier rabi', en l'an 505, d'après Ousâma, *Autobiographie*, p. 50.

bords du fleuve ¹. Le découragement les avait envahis. Dans ce long voyage, leurs rangs s'étaient éclaircis, leur foi dans la victoire avait été ébranlée par le départ successif de tant de compagnons partis avec eux et rentrés avant la bataille ². Soultân et Mourschid sortirent de Schaizar avec leur famille et leurs troupes pour réagir contre ces symptômes de lassitude et de désespoir. Ils se portèrent à la rencontre de Maudouð et de Togtakîn, leur offrirent de magnifiques présents et se mirent à leur service ³. Soultân représenta la position des Francs comme critique, celle des musulmans comme très forte et autorisant les prévisions les plus optimistes ⁴.

Mais, avant d'engager le combat, la raison commandait aux chefs musulmans de mettre en sûreté leurs hommes et de s'assurer des magasins de vivres et d'armes derrière les murs et les fortifications de Schaizar. « C'était à Maudouð, dit Ousâma ⁵, qu'en voulait surtout Tancred, prince d'Antioche, qui commandait à une nombreuse armée ⁶. Mon oncle et mon père, lorsqu'ils furent en présence de Maudouð, lui dirent : Le meilleur parti à prendre pour toi serait de lever ton camp et de venir l'installer parmi nous, tandis que tes troupes dresseraient leurs tentes sur les toits en terrasses de nos maisons. Nous combattrons ensemble les Francs, lorsque nous aurons mis à l'abri tentes et bagages. Maudouð suivit leur conseil. Le lendemain, dès l'aurore, mon oncle et mon père vinrent à lui, et l'on vit sortir de Schaizar cinq mille hommes bien équipés ⁷. Le généralissime se réjouit de ce beau spectacle et reprit courage. Il avait amené des troupes d'élite, qui déployèrent leurs lignes au sud de l'Oronte, tandis que les Francs étaient campés au nord du fleuve et qui les empêchèrent de boire ou de

1. Ousâma, *Autobiographie*, loc. cit., combiné avec Kamâl ad-Din, *Zoubda*, loc. cit.

2. Plus haut, p. 90.

3. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, loc. cit. Dans ce passage (*Hist. or. des croisades*, III, p. 601), il faut lire, à la ligne 7 du texte, avec le manuscrit, le pluriel **واجتمعوا** au lieu du singulier

واجتمع. Sur les faits, ici relatés, voir encore Sibî Ibn Al-Djauzi, *ibid.*, III, p. 543.

4. Ibn Al-Athîr, *ibid.*, I, p. 283.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 30-51.

6. Sur la composition de cette armée, voir Kugler, *Albert von Aachen*, p. 385-387.

7. Plus haut, p. 9.

puiser de l'eau. » Lorsque les Francs se furent assurés, pendant plusieurs jours de suite, que « tous les passages étaient gardés par des archers turcs ¹ », ils prirent la fuite et profitèrent de la nuit pour rentrer dans Apamée.

« L'armée musulmane, dit encore Ousâma², voulut profiter de cette déroute et cerner les Francs pour leur couper la retraite. Un de leurs cavaliers se détacha et s'élança contre nos hommes avec une telle impétuosité qu'il arriva jusqu'au milieu d'eux. Son cheval fut tué, son corps criblé de blessures. Il continua la lutte à pied jusqu'à ce qu'il eut rejoint ses compagnons. Les Francs se retirèrent sur leur territoire, les musulmans cessèrent de les poursuivre, et le général en chef Maudouûd se rendit à Damas.

« Quelques mois après, il nous arriva une lettre de Tanocrède, gouverneur d'Antioche. Le cavalier, chargé du message, avait une escorte d'écuyers et de compagnons d'armes. Voici quelle était la teneur de la lettre : Cet homme est un chevalier franc très respecté. Il n'est venu que pour accomplir le pèlerinage et il se propose de retourner dans son pays. Il m'a demandé de l'introduire auprès de vous, afin qu'il voie vos cavaliers, et je vous l'ai adressé.

« On s'empessa autour de l'étranger. Il était jeune, beau, portant avec élégance le costume. Seulement il était enlaidi par les cicatrices de nombreuses blessures, et sur sa face ressortait une balafre provenant d'un coup d'épée qui lui avait déchiré la peau depuis le sommet de la tête jusqu'au menton. Je demandai qui il était. C'est, me répondit-on, celui qui s'est élancé seul contre l'armée du général en chef Maudouûd, celui dont le cheval a été tué et qui a continué la lutte jusqu'à ce qu'il eut rejoint ses compagnons. »

Tandis que les Francs, mis en déroute, retournaient à

1. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, loc. cit.

2 Ousâma, *Autobiographie*, p. 51.

Apamée, les musulmans, après avoir enlevé l'arrière-garde de l'armée ennemie, rentrèrent à Schaizar vers le milieu de septembre¹. Ils y restèrent juste le temps de reprendre haleine; puis Maudouð, au lieu de se diriger vers ses états, préféra accompagner au retour celui qui s'était montré jusqu'au bout son fidèle auxiliaire pendant cette campagne, Togatkin, atâbek de Damas. Leur alliance avait tourné à l'intimité, et Maudouð habitait plus volontiers le « pavillon de l'hippodrome vert » à Damas² que sa résidence de Mauşil. Quant à Tancrede, il était mort le cinq décembre 1112³ et avait eu pour successeur à Antioche « un Satan d'entre les Francs, nommé Roger⁴ ». Celui-ci, fils de la sœur de Tancrede, fut proclamé immédiatement, sous réserve cependant des droits que pourrait dans l'avenir faire valoir le fils alors mineur de Boémond I^{er}⁵.

Le printemps de l'année 1113 me paraît devoir être assigné, comme une date à peu près certaine, à des événements qu'Ousâma rapporte⁶ sans prononcer un seul nom propre musulman ou chrétien, sans nous renseigner autrement sur la situation générale que par cette indication quelque peu énigmatique : « Kafarţâb appartenait alors au maître d'Antioche ». Ousâma avait alors accompli dix-neuf années lunaires. Sa sincérité et sa conscience de narrateur lui interdisant toute relation excepté sur les événements qu'il a vus lui-même ou qui lui ont été affirmés par des témoins dignes de sa confiance⁷, nous pouvons nous appuyer sur son dire, comme sur une autorité irrécusable. Seulement nous ne sommes pas toujours assurés qu'un épisode de moindre importance auquel il a pris part, ou dont il a été informé, ne lui cachera pas le fait décisif, le point capital d'une expédition. C'est ainsi qu'au lieu d'insister sur la grande victoire remportée par les musulmans près du lac de Tibériade,

1. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 283.

2. Sibî Ibn Al-Djauzi, *ibid.*, III, p. 547 et 550

3. Ibn Al-Athir, dans *Hist. or. des croisades*, p. 287, place la mort de Tancrede au trente no-

vembre; cf. Defrémery, *Mémoires*, p. 64, note 2.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 87.

5. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 92.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 84-85.

7. Id., *ibid.*, p. 125.

le trente juin ¹, il s'attarde à nous conter dans ses moindres détails l'une des incursions préliminaires que Baudouin I^{er}, roi de Jérusalem, avait faites dans les mois précédents sur le territoire de Damas. ʿTogtakīn avait imploré l'appui de Maudouđ qui s'était empressé de quitter Mauşil pour Damas et qui avait franchi l'Euphrate vers le milieu de mai ².

L'union des Francs pour soutenir la cause de la chrétienté se renouvela, comme en 1110 et en 1111. « C'est Allāh, dit Ousāma ³, qui dispose des trépas et des existences. Les Francs (puisse Allāh leur faire défection!) s'étaient mis d'accord pour attaquer et prendre Damas. Ils concentrèrent dans ce but une armée considérable ⁴, que vinrent renforcer le seigneur d'Édesse et de Tell Bāschir ⁵ et le maître d'Antioche ⁶. Celui-ci, en faisant route vers Damas, fit halte devant Schaizar. Les princes coalisés mirent aux enchères entre eux les maisons, les bains, les bazars ⁷ de Damas. Des bourgeois ⁸ les leur achetèrent ensuite et leur en payèrent le prix en pièces d'or. Nul doute pour les assaillants que Damas serait emporté d'assaut et capitulerait.

« Kafartāb appartenait alors au maître d'Antioche. Il avait détaché de ses troupes cent cavaliers d'élite, et leur avait ordonné de rester à Kafartāb pour nous tenir en respect, nous et les habitants de Ḥamā. Lorsqu'il fut parti pour Damas, tous les musulmans de la Syrie se concertèrent pour attaquer Kafartāb, et dépêchèrent un de nos compagnons, nommé ʿKou-

1. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 289; II, II, p. 35.

2. *Id.*, *ibid.*, I, p. 288.

3. Ousāma, *Autobiographie*, p. 84-85.

4. Ousāma désigne ainsi l'armée de Baudouin I^{er}, roi de Jérusalem. Cf. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 228; II, II, p. 35. Dans ce deuxième passage, Baudouin est appelé roi de Jérusalem, d'Acre, de Tyr et d'autres lieux.

5. C'est Josselin I^{er} qui, à propos de la même expédition, si la date adoptée est exacte, est ainsi qualifié dans le deuxième passage d'Ibn Al-Athir, cité à la note précédente.

6. Il s'agit de Roger, comte d'Antioche; voir

plus haut, p. 94.

7. Le mot employé signifie « Les Césarées » voir Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, II, p. 432.

8. Il faut lire ici *al-bourđjāsiyya* « la bourgeoisie » ou « les bourgeois » (cf. Ousāma, *Autobiographie*, p. 104), comme le texte a été rectifié dans ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle*, p. 14 du tirage à part des *Mélanges Léon Renier*. Sur les βουρδέστοι, *burgenses*, « bourgeois », voir Rey, *Les colonies franques de Syrie*, p. 57-68; Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, p. 149, 214 et suiv., 544; *Literarisches Centralblatt* de 1886, colonne 1010.

naib, fils de Mâlik, pour espionner la ville à leur intention. Il s'y introduisit pendant la nuit, en fit le tour et revint en disant : Réjouissez-vous d'avance du butin et de la délivrance. Les musulmans pénétrèrent dans la ville, mais ils se heurtèrent à une embuscade. Allâh (gloire à lui!) n'en donna pas moins la victoire à l'islâm, et ils tuèrent les Francs jusqu'au dernier.

« Quant à ce Kounaib, qui avait si habilement pratiqué pour eux l'espionnage à Kafarîâb, il aperçut dans le fossé qui entourait la ville des troupeaux en grand nombre. Après la défaite et le massacre des Francs, il voulut s'approprier ces troupeaux et espéra accaparer le butin. Il se dirigea en courant vers le fossé. Un Franc lança contre lui, du haut de la citadelle, une pierre dont le choc l'étendit raide mort.

« Lorsque l'on dit au maître d'Antioche, qui était campé devant Damas : Les musulmans ont tué tes compagnons ! il répondit : C'est faux, car j'ai laissé à Kafarîâb cent cavaliers, qui suffiraient à repousser tous les musulmans. Et Allâh (gloire à lui!) décréta qu'à Damas les musulmans triompheraient des Francs, en feraient un carnage effroyable et leur enlèveraient toutes leurs montures. Les Francs partirent de Damas, affaiblis et humiliés. Gloire à Allâh, le maître des mondes. »

Le généralissime Maudoùd, atâbek de Mauşil, fut assassiné par un Baţénien dans les parvis de la mosquée de Damas, le vendredi, vingt-six septembre 1113¹. Moins de trois mois après, Rouđwân, prince d'Alep, mourait de maladie dans sa capitale, le dix décembre². Après le meurtre de Maudoùd, le sultan désigna comme atâbek de Mauşil l'émir Kaşîm ad-Daula Aķ Souķor Al-Boursouķî³ qui, depuis 1105, avait assumé la charge déli-

1. J'emprunte cette date précise à Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 227. Ibn Al-Athîr (*Hist. or. des croisades*, I, p. 290), fournit une date d'un mois antérieure.

2. Kamâl ad-Dîn, *Zouhada*, dans Röhricht, *Beiträge*, I, p. 243; *Hist. or. des croisades*, III, p. 602. Ibn Tagribardi (*ibid.*, III, p. 497), le fait mourir dix jours plus tôt.

3. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 292 et 12; Sibî Ibn Al-Djauzi, *ibid.*, III, p. 551; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 227. La transmission du pouvoir de Maudoùd à Aķ Souķor Al-Boursouķî n'est pas mentionnée dans Ibn Al-Athîr, *Atabels*, p. 36, d'après lequel Maudoùd aurait eu pour successeur immédiat Djouyouĉ-Bek.

cate de représenter, en qualité de *schihna*, le sultanat d'Ispahan auprès du khalifat de Bagdâd¹. Deux ans plus tard, Aḳ Sonḳor Al-Boursouḳi tombait momentanément en disgrâce, était relégué dans son fief de Raḳaba, et le titre d'atâbek de Mauṣil était conféré par le sultan Moḥammad-Schâh à un de ses anciens mameloûks, à un Turc, homme juste et estimé, qui se nommait Uzbek et qu'on surnomma *Djouyouûsch-Bek*, c'est-à-dire « le prince des troupes² ». La mort de Rouḍwân porta un coup autrement terrible à l'ordre public dans Alep que celle de Maudouð dans Mauṣil. Un eunuque, Badr ad-Dîn Lou'lou', usurpa l'autorité et s'arrogea la puissance si absolument qu'Ousâma le désigne comme « le seigneur d'Alep³ ». Les missionnaires ismaéliens, tout-puissants à Alep sous Rouḍwân, secrètement affilié à leurs doctrines⁴, s'enfuirent d'abord à Al-Ḳoulai'a, bourg voisin de Bâlis, à l'est d'Alep⁵; puis, traqués dans leur retraite, ils s'enfuirent de tous côtés. L'un d'eux, Ibrâhîm Al-Adjami, se réfugia à Schaizar⁶. L'anarchie fut déchaînée, comme un fléau, sur la province qui ne reçut de soulagement que lorsque les compagnons de Lou'lou' tuèrent leur chef en 1117⁷. Les Francs, dont la situation était compromise par leurs revers et leurs divisions, furent encore une fois sauvés par l'inertie et la discorde des musulmans⁸. Chez ceux-ci, on se jalousait trop pour s'entr'aider. Les ambitions et les intérêts de chaque prince pesaient seuls sur le choix de ses

1. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 227. Sur les applications très diverses du titre de *schihna*, voir Quatremère, *Hist. des sultans mameloûks*, II 1, p. 195-197; cf. plus haut, p. 28, note 5.

2. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 300, 345 et 13. Djouyouûschbek est deux fois nommé dans Ousâma, *Autobiographie* (p. 54 et 57) « l'émir des armées Uzbek »

(امير الجيوش اوزبده), la première fois même avec l'addition du titre « seigneur de Mauṣil ». C'est peut-être le nom d'Uzbek qui se cache également sous l'énigmatique اوبيا chez Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 249; *Hist. or. des croisades*, III, p. 610.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 56.

4. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 291 et 12; Sibî Ibn Al-Djauzi,

ibid., III, p. 548-549; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda (ibid.)*, III, p. 590 et 600 (cf. Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 229 et 240).

5. Lisez ainsi, avec le manuscrit, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 603, l. 41 du texte, et 604, l. 6 du texte. La note de la page 603 perd ainsi toute utilité. P. 604, même ligne, lisez, aussi avec le manuscrit, Housâm ad-Daula au lieu de Housâm ad-Dîn. Sur tout ce passage, voir Defrémery, *Recherches sur les Ismaéliens* dans le *Journal asiatique* de 1834, I, p. 394-395.

6. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 604.

7. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 308-309 et 13; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 249-250; *Hist. or. des croisades*, III, p. 611.

8. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 93.



résolutions et de ses actes. L'Ortokide Îlgâzi¹ craignait de perdre Mâridîn, Toġtakîn Damas, Lou'lou' Alep. Deux années se passèrent en déchirements intérieurs dont les Francs seuls profitèrent.

Lorsqu'en février 1115², Boursouk, fils de Boursouk, prince de Hamadhân³, fut nommé par le sultan Moġammad-Schâh généralissime⁴ de ses armées et qu'il vint avec des troupes fraîches en Syrie, il se heurta, ainsi qu'à un obstacle imprévu, à une coalition des Francs avec Toġtakîn, atâbek de Damas, et avec Îlgâzi, émir de Mâridîn. Les trois alliés avaient entrepris la conquête de Schaizar. « J'assistai, dit Ousâma⁵, à une journée où nous fûmes assaillis par l'armée des Francs. Quelques-uns d'entre eux se dirigèrent, avec l'atâbek Toġtakîn, vers la *Forteresse du pont*⁶ pour l'attaquer. L'atâbek avait conclu dans Apamée un pacte avec l'Ortokide Îlgâzi et avec les Francs contre les armées du sultan. Le général en chef, Boursouk, fils de Boursouk, était arrivé en Syrie et avait établi son camp devant Hamâ le dimanche dix-neuf de moġarram, en l'an 509⁷. Quant à nous, nos ennemis vinrent lutter contre nous, non loin des murs de notre ville, furent vaincus et repoussés. Leur départ fut pour nous une délivrance...

« Je vis dans cette même journée, et je me tenais sur le côté des combattants, un cavalier franc qui avait désarçonné un de nos cavaliers, avait tué sa monture et avait fait de lui un fantassin. Impossible de le reconnaître à la distance qui nous séparait ! Je dirigeai mon cheval vers lui, craignant qu'il ne subît une nouvelle attaque de ce même Franc... Lorsque je l'eus

1. Nadjm ad-Din Îlgâzi, prince de Mâridîn, ville forte de la Haute-Mésopotamie (Ed. Sachau, *Reise in Syrien und Mesopotamien*, p. 404-407), est cité dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 29, 31, 67, 88; voir aussi, plus haut, p. 83, note 3.

2. Ibn Al-Athir, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 295.

3. Boursouk, fils de Boursouk, est le *Burso Parthorum dux militiarum*, de Gautier le Chancelier; cf. Prutz, *Quellenbeiträge*, p. 10; *Historiens occidentaux des croisades*, V, p. 87. À l'exemple

d'Ibn Khaldouïn (Rœhrich, *Quellenbeiträge*, p. 16), M. Prutz a confondu Ak Sonkor Al-Boursouki (plus haut, p. 36) avec Boursouk, fils de Boursouk.

4. Boursouk est nommé dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 54, 56 et 67, *Isbâsallâr*, « le général en chef », fonctions dans lesquelles il succéda à Maudouïd, voir plus haut, p. 89, note 5.

5. Ousâma, *ibid.*, p. 67-68.

6. Voir plus haut, pages 12 et 15.

7. Le quatorze juin 1115. Toujours même réserve pour le jour de la semaine.

atteint, il se trouvait que c'était mon cousin Nâsir ad-Daula Kâmil, fils de Moukallad ¹. Je m'approchai de lui, j'ôtai mon pied de l'étrier, et je lui dis : Monte sur mon cheval. Lorsqu'il s'y fut assis, je tournai la tête de ma monture vers l'ouest, bien que, par rapport à nous, la ville fût à l'est. Où allons-nous ? me demanda Kâmil. Je répondis : Vers celui qui a frappé ton cheval, et qui t'a blessé au-dessus des côtes. Kâmil étendit la main, saisit les rênes et dit : Tu ne pourras rien tant que ton cheval portera un homme en plus. Ramène-moi, puis retourne frapper mon adversaire. Je suivis son conseil ; je le ramenai, puis je retournai vers ce chien, mais il avait repris sa place parmi ses compagnons. »

L'armée du sultan était formée d'éléments trop homogènes, elle était pénétrée trop profondément du sentiment de sa mission pour ne point persister dans son œuvre, malgré la trahison des princes musulmans qui avaient contracté avec les Francs une alliance contre nature. Après avoir soumis Hamâ ², elle vint établir ses quartiers sur le territoire de Schaizar ³. L'attitude des Mounkïdhites à l'égard de l'ancien généralissime, Maudouð, avait été celle de vassaux respectueux pour leur suzerain, de musulmans résignés et décidés aux sacrifices nécessaires pour le triomphe de l'islamisme ⁴. Boursouk, fils de Boursouk, ne mit pas en doute que ces mêmes princes lui donneraient des témoignages aussi certains de leur fidélité et lui accorderaient, sans marchander, comme à son prédécesseur, leur concours loyal et efficace. Le bon esprit dont était animé Soultân, émir de Schaizar, se manifesta en effet dans l'accueil empressé qu'il fit à Boursouk, dans les présents par

1. Ce Kâmil était le fils de l'un des oncles paternels d'Ousâma Abou 'l-Moutawwadj Moukallad, surnommé *Tâdj al-oumarâ* « la couronne des émirs ». Cf. sur ce Kâmil, Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, II, p. 354, en supposant que Moukallad aurait été omis sur la liste de ses ascendants ; sur son père Moukallad, qui habitait déjà Misr, voir Ousâma, *Autobiographie*, p. 154, et plus haut, p. 65.

2. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 296 ; Kamâl ad-Din, *Zoubda*, *ibid.*, III, p. 608 (cf. Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 247) ; Gautier le Chancelier dans l'utz, *Quellenbeiträge*, p. 10 et dans *Hist. occid. des croisades*, V, p. 87.

3. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, et Gautier le Chancelier, *loc. cit.*

4. Plus haut, p. 92.

lesquels il essaya de le gagner, ainsi que les principaux chefs de l'armée, dans les renforts qu'il lui envoya sous le commandement de son frère Mourschid, le père d'Ousâma ¹. Seulement, l'expérience de l'hospitalité qui, en 1111, avait été offerte aux troupes dans l'enceinte de Schaizar, ne devait, sous aucun prétexte, être renouvelée ². Mieux valait subvenir aux besoins des soldats en campagne que s'exposer encore une fois aux inconvénients d'une occupation ³. Mourschid, qui connaissait à merveille la région, persuada à Boursouk de cantonner son armée dans les villages qui bordent le cours de l'Oronte entre Hamâ et Schaizar. Il s'appuierait ainsi sur une base d'opérations très solide pour prendre l'offensive. Quant aux Francs, ils se dérochèrent au combat, cherchèrent à gagner du temps, et se flattèrent de l'espoir que l'ennui d'un campement prolongé et l'approche de l'hiver provoqueraient une débandade générale dans l'armée de Boursouk. Ce calcul échoua grâce à l'habileté et à la fermeté du général en chef. Ce ne fut point parmi ses partisans que l'impatience exerça des ravages. Il tint ses troupes en haleine en leur imposant de continuelles incursions, des attaques incessantes. Au plus tard, vers le milieu de septembre 1115, Îlgâzi et Togtakin, las de s'être morfondus pendant plus de deux mois à Apamée, retournèrent, celui-là à Mâridîn, celui-ci à Damas. Les Francs, abandonnés par leurs alliés musulmans, se dispersèrent et rentrèrent dans leurs provinces respectives ⁴.

« Voici, dit Ousâma ⁵ en racontant ce qui se passa sous ses yeux dans la première moitié de septembre 1115, le récit des événements auxquels j'ai assisté en l'an 509 de l'hégire ⁶. Mon père était sorti pour rejoindre avec notre armée le général en

1. Gautier le Chancelier dans Prutz, *Quellenbeiträge*, p. 10-11, et plus correctement dans *Hist. occid. des croisades*, V, p. 87-88.

2. Plus haut, p. 92.

3. Gautier le Chancelier, *loc. cit.*

4. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I,

p. 297; Gautier le Chancelier dans Prutz, *Quellenbeiträge*, p. 13; et dans *Hist. occid. des croisades*, V, p. 89-90.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 54-57.

6. L'année 509 de l'hégire va du vingt-sept mai 1115 au quinze mai 1116.

chef Boursouk, fils de Boursouk. Celui-ci avait entrepris l'expédition par ordre du sultan. Il commandait à des troupes nombreuses et à plusieurs émirs, parmi lesquels l'émir des armées Uzbek, prince de Mauşil¹, Sonkor Dirâz, maître de Raḥaba², l'émir Koundougadi³, le grand chambellan Bektimour⁴; Zengui, fils de Boursouk⁵, un véritable héros, Tamîrek⁶, Ismâ'il le Bakdjien⁷, pour ne nommer que les principaux. Ils campèrent devant Kafartâb, ville dans laquelle se trouvaient les deux frères de Théophile⁸ à la tête des Francs, et attaquèrent la place. L'armée du Khorasan⁹ pénétra dans le fossé pour creuser la mine. Les Francs, se sentant perdus, mirent le feu à la citadelle et incendièrent les hourdages. La flamme atteignit et anéantit les chevaux, les bêtes de somme, le menu bétail, les porcs et les captifs. Les Francs restèrent comme suspendus aux murailles sur le sommet de la forteresse.

« Il me vint à l'esprit d'entrer à l'intérieur de la mine, afin de l'examiner. Je descendis dans le fossé, tandis qu'on lançait

1. Sur ce prince, connu sous le nom de *Djouyoïsch-Bek*, voir plus haut, p. 97, note 2.

2. Sonkor Dirâz « Sonkor le long » (cf. un personnage appelé Sonkor *at-tawil* dans Ibn Al-Athir, *Chronicon*, XII, p. 81) est mentionné par Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 266, 293, 390, et par Kamâl ad-Din, *Zoubda*, *ibid.*, III, p. 657. Ousâma, en le nommant « maître de Raḥaba », semble le confondre avec son homonyme Aḳ Sonkor Al-Boursouki, voir plus haut, p. 97.

3. L'émir Koundougadi fut récompensé des services militaires qu'il avait rendus au sultan Moḥammad-Schâh en étant nommé par lui, en 1119, gouverneur (*atdabek*) de son jeune frère Togroul. L'influence de Koundougadi s'exerça dans un sens opposé à l'entente entre les deux frères : leur réconciliation ne fut définitive que lorsque l'émir mourut dans les derniers jours de 1121; voir Ibn Al-Athir, *Chronicon*, X, p. 239-240, 356, 384-385, 399, 414, 421 et dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 784 et 786.

4. Le nom de ce personnage d'ailleurs inconnu signifie « le bey de fer ». Voir Slano, *ibid.*, I, p. 810.

5. Il faut se garder de confondre ce Zengui avec 'Imâd ad-Din Zengui, l'atâbek de Mauşil, le père de Nour ad-Din, qui aurait pu aussi être associé à cette expédition; cf. en effet Ibn Al-Athir, *Atabeks*, p. 30 et suiv. Ibn Al-Athir (*Hist. or. des croisades*, I, p. 298) nous apprend que Zengui, fils de Boursouk, était un frère de Boursouk, fils de Boursouk; cf. aussi Gautier le Chancelier, dans

Hist. occ. des croisades, V, p. 93.

6. Tamîrek « le petit Timour » était émir de Siudjâr, ville de la Mésopotamie, à l'ouest de Mauşil. Il est mentionné dans Ibn Al-Athir, *Chronicon*, X, p. 281, 346 et 348 (*Hist. or. des croisades*, I, p. 288 et 290), 351 (*ibid.*, I, p. 292).

7. La leçon Al-Balkhi « de Balkh » paraît certaine dans le manuscrit, bien qu'il ne porte aucun point diacritique; cependant, je ne doute pas qu'au lieu de البليخي il ne faille lire البكجي « le Bakdjien ».

Sur les émirs dits Bakdjens, voir Slane dans *Hist. or. des croisades*, II, II, p. 45, note 3. L'émir Ismâ'il le Bakdjien est cité dans Ibn Al-Athir, *Chronicon*, X, p. 422.

8. Dans le texte, substituez Théophile (ثيوفيل) à Manuel (منوبيل), comme je l'ai suggéré dans ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle*, p. 9 du tirage à part des *Mélanges Léon Renier*. Ousâma, dans un autre passage de son *Autobiographie* (p. 94-95), nous apprend qu'en 1106, c'est-à-dire neuf années auparavant, Kafartâb obéissait au « Franc Théophile, ennemi acharné des musulmans, qui leur enlevait leurs troupeaux, les poursuivait de ses vexations et de ses rapines, versait leur sang, détroussait les voyageurs sur les grands chemins. »

9. Ousâma désigne ainsi les troupes venues de la Perse et levées par le sultan d'Ispahan; cf. *Autobiographie*, p. 55, 115, 117. Voir la même expression, chez Ibn Al-Athir, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 321; Kamâl ad-Din, *Zoubda*, fol. 114 v°.

sur nous une vraie pluie de flèches en bois et de pierres. Je pénétrai dans la galerie et j'y admirai une ordonnance remarquable. Un tunnel avait été percé à partir du fossé jusqu'à la barbacane ¹; sur les côtés, deux étais supportaient une traverse empêchant ce qui était au-dessus de s'écrouler. Le boisage se continuait sans interruption jusqu'aux fondements de la barbacane. Puis les assaillants avaient creusé sous le mur de la barbacane, l'avaient suspendu et étaient parvenus aux fondements du château-fort. Le tunnel était étroit. Il n'existait pour eux aucun autre chemin vers le château-fort. Une fois arrivés à ce point, ils élargirent la galerie percée dans le mur du château-fort, et, détachant successivement les pierres par éclats, firent porter le mur sur des étais. Le sol, à l'intérieur du tunnel, après des parties sèches ², était devenu boueux. C'est ce qui me décida à en sortir. Les troupes du Khorasan ne me reconnurent pas. M'eussent-elles reconnu, elles ne m'auraient pas laissé sortir à moins d'une forte contribution.

« Elles étaient occupées à tailler le bois desséché et à l'accumuler dans la galerie. Dès le lendemain matin, elle y mirent le feu. Quant à nous, nous avons endossé nos cuirasses ³ et nous nous étions précipités dans le fossé pour monter à l'assaut de la citadelle, lorsque le château-fort s'effondrerait; en attendant, les pierres et les flèches en bois nous infligeaient une épreuve terrible ⁴. Le premier effet du feu fut de faire tomber l'enduit de chaux qui liait les pierres. Il se produisit un craquement, l'ouverture s'élargit, le château-fort s'effondra. Nous nous étions imaginés qu'ensuite nous serions en mesure d'arriver jusqu'à nos adversaires. Mais la face extérieure seule s'était écroulée. Le mur intérieur était resté debout, tel qu'il

1. Le mot *bâschodra* a été expliqué plus haut, page 79, note 7.

2. Lecture et traduction sont très douteuses. Ma traduction suppose la lecture *من اليبس*.

3. Je maintiens mon texte, mais je dois prévenir

le lecteur que M. de Krémer propose, au lieu de *لبسنا*, de lire *لبشنا*, qui, dans le dialecte de Syrie, signifie « se hâter » (lettre du six mai 1886).

4. Expression empruntée au *Coran*, II, 46; VII, 137; XIV, 6; etc.

avait été. Nous demeurâmes jusqu'à ce que le soleil nous brûlât ; alors eut lieu le retour dans nos cantonnements, tandis que les pierres lancées contre nous nous faisaient éprouver de grands dommages.

« Après que le repos se fut prolongé jusqu'à midi, voici qu'un fantassin était sorti de nos rangs, tenant son épée et son bouclier, s'était dirigé vers le mur écroulé, dont les extrémités formaient comme les degrés d'une échelle, et avait escaladé la hauteur jusqu'à ce qu'il en eut atteint le point culminant. Lorsque nos autres soldats le virent, dix fantassins environ, munis de leur armement, s'élançèrent sur ses traces, se hâtèrent de gravir la pente l'un derrière l'autre jusqu'à ce qu'ils arrivèrent au château-fort, sans avoir éveillé l'attention des Francs. Le temps de mettre nos cuirasses, et, à notre tour, nous avons quitté nos tentes pour marcher en avant. Le château-fort fut envahi par une armée nombreuse, avant que les Francs se fussent concentrés. Ceux-ci voulurent en finir ¹ avec les assiégeants, les criblant de leurs flèches en bois, et blessèrent celui qui était monté le premier. Il descendit, alors qu'à l'envi ses compagnons continuaient à monter. Ils se trouvèrent en face des Francs sur une courtine des murailles du château-fort.

« Devant eux était une tour, dont la porte était gardée par un chevalier ² couvert d'une cuirasse, portant son bouclier et sa lance, chargé d'en interdire l'accès. De la plate-forme les Francs massés assaillaient nos hommes en lançant dru les flèches en bois et les pierres. Un Turc ³ monta, et nous le regardions faire ; il s'avança en affrontant la mort jusqu'à ce qu'il se fut approché de la tour et qu'il eut lancé sur celui qui se tenait à l'entrée un vase rempli de naphte. Je vis, sur cet amas de pierres, le chevalier rouler vers ses compagnons,

1. Le mot est douteux ; le sens ne l'est pas.

2. Je traduis ainsi *fâris*, littéralement « cavalier », voir plus haut, p. 62.

3. Probablement un Turcoman. Sur ces enfants perdus de l'armée musulmane, cf. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 333.

comme un tison ardent. Eux, ils s'étaient jetés à terre, par crainte d'être brûlés vifs. Le Turc revint ensuite vers nous.

« Un autre Turc monta sur cette même courtine. Il avait son épée et son bouclier. On vit sortir de la tour, à la porte de laquelle le chevalier avait monté la garde, un fantassin franc qui s'avançait à sa rencontre, protégé par une double cotte de mailles, brandissant une lance, se passant de bouclier. Le Turc l'aborda, son épée à la main. Le Franc lui porta un coup; mais le Turc, grâce à son bouclier, repoussa loin de lui la pointe de la lance, marcha droit sur le Franc pour le désarmer. Mais celui-ci se détourna, ploya et pencha son dos à la manière du musulman en prières ¹, afin de préserver sa tête. Le Turc lui asséna plusieurs coups, qui ne lui firent aucun mal, et le Franc rentra indemne dans la tour.

« La situation de nos soldats devenait de plus en plus solide. Lorsqu'ils se sentirent en nombre, ils pénétrèrent dans la citadelle à l'aide d'échelles. Les prisonniers étaient conduits dans le bas, là où étaient dressées les tentes de Boursouk, fils de Boursouk.

« Parmi eux je reconnus le fantassin à la lance, qui était sorti à la rencontre du Turc. On l'avait amené avec les autres dans le pavillon ² réservé à Boursouk, fils de Boursouk, afin de stipuler pour chacun le prix de sa mise en liberté. Le fantassin attendait patiemment. C'était un sergent ³. Combien, dit-il, me prendrez-vous? — Nous demandons six cents pièces d'or, lui répondit-on. — Il leur rit au nez ⁴ et dit : Je suis un sergent;

1. L'arabe *ar-râki'* désigne celui qui pratique les *rak'a*, c'est-à-dire les inclinaisons de corps, qui accompagnent les prières musulmanes. Cf. *Coran*, II, 40, 119; III, 38, etc. Le piquant de l'aventure, c'est qu'un Franc ait, pour parer les coups dont il était menacé par un musulman, imité la posture accoutumée dans les pratiques pieuses de l'islamisme.

2. Le mot arabe est *sourâdik* (cf. *Coran*, XVIII, 28). On appelle ainsi d'abord la « muraille de toile de lin » (Ibn Djobair, *Travels*, éd. W. Wright, p. 177), qui entoure la tente du souverain, puis

cette tente elle-même, bien que, pour celle-ci, le terme technique soit *foustaf*, transcription du byzantin *φοσάτον* d'après Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, II, p. 366. Sur le luxe que l'on déployait dans ces tentes improvisées, a vrais palais enchantés », voir A. von Kremer, *Culturgeschichte des Orients*, II, p. 298 et suiv.

3. Le texte porte *sardjandî*; voir plus haut, p. 85, note. 2.

4. La traduction littérale serait : « Il leur répondit par un pet », ou bien « par le son d'un pet imité avec la bouche ».

ma solde mensuelle comporte deux pièces d'or. D'où voulez-vous que je m'en procure six cents? Puis il retourna s'asseoir parmi ses compagnons.

« Les prisonniers étaient là en foule. L'émir, le noble chef, l'un des principaux émirs de son temps ¹, dit à feu mon père : O mon frère, tu vois ces gens, demandons à Allâh qu'il nous garde d'eux! Or Allâh décréta que nos troupes se dirigèrent de Kafarîâb à Dâniîh ², que, dès l'aurore, elles y furent surprises par l'armée d'Antioche le mardi, vingt-trois du second rabî', la reddition de Kafarîâb ayant eu lieu le vendredi, treize du même mois ³. L'émir en chef fut tué ⁴, ainsi qu'un très grand nombre de musulmans.

« Mon père vint me retrouver. J'avais pris congé de lui lorsqu'il avait quitté Kafarîâb, et maintenant l'armée du sultan avait été défaite. Quant à nous, nous étions restés à Kafarîâb pour veiller à la garde de cette ville, notre intention étant de la restaurer; car le général en chef ⁵ nous l'avait cédée ⁶. Nous faisons sortir les captifs deux à deux, pour qu'on les conduisit enchaînés chez les habitants de Schaizar. Un tel avait eu la moitié du corps brûlée et la cuisse transpercée ⁷, tel autre avait péri par le feu. Ce qui leur était arrivé nous fut un enseignement salutaire. Nous devons nous résoudre à partir et à re-

1. Le texte porte *Al-amir as-sayyid asch-scharif*. Il s'agit évidemment du général en chef Boursouk, fils de Boursouk. En effet, Ibn Al-Athir (*Hist. or. des croisades*, I, p. 282) l'appelle « l'émir le plus puissant de l'armée ».

2. « Dâniîh est une ville dans la province d'Alep, entre Alep et Kafarîâb », d'après Yâkôût, *Mou'adjam*, II, p. 540. La fertilité de cet endroit l'a fait nommer *Dâniîh al-bahl*, « le Dâniîh des légumes »; cf. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 332. Rousseau connaît l'orthographe Dâniî (دَانِيْت) dans sa *Description du Pachalik de Halep*; voir *Mines de l'Orient*, IV (Vienne, 1814), p. 12; cf. Gautier le Chancelier, dans *Quellenbeiträge*, p. 16, 42, 43, et dans *Hist. occid. des croisades*, V, p. 93, 119 et 120.

3. Le quinze et le cinq septembre 1115. Cf. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 248, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 609; Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 94 et 105.

La concordance des jours est toujours bien étonnante (voir plus haut, page 1, note 1); car, dans un même mois, si le treize tombe un vendredi, le vingt-trois ne saurait tomber un mardi. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, *loc. cit.*, parle du mardi vingt, mais évidemment d'après un document semblable au nôtre, où l'on devait également lire le mardi vingt-trois. L'omission de l'unité provient de ce qu'elle est exprimée en arabe par un mot de la même racine que celui qui sert à dénommer le troisième jour de la semaine, le mardi.

4. D'après Ibn Al-Athir (*Hist. or. des croisades*, I, p. 298), Boursouk, fils de Boursouk, mourut vers la fin de 1115.

5. Ici revient, comme titre, *isbâsallâr*. Voir plus haut, pages, 89, note 3, et 98, note 4.

6. Kafarîâb avait précédemment appartenu aux Mounkidhites; voir plus haut, p. 8. Boursouk leur faisait non pas un don, mais une restitution.

7. Lecture et traduction incertaines.

tourner à Schaizar avec mon père. Chacun s'appropriâ au paravant ce qu'il trouva à sa portée : tentes, chameaux, mulets, bagages, tout ce dont on pouvait charger les bêtes de somme¹. Puis l'armée se dispersa.

« Ces revers inattendus furent causés par un stratagème de l'eunuque Lou'lou', qui dominait alors dans Alep². Il s'était engagé envers le maître d'Antioche³ à user de ruse à l'égard des musulmans et à les diviser. Celui-ci n'aurait plus ensuite qu'à faire sortir d'Antioche son armée pour les tailler en pièces. Lou'lou' avait fait parvenir au généralissime Boursouk un message ainsi conçu : Tu m'enverras un émir avec des forces suffisantes pour que je lui livre Alep. Car je crains bien que les habitants n'obéissent pas à ma volonté pour la reddition de la place ; aussi voudrais-je que l'émir disposât d'une troupe sur laquelle je pourrais m'appuyer contre les Alépins⁴. Boursouk mit en campagne l'émir des armées Uzbek⁵, à la tête de trois mille cavaliers. Le lendemain matin, Roger (qu'Allâh le maudisse!) les attaqua et les tailla en pièces. Ainsi fut accomplie la volonté divine!

« Les Francs (qu'Allâh les maudisse!) rentrèrent dans Kafartâb, reconstruisirent cette ville et s'y installèrent. Allâh le tout-puissant avait résolu que les captifs francs, pris à Kafartâb, recouvreraient la liberté. Car les émirs se les étaient partagés, puis les avaient épargnés afin qu'ils se rachetassent. Il n'y eut d'exception que pour ceux qui étaient tombés entre les mains de l'émir des armées⁶. Car, avant de se mettre en route vers Alep, il avait fait couper le cou à tous les prisonniers qui lui étaient échus en partage.

« Les débris de l'armée musulmane se dispersèrent; ceux

1. L'infinifif *al-tahammoul* a ici le même sens que la périphrase contenant l'infinifif *al-houmoul* dans un contexte analogue, chez Ibn At-Tiklakâ, *Al-Fakhrî*, p. 350, l. 8.

2. Voir plus haut, p. 97.

3. Roger, comte d'Antioche; plus haut, p. 94.

4. Kamâl ad-Din rapporte identiquement les

manœuvres de Lou'lou'; voir *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 247; *Hist. or. des croisades*, III, p. 608.

5. Il s'agit ici également de *Djouyoûsch-Bek*; voir plus haut, p. 97 et 101.

6. C'est encore *Djouyoûsch-Bek*; voir la note précédente.

des soldats, qui échappèrent à la déroute de Dânth, retournèrent dans leurs foyers. »

Boursouk, après avoir contraint la ville de Hamâ à capituler ¹, en avait abandonné la possession à Khirkhân, fils et successeur de Karâdjâ, seigneur d'Émesse ², prince plus résolu que scrupuleux ³, à qui, sur l'ordre du sultan, il était tenu de remettre successivement les villes dont il s'emparerait ⁴. C'était étendre la puissance d'un voisin peu sympathique aux Mounkidhites. Les émirs de Schaizar s'enfermèrent dans leur domaine inexpugnable, heureux, s'ils n'avaient pu conserver Kafarâb, de ne pas être inquiétés du moins dans leurs possessions. L'Oronte continuait à égayer le paysage, à féconder les terres, à enrichir les riverains, depuis Émesse jusqu'à Apamée. Les troupes du Khorasan avaient repassé l'Euphrate. On ne se battait plus. La nature et les efforts de l'homme réparaient partout les désastres de la guerre. L'année 1116 s'annonçait comme une année de paix, de calme, de préparatifs. A la fin de mars, Togtakîn, prince de Damas, se rendit à Bagdad auprès du sultan Mohammad-Schâh, qui séjournait à la cour du khalife, essaya de se faire pardonner sa coopération avec les Francs et obtint non seulement son pardon, mais aussi l'octroi d'un manteau d'honneur ⁵. A Schaizar et dans les dépendances de la petite seigneurie, tandis que les paysans semaient, labouraient et récoltaient, les princes se livraient à leurs divertissements de prédilection, Soultân s'occupant d'administrer et de faire illusion aux Francs sur les forces dont il disposait ⁶, Mourschid de copier le Coran, de chasser et de pêcher, Ousâma de se mesurer avec les lions de la contrée.

Nous sommes mal informés sur les menus faits qui remplissent le vide d'une année sans événements. C'est par conjec-

1. Voir plus haut, p. 99.

2. Khirkhân est ainsi désigné dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 75 et 76; voir plus haut, p. 38, note 3.

3. Ibn Al-Atfir dans *Hist. or. des croisades*,

1, p. 288.

4. Ibn Al-Atfir, dans *Hist. or. des croisades*, 1, p. 296.

5. Ibn Al-Atfir, *ibid.*, 1, p. 300.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 112, l. 19-20.

ture que je crois pouvoir placer à ce moment un échange de relations courtoises entre Roger, comte d'Antioche, et Soultân, émir de Schaizar. « Roger, prince d'Antioche, avait écrit, dit Ousâma¹, une lettre à mon oncle pour lui demander le libre passage d'un de ses chevaliers se rendant à Jérusalem pour une affaire pressante, et une escorte qui le prendrait à Apamée pour le conduire jusqu'à Rafaniyya. Mon oncle organisa l'escorte et se fit amener le chevalier, qui lui dit : Mon maître m'a envoyé pour mener en son nom une négociation secrète; mais j'ai reconnu ton intelligence; aussi te mettrai-je au courant. Mon oncle répliqua : Comment as-tu appris que j'étais intelligent, toi qui ne m'as jamais vu avant l'heure présente? — C'est, répondit le chevalier franc, que j'ai trouvé la dévastation dans tous les pays que j'ai parcourus, tandis que la contrée de Schaizar est florissante. Or, je me suis convaincu que tu n'as pu atteindre ce résultat que par ton intelligence et par ta bonne administration. Il lui exposa ensuite l'objet de son voyage. »

Lorsqu'un pays est dans un état de crise, les rôdeurs et les vagabonds profitent de ce que l'attention publique est détournée d'eux pour exploiter la misère des temps. Ils suivent, comme des oiseaux de proie, les armées en campagne; dans l'intervalle des combats, ils se précipitent avidement sur toutes les occasions de pillage. En 1117, les maraudeurs de Schaizar allèrent chercher fortune jusqu'à Hamâ. Qui sait même si les Mounkidhites ne les avaient pas encouragés secrètement à aller exercer leurs talents sur le territoire de Khîrkhân? L'occasion était propice. Le dix-sept juin, les Francs, ceux de Tripoli sans doute, avaient surpris les faubourgs de Hamâ, où ils s'étaient introduits à la faveur d'une éclipse totale de lune². « Ils s'établirent, dit Ousâma³, dans les fourrés⁴ qui, aux alentours, abritent des

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 63.

2. J'emprunte la date et le renseignement à Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 309; cf. Sibî Ibn Al-Djauzi, *ibid.*, III, p. 559.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 64.

4. Lisez *أزوارها* في *et comparez id., ibid.*, p. 144, 146, 151, 158, 165, 167; Abou 'l-Fidâ, *Annales musulmanes* (ed. Reiske). V. p. 182, l. 3. Le singulier est *زور* (p. 146, l. 21; 164, l. 13; 165, l. 4), et le mot, inconnu d'ailleurs, semble

semences fécondes. Ils campèrent au milieu des terres ensemencées. On vit alors sortir de Schaizar un ramassis de coquins, qui se mirent à rôder autour de l'armée franque pour commettre sur elle des rapines. Ils virent les tentes dressées en pleine végétation. L'un d'eux se présenta de bon matin chez le seigneur de Hamâ. Avant la nuit, dit-il, j'aurai mis le feu à toute l'armée franque. — Si tu fais cela, répondit le seigneur de Hamâ, je te donnerai une robe d'honneur. A la tombée du jour, ce bandit sortit avec une poignée d'hommes pour exécuter son dessein. L'incendie fut allumé à l'ouest des tentes, afin que le feu, poussé par les vents, les atteignît. Par l'éclat de la flamme, la nuit était devenue aussi claire que le jour. Les Francs aperçurent les incendiaires, se ruèrent sur eux, et les tuèrent pour la plupart. Quelques-uns échappèrent au massacre en se jetant dans le fleuve et en gagnant à la nage l'autre rive. »

Au même moment ou à peu près, Nadjm ad-Dîn Îlgâzi, prince de Mâridîn, l'ancien allié des Francs, prenait possession d'Alep, où, non sans quelques intermittences, il sut maintenir son autorité, soit en l'exerçant directement, soit en la déléguant à l'un de ses fils ou à l'un de ses neveux, jusqu'à ce qu'il mourut, le trois novembre 1122¹. Lou'lou' ayant été assassiné par ses gardes du corps vers le premier mai 1117², l'émir Schams al-Khawâşş Al-Yârouktâsch, seigneur de Rafaniyya³, avait d'abord pris le pouvoir ; mais, effrayé de la lourde succession qu'il s'était trop empressé de recueillir, il en fit l'abandon au bout d'un mois

désigner un fourré ou un pâturage; pour ce dernier sens, voir en particulier Ousâna, *Autobiographie* p. 158. Le célèbre grammairien, lexicographe et exégète Djâr Allâh Az-Zamakschari, qui était contemporain d'Ousâna, connaît, pour **جَارَة**, mais avec un *hamza*, le sens de « jardin » ; voir *Asâs al-balâga* (éd. de Bouîâk), I, p. 256.

1. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 309, 13 et 15; Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 426; Kamâl ad-Dîn dans Freytag, *Selecta ex historia Halebi*, p. xx; Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 251 et suiv. et 272; *Hist. or. des*

croisades, III, p. 611 et suiv. et 634.

2. C'est, à un ou deux jours près, la date exacte, s'il faut en croire l'historien de Damas, Ibn 'Asâkir, dont le témoignage contemporain des événements relatés est invoqué par Kamâl ad-Dîn, *Dictionnaire biographique*, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 730; cf. aussi *Zoubda* dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 250; *Hist. or. des croisades*, III, p. 614.

3. Je crois qu'il est ainsi nommé dans Ousâna, *Autobiographie*, p. 58, bien que le manuscrit porte **الموساس**. D'après M. de Slane (*Hist. or. des croisades*, I, p. 863), *Yârouktâsch* est un composé turc, signifiant « le brillant compagnon. »

à Ilgâzi, soit qu'il s'en fût dessaisi spontanément¹, soit qu'il eût été déposé par la population mécontente².

Comme dirait un chroniqueur arabe, j'entre maintenant dans l'année 1118. Elle est marquée par la mort presque simultanée des deux souverains qui avaient présidé aux luttes des musulmans et des chrétiens en 1113 et en 1115. Baudouin I^{er}, roi de Jérusalem, mourut le deux avril, loin de sa capitale, dans la banlieue d'Al-'Arîsch, au retour d'une expédition en Égypte, au moment même où il venait de franchir la frontière de la Syrie³. Le quinze du même mois, le sultan Seldjôukide Moḥammad-Schâh, qui avait été l'âme de la guerre sainte, mourut de maladie dans sa résidence d'Ispahan, à l'âge de trente-sept ans⁴. Baudouin I^{er} eut pour successeur son parent, Baudouin du Bourg, seigneur d'Édesse, qui, au moment de sa mort, était justement venu visiter en pèlerin l'Église de la Résurrection, à Jérusalem⁵. Moḥammad-Schâh transmet le sultanat à son fils, le prince Maḥmoûd, qui était alors dans sa quinzième année⁶. Par une singulière coïncidence, quelques mois plus tard, le khalife de Bagdâd, l'émir des croyants, Al-Moustaḥîr Billâh, mourut à son tour, le six août, d'une esquinancie. Son fils, Al-Moustarschid Billâh, hérita de son autorité plus spirituelle que temporelle⁷. La transmission de la royauté, du sultanat et du khalifat, s'opéra, en même temps, sans secousses violentes, à Jérusalem, à Ispahan et à Bagdâd. Chacun des nouveaux potentats, résolu à continuer les traditions de son prédécesseur, commença par consolider sa puissance, par décourager ses rivaux, par rechercher et se ménager des alliances. L'année 1118 se passa, comme l'année 1117, en pourparlers et en négociations. Pen-

1. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Dei-træge*, I, p. 251 ; *Hist. or. des croisades*, III, p. 611.

2. Ibn Al-Athîr, *ibid.*, I, p. 309.

3. Aux nombreux textes cités par Wollf, *Kœnig Balduin I. von Jerusalem*, p. 77-78, on peut ajouter Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, III, p. 456 ; Moudjir ad-Dîn, *Histoire de Jérusalem et*

d'Hébron (trad. Sauvayre), p. 71 ; Wüstenfeld, *Geschichte der Fatimiden-Chalifen*, p. 288 ; B. Kugler, *Albert von Aachen*, p. 403.

4. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 303 ; II, n, p. 37-38.

5. *Id.*, *ibid.*, I, p. 314.

6. *Id.*, *ibid.*, I, p. 303 ; II, n, p. 38.

7. *Id.*, *ibid.*, I, p. 310-312 ; II, n, p. 40-41.

dant qu'on discute des arrangements supérieurs, un bourg comme Schaizar, une seigneurie comme celle des Mounkïdhites, n'ont pas d'histoire.

Le seigneur que Roger, comte d'Antioche, avait fait passer par Schaizar et qu'il avait naguère envoyé à Jérusalem, était certainement porteur de propositions relatives à un traité d'alliance avec Baudouin I^{er}. Il avait raconté son secret à Soultân, qui n'en a peut-être pas fait la confidence, même à son neveu Ousâma. Celui-ci ne nous a rien révélé sur ce qui se dit alors à Schaizar. Mais, en revanche, il s'est expliqué, en homme mis au fait, sur les conditions qui, d'après lui, auraient été stipulées entre Roger et Baudouin II. « Antioche, dit Ousâma ¹, obéissait à un Satan d'entre les Francs, nommé Roger. Il se rendit en pèlerinage à Jérusalem, dont le prince était alors le baron ² Baudouin, un vieillard, tandis que Roger était jeune. Celui-ci dit à Baudouin : Prenons un engagement mutuel. Si je meurs avant toi, Antioche t'appartiendra ; si tu meurs avant moi, Jérusalem est à moi. Ils conclurent un pacte à ces conditions, sur lesquelles ils tombèrent d'accord. » Josselin de Courtenay, seigneur de Tell Bâschir, auquel Baudouin II avait abandonné son comté d'Édesse pour sceller leur réconciliation ³, et Pons, comte de Tripoli ⁴, avaient accédé à l'union contractée et promettaient des renforts pour défendre, avec Baudouin et Roger, la principauté d'Antioche, que les armées musulmanes paraissaient avoir pour objectif.

Le sultan Maïmoûd, fils de Moïhammad-Schâh, au lendemain de son avènement, s'était préoccupé de préparer une nouvelle entrée en campagne pour le printemps de 1119. S'il avait peut-être la présomption de la jeunesse, il en avait assurément l'ar-

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 87-88. La traduction de ce passage a été insérée dans *Hist. occ. des croisades*, V, p. 100, note d.

2. Sur la forme *baroûns* ici employée, voir ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle*, p. 15 du tirage à part des *Mélanges Léon Renier*.

3. A la fin de 1118 ou au commencement de 1119; cf. Ducange, *Les familles d'outre-mer* (éd. Rey), p. 297; B. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 106; *id.*, *Albert von Aachen*, p. 405.

4. Gautier le Chancelier dans Prutz, *Quellenbeiträge*, p. 37, et dans *Hist. occid. des croisades*, V, p. 115.

deur généreuse, la passion communicative. Il enrôla des troupes considérables, qu'il plaça sous la direction de ʿOgtaḳīn et d'Îlgâzī, réunis cette fois pour combattre sous le drapeau de l'islâm¹.

Îlgâzī se hâta d'aller occuper le poste d'honneur qui lui était assigné par la confiance du sultan. Quant à ʿOgtaḳīn, encore retenu à Damas, il se préparait à inquiéter et à arrêter dans leur marche les troupes que Baudouin II destinait à renforcer l'armée chrétienne d'Antioche. Les chefs musulmans se laissèrent gagner à l'impatience de leurs soldats fanatisés. Îlgâzī avait insisté d'abord auprès des émirs pour qu'on attendît l'arrivée de ʿOgtaḳīn et que l'on concertât avec lui une attaque d'ensemble, afin d'enlever de vive force la position formidable que Roger avait choisie à Al-Balât, dans une gorge étroite « entre deux montagnes, près du défilé de Sarmadâ, au nord d'Athârib² ». Roger était venu s'y établir le vingt juin, espérant compenser l'infériorité du nombre par l'avantage que lui assuraient les obstacles naturels d'un terrain accidenté, presque impénétrable, avec une clôture de montagnes. Îlgâzī disposait de quarante mille hommes environ. Il avait résisté à leur fougue jusqu'au moment où, en leur nom, émirs et officiers lui eurent prêté serment « de faire bravement leur devoir, de se battre avec héroïsme et de ne pas reculer, dussent-ils verser tout leur sang pour la guerre sainte³ ». Le vingt-huit

1. Ibn Al-Athīr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 316, 323-324; II, n, p. 70; Sibṭ Ibn Al-Djauzi, *ibid.*, III, p. 560; Kamāl ad-Dīn, *Zoubda*, *ibid.*, III, p. 615 et 616 (cf. Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 255).

2. Kamāl ad-Dīn, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 255, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 617, dont nous avons résumé l'exposition en lui empruntant dates et chiffres. Ousâma, *Autobiographie*, p. 29, nomme aussi Al-Balât l'endroit où Roger fut vaincu et tué. Il se trompe seulement sur la date qu'il fixe au cinq du premier djoumâdâ 513, c'est-à-dire au quatorze août 1119. C'est une confusion de sa part avec la seconde bataille de Dâniḥ (cf. plus loin, p. 120); aussi, lorsqu'il revient (*Autobiographie*, p. 88) sur ce même événement, il reproduit la même date erronée pour la mort de Roger, mais substitue comme champ

de bataille Dâniḥ à Al-Balât. Ibn Al-Athīr (*Hist. or. des croisades*, I, p. 324) désigne l'endroit où les Francs furent battus comme « un défilé de montagnes, voisin d'Athârib, et nommé Tell 'Ifrin », cf. Ibn Khaldoun dans Rœhricht, *Quellenbeiträge*, p. 18. C'est le même nom sans doute que cache le Tell 'Aḳḳharin de Kamāl ad-Dīn, *Zoubda* dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 256, ainsi que l'ont fait remarquer les rédacteurs des *Hist. or. des croisades*, III, p. 617, note. Gautier le Chancelier (Prutz, *Quellenbeiträge*, p. 22; *Hist. occid. des croisades*, V, p. 101), donne comme nom populaire pour cette localité *Ager sanguinis* « Le champ du sang ». N'était la distance, on croirait à une traduction latine de *Ma'arrat an-No'mdn*, qui, pris à la lettre, a la même signification.

3. Kamāl ad-Dīn, *Zoubda*, *loc. cit.*

juin, les Francs surpris furent défaits et massacrés à Al-Balât par les bataillons turcs menés à la victoire par Nadjm ad-Dîn Îlgâzi l'Ortokide. « Il anéantit les Francs, et Roger, prince d'Antioche, fut tué, ainsi que tous ses chevaliers ¹. » Le désastre fut si grand que « de toute l'armée il rentra dans Antioche moins de vingt hommes ² », qui y répandirent la terreur et annoncèrent, comme une certitude, que les vainqueurs ne tarderaient pas à y faire leur entrée.

« Mon oncle 'Izz ad-Dîn Aboû 'l-'Asâkir Soultân, dit Ousâma ³, s'était rendu au camp de Nadjm ad-Dîn Îlgâzi, tandis que mon père était resté en arrière, dans la citadelle de Schaizar. Mon oncle lui avait recommandé de me faire partir pour Apamée à la tête des hommes valides restés avec moi à Schaizar et de les exciter, ainsi que les Arabes ⁴, à une incursion pour piller les champs cultivés d'Apamée. Une quantité d'Arabes était venue grossir notre population.

« Peu de jours après le départ de mon oncle, le héraut nous appela aux armes. J'entraînai avec moi une petite bande, vingt cavaliers tout au plus. Nous étions convaincus qu'Apamée était dé garnie de cavalerie. A notre suite s'avancait une masse de pillards et de Bédouins. Parvenus à la vallée de Boémond ⁵, isolés des pillards et des Arabes qui s'étaient dispersés dans les champs, nous vîmes fondre sur nous un détachement considérable de Francs. Il leur était arrivé cette nuit-là même soixante cavaliers et soixante fantassins. Nous fûmes délogés de la vallée, pourchassés. A la fin, nous avons rattrapé ceux de nos hommes qui étaient occupés à dévaster les plantations.

Les Francs poussèrent un cri de guerre retentissant. Je dédaignai la mort, en pensant que tout ce monde y était exposé

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 29.

2. Id., *ibid.*, p. 88.

3. Id., *ibid.*, p. 29-32.

4. Quelques lignes plus loin, ces mêmes Arabes sont appelés des Bédouins. Comme l'expédition de Hamâ (plus haut, p. 108-109), l'incursion d'Apamée était surtout destinée à purger le territoire de

Schaizar des éléments nuisibles qui s'y étaient introduits subrepticement.

5. Le texte porte *Wâdi Aboû Maimoûn*. Cette vallée a dû être dénommée par les chrétiens, d'après Boémond 1^{er}, Boémond II étant d'ordinaire appelé Ibn Maimoûn ; cf. Ousâma, *Autobiographie*, p. 89, 90, et plus haut, p. 73, note 3.

avec moi. A la tête des Francs s'avancait un cavalier, qui avait rejeté sa cotte de mailles et s'était allégé afin de pouvoir nous dépasser. Je me précipitai sur lui et je l'atteignis en pleine poitrine. Son cadavre s'envola à distance de la selle. Puis je courus sus à leurs cavaliers, qui s'avançaient à la file. Ils reculèrent. Et pourtant je n'avais pas l'expérience des combats, car c'était ma première bataille¹. J'étais monté sur un cheval rapide comme l'oiseau ; je m'élançai à leur poursuite pour frapper dans leurs rangs, et me dérober ensuite à leurs coups.

« Dans l'arrière-garde des Francs, il y avait un cavalier monté sur un rouan cap de more qui ressemblait à un chameau. Il avait sa cotte de mailles et sa cuirasse. J'avais peur de lui et je ne me souciais pas qu'il dégainât, en faisant un retour offensif contre moi. Tout à coup, il éperonna sa monture, dont je vis avec joie briller la queue. Elle paraissait épuisée. Je m'élançai sur le cavalier, je le frappai, et ma lance traversa son corps, faisant saillie en avant de près d'une coudée. La légèreté de mon corps², la violence du coup porté et la rapidité de mon cheval me firent tomber de la selle. Je m'y assis de nouveau, je brandis ma lance, bien convaincu que j'avais tué le Franc, et je rassemblai mes compagnons. Ils étaient tous sains et saufs.

« Un petit *mamloûk* m'accompagnait, tenant en laisse une jument rouanne de rechange, qui m'appartenait. Il montait une belle mule de selle³, avec une housse aux franges d'argent. Il en descendit, la lâcha et enfourcha la jument, qui prit son vol avec lui jusqu'à Schaizar.

« Aussitôt que je fus de nouveau réuni à mes compagnons, qui s'étaient emparés de la mule, je m'informai de mon écuyer.

1. Le texte dit : « Jamais auparavant je n'avais assisté à une bataille. » Or Ousâma avait déjà vécu vingt-cinq années musulmanes, et son affirmation paraît en désaccord avec ce qu'il dit ailleurs (plus haut, page 98). Pour la première fois, Ousâma était chargé par son oncle et par son père de diriger une expédition. Telle paraît être sa pensée, qu'il a plus ou moins exactement exprimée.

2. Plus haut, page 63.

3. Les mulets et les mules de selle sont encore mentionnés dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 9 et 19, où leur est appliquée l'épithète *souroudji* (féminin *souroudjijya*), tirée de *souroudj*, pluriel de *sardj* « selle ». L'adjectif relatif *souroudji* est usité en arabe vulgaire de Syrie, d'après Botros Al-Bistâni, *Mouhit al-Mouhit*, I, p. 943, I, col. 2. Il ne s'agit donc pas de « mulets de Saroudj », comme on aurait pu le supposer.

Il s'en est allé, me répondirent-ils. Je compris qu'il allait rentrer dans Schaizar et inquiéter à mon sujet le cœur de mon père. J'apostrophai l'un de nos soldats et je lui dis : Fais hâte vers Schaizar, et informe mon père de ce qui s'est passé.

« Mon écuyer, à peine rentré, avait été invité par mon père à se présenter devant lui. Par quelles épreuves avez-vous passé? demanda Mourschid. — O mon maître, répliqua l'écuyer, les Francs ont fait une sortie contre nous; ils étaient bien mille, et je m'étonnerais s'il y avait un seul survivant en dehors de mon maître. — Mais, dit Mourschid, comment ton maître aurait-il échappé seul au massacre général? — Je l'ai vu, dit l'écuyer, couvert de sa cuirasse, chevaucher sur sa jument grise pomelée.

« Il en était là de son récit, quand le cavalier envoyé par moi survint, apportant la certitude. A mon tour, je rentrai. Mon père m'interrogea, et je lui dis : O mon maître, c'est bien vraiment ma première bataille¹. Lorsque j'ai vu les Francs en venir aux mains avec nos hommes, j'ai dédaigné la mort, je me suis tourné contre les Francs, pour me faire tuer ou pour sauver tout ce monde. Mon père m'appliqua alors ce vers du poète :

« Le lâche fuit pour sauver sa tête²; l'homme brave défend même ceux qui ne lui tiennent pas de près. »

« Mon oncle arriva quelques jours après, ayant pris congé de Nadjm ad-Dîn Îlgâzi. Il m'envoya aussitôt quérir par un messager, me priant de me rendre auprès de lui à l'heure accoutumée. Il me reçut, ayant à ses côtés un homme d'entre les Francs. Ce chevalier, me dit-il, est venu d'Apamée, il aspire à voir le cavalier qui a frappé le chevalier Philippe³. Car les

1. Plus haut, p. 114, note 1.

2. Littéralement « la mère de sa tête », c'est-à-dire la membrane du cerveau connue sous le nom de *pia mater*.

3. J'ignore quel est le chevalier Philippe auquel il est fait allusion. M. le comte Riant me signale

un chevalier de Boémond, Philippe de Montoro (de Monte Aureo, dans la région de Salerne), cité dans Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, IV, p. 92; et dans *Hist. occ. des croisades*, V, p. 361, note 1. Le texte d'Ousûna est trop vague pour assurer l'identification.

Francs ont été surpris du coup qui lui a été porté, qui a fendu sa cotte de maille à deux endroits de la bordure, et pourtant le chevalier a été sauvé. — Comment, m'écriai-je, a-t-il pu être sauvé? Le chevalier Franc répondit : Le coup s'est émoussé contre la peau des hanches. Je dis : Merveille du destin ! Comme il est une forteresse imprenable ! Je n'aurais jamais supposé que le chevalier survivrait à un coup pareil ! »

Pour habilement qu'avait été combinée la diversion par laquelle Ousâma devait retenir un certain nombre de Francs par une démonstration devant Apamée, ce fait d'armes n'est qu'un incident dans la campagne de 1119, si brillamment inaugurée pour les musulmans par la victoire éclatante d'Al-Balâṭ et par la mort de Roger¹. Les chrétiens étaient démoralisés par la défaite, les musulmans enhardis par le secours d'Allâh, les portes d'Antioche largement ouvertes devant Îlgâzi, dont la marche triomphale ne se serait heurtée à aucune résistance². La défaite essuyée par la chrétienté aurait menacé d'un brusque écroulement l'édifice qu'elle avait élevé dans le nord de la Syrie au prix de tant d'efforts et de sacrifices, si le vainqueur avait su profiter avec décision de son succès, faire marcher en avant ses troupes saisies d'enthousiasme et, à la faveur de la panique, s'introduire lui-même dans Antioche pour y dicter les conditions d'une paix avantageuse pour lui, onéreuse pour ses ennemis. Îlgâzi, après avoir déployé dans la lutte les qualités du tacticien, se montra inférieur à sa tâche lorsque l'homme d'état fut appelé à recueillir les fruits de la victoire que le général avait remportée. La réalité de la situation et les obligations qu'elle comportait apparurent peut-être à son esprit comme des lueurs fugitives. Mais il détourna ses yeux de ces traits de lumière, ainsi que de fantômes importuns. Son ambition était satisfaite. Ne suffisait-il pas à sa gloire que les troupes

1. Plus haut, p. 113.

2. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœbricht, *Bei-* | *træge*, I, p. 258, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 620.

du sultan, commandées par lui seul, eussent écrasé leurs adversaires, que Roger, prince d'Antioche, fût tombé mortellement frappé dans la mêlée? N'avait-il pas le droit de réclamer quelque répit avant de se lancer dans de nouvelles entreprises, avant d'assumer la responsabilité de mesures énergiques? Au lieu de consolider son œuvre, Îlgâzi la détruisit de ses propres mains en laissant aux Francs le loisir de se reconnaître, en suivant les suggestions de son apathie naturelle, en compromettant sa santé dans des orgies incompatibles avec son tempérament. Baudouin II, roi de Jérusalem, rassuré par l'inaction d'Îlgâzi, accourut à marches forcées dans la direction d'Antioche, n'eut pas de peine à y arriver le premier ¹, en prit possession ², toujours sous réserve des droits imprescriptibles de Boémond II ³. « Lorsque Îlgâzi buvait des liqueurs fermentées, à ce que nous fait savoir Ousâma ⁴, il contractait une fièvre qui durait vingt jours. Il en but après la défaite et l'extermination des Francs, et fut pris d'un violent accès de fièvre. Lorsqu'il en guérit, le roi Baudouin le baron, à la tête de son armée, était déjà parvenu à Antioche. »

1. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beitrag*, I, p. 257; *Hist. or. des croisades*, III, p. 619.
2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 88.

3. Plus haut, p. 94; Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 106.
4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 88.

CHAPITRE IV

OUSÂMA À SCHAIZAR DEPUIS LA BATAILLE D'AL-BALÂṬ JUSQU'À SON EXIL (1119—1138)

Un panégyriste enthousiaste, félicitant Îlgâzi de sa victoire, lui avait décrit en ces termes la situation respective de l'islamisme et de la chrétienté après la bataille d'Al-Balâṭ : « Le Coran s'est réjoui du triomphe que tu lui as assuré, et l'Évangile a pleuré la perte de ses hommes ¹. » Baudouin II, roi de Jérusalem, se garda de perdre en larmes le temps précieux que son rival perdait dans l'inaction et dans les excès. Tandis qu'Îlgâzi laissait tomber volontairement les fruits de la victoire qu'il venait de remporter, Baudouin se préparait à reprendre la lutte dans des conditions plus favorables, à venger l'échec infligé à Roger, son beau-frère. Il vint à Antioche auprès de sa sœur, et tous deux, loin de s'abandonner à des regrets stériles, cherchèrent à tirer parti de la torpeur où s'endormait leur ennemi, des dispositions viriles, dont étaient animés les vaincus, frémissants de rage, avides de rentrer en scène, impatients de prendre une revanche éclatante. « La sœur de Baudouin, dit Kamâl ad-Dîn², lui livra les trésors et les richesses du défunt. Il s'empara des biens et des maisons de ceux qui avaient été tués, et maria leurs veuves aux soldats survivants. Il reconstitua ensuite la cava-

1. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 325 et 14; et dans Reinaud, *Extraits*, p. 42.

2. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Reinaud, *Extraits*, p. 41; Rohricht, *Beiträge*, I, p. 258; *Hist. or. des croisades*, III, p. 619-620.

lerie, fit de nouvelles levées de combattants, et s'empara de la souveraineté dans Antioche. Or Îlgâzi n'aurait eu besoin que de se présenter le premier devant Antioche pour y entrer en maître, sans être arrêté par aucune résistance¹. »

L'enrôlement des hommes valides, l'organisation des forces disponibles, l'ascendant personnel que le roi de Jérusalem exerça sur les esprits des hésitants, la noble ardeur des autres, permirent à Baudouin II de mettre sur pied sans retard une armée qui ne demandait qu'à faire expier au vainqueur la journée d'Al-Balâf. A la suite d'un aussi grand désastre, Baudouin put s'applaudir des résultats obtenus, lorsque, moins de deux mois après, le quatorze août 1119², la bataille de Dâniith ne demeura pas seulement indécise entre les deux parties belligérantes, comme le prétend Ousâma, mais se termina par la défaite et par la poursuite des musulmans³.

« Le deuxième choc entre Îlgâzi et Baudouin, dit Ousâma⁴, ne tourna à l'avantage ni de l'un ni de l'autre. Des compagnies franques mirent en déroute des compagnies musulmanes et des compagnies musulmanes mirent en déroute des compagnies franques. De part et d'autre, on perdit beaucoup de monde. Les musulmans firent captif Robert, prince de Şihyaun⁵, de Balâtonous⁶ et de la région avoisinante. C'était un ancien ami de Toġlakîn, maître de Damas, et il avait accompagné Nadjm ad-Dîn Îlgâzi, lorsqu'à Apamée, celui-ci s'était associé aux Francs contre les armées orientales, venues en Syrie, sous le commandement de Boursouk, fils de Boursouk⁷.

1. Voir plus haut, p. 116.

2. C'est la date donnée par Ousâma, *Autobiographie*, p. 29 et 88 (voir, plus haut, p. 112, note 2); Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 258, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 620.

3. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 107.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 88.

5. Şihyaun est un château-fort, situé dans la province d'Emesse, à trois ou quatre lieues au sud-est de Laodicée. Cf. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 721; Yâkût, *Mou'djam*,

III, p. 438; Rey, *Étude sur les monuments de l'architecture militaire des croisés*, p. 105-113 (notice sur Saone).

6. Balâtonous ou Platanus est une place forte dans les montagnes, à mi-chemin entre Laodicée et Antioche. Cf. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 723, où le château de Balâtonous est nommé en même temps que Şihyaun; et Yâkût, *Mou'djam*, I, p. 710. Voir aussi ces deux villes associées dans Quatremère, *Histoire des sultans mamloûks*, I, II, p. 69, note 84.

7. Plus haut, page 98.

« Ce Robert, surnommé le Lépreux ¹, avait dit alors à l'atâbek Togtakîn : Je ne sais comment exercer envers toi les devoirs de l'hospitalité, mais dispose des pays que je gouverne, fais-y pénétrer tes cavaliers, qu'ils y passent librement, qu'ils prennent tout ce qu'ils y trouveront, pourvu qu'ils laissent les hommes en liberté et les troupeaux en vie. Pour ce qui est de l'argent et des denrées, ils peuvent en disposer et s'en saisir à leur guise.

« Or, ce même Robert venait d'être fait prisonnier dans une bataille, à laquelle avait pris part Togtakîn, prêtant assistance à Îlgâzi. Robert évalua lui-même sa rançon à dix mille pièces d'or. Îlgâzi dit : Amenez-le vers l'atâbek. Peut-être, en lui faisant peur, lui arrachera-t-il une plus forte contribution. On l'amena. L'atâbek buvait dans sa tente. Lorsqu'il le vit s'avancer, il se leva, mit les pans retroussés de sa robe dans sa ceinture, brandit son épée, sortit vers Robert, et lui trancha la tête. Îlgâzi rejoignit l'atâbek et lui fit des reproches : Nous manquons, lui dit-il, même d'une pièce d'or pour la solde des Turcomans ². Voici qu'un prisonnier nous offre dix mille dîners pour sa rançon. Je te l'envoie pour que, par la terreur, tu lui extorques une plus grosse somme, et voici que tu l'as tué ! L'atâbek répondit : Pour ma part, je n'approuve aucun autre procédé pour exciter la terreur. Puis ce fut le baron Baudouin qui régna dans Antioche. »

Pour la première fois, la Syrie chrétienne du nord obéissait au même souverain que le royaume chrétien de Jérusalem. Le pacte entre Roger et Baudouin II était mis à exécution ³. Îlgâzi payait chèrement ses erreurs et ses intempérances. Baudouin exploita son succès, non pour faire de nouvelles conquêtes, mais pour ramener dans les limites de leurs domaines respectifs

1. Robert est aussi appelé le *comte lépreux* par Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Deitragge*, I, p. 259 et 267; *Hist. or. des croisades*, III, p. 621 et 629. D'après Kamâl ad-Din, sa capitale aurait été Zardaná, ville d'ailleurs comprise dans « la région ». C'est le *Robertus Fulconis* (alternant avec *Fulcoides*) de Gautier le Chance-

lier; voir Prutz, *Quellenbeiträge*, p. 17, 43, 48, 49; *Hist. occid. des croisades*, V, p. 93-94, 120, 125, 126.

2. Sur les difficultés qu'éprouvait Îlgâzi à contenter ses mercenaires turcomans, lorsqu'il était à court de ressources, voir Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 333.

3. Plus haut, p. 111.

ceux des princes musulmans qui avaient vu dans la défaite des Francs une occasion, dont ils avaient profité, pour agrandir leurs possessions ou pour reprendre les territoires dont ils avaient été dessaisis. Les Mounkidhites, enhardis par la victoire d'Îlgâzi à Al-Balât, avaient poussé jusqu'à 'Allârôuz¹, forteresse située près de Balyoûn, à l'ouest d'Al-Bâra, qui leur avait appartenu autrefois et qu'ils avaient dû céder aux Francs. Dès la fin d'août ou, au plus tard, dans les premiers jours de septembre 1119², Baudouin leur disputa et leur enleva ce poste avancé, dont ils furent autorisés à sortir avec les honneurs de la guerre. Pendant que les Francs guerroyaient plus au sud, à Kafar-Roûmâ³, aux environs de Ma'arrat an-No'mân, Soultân⁴ les devançait⁵ à Kafarîâb, mettait le feu au château de cette ville, et en retirait ceux de ses hommes qui y tenaient garnison. Il rentra ensuite dans Schaizar sans être inquiété, à la faveur de la trêve générale que Baudouin avait accordée à Îlgâzi, et dont il avait fixé le terme à la fin de 514, c'est-à-dire à la seconde moitié de mars 1121⁶.

Aussitôt la suspension d'armes expirée, l'armée d'Antioche reçut l'ordre d'aller châtier à Schaizar même l'œuvre de destruction que le Mounkidhite avait accomplie à Kafarîâb avant de laisser les Francs s'y établir. « Les Francs, dit Kamâl ad-Dîn⁷,

1. J'emprunte ces renseignements à Kamâl ad Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 260; *Hist. or. des croisades*, III, p. 622. Sacy dans Rœhrich, *loc. cit.*, nomme cet endroit *El-aroura*; dans les *Hist. or.*, le texte porte علا زور (*sic*), la traduction : « au-dessus de Zour »; cf. l'*Index*, *ibid.*, III, p. 775, d'où ressort la difficulté de placer un même endroit sur les bords de l'Euphrate et à l'ouest d'Al-Bâra. Le manuscrit de l'Ancien fonds arabe, n° 728, fol. 110^{re}, porte clairement علاروز en un seul mot; nous lisons علاروز « 'Allârôuz », en comparant l'itinéraire d'Éli Smith dans son voyage de 1848; voir Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, n, p. 1069. C'est également l'orthographe adoptée par Reiske dans Abou 'l-Fidâ, *Annales moslemici*, V, p. 158, l. 4, et par M. de Slane, seulement sans redoublement du lām (Alarouz), dans la traduction du passage d'Abou 'l-Fidâ, *Hist. or. des croisades*, I, p. 171, l. 37. Sur la position de Balyoûn, à l'ouest de Al-Bâra, je me réfère au petit plan inséré par M. Ed. Sachau à la

page 86 de sa *Reise in Syrien*.

2. Le texte de Kamâl ad-Dîn, *loc. cit.*, parle du mois de *djoumâd al-ouhâ* (du dix août au huit septembre 1119).

3. Sur cette « ville des Roûm », c'est-à-dire des Byzantins, voir Rey, *Les Colonies franques*, p. 343.

4. Le texte porte Ibn Mounkidh, c'est-à-dire le Mounkidhite.

5. Corrigez, d'après le manuscrit, ووصل en ووصلوا dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 622, dern. ligne.

6. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 107. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 262; *Hist. or. des croisades*, III, p. 625, donne une liste instructive des localités qui furent concédées aux Francs pour les faire souscrire à cet armistice. Ma'arrat an-No'mân et Kafarîâb faisaient partie des territoires qu'il avait fallu abandonner à l'ennemi.

7. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 264; *Hist. or. des croisades*, III, p. 626.

sortirent d'Antioche pour envahir le pays de Schaizar, y firent des prises innombrables et en ramenèrent quantité de prisonniers. Ils réclamèrent aussi le tribut, qu'ils avaient eu coutume de percevoir¹ avant leur défaite. Soultân² consentit à le leur payer, à condition qu'ils lui restitueraient tout ce qu'ils lui avaient pris. Mais, cette réserve n'ayant pas été admise³, Soultân leur remit la somme dont il s'était muni, et conclut une trêve avec eux jusqu'à la fin de l'année⁴. »

Au printemps de 1122⁵, l'armée d'Antioche se disposa à reprendre l'offensive contre Schaizar. Quelques partisans furent détachés vers la ville pour faire croire à une manifestation isolée facile à réprimer, et pour entraîner les troupes de Schaizar dans une embuscade où l'armée d'Antioche tout entière avait été postée pour guetter leur passage. « Nous vîmes un matin, dit Ousâma⁶, à l'heure de la prière de l'aurore, une petite troupe de Francs, dix cavaliers environ, venir jusqu'à la porte de la ville avant qu'elle ne fût ouverte. Ils dirent au portier : Quel est le nom de cette contrée ? La porte avait deux battants en bois avec des poutres transversales. Le portier était à l'intérieur. Il répondit : C'est Schaizar. Par un interstice de la porte, les Francs lui lancèrent une flèche de bois ; puis, ils s'en retournèrent, au trot de leurs montures.

« De notre côté, on monta à cheval. Mon oncle⁷ fut le premier prêt. J'étais avec lui, et les Francs se retiraient sans se presser. Quelques-uns de nos soldats nous rejoignaient l'un après l'autre. Je dis à mon oncle : Ordonne seulement, et je poursuivrai les Francs avec nos compagnons, je saurai bien les désarçonner avant qu'ils soient loin d'ici. Mon oncle, qui était plus expert que moi aux choses de la guerre, me répondit : Il n'y a pas en

1. Plus haut, p. 88.

2. Le texte porte Ibn Mounkidh, c'est-à-dire le Mounkidhite.

3. Lisez, avec le manuscrit (fol. 142^{re}), فلم يجيبوا au lieu de فلم يجيبوا.

4. Il s'agit, cette fois, de l'année 515, qui prit fin le onze mars 1122.

5. La date de cette escarmouche n'est donnée que par conjecture.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 42.

7. Soultân le Mounkidhite.

Syrie un seul Franc qui ne connaisse Schaizar. Quelque machination se cache là-dessous.

« Mon oncle appela deux cavaliers montés sur des chevaux agiles, et leur dit : Allez explorer le Tell Milh¹. C'est là que d'ordinaire les Francs se mettaient en embuscade. Arrivés sur le sommet, les deux cavaliers furent attaqués par l'armée d'Antioche tout entière. En hâte, nous nous étions avancés vers les Francs, pour saisir l'occasion de nous mesurer avec eux avant que le combat ne fût terminé. Avec nous étaient Djam'a, de la tribu de Noumail, et son fils Maḥmoûd. Or, Djam'a était notre cavalier et notre schaikh. Son fils Maḥmoûd était tombé au milieu de l'armée franque. Djam'a cria : O cavaliers, sauvez mon fils ! Nous revînmes avec lui, à la tête de seize cavaliers, nos lances frappèrent seize cavaliers francs, auxquels notre compagnon fut arraché. »

Les Francs ne bougèrent pas du campement, qu'ils avaient adopté, et ne se laissèrent ni débusquer, ni contraindre à la lutte, tant qu'ils ne prendraient pas l'offensive. Dans cette même année, je crois, « dans une certaine année, dit Ousâma², le maître d'Antioche³ (qu'Allâh le maudisse), déploya devant Schaizar ses cavaliers, ses fantassins, ses tentes. Nous montâmes à cheval pour aller à la rencontre des Francs, pensant qu'ils nous combattraient. Ils étaient venus s'installer au point qu'ils avaient l'habitude d'occuper. Ils s'enfermèrent dans leurs tentes. Un retour offensif, vers le soir, ne les fit pas non plus renoncer à leur immobilité. »

Les Francs se tenaient ainsi en observation, épiant les mouvements de leurs ennemis. Ousâma raconte qu'un jour, les Francs profitèrent de ce qu'il était parti à la tête de « l'armée entière » pour fondre sur Schaizar. C'est en 1122 également, ou au plus tard en mars ou en avril 1123, que l'incident me paraît

1. Plus haut, p. 87, note 2.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 32.

3. Baudouin II, si notre conjecture sur la date est exacte.

s'être produit. Les Mounkidhites se croyaient en sûreté, sous la sauvegarde d'un nouvel armistice négocié avec les Francs. « Mon père et mon oncle, dit Ousâma ¹, nous avaient reconduits à une certaine distance. Puis, ils s'en retournèrent, accompagnés seulement de quelques jeunes *mamloûks* qui traînaient les montures de rechange et portaient les armes. Toutes les troupes étaient avec moi. En approchant de la ville, ils entendirent remuer le tablier ² du pont, et dirent : Il s'est passé quelque chose sur le pont. Ils stimulèrent leurs chevaux, s'avancèrent avec précaution, et trottèrent dans cette direction. Une trêve avait été conclue entre nous et les Francs (qu'Allâh les maudisse !) Et pourtant ceux-ci s'étaient fait précéder par un homme qui leur révéla le secret d'un gué, d'où ils passeraient vers la *Ville du pont* ³, située dans une île, à laquelle on ne pouvait accéder que par un pont suspendu, une masse de pierre et de chaux, protégée contre l'entrée des Francs. Cet espion leur indiqua la place du gué. Ils vinrent en masse d'Apamée sur leurs chevaux, et dès l'aurore ils arrivèrent au passage, qui leur avait été montré, traversèrent le fleuve, s'emparèrent de la ville, pillèrent, firent des prisonniers, tuèrent, envoyèrent une partie des captifs et du butin à Apamée, et s'installèrent dans les maisons. Chacun d'eux plaça comme marque distinctive sa croix sur une maison, ficha en terre devant la porte son étendard.

« Lorsque mon père et mon oncle remontèrent à la citadelle, les habitants les implorèrent et se lamentèrent bruyamment. Or il advint qu'Allâh (gloire à lui !) répandit sur les Francs la terreur et l'impuissance. Les Francs ne reconnurent pas l'endroit où ils avaient franchi le fleuve. Ils lancèrent leurs chevaux, qu'ils montaient couverts de leurs cottes de mailles, sur un

1. Ousâma. *Autobiographie*, p. 109-110.

2. Le texte me paraît porter *tabal*, transcription arabe du latin *tabula*; c'est l'hypothèse que j'ai adoptée dans ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle*, p. 13 du tirage à part des *Mélanges Léon Renier*.

Il n'est pas impossible, étant donnée l'absence des points diacritiques, qu'il faille lire *fiyal* « longue corde, câble ».

3. Sur la « Ville du pont » et la « Forteresse du pont, » voir plus haut, page 12-13 et 15. Il s'agit du bas Schaizar.

autre point que celui où était le gué de l'Oronte. Le nombre des noyés fut considérable, chaque cavalier plongeant dans l'eau, tombant de sa selle, et s'enfonçant dans l'abîme, tandis que le cheval remontait à la surface. Ceux qui ne périrent pas s'enfuirent en désordre, sans se préoccuper les uns des autres. Voilà ce qu'était devenue une armée considérable, tandis que mon père et mon oncle avaient en tout une escorte de dix *mamloûks* adolescents.

« Mon oncle resta dans la *Ville du pont (Al-Djiss)*, et mon père retourna à Schaizar... Le lendemain, je revins vers le soir, je fus informé des événements, je me présentai chez mon père et je le consultai si je devais me rendre incontinent auprès de mon oncle à la *Forteresse du pont*. Tu arriveras de nuit, me répondit-il, lorsqu'ils seront endormis. Vas-y plutôt demain matin. Dès l'aurore je me mis en route, je me présentai chez mon oncle et nous montâmes à cheval, afin de visiter l'endroit où les Francs s'étaient noyés. Quantité de nageurs lui offrirent leurs services et retirèrent de l'eau de nombreux cadavres de cavaliers francs. Je dis à mon oncle : O mon maître ! ne trancherons-nous pas leurs têtes, pour les envoyer à Schaizar ? — Fais-le, si tu veux, me répondit-il. Il nous suffit de trancher vingt têtes environ. Le sang en découlait, comme si la mort les avait atteints à ce moment même, et cependant elle remontait à un jour et une nuit. J'imagine que l'eau avait conservé leur sang dans cet état. Nos hommes s'approprièrent des armes de tout genre, cottes de mailles, épées, bois de lances, casques, chausses de mailles¹... Le cri de détresse qui retentit au milieu des Francs, leur déroute et leur mort furent dus à une grâce d'Allâh et non à une supériorité de forces ou à une armée. Béni soit Allâh, qui décrète ce qu'il veut ! »

Les Mounkïdhites, débarrassés des Francs « par une grâce

1. L'arabe porte *al-kalsât* « calcei ; » voir ma Note sur quelques mots de la langue des Francs | au douzième siècle, tirage à part des *Mélanges* Léon Renier, p. 16.

d'Allah », aspiraient à un repos bien gagné, après tant de secousses. Mais pour qu'ils pussent en goûter la douceur, ils auraient eu besoin de voisins musulmans qui ne fussent pas des aventuriers audacieux et sans scrupules, comme les fils de Karadjâ ¹, l'un Khirkhân, prince d'Émesse ², l'autre Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, prince de Ḥamâ ³. Le premier, après que Boursouk, fils de Boursouk, lui eut abandonné la possession de Ḥamâ, sur un ordre formel du sultan⁴, avait cédé cette résidence à son frère Maḥmoûd, afin de se consacrer sans partage au bonheur de ses sujets d'Émesse. Il y continuait la tradition de Khalaf ibn Moulâ'ib ⁵, tandis que Maḥmoûd donnait satisfaction à ses ardeurs belliqueuses en portant la lutte, parfois aussi l'incendie ⁶, dans la région limitrophe de Ḥamâ, à Schaizar. Au besoin, les deux frères se prêtaient main forte, la seigneurie de l'un formant comme la prolongation de la seigneurie de l'autre.

« A un moment donné, dit Ousâma ⁷, il y eut un combat entre nous et l'armée de Ḥamâ. Maḥmoûd, fils de Karadjâ, avait appelé à son secours contre nous l'armée de son frère Khirkhân, fils de Karadjâ, seigneur d'Émesse. Il leur était arrivé justement une provision de lances si bien adaptées qu'en les accouplant deux par deux, on obtenait une arme longue de vingt coudées, de dix-huit au moins ⁸. Un de leurs détachements me faisait face et je commandais à une petite troupe de quinze cavaliers environ. 'Alawân al-'Irâkî, un de leurs cavaliers et de leurs

1. C'est ainsi qu'ils sont brièvement désignés dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 34.

2. Id., *ibid.*, p. 75. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 285 et 293; *Hist. or. des croisades*, III, p. 649 et 658, donne à ce prince le surnom de *Şamşâm ad-Dîn* « Le glaive de la religion ».

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 26, 28, 34, 41, 73, 75, 151.

4. Nous avons relaté cette investiture, qui fut accueillie avec défaveur par les émirs de la Syrie; voir, plus haut, page 107. La « vie criminelle » de Khirkhân est stigmatisée par Ibn Al-Athîr, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 288. Qu'on se rappelle seulement ce qui a été exposé précédemment,

page 38, comment Khirkhân chercha à faire tomber dans une embuscade les otages francs, lorsqu'ils eurent été mis en liberté par les princes de Schaizar. On verra par la suite que cette tentative criminelle fut faite en mars 1125.

5. Plus haut, p. 28, 67, 69-70.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 73, où il est seulement question du maître de Ḥamâ, le contexte prouvant qu'il s'agit de Maḥmoûd.

7. Id., *ibid.*, p. 75-76.

8. La coudée est à peine inférieure à un demi-mètre. Or, la longueur des lances arabes moyennes est de dix à onze coudées; cf. Hâtîm Al-Tâ'î, dans Abou Tammâm, *Ḥamâsa* (éd. Freytag), I, p. 779, l. 1.

braves, s'élança sur nous et s'approcha de nos rangs, mais ne réussit pas à nous ébranler. Il s'en retourna et poussa sa lance en arrière. Lorsque je la vis allongée sur le sol comme une corde¹, sans qu'il pût la relever, je poussai mon cheval vers lui et je le frappai de ma lance. Il avait rejoint ses compagnons. Je reculai, alors que déjà leurs drapeaux flottaient au-dessus de ma tête. Mes compagnons continuèrent la lutte, sous la conduite de mon frère Bahâ ad-Daula Mounkidh², qui repoussa nos adversaires. Mon arme³ s'était brisée par le milieu contre la casaque rembourrée de 'Alawân. Nous nous étions peu à peu rapprochés de mon oncle, qui me suivait des yeux. Lorsque le combat fut terminé, mon oncle me dit : Où as-tu frappé avec la lance 'Alawân Al-'Irâkî? — Je visais, dis-je, son dos, mais le vent a dérangé l'inclinaison de mon arme, et ma lance l'a atteint au côté. — C'était bien conçu, me répondit-il. Tu as maintenant toute ta présence d'esprit⁴. »

Maïmoûd, fils de Ķarâdjâ, prince de Ķamâ, importunait et harcelait les Mounkidhites par des combats incessants. Les rivalités locales fournissaient toujours, à défaut de motifs sérieux, quelque prétexte à conflit. « La guerre entre nous et lui, dit Ousâma⁵, était de celles qu'on boit à petites gorgées, les détachements restant toujours en éveil et les troupes rivalisant de rapidité dans la lutte. » On pouvait sans cesse redouter de voir apparaître, sur le territoire même de Schaizar, les éclaireurs de Ķamâ sortant à l'improviste d'une embuscade et forçant un héros tel qu'Ousâma à « protéger les talons de ses compagnons »⁶, c'est-à-dire leur retraite en bon ordre. Des hordes de Turcomans⁷ et d'autres mercenaires avaient été « réunies et enrôlées pour être opposées aux défenseurs de

1. Lecture et traduction sont incertaines.

2. Voir, plus haut, page 46, où, note 6, il faut lire 76 au lieu de 72.

3. Le mot employé est *yarak*; c'est un mot turc. Cf. Zenker, *Dictionnaire turc-arabe-persan*, p. 960 c; Dozy, *Supplément aux Dictionnaires arabes*, II, p. 851.

4. Plus haut, p. 54.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 26.

6. Id., *ibid.*, p. 28.

7. Nous avons vu, page 103, note 3, et page 121, note 2, qu'à cette époque les Turcomans se louaient, comme mercenaires, à la solde de qui voulait et pouvait les payer.

Schaizar¹ ». En 1124, une réconciliation, intervenue entre Soultân et Maḥmoûd, mit un terme à cette guerre aussi nuisible à l'un qu'à l'autre : comprenant enfin la communauté de leurs intérêts, les deux princes se portèrent, avec leurs forces réunies, contre les Francs établis dans leur voisinage à Apamée.

Ce fut dans cette campagne que mourut Maḥmoûd, au moment où, par une pointe hardie, il avait envahi les faubourgs d'Apamée et se croyait maître de la place². Voici le récit des faits tels que les a vus et racontés Ousâma³ : « Je me trouvais auprès de Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, fils de Ḳarâdjâ. Les différends entre nous et lui étaient apaisés, et il avait envoyé à mon oncle un message pour lui dire : Tu ordonneras à Ousâma de me rejoindre le plus tôt possible⁴ avec un seul cavalier, pour que nous allions à la découverte d'un endroit propice à nos embûches et à notre attaque contre Apamée. Mon oncle m'ayant donné des ordres dans ce sens, je montai à cheval, je rencontrai Maḥmoûd et j'allai avec lui examiner toutes les positions.

« Notre armée et la sienne se rassemblèrent bientôt. J'avais le commandement de l'armée de Schaizar, il commandait son armée. Avant d'être arrivés à Apamée, nous étions en présence des cavaliers et des fantassins francs dans la région dévastée qui précède la ville. C'est un terrain où les chevaux évoluent difficilement à cause des pierres, des colonnes et des fondements de murailles détruites⁵. Nous fûmes impuissants à déloger les Francs de cet endroit.

« Un de nos soldats me dit : Tu voudrais les tailler en pièces. — Certes, répondis-je. — Eh bien, reprit le soldat, dirige-nous vers la porte de la citadelle. — Je lui dis : Allez-y.

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 34.

2. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 355 et 15.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 31-36.

4. Le mot, que je traduis ainsi, est douteux.

Peut-être faut-il lire *كعد* et traduire : « de me

rejoindre à Kar'a » ; mais je ne trouve aucune ville de ce nom aux environs d'Apamée.

5. Les ruines éparses sur le sol d'Apamée, aujourd'hui *Ḳal'at al-mouḏik*, ont été étudiées en 1880 et soigneusement décrites par M. Ed. Sachau ; voir sa *Reise in Syrien und Mesopotamien* p. 71-82, et planches XI-XIII.

Mon interlocuteur se repentit de sa parole et reconnut que nos ennemis nous fouleraient aux pieds pour arriver avant nous à leur citadelle. Il chercha à me détourner de ce qu'il m'avait d'abord conseillé. Mais je ne voulus rien entendre, et je pris la direction de la porte.

« A l'instant où les Francs nous virent engagés dans le chemin de la porte, ils revinrent vers nous, fantassins et cavaliers, nous foulèrent aux pieds et passèrent. Leurs cavaliers mirent pied à terre à l'entrée de la porte, et renvoyèrent leurs chevaux, qu'on fit remonter jusque dans la forteresse même. Ils alignèrent les pointes de leurs lances dans l'espace de la porte. Moi et un de mes compagnons, serviteur de mon père, né dans sa maison, nommé Râfi', fils de Sou'takin, nous nous tenions sous le mur et en face de la porte, atteints par nombre de pierres et de flèches en bois, tandis que Schihâb ad-Dîn¹, avec son escorte, se tenait à distance par crainte des Kurdes²...

« Schihâb ad-Dîn se tenait à l'écart du champ de bataille. Et pourtant une flèche lancée de la forteresse l'atteignit et le frappa sur le côté de l'os du poignet, sans pénétrer plus avant que l'épaisseur d'un grain d'orge. Son aide de camp vint me dire de sa part : Reste à ton poste, afin de rallier les troupes dispersées dans le pays, car j'ai été blessé, et je crois sentir ma blessure jusque dans mon cœur. Je m'en retourne; veille sur nos hommes!

« Il parlait. Je ramenai les hommes, je fis halte devant le château fort de Khouraiha (?)³. Les Francs y avaient placé une sentinelle pour nous épier de loin, lorsque nous projeterions une incursion vers Apamée.

1. C'est-à-dire Maïmoûd, prince de Hamâ.

2. Les Kurdes étaient les détresseurs de grands chemins en Syrie. Ils étaient la terreur des populations inoffensives, et leurs châteaux forts passaient pour des repaires de brigands et de pillards. En 1123, c'est-à-dire une année plus tôt, Uzbek, surnommé *Djouyoûsch-Bek* (sur ce personnage, plus haut, p. 97 et 101), avait attaqué les Kurdes et les avait contraints à fuir « dans les lieux montagneux, dans les vallons et dans les défilés. Les routes redevinrent sûres, et la tran-

quillité se rétablit. » Voir Ibn Al Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 346.

3. La lecture est incertaine. Le texte porte *schifir harbatihî*, par comparaison avec Ousâma, *Autobiographie*, p. 36, l. 6. Mais un signe placé dans le manuscrit au-dessus du mot *schifir* semble indiquer qu'il doit être déplacé ou supprimé. Reste *حربه* sans points diacritiques, qui ne signifie assurément pas « que je pillai »; car le relatif *alladhî* n'aurait pas été omis, et de plus ce sens serait en opposition avec le contexte.

« J'arrivai au déclin du jour à Schaizar. Schihâb ad-Dîn était dans la maison de mon père. Il avait voulu dénouer les bandages de sa blessure et la soigner. Mon oncle l'en empêcha et lui dit : Par Allâh, tu ne dégageras pas ta blessure ailleurs que dans ta résidence. Il répondit : Je suis dans la maison de mon père. C'était mon père qu'il désignait ainsi. Mon oncle reprit : Lorsque tu seras parvenu chez toi, et que ta blessure sera guérie, la maison de ton père sera à ta disposition. Schihâb ad-Dîn se dirigea vers l'ouest et se rendit à Hâmâ. Il s'y arrêta le lendemain et le surlendemain. Puis sa main noircit, il perdit connaissance et mourut. »

Tandis que Maḥmoūd et Soultân, faisant taire leurs dissentiments, unissaient leurs efforts contre Apamée, le nord de la Syrie et la principauté chrétienne d'Édesse avaient été le théâtre d'événements graves, qui firent passer un souffle d'espérance dans les cœurs musulmans. Îlgâzi, qui avait quitté Alep à la fin de mars 1122 pour lever des troupes dans les contrées orientales, repassa l'Euphrate le vingt-cinq juin avec son neveu Noûr ad-Daula Balak, fils de son frère Bahrâm, l'Ortoķide ¹. Les victoires successives de Balak, associé d'abord aux campagnes d'Îlgâzi, le firent, lui aussi, surnommer *Gâzi*, c'est-à-dire « le victorieux ² ». En septembre de cette même année, Balak, revenu au delà de l'Euphrate, défaisait dans les environs de Saroūdj ³ et amenait en captivité sous « les toits noirs ⁴ » de Khartabirt ⁵, Joscelin, prince d'Edesse et de Saroūdj, ainsi que plus de soixante chevaliers francs ⁶. La mort d'Îlgâzi, survenue le trois novembre 1122 ⁷, supprimait le dernier obstacle opposé à

1. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beitræge*, I, p. 269, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 631. Ousâma, *Autobiographie*, p. 89, le nomme plus brièvement Noûr ad-Daula Balak.

2. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beitræge*, I, p. 269, 271, 273, etc., et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 631, 633, etc.

3. Saroūdj est une place forte, située non loin de l'Euphrate, au sud-ouest d'Édesse; voir plus haut, p. 114, note 3.

4. L'expression appartient à Ousâma, dans une poésie citée par 'Imâd ad-Dîn, *Kharidat al-ḥaṣr*

(*Nouveaux mélanges orientaux*, p. 140), et par Yâkoût, *Mou'djam*, II, p. 417.

5. Khartabirt (Kharput), ou encore Houṣn Ziyâd, sur les confins du Diyâr-Bekr et de l'Arménie, est à deux journées de marche vers l'est de Malatya, comme les Arabes appellent Mélitène; cf. id., *ibid.*, *loc. cit.*

6. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beitræge*, I, p. 271, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 633-634.

7. Id., *ibid.*, dans Rœhricht, *Beitræge*, I, p. 272, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 634.

l'ardeur guerrière et à l'ambition déchaînée de son neveu. Balak réussit, le dix-huit avril 1123, à s'emparer de la personne de Baudouin II, roi de Jérusalem, qu'il incarcéra également à Khartabirt, après lui avoir infligé une défaite qu'il fit dégénérer en massacre et en pillage¹.

Au commencement d'août 1123, Balak, qui, après s'être emparé successivement de Harrân et d'Alep, s'était avancé dans la direction de Schaizar et de l'Oronte jusqu'à Al-Bâra, apprit tout à coup une fâcheuse nouvelle. Joscelin s'était évadé, ainsi que plusieurs prisonniers enfermés dans les oubliettes de Khartabirt, et était allé fomenter la guerre, réveiller l'inertie des chrétiens. Le roi Baudouin voulait bien être délivré, mais une fuite par surprise lui répugnait comme une lâcheté². Quant à Joscelin, il se vengea de Balak en dévastant par le fer et par le feu la province d'Alep³. Un des lieutenants de Baudouin, Sire Alain le Meschin, seigneur d'Al-Athârib⁴, sortit de cette ville dans les derniers jours de 1123, et réussit à intercepter un convoi de vivres que les seigneurs de Schaizar destinaient aux défenseurs musulmans d'Alep⁵.

La délivrance, sans rançon, de Joscelin et de ses complices avait décidé Balak à transférer Baudouin dans un lieu de détention autre que Khartabirt, dont la population avait été de connivence avec les évadés. Il fit mettre des fers aux pieds de

1. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 273, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 635-636.

2. Id., *ibid.*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 274, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 637. J'ai traduit le mot *djoubb* qui signifie « puits » par « oubliettes ». Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, I, p. 169, donne le sens de « cachot souterrain »; voir aussi Quatremère, *Histoire des sultans mamloûks*, I, I, p. 70, note 97, et surtout II, II, p. 95, note 36.

3. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 274-275, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 638-639.

4. Id., *ibid.*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 265 et 273, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 628 et 635. Alain, seigneur de Cerep (Sarepta = Al-Athârib), porte dans Gautier le Chancelier (Prutz, *Quellenbeiträge*, p. 17; *Hist.*

occ. des croisades, V, p. 94) comme épithète, placée après le nom, sans doute comme surnom, *adolescens*, ce qui serait la traduction latine du mot *Meschin*, usité dans la langue des Francs. D'après M. Léon Gautier, *La Chevalerie* (Paris, 1884), p. 202 et 261, le titre de *Meschin* était porté, au douzième siècle, par les jeunes seigneurs avant qu'ils ne fussent armés chevaliers. Alain, seigneur d'Al-Athârib, semble avoir conservé ce surnom bien au delà de l'époque où il convenait à son âge et à son rang. Dans les deux passages de Kamâl ad-Din, que nous venons de citer, le complexe obscur auquel se rapporte la note des *Hist. or. des croisades*, III, p. 628 (de même, p. 635), me paraît recouvrir une transcription arabe de *Sire Alain le Meschin*.

5. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 276, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 639.

son royal prisonnier et l'enferma, à Harrân d'abord, puis dans la citadelle d'Alep, à la fin de février 1124¹. Trois mois plus tard, Balak, après avoir vaincu les chrétiens devant Manbidj², et les avoir décimés, fut atteint par une flèche perdue, et expira quelques heures après, le six mai 1124. « Ce coup, dit-il en se sentant frappé mortellement, est un coup mortel pour tous les Musulmans³. » Et, en effet, un cri d'allégresse retentit partout à travers les pays occupés par les croisés. « Le dragon, qui avait si amèrement tourmenté le peuple de Dieu, avait enfin succombé⁴. »

Dès le lendemain de la mort de Balak, Housâm ad-Dîn Timourtâsch, fils d'Îlgâzi, seigneur de Mâridîn, « arbora son étendard à Alep, et fut proclamé dans la ville⁵ ». Baudouin II, roi de Jérusalem et prince d'Antioche, attendait toujours que les portes de sa prison lui fussent ouvertes par ses sujets vainqueurs ou par un ennemi traitable. Désespérant de recouvrer sa liberté par un coup de main heureux, il ouvrit des négociations avec Timourtâsch, qu'il savait « amoureux avant tout du repos et du bien-être⁶ ». Les pourparlers entre les deux princes prirent aussitôt une tournure favorable. Baudouin ne désirait pas plus vivement retourner à Jérusalem que Timourtâsch à Mâridîn. Si celui-là s'efforçait d'échanger enfin ses chaînes contre sa couronne, celui-ci tenait à faire racheter sa liberté par un prisonnier de si haut prix avant qu'on ne le lui enlevât par les armes. D'après Kamâl ad-Dîn⁷, « Baudouin s'engagea, sous la foi du serment, à livrer Al-Athârib, Zardanâ, Al-Djizr, Kafarîâb et 'Azâz. Il promit en outre de payer quatre-vingt mille pièces d'or, dont vingt mille exigibles sur-le-champ. »

1. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 277, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 341.

2. Manbidj est situé à deux journées de marche d'Alep, vers le nord-est, à peu de distance de l'Euphrate, sur la rive droite de l'un de ses affluents, le Sâdjour.

3. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 279, et dans *Hist. or. des croi-*

sades, III, p. 642.

4. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 108.

5. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 279, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 642.

6. Ibn Al-Athîr, *ibid.*, I, p. 356.

7. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Reinaud, *Extraits*, p. 50, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 279, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 643.

Le traité qui stipulait ces conditions fut conclu dans les derniers jours de juin 1124. « L'émir Abou 'l-'Asâkir Soultân, le Mounkïdhite, avait servi de médiateur entre Baudouin et Timourtâsch¹. » Dès que la tentative de conciliation avait semblé devoir aboutir à une entente, Baudouin avait été, non seulement tiré de sa prison, mais encore comblé par Timourtâsch de présents² et d'attentions. Ne put-il pas se croire libre, lorsqu'il se rendit d'Alep à Schaizar, montant le même cheval³ que Balak lui avait pris autrefois et qui venait de lui être rendu ? Baudouin arriva à Schaizar le dix-neuf juin, tandis que, pour répondre de lui, Soultân avait envoyé à Alep ses propres fils et les fils de ses frères⁴. Ousâma, qui avait accompli trente années musulmanes, fut-il compris parmi les garants que Timourtâsch exigea comme caution du dépôt précieux dont les Mounkïdhites avaient accepté la garde ? Je crois qu'il partit avec ses frères et ses cousins, qu'il partagea d'abord leur captivité⁵, mais qu'il fut autorisé à retourner avant eux auprès de son oncle et de son père, les circonstances ayant réclamé sa présence à Schaizar, alors que Baudouin était relâché, et que les jeunes Mounkïdhites « étaient encore gardés comme otages dans la citadelle d'Alep⁶ ». Ousâma parle de ces faits avec le renoncement d'un homme qui n'en a pas gardé un fâcheux souvenir. « Mon père et mon oncle, dit Ousâma⁷, avaient rendu de nombreux services à Baudouin. Fait captif par Noûr ad-Daula Balak, il avait passé, après la mort de Balak, entre les mains de Housâm

1. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 280, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 644.

2. Id., *ibid.*, loc. cit. Je crois que le dernier des présents énumérés doit être lu **وخفافا وزانا** « et des bottines lourdes », c'est-à-dire ornements. Le manuscrit porte **ورانا**.

3. Id., *ibid.*, loc. cit., lisez, avec le manuscrit, **الاولى** et **فركبه**; lisez aussi le dix-neuf juin au lieu du vingt juin.

4. *Ibid.*, loc. cit., lisez « les fils de ses frères », et non « les fils de sa sœur ». Nous connaissons quatre fils de Soultân : Al-Mouwaffak Naşr (Ousâma, *Livre du bâton*, ms. de ma collection, fol. 115 v°);

l'émir Scharaf ad-Daula Abou 'l-Faql Ismâ'il ('Imâd ad-Din, *Kharidat al-ğasr*, fol. 115 r°-116 r°; Kamâl ad-Din, *Dictionnaire biographique*, t. 1, p. 52 r°-53 r°; Ibn Schâkir Al-Koutoubi, *Fawa'id al-wafayât*, I, p. 19); Tâdj ad-Daula (Kamâl ad-Din, *Dictionnaire biographique*, fol. 52 v°); enfin Fakhr ad-Din Abou 'l-Faql Yuhyâ ('Imâd ad-Din, *Kharidat al-ğasr*, fol. 116 r°).

5. 'Imâd ad-Din, *Kharidat al-ğasr*, dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 131 (cf., id., *ibid.*, p. 126).

6. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 281, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 645.

7. Ousâma, *Autobiographie*, p. 89.

ad-Dîn Timourtâsch, fils d'Îlgâzi, qui nous l'avait envoyé à Schaizar, afin que mon père et mon oncle s'interposassent pour discuter le prix de son rachat. Il fut traité par tous deux avec de grands égards. Car, lorsqu'il était monté sur le trône, nous devons une contribution au maître d'Antioche. Or, il nous en avait relevé gracieusement et, depuis lors, nos relations avec Antioche s'étaient maintenues excellentes. »

Le séjour de Baudouin auprès d'Abou 'l-'Asâkir Soultân devait se prolonger « jusqu'à l'arrivée des otages qu'il livrerait comme garantie des engagements contractés par lui avec Timourtâsch ». Ces otages, au nombre de douze, comprenaient la fille de Baudouin et le fils de Joscelin. Baudouin paya, comme acompte, les vingt mille pièces d'or, dont il avait pressé l'envoi, le prince de Schaizar reçut les gages promis et autorisa Baudouin à quitter la prison de Schaizar le vendredi dix-sept de radjab, c'est-à-dire le trente août 1124¹.

Baudouin, aussitôt qu'il se sentit en sûreté sur le territoire chrétien, dénonça ses engagements envers Timourtâsch et s'en fit délier par Bernard, patriarche d'Antioche, comme de concessions impies². Pour que Soultân ne fût point tenté de céder aux supplications des prisonniers francs qui lui avaient été confiés et qui insistaient pour quitter à leur tour Schaizar, Timourtâsch maintint dans la forteresse d'Alep les Mounkidhites qu'il y avait internés³. Ceux-ci n'en furent délivrés qu'en mars 1125 par Ak Sonkor Al-Boursouki, atâbek de Mauzil, qui, le mois précédent, avait rétabli l'ordre et assis son autorité dans Alep. Arrivé à Schaizar le quinze mars, « il se fit

1. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 280, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 644.

2. Kamâl ad-Din, *ibid.*, *loc. cit.* Dans les *Hist. or. des croisades*, *loc. cit.*, on a supposé qu'il s'agissait du pape. Je ne crois pas me tromper en affirmant que jamais pape n'aurait été appelé « le patriarche », البطريركي, comme porte le manuscrit, exactement reproduit dans Reinaud, *Extraits des historiens arabes*, p. 50; cf. plus brièvement

البطريركي dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 64. En précisant le nom et la résidence du patriarche auquel Kamâl ad-Din fait allusion, nous suivons Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 110. Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, p. 131, admet l'intervention du patriarche, non pas d'Antioche, mais de Jérusalem.

3. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 281, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 645.

livrer les fils des Francs qui s'y trouvaient encore et leur permit de se racheter contre quatre-vingt mille pièces d'or payées comptant¹ ». Les otages mis en liberté avaient à peine quitté le territoire de Schaizar qu'ils tombèrent dans une embuscade, où Khirikhân, fils de Karâdjâ, seigneur d'Émesse, les guettait au passage. Ce fut Ousâma qui, à l'instigation de son père et de son oncle, s'élança au galop pour les rejoindre et les délivra, eux et leur escorte².

La conduite équivoque de Baudouin II envers Timourtâsch n'avait point altéré la cordialité des rapports qu'il entretenait avec les Mounkidhites. Baudouin donnait audience à un de leurs envoyés, en mission auprès de lui à Antioche, lorsque, dans la seconde moitié de l'année 1126 (nous ignorons la date précise)³, on vint lui annoncer que le jeune Boémond, fils de Boémond I^{er}, venait de débarquer à As-Souwaidiyya, ville maritime, qui sert de port à Antioche⁴, et qui est située à l'embouchure de l'Oronte, et se préparait à faire valoir ses droits sur la principauté. Ses droits avaient été reconnus et réservés expressément par Tancrède et Roger. Baudouin saisit volontiers cette occasion, croyons-nous, de n'être plus obligé à se partager entre Jérusalem et Antioche. « Un navire, dit Ousâma⁵, arriva à As-Souwaidiyya. Il en débarqua un jeune homme couvert de vêtements usés. On l'introduisit auprès de Baudouin, auquel il se fit reconnaître comme le fils de Boémond⁶. Baudouin lui livra Antioche, en sortit, et alla établir ses campements en dehors de la ville. Notre représentant auprès du roi Baudouin nous a juré que celui-ci avait dû acheter sur le marché, le soir de ce même jour, l'orge nécessaire à ses chevaux, alors que les greniers

1. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Deitæge*, I, p. 287, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 651.

2. Plus haut, page 38, d'après Ousâma, *Autobiographie*, p. 76.

3. Ducange, *Les Familles d'outre-mer* (éd. Rey), p. 184 et 382; Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 110.

4. Yâkôût, *Mou'djam*, I, p. 385; (Socin), *Palestine et Syrie*, p. 574; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 732-735; Rey, *Les Colonies franques de Syrie*, p. 353.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 89-90.

6. Le texte porte Ibn Maimoun, et de même trois autres fois dans ce même passage; voir plus haut, p. 73, note 2; 113, note 5.

d'Antioche regorgeaient de denrées. Baudouin retourna ensuite à Jérusalem.

« Le fils de Boémond, ce Satan, fit subir à l'humanité une épreuve terrible. Un certain jour, il vint camper et dresser ses tentes à nos portes avec son armée. Nous étions déjà montés sur nos chevaux pour leur tenir tête. Pas un d'entre eux ne s'avança à notre rencontre. Ils ne quittèrent pas leurs tentes, tandis que nous chevauchions sur une éminence, les observant, n'étant séparés d'eux que par le cours de l'Oronte.

« Le fils d'un de mes oncles paternels, Laith ad-Daula Yaḥyâ, fils de Mâlik, fils de Houmaid¹, sortit de nos rangs dans la direction de l'Oronte. Nous nous imaginions qu'il allait abreuver son cheval. Il s'enfonça dans l'eau, franchit le fleuve et se dirigea vers un petit détachement des Francs, immobile auprès des tentes. Lorsqu'il se fut approché d'eux, un de leurs cavaliers vint à sa rencontre. Les deux adversaires s'élançèrent l'un contre l'autre, mais chacun d'eux esquiva le coup de lance qui lui était destiné.

« J'arrivai en hâte, à ce moment même, vers les deux combattants, avec d'autres jeunes hommes comme moi. Le détachement s'ébranla. Le fils de Boémond monta à cheval, ainsi que ses soldats. Ils se précipitèrent, rapides comme le torrent. Le cheval de mon parent avait reçu un coup de lance. Les premières lignes de nos cavaliers se heurtèrent aux premières lignes de leur cavalerie. Dans nos troupes, il y avait un Kurde, nommé Mikâ'il, qui avait assailli leur avant-garde. Sur ses derrières, un cavalier franc l'avait percé de sa lance. Le Kurde, étendu devant lui, gémit bruyamment et poussa de hauts cris. Je le rejoignis. Quant au Franc, il s'était détourné du cavalier Kurde et avait filé loin de ma route à la poursuite de cavaliers à nous, postés en nombre au bord du fleuve, sur notre

1. Cette parenté ne m'est pas claire, à moins que Mâlik n'ait été un frère utérin de Mourschid, le père d'Ousâma.

rive. J'étais derrière lui, éperonnant mon cheval pour qu'il le rattrapât et que je pusse le frapper; mais je n'y réussis pas. Le Franc ne faisait pas attention à moi; il était uniquement préoccupé de nos cavaliers groupés. Enfin il les atteignit, toujours poursuivi par moi. Mes compagnons portèrent à son cheval un coup de lance mortel. Mais ses compagnons étaient sur sa trace, trop nombreux pour que nous puissions rien contre eux. Le cavalier franc partit sur son cheval expirant, rencontra ses soldats, les ramena tous en arrière et s'en retourna sous leur protection. Or, ce cavalier n'était autre que le fils de Boémond, seigneur d'Antioche. Encore adolescent ¹, il avait laissé envahir son âme par la terreur. S'il eût permis à ses soldats d'agir, nous eussions été mis en déroute et refoulés jusque dans l'enceinte de notre ville. »

Pendant les années qui suivirent, la banlieue de Schaizar fut infestée à plusieurs reprises par « l'armée d'Antioche ² » et par les « cavaliers de Ḥamâ ³ ». Les dates exactes nous font défaut. Mais nous pouvons supposer que chaque printemps voyait se renouveler des escarmouches à peu près semblables. Ousâma ne nous a raconté que celles où il a joué un rôle, où il a affronté un danger, où sa vie a été menacée. C'est ainsi qu'il nous fait assister à une victoire de l'armée d'Antioche, où son cheval fut atteint à la nuque par une flèche en bois, sans que l'animal se fût cabré ou emporté, sans qu'il parût même sentir la blessure. A un moment de l'action engagée, Ousâma avait dû se réfugier précipitamment derrière l'un des « murs élevés à hauteur d'homme » qui servent de clôture aux jardins étalés dans la plaine du bas Schaizar. « Les lignes des Francs et moi, dit-il, nous n'étions séparés que par ce mur. » Lors d'une autre incursion de l'armée d'Antioche sur le territoire de Schaizar, peut-être dans la campagne de 1129, où Boémond II

1. Boémond II était un jeune seigneur, à peine âgé de dix-huit ans, lorsqu'il reparut en Syrie; cf. Guillaume de Tyr dans Durange, *Les familles*

d'outre-mer (éd. Rey), p. 184.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 43-46 et 47.

3. *Id.*, *ibid.*, p. 46.

s'empara du château de Kadmouïs ¹, peut-être auparavant, ce prince, qui avait plus de témérité que de réflexion ², accusait ses troupes de mollesse. « Un seul cavalier musulman, dit-il ³, suffit à repousser deux cavaliers d'entre les Francs. Vous n'êtes pas des hommes, vous êtes des femmes. »

Quant aux cavaliers de Hamâ, qui se présentèrent devant Schaizar peu de jours après la victoire remportée par l'armée d'Antioche ⁴, Ousâma se glorifie de les avoir mis en déroute, malgré leur supériorité numérique, malgré la présence parmi eux de chefs musulmans assez connus pour qu'Ousâma se plaise à les énumérer pour rehausser l'éclat de sa victoire. C'étaient Sourhanak ⁵, Gâzi At-Toulli ⁶, Maḥmoûd ibn Al-Baldadjî, Haḍr Aḷ-Ṭouḷ et le généralissime Khoḷlokh ⁷. Ces personnages commandaient au nom de Ṭogtakîn, atâbek de Damas, qui avait incorporé Hamâ dans ses états après la mort de Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, fils de Karâdjâ, au commencement de l'année 1124 ⁸. Ousâma raconte comment, dans cette journée, il s'abstint de frapper Haḍr Aḷ-Ṭouḷ, qui se fit reconnaître par lui, et remercie Allâh d'avoir sauvé Gâzi At-Toulli, homme excellent, qu'il avait failli transpercer de sa lance ⁹. On le voit, les relations de bonne amitié et d'intimité personnelle prévalaient chez Ousâma, même dans la bataille, sur les rivalités locales entre les principautés de Hamâ et de Schaizar.

Ṭogtakîn, atâbek de Damas, mourut le treize février 1128 ¹⁰.

1. Ibn Al-Athîr, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 387. Sur Kadmouïs, voir Ousâma, *Autobiographie*, p. 83; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 705; Rey, *Les colonies franques*, p. 334.

2. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 110.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 47, dans l'hypothèse que ce jugement ait été porté par Boémond II. Plus haut, p. 73, note 3, nous nous sommes demandé si *Ibn Maimouh* ne désignait pas ici Boémond I^{er}.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 46.

5. Sourhanak ibn Abi Manşour, chef Kurde, avait combattu précédemment comme l'un des lieutenants de Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, fils de Karâdjâ, seigneur de Hamâ; voir id., *ibid.*, p. 26-27.

6. Gâzi At-Toulli devait devenir, dix ans plus tard environ, chambellan (*hâdjib*) de Schihâb ad-

Dîn Ahmad, gouverneur de Hamâ au nom de son père Salâh ad-Dîn Al-Yâguisîyâni; cf. id., *ibid.*, p. 73. Sur la prononciation de l'adjectif relatif Yâguisîyâni et du surnom Yâguisîyân, « celui qui écrase son ennemi », voir plus haut, p. 29, note 7, et plus loin, p. 143, note 1.

7. C'est ainsi qu'il faut lire; voir l'*Index*, dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 171.

8. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 355 et 45. Sur la mort de Maḥmoûd, voir plus haut, p. 130-131.

9. Ousâma, *Autobiographie*, p. 46-47.

10. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 382; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 274. Je ne sais pas ce qui a fait supposer à M. Rœhrich, *Quellenbeiträge*, p. 30, note 65, que Ṭogtakîn avait été assassiné.

Il avait fait rudement expier à la chrétienté de Syrie son alliance d'un moment avec elle ¹. Son égarement d'un jour n'avait pas eu de lendemain. La chrétienté n'avait désormais pas connu d'adversaire plus acharné et plus redoutable, l'islamisme de champion plus entreprenant et plus résolu. « Le pays se trouva tout à coup dépourvu de protecteur; mais alors se vérifia cette parole du Prophète : Les contrées ne seront jamais sans un lieutenant d'Allah pour y sauvegarder sa religion ². » C'est de Mauşil que, quelques années auparavant, Maudouđ et Boursouk fils de Boursouk, étaient venus l'un après l'autre apporter à la Syrie l'espoir de la délivrance, le concours des armées du sultan pour chasser les envahisseurs. C'est de Mauşil également qu'un vigoureux effort allait être tenté. Un ennemi nouveau, aussi intrépide qu'ambitieux, dont le courage servait les ardeurs du plus violent fanatisme, avait surgi pour les Francs du jour où 'Imād ad-Dīn Zengüi, fils de Kâsim ad-Daula Ak Sonkor « eut obtenu le gouvernement de Mauşil, de la haute Mésopotamie, de Nisibe et de tous les lieux qu'Al-Boursouki avait possédés ³ ». En septembre 1127, Zengüi fut choisi comme atâbek de Mauşil par le sultan Seldjoukide Maĥmouđ et confirmé dans sa dignité par lettres patentes du khalife de Bagdâd, Al-Moustarschid Billâh ⁴. « Le roi des émirs », comme Zengüi est appelé par Ousâma ⁵, le « martyr de la foi », le *schahîd*, comme il a été pieusement surnommé ⁶, « attaqua les Francs au centre même de leurs établissements et vengea sur eux les coups portés aux monothéistes. Les croissants de l'islam, après avoir été rétrécis, devinrent des pleines lunes, et les soleils de la foi jetèrent un nouvel éclat, après que leurs lumières avaient cessé de briller. Les Musulmans marchèrent

1. Plus haut, p. 98.

2. Ibn Al-Athir, *Atabeks*, dans *Hist. or. des croisades*, II, II, p. 70.

3. Id., *ibid.*, p. 63.

4. Id., *ibid.*, p. 63-65; cf. *Hist. or. des croisades*, I, p. 376. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 540, parle du vingt-six janvier 1127.

La différence entre les deux dates indique sans doute l'intervalle entre l'investiture et la prise de possession.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 22, 74, 77, 115, etc.

6. *Hist. or. des croisades*, I, p. 377, note 1 II, II, p. 30, note f.

fièrement, portant les amples robes de la victoire, et s'abreuverent aux sources, qui coulaient à profusion, de la conquête ¹. »

Zengü prit en mains, dirigea, organisa, accentua la lutte des Musulmans contre la domination et l'influence chrétiennes. Après avoir affermi sa puissance à Mauşil, après y avoir posé et consolidé les bases d'une bonne administration ², il avait traversé l'Euphrate pour s'assurer le concours et briser la résistance des émirs syriens. Dès 1128, après avoir occupé Manbidj et Bouzá'a, il s'avancait vers Alep, quand il apprit que des discordes intestines venaient d'y éclater ³. Une députation des habitants vint à sa rencontre « pour lui demander son appui et pour lui offrir leur soumission ⁴ ». Son entrée dans la ville, désolée par les massacres et par les incendies ⁵, menacée et pressurée par les Francs ⁶, provoqua un tel enthousiasme, une telle explosion « de joie et d'allégresse qu'Allâh seul en peut mesurer l'étendue ⁷ ».

La conquête de Hamâ par Zengü en 1129, si la chronologie d'Ibn Al-Athîr est exacte ⁸, le quatorze septembre 1130, si Kamâl ad-Dîn est mieux informé ⁹, amena l'atâbek dans le voisinage immédiat des Mounkîdhites. Ceux-ci se réjouirent plutôt qu'ils ne s'effrayèrent de son approche : ils savaient par l'expérience du passé ¹⁰ que l'armée du sultan respecterait l'indépendance de leur principauté. La prudence de leur conduite, leur dévouement à la cause de l'islâm, leur concours, qu'ils savaient faire valoir à l'heure opportune, les protégèrent de nouveau contre toute atteinte. Ousâma parle de cette campagne avec autant

1. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, dans *Hist. or. des croisades*, II, n, p. 62.

2. Id., *ibid.*, p. 65.

3. On peut lire le récit détaillé des troubles qui éclatèrent à cette époque à Alep chez Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beitrage*, I, p. 292-293 ; et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 655-657.

4. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, dans *Hist. or. des croisades*, II, n, p. 69.

5. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beitrage*, I, p. 292, et dans *Hist. or. des croisades*,

III, p. 656.

6. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, dans *Hist. or. des croisades*, II, n, p. 69.

7. Id., *ibid.*, *loc. cit.*

8. Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 386 et 18 ; II, n, p. 70 ; Abou Schâma, *Kitâb ar-raudatain*, I, p. 31, l. 3.

9. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beitrage*, I, p. 295, et dans *Hist. or. des croisades* III, p. 660.

10. Plus haut, p. 90-94 ; 99-101.

d'insouciance que si elle avait eu pour théâtre la Perse ou l'Égypte. L'encombrement des routes força seulement un de ses mamloûks, qu'il avait envoyé à Damas pour une affaire urgente, à regagner Schaizar en se dirigeant vers Tripoli après avoir quitté Ba'albek, au lieu de passer par Homş et Hamâ. « Il était advenu, dit Ousâma sans insister autrement ¹, que l'atâbek Zengui avait pris Hamâ et qu'il avait établi son camp devant Émesse. » Émesse ne capitula pas, et Zengui leva le siège pour rentrer dans Alep d'abord ², puis dans Mausil ³.

Ousâma était-il allé à Hamâ offrir ses hommages à Zengui pour solliciter de lui une neutralité bienveillante en faveur de Schaizar? L'avait-il accompagné dans sa tentative malheureuse contre Émesse? Nous ne possédons aucun renseignement sur l'origine des relations entre l'atâbek de Mausil et Ousâma. Leurs caractères étaient faits pour sympathiser. Zengui dut être au premier abord captivé par le charme personnel qu'Ousâma exerçait sur ceux qu'il aspirait à gagner; Ousâma ne manqua pas de se sentir entraîné vers Zengui par la communauté de leurs espérances, par leur ardeur égale pour la guerre sainte, par l'attrait de l'admiration que lui inspira le roi des émirs ⁴. Le rêve d'Ousâma était la concentration des forces musulmanes sous une direction unique; Zengui mettait son ambition à le réaliser ⁵ « par son épée, par son coup d'œil et par sa résolution hardie ⁶ ». Quelle tentation pour notre héros d'aller rejoindre et seconder le défenseur qui venait de surgir pour la foi musulmane, de recueillir une part de l'éclat jeté par cette étoile sur l'islamisme ⁷!

Ousâma n'en restait pas moins à Schaizar, lié par l'attache

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 59.

2. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans *Rachricht, Deittræge*, I, p. 295, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 660.

3. Ibn Al-Athir, *ibid.*, I, p. 387.

4. Voir plus haut, p. 140.

5. Le rôle de Zengui comme le héros musulman de l'époque, comme l'organisateur par excel-

lence de la guerre sainte contre les chrétiens, a été bien compris et heureusement défini par les continuateurs de Ranke; voir L. von Ranke, *Weltgeschichte*, VIII, p. 151.

6. Jugement d'un poète sur Zengui dans Ibn Al-Athir, *Atabeks*, p. 133.

7. Expressions d'Ibn Al-Athir, *ibid.*, *loc. cit.*, dans un panégyrique de Zengui en prose rimée.

qu'il avait au manoir de ses ancêtres, retenu auprès de Mourschid vieillissant par un vif sentiment de piété filiale. Ce fut sans doute son père lui-même qui l'encouragea à prendre un parti énergique pour dissiper le malaise croissant que notre héros éprouvait à Schaizar, et dont les progrès alarmaient la tendresse paternelle. L'éloignement pour un certain temps s'imposait à lui comme le seul remède au mal dont il souffrait. D'une part, son naturel ardent ne pouvait s'accommoder de l'inaction forcée et de la vie contemplative, au moment où la Syrie se réveillait d'un long sommeil, sous l'impulsion vigoureuse de Zengui, secondé par son principal lieutenant, l'émir chambellan Şalâh ad-Din Moḥammad, fils d'Ayyoûb, Al-Yâguî-siyânî¹. D'autre part, l'oncle d'Ousâma, Soultân, émire de Schaizar, s'inquiétait du prestige croissant que son neveu exerçait sur les esprits et sur les cœurs, tandis que ses enfants à lui étaient en bas âge et grandissaient sans éclat à l'ombre de sa renommée². Si la mort le frappait subitement, qui lui succéderait à Schaizar? Le fils de Mourschid ne supplanterait-il pas ses jeunes cousins? La jalousie avait détruit la confiance. Les haines de famille que les Mounkïdhites ne s'étaient jamais avouées et qu'ils avaient longtemps refoulées au fond de leurs cœurs, finirent par se manifester, sinon par des violences, du moins par des taquineries mesquines, plus insupportables mille fois que l'hostilité ouverte et agressive. Une séparation momentanée parviendrait peut-être à prévenir pour Ousâma une rupture définitive.

1. Le surnom *Al-Yâguîsiyânî* signifie « le descendant de celui qui écrase son ennemi »; voir plus haut, p. 29, note 7; p. 139, note 6, et mon petit mémoire intitulé : *Un passage sur les Juifs au douzième siècle*, mémoire inséré dans la *Jubelschrift für den 70^{en} Geburtstag des Herrn Professor Dr. Graetz*, p. 128, note 1. C'est le *Akhy-Siân* des sources occidentales (l'igeonneau, *Le cycle de la croisade*, p. 61), prononciation qui a dû être rendue par l'écriture telle qu'elle avait été entendue, et qui me paraît apporter un argument de plus contre l'hypothèse de M. Karabacek (*Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft*, XXXI, p. 153), et contre l'adhésion que lui a donnée, avec une confiance peut-être trop absolue, M. August Mül-

ler, *Der Islam im Morgen- und Abendland*, II, p. 109, note 4. Ajoutons qu'Ousâma emploie toujours la forme abrégée *Al-Guîsiyânî* الغسياني; cf. *Autobiographie*, p. 33, 58, 70, 73, 74, 116. D'autres fois, il appelle ce même personnage *Şalâh ad-Din*, ainsi *ibid.*, p. 2, 3, 66, 67, 111, 112, 117 et 118. Bien entendu, ce Şalâh ad-Din ne doit pas être confondu avec le fameux Saladin, dont il sera parlé dans notre chapitre dixième. Le titre d'émire chambellan (الامير الحاجب) est donné à Şalâh ad-Din *Al-Yâguîsiyânî* par Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 375 et 455, et par Kamâl ad-Din, *ibid.*, III, p. 657.

2. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, p. 107.

Dans ces conjonctures, Ousâma s'expatria, se rendit à Mauşil et fut agréé par 'Imâd ad-Dîn Zengüi. Celui-ci préparait une nouvelle entrée en campagne, qui permettrait d'utiliser les services qu'Ousâma était impatient de lui rendre. Les opérations militaires avaient été sans doute retardées par les ravages du tremblement de terre qui, en février 1130, avait amoncelé les ruines dans la région de Mauşil ¹. Moins de deux ans plus tard, en l'année 526 de l'hégire, c'est-à-dire après le vingt-trois novembre 1131 de notre ère, Ousâma reçoit chez lui, à Mauşil, un vieillard chrétien de la ville, qui vient, appuyé sur son bâton, lui offrir ses souhaits de bienvenue. C'est en vers arabes que s'exprime ce « fils de Théodore », absolument inconnu d'ailleurs ². La maison d'Ousâma devient un lieu de rendez-vous. On y récite des vers en attendant les événements. Ses amis sont invités à des réunions où ils seront ses commensaux. Aujourd'hui c'est Al-'Amîd Abou 'l-Ḥasan ibn Abî 'l-Âmâl qui déclame chez lui un petit poème sans en faire connaître l'auteur ³; un autre jour, c'est un personnage, surnommé Mouhadhdhab ad-Dîn, qui s'excuse, vu son état d'ivresse, de ne pouvoir prendre part à un repas auquel il a été convié ⁴.

Mourschid, qui supporte impatiemment l'absence de son fils chéri, imagine de s'en consoler en ouvrant avec lui une correspondance versifiée. De cet échange de lettres il ne nous reste que le fragment d'une réponse d'Ousâma. Ibn Khallikân, qui nous l'a conservé, en a copié les sept vers dans le *diwân*, ou recueil des poésies de notre héros, d'après son exemplaire autographe ⁵. Ce *diwân* qui, au temps d'Ibn Khallikân, c'est-à-dire vers le milieu du treizième siècle, était entre les mains de tous les hommes, paraît ne plus être actuellement entre les

1. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 469.
 2. Ousâma, *Livre du bâton* (manuscrit de ma collection), fol. 113 r^o.
 3. Id., *ibid.*, fol. 113 r^o et v^o

4. 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ḥaşr*, dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 129.

5. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 178.

maines de personne ¹. Voici, dans un essai de traduction, ce qui a surnagé de cette épître ² :

Et je ne me plains pas des changements survenus dans les dispositions de ceux que j'aime; s'il y avait avantage à se plaindre d'eux, je me plaindrais.

J'ai fini par me lasser de leurs reproches et par renoncer à les détromper. Aussi n'est-ce plus en eux que je mets mon espérance.

Lorsque leurs sarcasmes faisaient saigner mon cœur, j'ai étouffé³ ma souffrance et je me suis replié sur moi-même.

Et je suis allé⁴ vers eux d'un air bien dégagé, comme si je n'avais ni entendu ni vu.

Ils m'ont accusé de fautes, que mes mains n'ont point faites⁵, que je n'ai ni ordonnées ni interdites.

Et non, par Allâh, je n'ai jamais conçu ni projeté de perfidie pareille à la leur⁶.

Et le jour de la résurrection sera notre rendez-vous, où un feuillet sacré révélera quelle a été leur faute, quelle a été la mienne.

« Ousâma, ajoute Ibn Khallikân ⁷, est également l'auteur des deux vers suivants, de même rime et de même mètre, qu'il a insérés dans une lettre adressée à quelqu'un de sa maison; ils sont empreints de la plus vive tendresse ⁸ :

Avant moi, les hommes ont déploré la souffrance de la séparation; vivants et morts avant moi ont été effrayés par la pensée de l'éloignement.

Mais une douleur pareille à celle qui m'a serré les côtes, je n'en ai jamais entendu parler, je ne l'ai jamais vue.

Enfin, au début de l'année 1132, les préparatifs de la guerre permirent de prévoir une action prochaine. Zenguï avait con-

1. *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 115.

2. Ce petit morceau figure également dans le manuscrit de Gotha 2196 (W. Pertsch, *Die arabischen Handschriften*, etc., IV, p. 217), fol. 8 v°. Nous avons eu connaissance et nous avons pu nous servir des feuillets 8-10 relatifs à Ousâma, grâce à M. W. Pertsch qui a bien voulu me les signaler et me les communiquer.

3. Au lieu de كظمت, le manuscrit de Gotha porte صبرت « j'ai supporté avec patience ».

4. Variante d'après le même : وجئت اليهم, dans le même sens.

5. L'édition du texte arabe, par M. de Slane,

porte (p. 93) حنثهم, auquel il faut substituer, d'après le manuscrit cité et d'après les autres éditions, حنثها.

6. Au lieu de قد اضمروا, leçon du manuscrit de Gotha et de l'édition de Wüstenfeld (où ضمروا est une faute de copie), M. de Slane, dans son texte et dans sa traduction, et l'édition du Caire en trois volumes (I, p. 111) ont admis قد اظهروا.

7. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 179.

8. Ces deux vers sont également dans le manuscrit 2196 de Gotha, fol. 8 v°, qui ne fournit aucune variante.

tracté une alliance avec le sultan Seldjoûkide Mas'oud, fils de Moïhammad, fils de Malik-Schâh, pour aller mettre ensemble le siège devant Bagdad. Le khalife Al-Moustarschid Billâh prit les devants et envoya ses troupes barrer la route aux deux coalisés. La rencontre eut lieu le deux mars ¹ à Takrît, ville située sur les bords du Tigre, à mi-chemin entre Mauçil et Bagdad. Ce fut un désastre pour l'armée de Zenguî. L'atâbek y aurait trouvé la mort sans le dévouement que lui témoigna le gouverneur même de Takrît, Nadjm ad-Dîn Ayyoub, le père du grand Saladin. Ayyoub prit soin de faire disposer sur le Tigre des bacs, afin que Zenguî et ses compagnons d'armes pussent passer sur l'autre rive ². Ousâma, qui avait assisté et concouru à ce combat malheureux, en avait écrit une relation dans le livre où il traite des contrées et de leurs princes ³. Cet ouvrage ⁴ est malheureusement perdu, et, avec lui, le récit de cette bataille par un témoin oculaire.

Zenguî se hâta de retourner à Mauçil ⁵. Quant à Ousâma, nous ignorons dans quelle retraite, à Mauçil ou à Schaizar, il alla se consoler de son découragement et de sa déception. Il nous dérobe ses faits et gestes pendant les deux ou trois années qui vont suivre. Fut-il, en janvier 1133, parmi les assiégés de Mauçil qui, pendant trois mois, repoussèrent les attaques du khalife Al-Moustarchid, intervertirent les rôles, et, selon l'expression piquante d'Ibn Al-Athîr, bloquèrent l'armée assiégeante ⁶? Le danger couru par Schaizar, au milieu de 1133, eut-il la vertu de le ramener au milieu des siens et de lui faire oublier ses griefs contre certains des membres de sa famille? Je

1. Cette date est donnée, d'après Ousâma et Ibn Al-Athîr, dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, IV, p. 482.

2. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 475; Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 561 et 20; II, II, p. 78.

3. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, IV, p. 482; cf. id. *ibid.*, III, p. 439; IV, p. 484, et ce dernier passage dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 302.

4. Cet opuscule, comme le caractérise Ibn Khallikân (*Biographical Dictionary*, III, p. 459), est peut-être identique à l'Histoire des forteresses, par Ibn Mounkidh, citée une fois par Abou 'l-Fidâ; voir le texte arabe de la *Géographie*, p. 255; et St. Guyard, *Géographie d'Aboulféda* (Paris, 1883), p. 32.

5. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, p. 78.

6. Id., *ibid.*, p. 83-86; cf. *Hist. or. des croisades*, I, p. 398-399.

supposerais volontiers qu'Ousâma se partagea entre Mausil et Schaizar, donnant la préférence successivement à celle des deux villes qui, dans la détresse, fit appel à sa bravoure. La principauté de Schaizar, qui avait prospéré sous l'administration de Soultân, fut tout à coup menacée par un prince jeune, ambitieux, le petit-fils de Toġtakîn, Schams al-Mouloûk Ismâ'il, devenu seigneur de Damas à la mort de son père, Tâdj al-Mouloûk Boûri, le sept juin 1132¹. Après avoir enlevé Panéas aux Francs, Ismâ'il se dirigea, en juillet 1133, vers la vallée de l'Oronte. A Ĥamâ, où Zenguî avait laissé une garnison insuffisante, non seulement la ville capitula, mais la citadelle ouvrit ses portes. Le seigneur de Damas prit ensuite le chemin de la forteresse de Schaizar, en fit le siège et pilla la région. Soultân ouvrit des négociations avec lui et traita de son départ au prix d'une somme qu'il lui fit porter. Schams al-Mouloûk s'en retourna à Damas, où il parvint en septembre². La seigneurie de Damas ne comprit pas longtemps le territoire de Ĥamâ. Dès 1135, l'armée de Zenguî y campait de nouveau, comme si elle ne l'avait jamais quitté³.

La leçon ne fut point perdue pour Zenguî. Il résolut les mesures nécessaires pour éviter le succès d'un nouveau retour offensif contre Ĥamâ et contre la région de l'Oronte. Sa résidence de Mausil était trop éloignée pour qu'il pût accourir assez vite à chaque alerte. Il appela son premier ministre, l'émir chambellan Salâh ad-Dîn Moĥammad Al-Yâġuġsiyâni, au commandement d'une petite province limitrophe de Schaizar, avec Ĥamâ⁴ comme ville principale. Ce fief, qui devait s'étendre plus tard vers le nord jusqu'à Kafarġâb⁵, était confié à

1. Ibn Al-Athîr, dans *Hist. or. des crois.*, I, p. 396.

2. Id. et Aboû 'l-Fidâ, *ibid.*, I, p. 398 et 20; cf. Kamâl ad-Dîn, *Dict. biogr.*, *ibid.*, III, p. 695-696.

3. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, XI, p. 24; cf. *Hist. or. des croisades*, I, p. 416, où la note 2 doit être supprimée.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 73. Le passage porte, mais sans date : « Ĥamâ appartenait alors à Salâh ad-Dîn Moĥammad, fils d'Ayyoûb, A'-

Guisyâni »; cf. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 670, qui semble avoir adopté une date postérieure d'un an environ.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 33, où l'on lit, également sans date : « Kafarġâb appartenait à Salâh ad-Dîn Moĥammad, fils d'Ayyoûb, Al-Guisyâni »; cf. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rehrich, *Beiträge*, I, p. 307, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 678.

des mains bien capables de le défendre. Zenguî pensait s'assurer ainsi une base d'opérations solide, lorsque, l'année suivante, il reviendrait à la charge pour essayer de conquérir Damas. Il redoutait seulement l'ambition sans frein et sans scrupule de son lieutenant : « Şalâh ad-Dîn ne craint pas Allâh, disait-il de lui ¹, et ne me craint pas non plus. » Zenguî donna satisfaction à Şalâh ad-Dîn par l'autorité dont il l'investit, mais en même temps il s'appliqua à éloigner de Mauşil un aussi dangereux auxiliaire. Pour ce qui est d'Ousâma, il ne vit pas s'éloigner sans regret Şalâh ad-Dîn. Celui-ci le favorisait visiblement et lui avait accordé ses bonnes grâces. L'amitié qui les unissait avait fini par se transformer en une intimité absolue et sans réserve. Ousâma dut franchir plus d'une fois la distance qui séparait Mauşil de Schaizar, de Ĥamâ et de Kafartâb, soit pour aller revoir son père, soit pour rejoindre Şalâh ad-Dîn, soit pour retourner auprès de Zenguî.

Le printemps de 1135 ramena l'atâbek Zenguî sous les murs de Damas. Schams al-Mouloûk Ismâ'il lui avait offert de lui livrer sa capitale sans combat, pour qu'elle ne tombât pas entre les mains des Francs ². A l'instigation de sa mère, Ismâ'il fut assassiné le premier février 1135 ³ et eut pour successeur à Damas son frère Schihâb ad-Dîn Maĥmoûd, fils de Tâdj al-Mouloûk Boûrî, fils de Toġtakîn ⁴. Zenguî n'en continua pas moins sa marche dans la direction de Damas et ne se laissa arrêter dans ses projets ni par l'avènement du nouveau prince, ni par l'énergie de la résistance à laquelle il était assuré maintenant de se heurter ⁵.

Ousâma nous conte un des épisodes de la route, au nord de Damas, afin de nous instruire par un exemple, selon sa coutume et son but dans son *Autobiographie* : « La crainte que l'on

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 116.

2. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 403.

3. Id. *ibid.*, I, p. 403-404; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 301,

et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 668.

4. Le nom est ainsi donné dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 73; cf. p. 139 et 141.

5. Ibn Al-Athîr, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 405.

inspire, dit-il ¹, est quelquefois profitable à la guerre. C'est ainsi que l'atâbek parvint en Syrie, et je l'accompagnais, en l'année 529 ². Damas était son objectif. Nous avons fait halte à Al-Kouṭayyifa ³. Şalâḥ ad-Dîn me dit : Monte à cheval, et devance-nous jusqu'à Al-Foustaḳa ⁴. Ne t'écarte pas de la route, afin qu'aucun de nos soldats ne puisse fuir dans la direction de Damas. Je pris les devants et, après une heure d'attente, voici que Şalâḥ ad-Dîn était venu me rejoindre à la tête d'un petit nombre de ses compagnons.

« Un nuage de fumée s'élevait sous nos yeux à 'Adhrâ ⁵. Şalâḥ ad-Dîn envoya des cavaliers examiner d'où provenait cette fumée. C'étaient des hommes de l'armée de Damas qui faisaient brûler de la paille en abondance dans 'Adhrâ. Ils s'enfuirent. Şalâḥ ad-Dîn les poursuivit, et nous l'escortions, trente ou quarante cavaliers tout au plus. Arrivés à Al-Kouṣair ⁶, nous y trouvâmes l'armée de Damas tout entière barrant l'accès du pont. Nous nous trouvions dans le voisinage du caravansérail. Ce fut notre cachette. Nous en faisons sortir cinq ou six cavaliers à la fois, pour que l'armée de Damas les aperçût. Ils revenaient ensuite se mettre à l'abri dans le caravansérail, nos ennemis étant convaincus que nous y avions établi une embuscade.

« Şalâḥ ad-Dîn dépêcha un cavalier vers l'atâbek pour lui faire connaître notre situation critique. Tout à coup nous vîmes environ dix cavaliers se diriger vers nous en toute hâte et derrière eux s'avancait l'armée en rangs serrés. Ils parvinrent jusqu'à nous. A ce moment même, l'atâbek venait d'arriver. Son armée le suivait. Zengü adressa des reproches à

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 111-112.

2. 1134-1135 de notre ère.

3. Al-Kouṭayyifa (aujourd'hui Al-Kouṭaifa) est une ville située sur la route de Palmyre à Damas, au nord-est de cette dernière; cf. Yâkôût, *Mou'djam*, IV, p. 144; (Socin) *Palestine et Syrie*, p. 545; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 619; Sachau, *Reise in Syrien*, p. 24 (*Kuṭéfe*).

4. Le texte porte clairement *Al-Foustaḳa* « Le pistachier » avec points diacritiques. C'est le nom ou d'un village ou d'un des caravansérails (*khân*)

ouverts entre Al-Kouṭayyifa et 'Adhrâ; voir la première carte dans le voyage de M. Sachau.

5. Chacun des endroits cités successivement représente une étape de plus en plus rapprochée de Damas. Sur 'Adhrâ, presque à l'entrée du désert; de Syrie, voir Yâkôût, *Mou'djam*, III, p. 625; Ibn Al-Athir, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 435; (Socin) *Palestine et Syrie*, p. 545.

6. Mot à mot, « Le châtelet ». C'était la première station lorsqu'on partait de Damas pour se rendre à Emesse; cf. Yâkôût, *Mou'djam*, IV, p. 126.

Şalâh ad-Dîn sur ce qu'il avait fait, et lui dit : Tu l'es lancé précipitamment jusqu'à la porte de Damas avec trente cavaliers pour te faire tailler en pièces, ô Moḥammad ¹. Et il le réprimanda. Tous deux s'exprimaient en turc, et je ne savais pas le sens de leurs paroles ².

« Lorsque les avant-gardes de notre armée nous eurent rejoints, je dis à Şalâh ad-Dîn : Ordonne seulement, je prendrai avec moi ceux qui sont arrivés jusqu'à présent, et je fondrai ³ sur les cavaliers de Damas, qui sont postés en face de nous, et je les délogerai. — N'en fais rien, me répondit-il. Pour donner un tel conseil, quand on est au service de Zengüî, il faut n'avoir pas entendu la manière dont il m'a traité. »

La tentative de Zengüî contre Damas était encore une fois avortée. La défense avait été dirigée avec autant de vigueur que d'habileté par un ancien mamloûk de Toġtakîn, Mou'in ad-Dîn Anar, que sa grande capacité devait rendre, dans un avenir prochain, tout-puissant à Damas ⁴. Ousamâ ira plus tard se mettre à son service et nous aurons alors l'occasion de saisir sa physionomie ⁵. Le khalife de Bagdâd, Al-Moustarchid Billâh, s'il ne pouvait disposer en faveur de Mou'in ad-Dîn Anar d'aucun concours matériel, lui apporta du moins son appui moral. Il envoya au camp de Zengüî Aboû Bakr Bischr ibn Karîm Ibn Bischr ⁶, qui remit à Zengüî des robes d'honneur et lui enjoignit de lever le siège. Zengüî s'y décida vers le milieu de mars ⁷, rebroussa chemin vers le nord, s'empara de plusieurs places fortes, parmi lesquelles Kafarîâb, et vint camper

1. Le texte porte *yâ moḥsâd*, c'est-à-dire « ô Moïse ». Je doute que cette confusion provienne d'une légende ou d'un proverbe.

2. Voir plus haut, page 50.

3. Le manuscrit porte *aww* « ou » à la place de *wa* « et » ; la correction me paraît indispensable.

4. Ibn Al-Athîr, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 405. Sur la prononciation du nom *Anar*, voir Slane, *ibid.*, I, p. 760. Comme l'ont fait remarquer les éditeurs du troisième volume des *Hist. or. des croisades* (III, p. 673), le manuscrit de Paris de Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, porte partout la vocalisation *Oumar*.

5. Le premier séjour d'Ousâma à Damas sera le sujet de notre chapitre cinquième.

6. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 470, et XI, p. 13, l'appelle Aboû Bakr Ibn Bischr de Djazirat Ibn 'Omar, le second passage étant identique à *Historiens or. des croisades*, I, p. 405, où ont été omis les noms du khalife et de son ambassadeur. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda* (*ibid.*, III, p. 670), porte Bischr ibn Karîm Ibn Bischr. Enfin, dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 2, et dans Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, XI, p. 471, on lit Ibn Bischr.

7. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 670.

devant Schaizar au mois de mai ou de juin. Ousâma profita de l'occasion pour s'arrêter chez son père, au risque d'affronter la mauvaise humeur croissante de son oncle. Celui-ci ne sortit point de Schaizar pour présenter ses hommages à Zenguî, son allié, presque son suzerain. Fut-il détourné d'une pareille démarche par l'âge, par la maladie, par l'orgueil ou par le dépit de l'asile généreusement offert à un neveu tombé en disgrâce auprès de lui? Ce fut Mourschid qui envoya son fils Abou 'l-Mougîth Mounkidh ¹ pour le représenter auprès de l'atâbek, auprès du protecteur de son autre fils Ousâma ².

Zenguî regagnait Mausîl pour faire prendre à ses troupes leurs quartiers d'hiver, lorsqu'il apprit que le prince franc, Raimond, « fils de Pons ³ », était parti de Jérusalem à la tête des armées franques et avait établi son camp devant Kinnasrîn, au sud-ouest d'Alep. L'atâbek alla les attaquer et manœuvra si habilement en les harcelant sans cesse qu'ils finirent par opérer leur retraite vers leurs contrées. C'est à cette même bataille que, si je ne me trompe, il est fait allusion dans le passage tronqué qui ouvre la partie conservée de l'*Autobiographie* d'Ousâma ⁴. Le khalife Ar-Râschid Billâh est mentionné dans ce fragment : or, il avait succédé à son père, Al-Moustarschid Billâh, le sept septembre 1135, après que celui-ci eut été assassiné par les Baténiens le trente août, et il fut déposé moins d'un an après son investiture, le huit août 1136 ⁵. L'émis-

1. Plus haut, p. 40.

2. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 301, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 661. On remarquera que mon interprétation se rapproche surtout de celle qu'a donnée Silvestre de Sacy.

3. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 301, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 671. C'est à ce même passage que nous avons emprunté nos renseignements sur la bataille de Kinnasrîn. Le chef des Francs y est désigné comme étant « le fils d'Alphonse » ; si notre conjecture est exacte, il ne serait autre que Raimond, fils d'Al-Pons, qui devint comte de Tripoli en 1130, à la mort de son père Pons. Il ne doit pas être confondu avec un autre « fils d'Alphonse » mentionné par Ibn Al-Athir, dans *Hist. or. des*

croisades, I, p. 470 et par Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhricht, *Beiträge*, I, p. 314, comme « le petit-fils de celui qui avait conquis Tripoli de Syrie sur les Musulmans », et qui serait par conséquent un frère de Raimond, fils comme lui de Pons et petit-fils de Bertrand, le premier comte de Tripoli (voir plus haut pp. 84 et 91). Faisons observer pourtant que cet autre « fils d'Alphonse » est donné comme « le seigneur de Tolède » dans Ibn Al-Athir, *Chronicon*, XI, p. 87 ; voir aussi les rapprochements curieux de Wilkon, *Commentatio*, p. 86, note 1 ; et Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, pp. 148-149.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 2.

5. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 409 ; II, II, p. 90, 93-96, et dans *Chronicon* (éd. Toruberg), XI, p. 27.

saire qu'il envoie auprès de Zengui est le même Ibn Bischr, que nous avons vu venir au camp de l'atâbek de la part du khalife Al-Moustarschid Billâh ¹. Voici comment s'exprime Ousâma qui évidemment assistait à la bataille : « (Zengui) avait reconnu que le combat redevenait très meurtrier pour les Musulmans. Or il était arrivé de la part de l'imâm Ar-Râschid, fils d'Al-Moustarchid Billâh, un envoyé auprès de l'atâbek pour le mander ². C'était Ibn Bischr. Il prit part à la lutte. Une cuirasse dorée le couvrait. Un cavalier franc, nommé Ibn Ad-Dakîk ³, le frappa de sa lance en pleine poitrine. L'arme lui ressortit par le dos. En revanche, un très grand nombre de Francs furent massacrés. L'atâbek ordonna qu'on réunit leurs têtes dans le champ cultivé qui fait face à la citadelle. On pouvait les évaluer à trois mille têtes. »

Après ce fait d'armes, Zengui rentra en septembre à Mauşil, puis, à la fin d'octobre ou au commencement de novembre, il quitta de nouveau cette ville pour répondre à l'appel du khalife et pour se rendre auprès de lui à Bagdad ⁴.

On peut supposer qu'Ousâma était parmi les chefs de l'armée de Hamâ lorsque, l'année suivante, en mai 1136, elle se mit en marche sous le commandement de l'émir Saif ad-Dîn Souwâr ⁵, lieutenant de Zengui dans Alep, pour envahir le territoire de Laodicée qui appartenait aux Francs. Les écrivains musulmans se sont plu à exagérer le dénombrement des prises

1. Plus haut, p. 150.

2. Ibn Al-Athîr nous montre Ar-Râschid envoyant à Zengui, pour le gagner, un présent de deux cent mille *dinârs*; voir *Chronicon*, XI, p. 23.

3. Ce personnage franc est également nommé Ibn Ad-Dakîk, c'est-à-dire « le fils de la farine », par Kamâl ad-Dîn; voir Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 331. J'avais proposé, comme on me l'avait suggéré, sous toute réserve, d'identifier Ibn Ad-Dakîk avec Roger de Molins, grand maître de l'Hôpital; cf. ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle*, p. 9-10 du tirage à part des *Mélanges Léon Renier*. Remarquons cependant que Roger de Molins ne devint grand-maître qu'en 1170. Pouvait-il déjà figurer parmi les cavaliers francs en 1135? Ce n'est pas impossible, mais c'est douteux. Ajoutons que 'Imâd ad-Dîn

Kitâb ar-raudatâin, I, p. 183, signale en 1170 deux chefs francs, le fils de Honfroy, mentionné en même temps qu'Ibn Ad-Dakîk par Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, *loc. cit.*, et un autre qui doit être par conséquent identique à notre Ibn ad-Dakîk et qui, dans l'édition imprimée, est nommé Philippe, fils d'Ar-Rafîk.

4. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 301, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 671.

5. Il est ainsi nommé par Ousâma, *Autobiographie*, p. 105 et 106; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 294, 296, 299-304, etc., et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 659, 661, 665 et suiv. Ce même personnage est appelé Aswâr par Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ, *ibid.*, I, p. 400, 416, 424, 22 et 24.

que fournirent cent bourgs livrés au pillage. Les prisonniers auraient été au nombre de sept mille, hommes, femmes et enfants ¹. Les vainqueurs arrivèrent en avril à Schaizar, où ils mirent en lieu sûr une partie de leur butin et de leurs prisonniers ², tandis que le reste était envoyé à Alep ³.

Ousâma revendiqua sans doute la conduite et la garde du précieux dépôt qui était confié à la vigilance des Mounkïdhites. La santé de son père s'altérait visiblement. Ses pressentiments l'avertissaient qu'il ne tarderait pas à le perdre. L'affection filiale lui imposait donc, comme un devoir, de rester à Schaizar pour assister Mourschid dans les derniers moments qui lui restaient à vivre, pour lui apporter l'appui de sa tendresse et de sa sollicitude. De plus, les enfants, les frères et les femmes d'Ousâma étaient restés à Schaizar. Il y avait conservé sa maison ⁴ et n'avait jamais considéré Mauşil que comme un abri provisoire contre des malheurs passagers. Par sa présence, il pourrait atténuer les effets de la crise intérieure, qu'allait amener infailliblement la mort de son père. Nous avons montré comment, d'après la légende, Mourschid, informé des préparatifs que faisait l'empereur des Grecs, Jean Comnène, pour envahir la Syrie, aurait supplié Allâh de le rappeler à lui ⁵. Mourschid expira tranquillement sur sa couche le trente mai 1137 ⁶.

A ce même moment s'ouvrait pour Zengüî la campagne de 1137, retardée par le mois de *ramadân* qui, en 531 de l'hégire, commença le vingt-trois mai. L'atâbek, sans attendre la fin du mois de jeûne, quitta Mauşil le quinze juin. Il avait fait prendre les devants à Şalâh ad-Dîn, qui vint camper devant Émesse, où Zengüî le rejoignit dans les derniers jours de juin. Ousâma put-il faire abstraction de sa douleur et prendre part, sinon au

1. Ibn Al-Athir, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 416-417; Kamâl ad-Din, *Zoubda*, *ibid.* III, p. 672; et dans Rœhrich, *Beitræge*, I, p. 302, voir aussi B. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 119.

2. Ibn Al-Athir, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 417.

3. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beitræge*, I, p. 302, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 672.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 3.

5. Plus haut, p. 40.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 39.

siège d'Émessa, du moins aux événements qui s'ensuivirent ? On peut le supposer, mais les preuves convaincantes nous font défaut. Mou'in ad-Dîn Anar commandait alors à Émessa, au nom de Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, seigneur de Damas ¹. Les Francs, dans l'espérance de surprendre l'atâbek, réunirent une armée de secours, cavaliers et fantassins, pour rompre le blocus de la cité musulmane. Zengui se décida à lever le siège le onze juillet ², remonta vers le nord-ouest et se porta à la rencontre des Francs. Ses éclaireurs, commandés par Souwâr, leur livrèrent bataille en avant de Bârin ³, citadelle puissante qui leur appartenait et d'où ils étaient sortis en masse pour arrêter la marche de leurs ennemis. Les Francs furent refoulés à l'intérieur de Bârin, après une lutte meurtrière où ils perdirent plus de deux mille hommes. Le petit nombre de ceux qui réussirent à s'échapper rentra dans la place « avec leur roi, le comte d'Anjou, roi de Jérusalem ⁴ », celui qu'Ousâma appelle plusieurs fois « Foulques, fils de Foulques ⁵ ». Foulques V d'Anjou, fils de Foulques IV, comte d'Anjou, avait succédé sur le trône de Jérusalem à son beau-père, Baudouin II, lorsque celui-ci mourut le trente et un août 1131 ⁶. Après avoir consolidé sa puissance à Jérusalem, Foulques venait d'être mis à rude épreuve la première fois qu'il se mesurait avec l'atâbek Zengui. Après que l'atâbek eût lancé contre le château-fort de Bârin, ce rival en hauteur de la tête d'Orion ⁷, tant de flèches

1. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Ræhricht, *Deittræge*, I, p. 302, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 672.

2. Ibn Al-Athir et Abou 'l-Fidâ, *ibid.*, I, p. 421 et 23.

3. Bârin, le *Mons Ferrandus* des écrivains chrétiens, est situé au nord-ouest d'Emessa, au sud-ouest de Ḥamâ, plus près de cette dernière ville que de la première. C'est la lecture Bârin (بارين) et non Ba'rin (بعرين) que Yâkoût préconise; voir *Mou'djam*, I, p. 465-466 et 672, et cf. Wilken, *Commentatio*, p. 73, note t; *Hist. or. des croisades*, I, p. 809; II, II, p. 105.

4. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Ræhricht, *Deittræge*, I, p. 302, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 673, où il faut, ce semble, conserver la

leçon du manuscrit فدخل et rectifier ainsi la traduction : « Bien peu réussirent à s'échapper et à entrer dans Bârin avec leur roi », etc.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 48, 61, 97, 142, 143; cf. ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle*, p. 40 du tirage à part des *Mélanges Léon Renier*.

6. B. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 117.

7. Ibn Al-Athir, *Atabeks*, p. 106, où se trouve une description hyperbolique, en prose rimée, de la forteresse de Bârin. La date de 534 de l'hégire, donnée par Ibn Al-Athir, *ibid.*, p. 105, est évidemment fautive. La vraie date est donnée dans la Chronique « parfaite » d'Ibn Al-Athir (*Hist. or. des croisades*, I, p. 421-423) et dans la « Crème » de Kamâl ad-Din (*ibid.*, III, p. 672-673 et Ræhricht, *Deittræge*, I, p. 302).

de ses arcs et de pierres de ses dix catapultes que le ciel faillit en être voilé ¹, la place capitula au milieu d'août ². Le roi Foulques reçut un manteau d'honneur, et la garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Ces conditions favorables furent accordées par Zenguî, informé que des renforts importants venaient de débarquer, envoyés par les chrétiens d'Europe, répondant à l'appel de leurs frères ³.

Les progrès de Zenguî, ses triomphes en Syrie, la communauté du danger allaient amener une coalition entre l'empereur grec Jean Comnène, les Francs de Jérusalem, de Tripoli et d'Antioche et Mou'în ad-Dîn Anar qui avait dû à l'intervention inattendue des chrétiens le salut d'Émesse. Ce fut au nom du seigneur de Damas que cette alliance fut offerte et conclue par Mou'în ad-Dîn Anar contre un adversaire dont l'audace était accrue par le succès ⁴.

Schaizar allait être puni de ses complaisances pour Zenguî. Ousâma, dès qu'il apprend que la sécurité du sol natal est menacée, quitte brusquement Mauşil pour prendre une part active à la défense de sa patrie. Son émotion et la mémoire de son père lui dictent sa conduite, au moment où, au printemps de 1133, l'empereur est sorti de Constantinople avec une armée qu'on dit « innombrable et composée de Grecs, de Francs et de gens appartenant à diverses autres races chrétiennes ⁵ ». Les Francs de Syrie, après quelques hésitations dictées par la méfiance et par le souvenir du passé, apportent leur concours à Jean Comnène ⁶. Ils lui conseillent, après qu'il s'est emparé de Bizâ'a (ou Bouzâ'a, selon d'autres), ville située à une journée d'Alep, au nord-est dans la direction de Manbidj, d'aller attaquer Schaizar, « qui n'appartient pas à l'atâbek et qu'il ne se souciera pas de défendre ⁷ ». Au grand

1. Ibn Al-Athir, *Atabeks*, p. 107.

2. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, loc. cit.

3. Ibn Al-Athir, *Atabeks*, p. 108-109.

4. B. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 119-120.

5. Ibn Al-Athir, *Atabeks*, p. 98.

6. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 304, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 675.

7. Ibn Al-Athir, *Atabeks*, p. 99.

désespoir d'Ousâma, d'une part, cette suggestion est favorablement accueillie par l'empereur; d'autre part, Zengüî, absorbé par de graves affaires, est empêché tout d'abord de quitter Mauşil pour venir au secours de Schaizar.

La petite principauté des Mounkidhites, qui avait su résister à tant de secousses, allait-elle succomber sous les coups de l'envahisseur impitoyable¹? Le « roi des Romains² » s'avança dans la direction de Schaizar, fit halte à Ma'arrat An-No'mân, qu'il quitta le vingt-six avril. Le vingt-huit, Kafartâb capitulait. Le vingt-neuf, les abords de Schaizar ayant été abandonnés par les riverains de l'Oronte qui, au lieu de défendre le *Pont des Mounkidhites*, s'étaient enfuis à Boukoubais³, Jean Comnène établit son camp à Al-Djisir⁴ et amena sans encombre devant Schaizar une armée forte, d'après Kamâl ad-Dîn Ibn Al-'Adîm, de cent mille cavaliers et de cent mille fantassins⁵.

L'épouvante se répandit dans toute la région. Şalâh ad-Dîn lui-même perdit confiance : sentant l'indépendance de Ĥamâ menacée, il se rendit aux conseils pusillanimes de son fils Schihâb ad-Dîn Aĥmad et déserta la défense de sa principauté pour aller rejoindre Zengüî à Mauşil. Précédemment, il s'était déchargé sur son fils du soin d'administrer la province de Ĥamâ pour se consacrer tout entier à ses fonctions militaires, plus conformes à ses goûts⁶. Ousâma fit tout son possible pour réagir contre l'influence de Schihâb ad-Dîn, impatient de se soustraire au danger et de remettre en d'autres mains le gouvernement de Ĥamâ, devenu trop lourd pour les siennes. « Le roi des Romains, dit Ousâma⁷, avait de nouveau quitté son

1. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 425-426; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, *ibid.*, III, p. 675-676 (cf. Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 304-305).

2. C'est ainsi qu'Ousâma nomme l'empereur des Grecs dans son *Autobiographie*, p. 2 et 69; cf. de même Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 425, et *passim*; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, *ibid.*, III, p. 673.

3. *Id.*, *ibid.*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 370 avec la lecture Boufnîs), et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 678. Sur Boukoubais, voir plus

haut, p. 17, note 5.

4. Plus haut, p. 12.

5. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 306, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 677.

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 73. On y lit : « Ĥamâ appartenait à Şalâh ad-Dîn Moĥammad, fils d'Ayyoub Al-Guisyâni », puis deux lignes plus loin : « Le gouverneur (*wâlî*) de Ĥamâ était Schihâb ad-Dîn Aĥmad, fils de Şalâh ad-Dîn ».

7. *Id.*, *ibid.*, p. 2-3.

pays pour se rendre dans les contrées de Syrie en l'an 532. Ils avaient conclu un accord, lui et les Francs (qu'Allâh leur fasse défection !). Les alliés s'étaient concertés pour se porter vers Schaizar et pour l'assiéger¹. Şalâh ad-Dîn me dit : Ne sais-tu pas ce qu'a fait mon fils que j'ai subrogé en ma place² ? Il désignait ainsi son fils Schihâb ad-Dîn Aḥmad. — Eh bien, dis-je, qu'a-t-il fait ? — Il a envoyé, me répondit-il, un messenger vers moi pour m'inviter à me pourvoir de quelque autre qui se charge d'administrer mon territoire. Je repris : Et toi, qu'as-tu fait ? — J'ai, me dit-il, envoyé moi aussi un messenger vers l'atâbek pour remettre en sa possession un endroit qui lui appartient. Je m'écriai : Que tu as mal agi ! L'atâbek ne serait-il pas fondé à dire de toi : Lorsque ce sont des morceaux de viande, il les mange ; ne reste-t-il plus que des os, il me les jette. — S'il en est ainsi, demanda-t-il, que me conseilles-tu ? Je lui répondis : Je m'installerais dans la ville. Si Allâh le tout-puissant lui apporte le salut, ce sera grâce à ta bienheureuse intervention, et tu pourras te présenter la tête haute chez ton maître³. Si la ville est prise et que nous sommes tués, ce sera un effet de nos destinées et tu n'auras encouru aucun reproche. Il se contenta de répliquer : Personne ne m'a encore tenu pareil langage.

« Je m'imaginai qu'il écouterait mon avis. Je réunis les troupeaux, de la farine en quantité, de la graisse et ce qui nous était nécessaire pour supporter un blocus. J'étais dans ma maison, située à l'ouest de la ville⁴, lorsqu'un messenger vint me trouver de sa part et me dit : Şalâh ad-Dîn te fait prévenir qu'après-demain nous nous mettrons en route vers Mauşil. Prends tes dispositions en conséquence pour le départ. Mon cœur se serra à la pensée d'abandonner mes enfants, mes frères et mes femmes⁵ dans une ville assiégée, tandis que je me rendrais à Mauşil.

1. Lisez *wamoundzatatihâ*.

2. Je ne suis sûr ni du texte ni du sens.

3. Mot à mot : « ton visage sera blanc auprès

de ton maître ».

4. Texte et traduction me laissent des doutes

5. Plus haut, p. 153.

« Le lendemain, à l'aurore, je montai à cheval et je me dirigeai vers la tente de Şalâh ad-Dîn. Je lui demandai l'autorisation de rentrer à Schaizar. C'était pour moi une nécessité absolue. Il me répondit : Lorsque ta famille traverse une telle épreuve, ne t'attarde pas. Mon cheval me transporta rapidement à Schaizar.

« Le spectacle qui s'y offrit à mes yeux attrista mon cœur. Mon fils ¹ avait combattu bravement, puis était descendu de sa monture et avait pénétré dans ma maison. Il en avait enlevé tout ce qui s'y trouvait en fait de tentes, d'armes et de selles et s'était chargé de défendre les êtres aimés ². Mes compagnons poursuivirent sans relâche une lutte qui fut un malheur terrible, épouvantable. »

D'après Kamâl ad-Dîn ³, les Grecs, dès leur arrivée devant Schaizar, le jeudi vingt-neuf avril 1138, « assirent leur camp sur l'éminence qui domine la ville et y demeurèrent en repos le reste du jour et le lendemain jusque vers le soir. Alors ils montèrent à cheval et livrèrent un assaut à la place. Les assiégés se défendirent. Le Mounkïdhite Abou 'l-Mourhaf Naşr ⁴ reçut une blessure dont il mourut dans le mois de *ramadân* ⁵. Les Grecs furent repoussés et obligés de se retirer. Le prince d'Antioche ⁶ s'établit alors dans la mosquée de Samnûn ⁷ et

1. Ousâma veut parler de son fils préféré, l'émir 'Ađoud ad-Daula Abou 'l-Fawaris Mourhaf; voir plus haut, p. 83, note 1; et Ousâma, *Autobiographie*, p. 21, 97, 168; 'Imâd ad-Dîn, *Khariđat al-ġasr*, dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 140, 151, et dans le manuscrit 1414 de l'ancien fonds arabe de la Bibliothèque nationale, fol. 115 v^o, 116 r^o, 117 r^o, 160 r^o; Kamâl ad-Dîn, *Dictionnaire biographique*, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 696 et 731; Abou-Schâma, *Kitâb ar-raudatâin*, I, p. 225, 264, etc.; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 144 et 246; IV, p. 565. Plusieurs fils d'Ousâma moururent avant leur père; voir deux fragments d'éloges, publiés d'après la *Khariđat al-ġasr*, dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 138 et 141, ce dernier fragment à la mémoire d'un fils nommé 'Atik. En 1154, Ousâma, lorsqu'il quitta l'Égypte, paraît avoir eu une descendance nombreuse; v. son *Autobiographie*, p. 25.

2. Toute cette fin est très hypothétique, le texte étant très endommagé.

3. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rehricht, *Beiträge*, I, p. 306-307, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 677-678.

4. Il ne faut pas confondre Abou 'l-Mourhaf Naşr, oncle d'Ousâma, frère et prédécesseur de Soultân (voir plus haut, p. 27-31), avec cet autre Abou 'l-Mourhaf Naşr, cousin d'Ousâma, fils de Soultân, dont Kamâl ad-Dîn relate la mort et qui est appelé Al-Mouwaffak Naşr, fils de Soultân, dans Ousâma, *Livre du bâton*, ms. de ma collection, fol. 115 v^o (plus haut, p. 134, note 4). Le copiste du manuscrit de la *Zoubda* a certainement été trompé par la ressemblance des deux noms lorsqu'il écrit à la marge du fol. 164 v^o : « Ce qui est hors de contestation, c'est que Schaizar avait pour gouverneur non point Naşr, mais son frère Soultân. »

5. Entre le treize mai et le douze juin 1138.

6. M. de Sacy, dans sa traduction, est plus explicite. Il dit : « Raimond, prince d'Antioche ». C'est ainsi en effet que le nomme Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rehricht, *Beiträge*, I, p. 305 (voir note 1), et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 676; cf. aussi Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 122.

7. La mosquée de Samnûn devait être dans le voisinage immédiat de Schaizar. Elle a sans doute été dénommée d'après le *soufi* de la fin du

Joscelin ¹ sur la place publique destinée à la prière ². Le samedi, l'empereur monta à cheval et gravit la montagne qui fait face à la citadelle de Schaizar, montagne connue sous le nom de Djouraidjis (Saint-Georges) ³. Il y fit dresser ses dix-huit grandes catapultes contre la citadelle, et aussi quatre autres plus petites ⁴ afin d'interdire aux habitants l'accès de l'eau. L'attaque dura dix jours, pendant lesquels les assiégés eurent beaucoup à souffrir. »

La puissance des machines de guerre vomissant contre Schaizar des pierres et d'autres projectiles, surprit et frappa d'épouvante Ousâma qui, dans ses campagnes antérieures, n'avait jamais rien vu, rien éprouvé de pareil. Voici comment il traduit son impression ⁵ : « Les Grecs avaient dressé contre Schaizar des machines de guerre effrayantes, qu'ils avaient apportées avec eux de leurs contrées. Elles lançaient des pierres parcourant des distances infranchissables même pour les flèches en bois, des pierres pesant jusqu'à vingt-cinq livres.

« Un jour les Grecs atteignirent la maison d'un de mes amis, nommé Yousof, fils d'Abou 'l-Garfb. Elle fut surchargée en haut et détruite de fond en comble par une seule pierre.

neuvième siècle de notre ère, Abou 'l-Kâsim Samnoudn ibn Hamza, que mentionne Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 423 et 426; III, p. 12.

1. Ce Joscelin est appelé *Ibn Djoûstin*, c'est-à-dire « le fils de Joscelin », par Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 305, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 676. C'est en effet Joscelin II, fils du grand Joscelin, comte d'Edesse; il avait succédé à son père, lorsque celui-ci mourut en 1131; cf. Ducange, *Les familles d'outre-mer* (éd. Rey), p. 298-299.

2. *Mousallâ* « lieu de prière » (déjà dans le *Coran*, II, 119) désigne la place publique réservée pour la prière, située le plus souvent à l'entrée et en dehors des villes; cf. Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 116 et 605; Al-Makrizi, *Khitat*, I, p. 451; Sacy, *Chrestomathie arabe* (2^e éd.), I, p. 191-192; Slane dans *Hist. or. des croisades*, II, II, p. 325, note. Ce même mot désigne aussi le tapis que l'on étend sur le sol pour s'y prosterner; voir Th. P. Hugues, *A dictionary of islam*, p. 224 et 423.

3. M. de Sacy, qui a transcrit Harbahas, « soupçonne qu'il manque ici quelques points diacritiques » (Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 307, note 1). Paléographiquement, le manuscrit présente, au-

dessous des caractères, un seul point diacritique, placé de telle manière qu'il peut être attribué soit à la troisième, soit à la quatrième lettre du mot. Les rédacteurs des *Hist. or. des croisades* (III, p. 677)

ont lu par conjecture Djouraidjis (جورائجيس). Leur hypothèse devient certitude, mon exemplaire d'Ousâma, *Livre du bâton*, portant au fol. 66^o

جورائجيس c'est-à-dire جورائجيس, avec omission seulement du premier point diacritique, comme nom d'une montagne où se rendait souvent Ousâma pour y visiter un habitant de Schaizar retiré pieusement dans une mosquée élevée sur le sommet. C'est sans doute de Djouraidjis que parle Ibn Al-Athir (*Atabees*, p. 99), lorsqu'il montre « des Grecs et des Francs ayant pris position sur une colline à l'est de Schaizar ». Saint Georges, vainqueur du dragon, était l'objet d'une adoration privilégiée sur les bords de l'Oronte; voir Ritter, *Die Erdkunde*, XVII, p. 450, 458, 1111, 1124, 1219.

4. Le texte porte *lou'ab*, pluriel de *lou'ba*, mot-à-mot « quatre joujoux ». Peut-être ce mot obscur, dont je ne connais aucun autre exemple, cache-t-il une transcription déformée et écourtée du grec λεθοβόλος.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 83.

« Sur un château fort, dans la résidence de l'émir, on avait attaché un bois de lance, au bout duquel flottait un drapeau. Le chemin, par lequel les habitants montaient vers la citadelle, passait au-dessous ¹. Une pierre de la catapulte arriva sur le bois de lance, le rompit juste au milieu et s'appesantit sur la fente qui renfermait le fer. Le fer tomba sur la route, pendant qu'un de nos compagnons descendait. De cette hauteur, entraînant avec lui la moitié du bois de lance, il s'enfonça dans ses clavicules et ressortit vers le sol après l'avoir tué.

« Khoïlokh, un mamloûk de mon père, m'a raconté ce qui suit en propres termes : Pendant le siège de Schaizar par les Grecs, nous nous reposions une fois dans la salle d'entrée ² de la forteresse avec notre équipement et nos épées. Tout à coup, un vieillard vint à nous en courant et dit : O Musulmans, défendez vos femmes ! Les Grecs sont entrés avec nous. Nous fîmes diligence pour saisir nos épées, partir, rencontrer ceux qui étaient montés par un point découvert du mur où les catapultes avaient pratiqué une brèche, les battre par le choc de nos épées, les expulser, nous élançer à leur poursuite, enfin les ramener de force vers leurs compagnons d'armes, revenir sur nos pas et nous disperser. Je restai avec le vieillard qui avait jeté parmi nous l'effroi. Il s'arrêta et tourna sa face vers le mur pour cracher. Je le quittai ; mais aussitôt j'entendis le bruit d'une chute. Je me retournai, et voici que le vieillard avait la tête abattue par une pierre de catapulte, qui l'avait séparée du corps et incrustée dans la muraille, tandis que sa moelle avait coulé tout autour sur le mur. Je relevai la dépouille du vieillard, nous appelâmes sur lui les bénédictions d'Allah, et nous l'enterrâmes à ce même endroit.

« Une pierre de catapulte frappa également un de nos compagnons qui eut le pied fracturé. On l'apporta auprès de mon

1. Plus haut, p. 9.

2. Je traduis ainsi trois fois *dihltz* « vestibule ».

| Voir sur ce mot la monographie de Quatremère, *Histoire des sultans mamelouks*, I, 1, pp. 100-102.

oncle, qui était assis dans la salle d'entrée de la forteresse. Faites venir, dit mon oncle, le renoueur. Or il y avait à Schaizar un opérateur, nommé Yahyâ, qui excellait à remettre les luxations. On l'amena. Il s'occupa de renouer le pied du malade, et, à cet effet, il s'installa avec lui dans un lieu abrité, à l'extérieur de la citadelle. Malgré les précautions, une pierre vint frapper la tête du blessé et la fit voler en éclats. Le renoueur revint dans la salle d'entrée. Mon oncle lui dit : Que tu as rapidement accompli ton œuvre ! Il répondit : Le patient a été atteint par une seconde pierre, ce qui m'a dispensé de l'opération. »

L'effroi et les ravages causés par les engins meurtriers, que Grecs et Francs maniaient à distance sans risque et sans péril, présageaient la capitulation et la soumission de Schaizar à bref délai, lorsque, par un brusque revirement, après vingt-trois ou vingt-quatre jours de siège, dont les dix premiers seulement furent effectifs¹, l'empereur ordonna tout à coup de battre en retraite et d'abandonner une partie qui paraissait à la veille d'être gagnée. Telle fut la précipitation du départ qu'on ne prit même pas le temps nécessaire pour enlever les catapultes et les machines de guerre, si péniblement transportées jusqu'à Schaizar. D'après Ibn Al-Athîr, on les laissa dans la position où elles se trouvaient ; d'après Kamâl ad-Dîn, on détruisit les unes en y mettant le feu, on oublia de brûler les autres².

A quels mobiles obéit l'empereur des Grecs lorsqu'il prit une résolution aussi imprévue ? Faut-il en attribuer le bénéfice aux manœuvres de Zenguî, qui sut exploiter les défiances réciproques des Grecs et des Francs, exciter les uns contre les autres et provoquer une recrudescence de l'antagonisme entre

¹ Ibn Al-Athîr et Abou 'l-Fidâ, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 428 et 24 ; II n p. 100 ; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, *ibid.*, III, p. 678 (cf. Rœhrich, *Beitrage*, I, p. 307.)

² Ibn Al-Athîr et Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, *ibid.*, *loc. cit.*

les chrétiens d'Europe et les chrétiens de Syrie? Il est certain que, répondant à l'appel désespéré de Soultân, Zengüi était accouru et avait cherché à compenser l'infériorité de ses forces par ses intrigues, par la duplicité de son langage et par ses tentatives pour semer la division dans les rangs de ses ennemis¹. Seulement on ne s'expliquerait pas que des ruses aussi transparentes eussent entraîné l'abandon de projets sérieusement médités et jusque-là exécutés avec une implacable énergie par celui que sa ténacité a fait appeler par un poète arabe peu respectueux « le chien de la Grèce² »? Je ne crois pas non plus que l'empereur se serait laissé détourner de mener à bonne fin une entreprise commencée sous d'heureux auspices par la nouvelle répandue d'une complication encore lointaine qui pourrait entraver ou retarder sa conquête. On propageait le bruit que l'émir Fakhr ad-Dîn Karâ Arslân, fils de Dâwoud, fils de Soĸmân, l'Ortoĸide, prince de Houşn Kaifâ³, « aurait passé l'Euphrate à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes, pour la plupart des Turcomans⁴ ». Le fait eût-il été avéré, il n'aurait pas suffi à provoquer une volte-face subite à la veille de la victoire. Tandis que Zengüi envoyait à Bagdad une ambassade pour solliciter l'appui du sultan Mas'oud⁵, l'émir de Schaizar, Soultân, entrait en négociation directe avec l'empereur Jean Comnène, offrait de lui payer incontinent une indemnité de guerre considérable et s'engageait au versement régulier d'une contribution annuelle. Les détails des engagements pris,

1. Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des Croisades*, I, p. 428; Kamâl ad-Din, *Zoubda*, *ibid.*, III, p. 678, et dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 307; cf. Reinaud, *Extraits des historiens arabes*, p. 67.

2. Abou Madjd Al-Mousslim ibn Al-Khidr Ibn Kasim de Hamâ, cité par Ibn Al-Athir et Abou'l-Fidâ, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 430 et 24; II II, p. 101. La poésie, dont Ibn Al-Athir et Abou'l-Fidâ ne donnent que de courts fragments, est reproduite plus complètement dans Abou Schâma, *Kitâb ar-rauġatain*, I, p. 32. Quant au poète, il est l'objet d'une notice étendue dans 'Imâd ad-Din, *Kharidat al-ġasr*, fol. 82 v^o-94 v^o; cf. Dozy, *Catalogus codicum orientalium bibliothecæ Academiæ Lugduno Batavæ*, II, p. 245. On

peut aussi consulter sur lui Hammer-Purgstall, *Literaturgeschichte der Araber*, VI, p. 369; VII, p. 1176-1177.

3. C'est ainsi qu'Ousâma nomme cet émir dans l'*Autobiographie*, p. 115; cf. *ibid.*, p. 139 et 143. Nous aurons l'occasion de faire connaître ce prince lorsque, dans notre chapitre neuvième, nous raconterons le séjour d'Ousâma à Houşn Kaifâ, dans le Diyâr Bekr. Soĸmân, le grand-père de Karâ Arslân, était un frère de l'Ortoĸide Îġâzi; voir plus haut, page 98 et suiv.

4. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 307, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 678.

5. Ibn Al-Athir, *ibid.*, I, p. 428 et suiv.

des stipulations contractées de part et d'autre, nous échappent ; mais tout à coup nous voyons l'action militaire se ralentir. On n'essaye plus d'envahir et d'occuper les faubourgs de Schaizar. Au bout de dix jours, les catapultes seules poursuivent leur œuvre de destruction. On ne se combat plus que pour la forme, avec des ménagements et des pauses, comme avec l'intention marquée d'adoucir les transitions vers une réconciliation prochaine. Aussi me rallierais-je volontiers à l'opinion de plusieurs chroniqueurs chrétiens d'alors ¹, qui font acheter très cher par l'émir de Schaizar, c'est-à-dire par Soultân, sa rentrée en grâce auprès de son redoutable ennemi. A l'exemple de ces historiens clairvoyants, je suis persuadé que les Mounkidhites, tout en exploitant au profit de Schaizar et en propageant habilement les bruits qui couraient dans la région de renforts envoyés au secours de la ville menacée, ne purent cependant se dégager de l'étreinte de leurs adversaires qu'en acquittant envers eux une rançon fort élevée et en les comblant des présents les plus précieux. C'était du reste leur coutume, lorsqu'ils ne se sentaient pas de force pour combattre et vaincre ². L'empereur Jean Comnène brava les murmures de son armée et la ramena en arrière.

L'arrangement conclu assurait de nouveau l'indépendance de Schaizar et la sécurité de sa population, mais il frustrait Zenguî et Şalâh ad-Dîn, son lieutenant « rusé et plein d'artifice ³ », des profits qu'ils avaient espéré recueillir comme prix de leur tardive intervention. Zenguî « envoya un détachement de cavalerie pour inquiéter les Grecs dans leur retraite » ⁴. Quelques succès partiels le consolèrent de son mécompte. « Il parvint à enlever des troupes faisant partie de l'arrière-garde, à ramasser du

1. Voir les passages énumérés dans Fr. Wilken, *Commentatio*, p. 78 ; voir aussi G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, p. 284, note 2. Le même point de vue que le nôtre a été adopté par les continuateurs de Ranke ; cf. L. von Ranke, *Weltgeschichte*, VIII, p. 152.

2. Plus haut, p. 68, 88, 92, 135.

3. Ibn Al-Athîr, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 420.

4. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Deutsche Geschichte*, I, p. 307, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 678.

butin, à tuer du monde et à faire des prisonniers. S'étant emparé de ce que l'ennemi avait laissé, il fit déposer le tout dans la citadelle d'Alep. Ce fut ainsi qu'*Allâh épargna aux croyants la peine de combattre*¹. »

Quant à Ousâma, s'il n'avait recherché que le repos et la sécurité de sa personne, il se serait éloigné précipitamment de Schaizar aussitôt que le sol natal put se passer de son concours. Mais il se sentait retenu et enlacé par ces liens mystérieux que l'amour de la famille jette comme un réseau, dont les âmes sensibles essayent en vain de rompre la trame. A ses yeux, la mort de son père lui imposait un surcroît de devoirs à l'égard de ses femmes, de ses frères, de ses enfants. Le mauvais vouloir de Soultân envers les descendants de Mourschid n'avait pas éclaté avec violence, tant que celui-ci vécut. « Lorsque cet émir eut cessé de vivre, ses fils trouvèrent en Abou 'l-'Asâkir Soultân un ennemi déclaré². » Ousâma se devait, devait aux siens d'opposer son énergie et son influence à la persécution et à la tyrannie de son oncle.

Il ne s'était d'ailleurs pas désabusé de ses illusions persistantes et il se flattait encore qu'en faisant toutes les avances, il parviendrait peut-être à conquérir cette sympathie dont il était avide et qui ne venait pas à lui malgré tous ses efforts pour la mériter. N'allait-il pas jusqu'à s'imaginer naïvement que ses chasses aux lions³, où chacune de ses campagnes était une victoire, où il accomplissait des prodiges d'adresse et de valeur, où ses succès tenaient du miracle, plaideraient en sa faveur auprès de son parent indisposé contre lui ainsi que contre un rival présumé, et le feraient renoncer de lui-même à des préventions outrées ? Tout au contraire, ce fut la jalousie qui envenima la plaie dans le cœur de Soultân. Ousâma semblait avoir perdu le souvenir de l'avertissement solennel que, quel-

1. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, p. 100. Le passage en italiques est emprunté au *Coran*, xxxiii, 25.

2. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, p. 199.

3. Plus haut, p. 56-58.

ques années auparavant, du vivant de son père, sa grand'mère paternelle était venue lui donner, alors qu'il rentrait à Schaizar, chargé des dépouilles d'un lion dans les flancs duquel il avait brisé sa lance. « Vers le soir, dit Ousâma ¹, nous retournâmes à la ville, rapportant le lion. Voici qu'au milieu de la nuit ma grand'mère paternelle entra chez moi, tenant un flambeau de cire ². C'était une femme très âgée, presque centenaire. Je ne mis pas en doute qu'elle me faisait visite pour me complimenter d'avoir échappé à la mort et pour m'exprimer la joie que lui causait mon action d'éclat. J'allai à sa rencontre et je lui baisai la main. Elle me dit avec irritation et colère : O mon cher fils ! quel motif te pousse vers ces aventures où tu risques ta vie, où tu mets en danger ton cheval, où tu brises les armes, sans autre résultat que de faire germer dans le cœur de ton oncle un levain de haine et d'aversion ? — Je répondis : O princesse, si j'ai ainsi exposé ma vie aujourd'hui et bien souvent, c'était que j'espérais me frayer par là un chemin vers le cœur de mon oncle. — Non, par Allâh, reprit-elle, ce n'est point ce qui te rapprochera de lui, mais ce qui t'en éloignera plus encore, ce qui suscitera de sa part une recrudescence de haine et d'antipathie. J'ai reconnu depuis qu'elle m'avait bien conseillé et qu'elle avait dit vrai. Par ma vie, de telles femmes sont les mères des hommes ³. »

Vers le mois de juillet 1138, Ousâma, pour distraire la monotonie de son séjour prolongé à Schaizar, se résolut à renouveler ses prouesses d'autrefois et, plutôt que de laisser échapper l'occasion de se mesurer avec un lion qui répandait la terreur dans Schaizar, il préféra ne pas se souvenir que son oncle Soultân prenait de plus en plus ombrage de son audace et de son intrépidité. Sa grand'mère paternelle n'était

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 93.

2. 'Imâd ad-Din nous a conservé deux vers d'Ousâma sur l'éclairage par la combustion de la cire : voir *Kharidat al-ḡaṣr*, dans *Nouveau mé-*

langes orientaux, p. 127.

3. Plus haut, p. 42. Les femmes du Prophète sont ainsi nommées dans Ibn Al-Tiḡḡukâ, *Al-Fakhrî*, p. 103, l. 13, les mères des croyants.

plus là pour le mettre en défiance contre la violence de ses ardeurs et contre la ténacité de son aveuglement. Il ne pouvait plus invoquer et faire intervenir désormais l'autorité de son père pour apaiser la colère de son oncle et pour faire revenir l'émir de Schaizar à un jugement plus équitable sur chacun de ses actes et sur toute sa conduite.

« Voici, dit Ibn Al-Athîr ¹, ce qui m'a été raconté, et je cite les paroles mêmes de Mou'ayyad ad-Daula Ousâma, fils de Mourschid ² : On savait parmi les hommes combien j'étais hardi et entreprenant. Pendant que je me trouvais à Schaizar, quelqu'un vint m'informer qu'auprès d'un puits voisin de sa demeure s'agitait un lion féroce. Je montai à cheval, je saisis mon épée et je me dirigeai vers l'animal pour le tuer. Je n'avais révélé mon intention à personne, pour ne pas être contrecarré dans mon projet. Arrivé près du lion, je mis pied à terre, j'attachai ma monture et je marchai droit sur lui. Quand il m'aperçut, il chercha à m'atteindre, s'élança sur moi, et je lui fendis la tête d'un coup d'épée. Après l'avoir achevé, je coupai la tête du lion, et, l'ayant mise dans le sac à fourrages de mon cheval, je m'en retournai à Schaizar.

« J'entrai chez ma mère et je déposai la tête à ses pieds, en lui racontant ce qui s'était passé. Elle me dit : O mon cher fils, fais tes préparatifs pour quitter Schaizar ; car, par Allâh, ton oncle ne t'autorisera plus, ni toi, ni aucun de tes frères, à y séjourner. Vous êtes trop hardis et trop entreprenants. Le lendemain matin, mon oncle ordonna notre expulsion et décida qu'il y serait procédé sans répit. Il nous fallut nous disperser dans les contrées. »

Sur l'ordre de son oncle 'Izz ad-Dîn Soulfân, Ousâma prit le

1. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, p. 199; cf. Abou Schâma, *Kitâb ar-raûdâtain*, I, p. 112.

2. Il est vraisemblable que le morceau d'Ousâma, que nous empruntons à Ibn Al-Athîr, provient de l'*Autobiographie*, et qu'il se trouvait dans la pre-

mière partie, aujourd'hui perdue, de cet ouvrage. J'ai fait de vains efforts en Orient et en Occident pour retrouver les vingt-et-un premiers feuillets de cet important ouvrage; voir l'*Avertissement* de la seconde partie du présent volume. p. xi.

chemin de l'exil. Il avait donné à l'émir de Schaizar un prétexte que celui-ci s'était empressé de saisir. En dépit de son courage, Ousâma ressentit une profonde tristesse, plus noble à ses yeux que la résignation ¹, lorsque lui fut signifié l'arrêt qui le bannissait de Schaizar. Sa patrie étant fermée pour lui, pouvait-il espérer retourner à Mauşil auprès de l'atâbek Zengou? Le trouverait-il disposé à lui pardonner sa brusque désertion de l'année précédente, à s'élever au dessus de ressentiments passagers pour l'accueillir de nouveau avec le même empressement malgré l'ostracisme qui venait d'être prononcé contre lui et à braver son puissant oncle, l'émir Soultân? Incertain de l'accueil qui lui était réservé à Mauşil, porté par sa curiosité naturelle à s'éprendre des horizons nouveaux, confiant dans l'inconnu qui réaliserait peut-être son idéal de bonheur, dégoûté du passé, mais ayant foi dans l'intervention et dans la protection d'Allâh pour lui assurer le plus brillant avenir, ébloui par les faveurs et les espérances qu'on faisait luire à ses yeux comme des mirages séduisants, Ousâma se rendit à Damas ² auprès de Schibâb ad-Dîn Maḥmoûd, fils de Tâdj al-Mouloûk Boûri ³, prince de Damas, et auprès de son premier ministre Mou'in ad-Dîn Anar ⁴.

1. Poésie d'Ousâma, dans 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ḡaṣr* (Nouveaux mélanges orientaux, p. 135).

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 3 et 139; 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ḡaṣr*, dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 122; Abou Schâma, *Kitâb ar-rauḡatain*, I, p. 113; Ibn Khallikân, *Biogra-*

phical Dictionary, I, p. 177, où seulement il faut lire Damas au lieu de Bagdâd, le texte publié par M. de Slane (p. 92) portant exactement *Dimaschk*.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 73, 139, 141. Voir plus haut, p. 148 et 154.

4. Id. *ibid.*, p. 3, 4, 22, 142, etc. Voir plus haut, p. 150 et 154-155.

CHAPITRE V

PREMIER SÉJOUR D'OUSÂMA À DAMAS

(1138—1144)

« Les circonstances, dit Ousâma¹, déterminèrent mon départ pour Damas, tandis que les émissaires de l'atâbek se succédaient pour me desservir auprès du prince de Damas. Je restai dans cette ville pendant huit années, et j'y assistai à nombre de combats. Le prince (qu'Allâh l'ait en pitié!) m'octroya libéralement une redevance et un fief. Il me distingua en m'admettant dans son intimité et en me faisant des honneurs. Ces faveurs s'ajoutaient aux marques de bienveillance dont j'étais l'objet de la part de l'émir Mou'in ad-Dîn (qu'Allâh l'ait en pitié!), aux obligations que je lui avais, à la sollicitude qu'il témoignait pour mes intérêts. »

Le prince de Damas qui, à l'instigation de Mou'in ad-Dîn Anar, son premier ministre et le véritable détenteur de la puissance, avait pris sous sa protection l'illustre exilé, était Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, fils de Tâdj al-Mouloûk Boûrî, fils de ʦogtakîn. Il avait succédé à son frère aîné Schams al-Mouloûk Ismâ'îl, lorsque celui-ci mourut le 1^{er} février 1135². Un troisième frère, Djamâl ad-Dîn Moḥammad, fils de Boûrî, fils de ʦogtakîn³, qui, lui aussi, était appelé à devenir prince de Damas, administrait à ce moment la principauté de Ba'lbek, portion de l'héritage

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 3.

2. Plus haut, p. 148.

3. Le nom est ainsi donné dans Ousâma, *Autobiographie*, p. 74; cf. *ibid.*, p. 60.

paternel que leur père avait détachée de la principauté de Damas en vue de lui constituer un fief indépendant¹. Ses frères ne pardonnèrent point à Djamâl ad-Dîn Moḥammad cet amoindrissement de leur territoire, il n'entretint jamais avec eux des relations de bon voisinage.

Ousâma, qui se rendait à Damas dans l'espoir d'y relever sa fortune ébranlée, se garda bien de compromettre sa situation auprès de Maḥmoûd en s'arrêtant à la petite cour de Moḥammad à Ba'lbek. Il ne céda point à la tentation d'aller saluer dans le prince un de ses anciens compagnons d'armes, aux côtés duquel il avait combattu peu d'années auparavant. La campagne contre Damas, pour laquelle s'étaient coalisés vers 1136, un peu plus tôt, un peu plus tard², « le roi des émirs, l'atâbek Zengui » et « le prince de Ba'lbek, Djamâl ad-Dîn Moḥammad, s'offrant à servir sous ses ordres », campagne à laquelle avaient été associés, sous deux tentes contiguës, Şalâh ad-Dîn Moḥammad ibn Ayyoûb Al-Yâgutsiyânî et l'émir Ousâma, voilà un événement dont Ousâma doit chercher à effacer plutôt qu'à raviver le souvenir. Si, à cette époque rapprochée, il n'est pas encore entré dans Damas, il a campé aux environs, « sur le territoire de Dârayya³ » d'abord, puis, le lendemain, à Doumair⁴, où il a reçu de Şalâh ad-Dîn, comme témoignage d'estime pour sa

1. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 396.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 74-75. Si je me suis abstenu de mentionner cette campagne dans le chapitre quatrième, c'est que la date de 530 de l'hégire, donnée par Ousâma, m'inspire des doutes sérieux. L'alliance entre Zengui et Djamâl ad-Dîn Moḥammad, les relations de ce dernier avec Ousâma, voilà ce qu'il faut retenir d'un long morceau d'ailleurs conçu au point de vue purement anecdotique. L'incertitude de la date m'a fait également omettre une campagne dans laquelle Ousâma combattit aux côtés de Şalâh ad-Dîn contre l'émir Kafdjâk, c'est-à-dire contre le chef Turcoman Kafdjâk, fils de Alp Arslânschâh. Ousâma (*Autobiographie*, p. 117-118) place cette expédition au retour d'une bataille livrée à Bagdad, c'est-à-dire peut-être en 1132 (voir plus haut, p. 146). J'ai supposé d'autre part que ces événements, qui eurent pour théâtre deux citadelles du Kouhistan, Mâsourra et Al-Karkhîni, eurent lieu

vers 1135. J'ai publié en français le récit de cette dernière campagne sous le titre de : *Un passage ur les Juifs au douzième siècle traduit de l'Autobiographie d'Ousâma* dans la *Jubelschrift zum siebenzigjährigen Geburtstag des Herrn Professor Dr. Gratz* (Breslau, 1887), p. 127-130.

3. Dârayya est un grand village, à quatre milles de Damas; voir Yâkoût, *Mou'djam*, II, p. 536; Ibn Al-Athîr, dans *Hist. or. des croisades*, p. 434; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, *ibid.*, III, p. 681.

4. Le Doumair de notre texte ne doit pas être confondu avec la ville de ce nom, située à l'entrée du désert de Syrie et mentionnée dans (Socin) *Palestine et Syrie*, p. 545. La distance entre Dârayya et le Doumair actuel n'aurait pas pu être franchie en un jour, comme le suppose le récit d'Ousâma. Il s'agit de Doummar, village riant situé dans la banlieue immédiate de Damas, au nord-ouest, village où 'Abd el-kâder avait établi sa résidence après sa soumission à la France. Voir *id.*, *ibid.*, p. 472.

personne et d'admiration pour son équipement « un cheval bai-brun, cadeau récent de l'atâbek, monture inébranlable comme le rocher massif ».

L'abstention d'Ousâma fut un acte de sagesse. Mou'in ad-Dîn Anar dut lui en savoir gré. Sa tactique de ministre dirigeant consistait à flatter les faiblesses de son souverain pour lui imposer plus sûrement ses vues dans la conduite des affaires publiques. Peu à peu il avait confisqué à son profit l'autorité princière, sans en assumer nominalemeut la responsabilité. A peine au pouvoir, à la fin de 1135 ou au commencement de 1136, Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, devenu maître de Ḥoms, en avait cédé la propriété et les revenus à Mou'in ad-Dîn Anar, qui, dès le premier jour, s'y fit représenter par un lieutenant de son choix et ne cessa pas de séjourner à Damas¹. En juin 1138, un peu plus d'un mois avant l'arrivée d'Ousâma à Damas, la princesse Zoumourroud Khâtoûn, mère de Maḥmoûd², ayant épousé l'atâbek Zengui³, Mou'in ad-Dîn céda à l'atâbek son apanage de Ḥoms en échange, d'après Kamâl ad-Dîn Ibn al-'Adîm, des villes de Bârîn⁴, d'Al-Lakma⁵ et d'un château-fort appelé *Al-Houṣn asch-scharḫî*, c'est-à-dire « la forteresse orientale⁶ ». Mou'in ad-Dîn Anar changea de fief, mais il maintint sa résidence à Damas.

Damas fut la première étape dans la marche d'Ousâma pour s'éloigner du nord de la Syrie et pour se diriger vers le sud. Il s'était détaché de Zengui⁷ qui ne le lui pardonnait pas et qui aurait voulu ne pas voir s'ouvrir devant lui les portes de Damas⁸. L'ancienne amitié de Zengui pour Ousâma avait fait place à une haine implacable. L'atâbek avait embrassé les rancunes de

1. Ibn Al-Athîr, *Chronicon* (éd. Tornberg), XI, p. 24.

2. Sur cette princesse qui avait fait assassiner un autre de ses fils, Schams al-Moulouk Ismâ'il, voir plus haut, p. 148.

3. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Deitẖe*, I, p. 308, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 678-679.

4. Plus haut, p. 154, n. 3.

5. Al-Lakma est placé par Yâkoût (*Mou'djam*, IV, p. 363) dans les environs de 'Irka, c'est-à-dire dans la région de Tripoli, comme cela ressort d'Ibn Al-Athîr, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 270 ; II II, p. 102.

6. J'ignore la position géographique de cette « forteresse orientale ».

7. Plus haut, p. 155.

8. Plus haut, p. 169.

l'émir Soultân contre son neveu et se flattait d'obliger Mou'in ad-Dîn Anar à devenir le complice de leur inimitié, l'exécuteur de leurs vengeances. Non seulement Zengüi venait d'épouser la mère de Maḥmoûd, mais encore il lui avait donné l'une de ses filles en mariage¹. Cette double union avait été contractée pour resserrer l'intimité entre les deux princes, pour cimenter leur alliance.

Mou'in ad-Dîn n'aurait eu garde de se mettre en hostilité ouverte avec Zengüi, dont il redoutait le courroux, dont il espérait désormais sinon l'appui, du moins la neutralité. Damas, qui avait su imposer respect aux Francs, n'avait cessé d'être le point de mire de l'atâbek, qui avait fait mainte tentative pour l'annexer à ses possessions². D'un autre côté, Ousâma et Mou'in ad-Dîn se sentaient entraînés l'un vers l'autre par un courant de vive sympathie. Leurs deux natures étaient faites pour se comprendre. C'était d'une part un prince déshérité qui aspirait à reprendre son rang dans le monde et qui mettait au service de son ambition un charme personnel indéniable, une activité sans frein et une absence absolue de préjugés, c'était de l'autre un ancien mamloûk qui, par son intelligence, son habileté, son attitude à la fois prudente et énergique, sa persévérance, sa bravoure, était parvenu par degrés à forcer tous les obstacles et à imposer sa suprématie à ses maîtres, la déférence à leurs alliés. Mou'in ad-Dîn Anar s'efforça de concilier ses bonnes dispositions pour Ousâma avec les nécessités de la politique, avec les égards qu'il devait aux volontés manifestement exprimées de Zengüi.

Aussi, après avoir accueilli comme il le méritait le noble étranger qui venait plein de confiance s'en remettre à lui pour le présent et pour l'avenir, Mou'in ad-Dîn, assailli par les réclamations de Zengüi, pressa Ousâma de s'éloigner pour quelque

1. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Röhricht, *sades*, III, p. 67^o.
Beiträge, I, p. 308, et dans *Hist. or. des croi-* | 2. Plus haut, p. 148-150.

temps et de quitter provisoirement Damas jusqu'au moment prochain où l'orage serait conjuré. Peut-être Mou'in ad-Dîn, pour rendre à Ousâma un départ aussi précipité moins pénible, le chargea-t-il de quelque mission pour sonder à Jérusalem l'état des esprits, en vue d'une alliance avec les Francs. Ce qui est certain, c'est qu'encore en 532 de l'hégire, c'est-à-dire avant le huit septembre 1138 de notre ère, Ousâma se rendit à Jérusalem presque aussitôt après son arrivée à Damas.

« En 532, dit Ousâma¹, je visitai Jérusalem. L'un de ses habitants m'accompagnait pour me montrer les lieux de prières et de bénédictions. Il me conduisit dans un édifice voisin du Dôme de La Roche². A l'intérieur, il y avait des lampes et des rideaux. Mon guide me dit : Nous sommes dans la Maison de la chaîne³. Je le questionnai au sujet de la chaîne, et il me répondit : C'est un édifice où, à l'époque des enfants d'Israël, était suspendue une chaîne. S'élevait-il une contestation entre deux enfants d'Israël, et le serment était-il déféré à l'un d'eux, ils entraient ensemble dans cette maison et se plaçaient au-dessous de la chaîne. Le demandeur faisait alors jurer le défendeur, qui ensuite étendait la main et qui, s'il avait dit vrai, atteignait la chaîne. Si au contraire il avait menti, la chaîne s'élevait hors de la portée de sa main et il ne pouvait plus l'atteindre⁴. Or, un des fils d'Israël avait mis en dépôt une perle chez quelqu'un, puis la lui réclama. — Je te l'ai rendue, dit l'autre. Tu peux me citer, ajouta-t-il, auprès de la chaîne. Le dépositaire prit un bâton, le fendit, y creusa une cachette pour la perle qu'il y laissa, puis recolla et graissa la fente. Il saisit ce bâton, entra avec son adversaire dans la Maison de la chaîne et lui dit : Débarrasse-moi de mon

1. Ousâma, *Livre du bâton* (manuscrit de ma collection), fol. 65^{ro} — 66^{ro}.

2. Sur la position de la *koubbat as-şarkha* dans le *haram asch-scharif*, voir le plan de M. O. Woelfel, inséré dans la *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins* de 1888, planche I.

3. Ce joli petit bâtiment, situé à l'est de la *koubbat as-şarkha*, est ordinairement appelé, non

pas *bait as-silsila* « la Maison de la chaîne », mais *koubbat as-silsila* « le Dôme de la chaîne ».

4. Ch. Schefer, *Relation du voyage de Nassiri Khosrau* (Paris, 1881), p. 93. Voir aussi deux variantes de cette légende dans Moudjir ad-Din, *Histoire de Jérusalem* (tr. Sauvaire), p. 30, et, je ne sais sur la foi de quelle autorité, dans *Société Palestine et Syrie*, p. 183.

bâton. Ce que fit l'adversaire. Il lui jura alors de lui avoir remis la perle, étendit la main et saisit la chaîne, puis rentra en possession de son bâton. Tous deux sortirent. A partir de ce jour, la chaîne remonta vers le faite de l'édifice. Jamais, dit Ousâma en terminant, je n'ai vu cette histoire relatée par écrit, je l'ai rapportée comme je l'ai entendu raconter¹. »

Ce fut sans doute dans cette première excursion à Jérusalem qu'Ousâma fit la connaissance de quelques chevaliers du Temple. Il parlera plus tard des Templiers comme de ses amis². L'ordre militaire et religieux, fondé par Hugues de Payens, ne se montrait pas réfractaire aux bonnes relations et même aux transactions avec les infidèles. Cette absence de préjugés fit contracter à ses membres plus d'une alliance qui n'était pas irréprochable aux yeux des purs parmi les croisés³. Ousâma, de son côté, n'éprouvait aucune répulsion contre les chrétiens établis en Palestine. Il se défiait seulement des nouveaux arrivants, des pèlerins qui venaient chercher fortune, des vagabonds qui n'étaient partis pour la terre sainte qu'afin d'y rançonner les habitants⁴.

Ousâma ne s'attarda pas à Jérusalem. Damas et Mou'in ad-Dîn l'attiraient. La mauvaise humeur de Zenguî avait eu le temps de se calmer, son esprit de se tourner vers d'autres projets. « Incapable de rester en place, Zenguî était toujours en campagne. Pour lui, la housse de la selle était préférable au lit le plus moelleux, le cliquetis des armes était plus doux à son oreille que la voix des chanteuses, la lutte avec l'adversaire le ravissait mieux que les faveurs d'une belle⁵. »

Je ne sais si le prince de Damas, pour honorer le retour de son hôte, ne vint pas à sa rencontre jusqu'à Bâniyâs⁶. En tout

1. Comme l'histoire de la chaîne, l'histoire du bâton est racontée un peu différemment dans Moudjir ad-Din, *Histoire de Jérusalem*, p. 30-31; cf. aussi G. Weil, *Biblische Legenden der Muselmänner*, p. 213-215. Les parallèles abondent dans toutes les littératures et chez tous les peuples.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 99.

3. Prutz, *Kulturgesch. der Kreuzzüge*, p. 280-281.

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 99 et 103.

5. Ibn Al-Athir, *Atabels*, p. 103.

6. C'est sous cette forme que les Arabes ont rendu à cette ville son ancien nom de Pancas, auquel Philippe, fils d'Hérodote, avait substitué le nom de *Cæsarea Philippi*. Les chroniqueurs latins l'appellent Belinas. Sur l'orthographe du nom arabe Bâniyâs voir le *Journal asiatique* de 1888, II, p. 440, note.

état de cause, alors même qu'Ousâma serait d'abord rentré à Damas, où dès lors il eut sa maison et son apanage¹, il a gardé le souvenir de ses chasses et dans cette ville et « dans la forêt de Bâniyâs » en compagnie de Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, fils de Tâdj al-Mouloûk². Mou 'în ad-Dîn Anar encourageait de telles parties de plaisir qui fournissaient une occupation pour le désœuvrement d'Ousâma, une distraction pour les loisirs d'un maître qu'il tenait éloigné des affaires, qu'il voyait avec satisfaction amuser son oisiveté à ces divertissements.

L'hiver de 1138 et le printemps de 1139 peuvent, sans risque d'erreur, être assignés comme dates aux expéditions en commun de Maḥmoûd et de l'émir Ousâma. « J'ai vu, dit celui-ci, des parties de chasse à Damas au temps de Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, fils de Tâdj al-Mouloûk. On s'attaquait aux oiseaux, aux gazelles, aux onagres et aux chevreuils³. J'étais à ses côtés un jour que nous nous étions rendus jusque dans la forêt de Bâniyâs. Sur le sol, l'herbe était touffue. Nous abattîmes nombre de chevreuils. On dressa les tentes dans une enceinte. Nous y étions établis, lorsqu'on vit se dresser dans l'enceinte un chevreuil qui dormait sur l'herbe. Il fut pris au milieu des tentes.

« Pendant que nous rentrions, je m'aperçus que l'un d'entre nous avait vu un petit-gris monter à un arbre. Il en informa Schihâb ad-Dîn. Celui-ci se posta sous l'arbre, visa l'animal à deux ou trois reprises sans l'atteindre, puis y renonça et se retira furieux de l'avoir manqué. Je vis alors un Turc, qui, l'ayant visé, coupa le petit-gris en deux⁴ de sa flèche en bois. Ses deux pattes de devant devinrent flasques, et il resta suspendu par les deux pattes de derrière, avec la flèche en bois enfoncée dans le corps, jusqu'au moment où l'on secoua l'arbre

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 3 et 61.

2. Id. *ibid.*, p. 139 et 141. Sur la forêt de Bâniyâs, voir aussi *ibid.*, p. 48.

J'ai traduit ainsi *yahmoûr* (cf. *Deutéronome*, xiv, 5; I *Rois*, v, 3; Ousâma, *Autobiographie*, p. 158, l. 1 et 3; 161, l. 2) d'après les indications

aussi savantes que précises de M. Paul de Lagarde dans ses *Mittheilungen*, II, p. 251-252.

4. Sur le verbe *wassafa* « fendre des corps en deux », voir Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, I, p. 72-73, et ma note intitulée: *Un passage sur les Juifs*, p. 3 du tirage à part.

et où il tomba. Si cette flèche en bois avait été ainsi fichée dans le corps d'un fils d'Adam, il serait mort à l'instant même. Gloire au Créateur des créatures ! »

On voit par ces épisodes comment Maḥmoûd exerçait son métier de prince. Une autre anecdote empruntée au *Livre du Bâton* montre que, si on désirait lui alléger les charges du pouvoir, il ne demandait pas mieux que de s'en affranchir. « Voici, dit Ousâma ¹, ce dont j'ai été témoin à Damas. Il y avait eu désaccord entre les aveugles et entre l'administrateur de leur *waḥoûf* ², un certain Ibn Al-Ba'lbakî. Les aveugles s'adressèrent à plusieurs reprises au seigneur de Damas Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, qui, de son côté dit à l'émir ³ Moudjâhid ad-Dîn Bouzân ibn Mâmin ⁴ : O Moudjâhid ad-Dîn, débarrasse-moi d'eux, réunis-les dans ta maison, convoque leur représentant dans la direction de la fondation pieuse qui les concerne et améliore leur situation. — A tes ordres, répondit Moudjâhid ad-Dîn, qui me dit : Fais-moi l'honneur de nous accompagner. La réunion se tint dans une grande salle de sa maison ⁵. L'intendant Ibn Al-Ba'lbakî et son prédécesseur dans ses fonctions, nommé Ibn Al-Farrâsch ⁶, comparurent. Comparurent aussi les aveugles au nombre de trois cents environ. Ils s'avancèrent et entrèrent dans la salle, ayant chacun son bâton à la main, qu'ils placèrent

1. Ousâma, *Livre du bâton* (manuscrit de ma collection), fol. 68 v^o-69 r^o.

2. Ousâma emploie l'infinitif *waḥf*, comme dans les exemples cités par Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, II, p. 834.

3. Le manuscrit porte *al-amîr*, que je corrige en *lîamîr*.

4. Si je n'ai trouvé aucun renseignement sur Ibn Al-Ba'lbakî, j'ai été plus heureux pour le Kurde Moudjâhid ad-Dîn Aboû 'l-Fawâris Bouzân, souvent mentionné par Aboû Schâma, *Kitâb ar-rauḥatâin*, I, p. 51, 57, 58, 77, 89, 90, 97, 123-124. Nommé gouverneur de Şalkhad en octobre 1147, il commanda dans plusieurs circonstances l'armée de Damas et mourut en février 1160. Il fonda deux des collèges de Damas qui d'après lui sont appelés l'un et l'autre *al-madrasa al-moudjâhidîyya*, et dans l'un desquels il fut enterré; cf. Aboû Schâma, *ibid.*, I, p. 123-124; 'Abd al-Bâsiṭ Al-'Almawî, *Description abrégée de Damas*, d'après Michael Meschâka's *Cultur-Statistik von Damascus*, aus

dem Arabischen uebersetzt von Prof. Fleischer, dans la *Zeitschrift der deutschen morg. Gesellsch.*, VIII (1854), p. 361, et d'après le manuscrit appartenant à M. Paul Ravaisse, fol. 48 r^o et v^o; Wüstenfeld, *Die Academien der Araber*, p. 47. Il sera parlé de Şalkhad (ou Şarkhad), p. 178, note 1. La traduction de Fleischer est réimprimée dans le tome III de ses *Kleinere Schriften*.

5. Le suffixe manque dans mon manuscrit.

6. Ibn Al-Farrâsch, c'est peut-être le kâdî Schams ad-Dîn Aboû 'Abd Allâh Moḥammad ibn Moḥammad ibn Moûsâ, connu sous le nom d'Ibn Al-Farrâsch. Il remplit les fonctions de kâdî de l'armée à la fin du règne de Noûr ad-Dîn, c'est-à-dire vers 1170. Cf. 'Imâd ad-Dîn, *Khartîlat al-ḥasr* (ms. 1414 de l'ancien fonds arabe), fol. 49 v^o, dans Dozy, *Catalogus codicum orientalium bibliothecæ academice Lugduno Bataur.*, II, p. 244. 'Imâd ad-Dîn (ms. cité, fol. 51 v^o), nous apprend qu'il vivait encore en 568 de l'hégire (1172-1173 de notre ère).

ensuite chacun à son côté. La discussion s'engagea. Les uns tenaient pour l'ancien intendant Ibn Al-Farrâsch, les autres pour Ibn Al-Ba'lbakî. Ils se disputèrent et se querellèrent pendant une heure, sans qu'on pût intervenir, tant ils criaient et tant ils étaient nombreux ! Puis ils se ruèrent les uns sur les autres. Trois cents bâtons environ furent levés dans la salle, aux mains des aveugles, qui ne savaient pas qui ils frappaient. Le tumulte et le vacarme grandissant me firent regretter d'être venu. Les deux intendants apportèrent dans l'affaire un tel esprit de conciliation que la discorde cessa et que l'affaire se trouva réglée à la satisfaction générale. Nous avions cru d'abord que les aveugles ne s'en iraient plus. »

Un prince aussi inoffensif que Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd ne gênait et ne lésait personne. Et pourtant, il se trouva trois misérables pour l'assassiner dans la nuit du vingt-trois au vingt-quatre juin 1139¹. Mou'in ad-Dîn Anar s'empessa de lui donner un successeur non moins docile. Dès le lendemain matin, son frère Djamâl ad-Dîn Moḥammad, seigneur de Ba'lbek, prenait possession de la principauté de Damas. Il n'y devait jouer qu'un rôle effacé, Mou'in ad-Dîn continuant à diriger l'ensemble et les détails². Le nouveau prince avait autrefois combattu aux côtés de Zengui, de Ṣalâḥ ad-Dîn Al-Yâguisiyânî et d'Ousâma³. S'il pouvait compter sur l'émir de Schaizar comme sur un fidèle serviteur, il allait au contraire encourir l'hostilité de ses deux autres compagnons d'armes. Zengui, excité par la princesse Zoumourroud Khâtoûn, qu'il avait épousée⁴, à venger le meurtre de son fils Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd, fit partir en avant l'émir chambellan Ṣalâḥ ad-Dîn et le rejoignit à Ḥamâ au commencement d'août⁵. Ils arrivèrent ensemble le dix-huit

1. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beitrag*, I, p. 308, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 681 ; Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 275.

2. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 431.

3. Plus haut, p. 170 ; voir surtout le passage de l'*Autobiographie* qui y est analysé dans la note 1.

4. Plus haut, p. 171.

5. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, dans Rœhrich, *Beitrag*, I, p. 309, et dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 681.

août à Ba'lbek, que Djamâl ad-Dîn Moḥammad venait peu auparavant de quitter pour Damas et de céder comme apanage à Mou'in ad-Dîn¹. Celui-ci s'était installé dans la place avec Ousâma pour la défendre.

Zenguî, désireux de frapper un grand coup, se souvint à propos qu'un général populaire, dont la présence à son camp produirait une vive impression sur ses troupes, attendait les événements, dans une oisiveté qui lui pesait, à Şalkhad, près de Boşrà, dans le Haurân, au sud-est de Damas². C'était l'ancien vizir d'Égypte, Rouḍwân ibn Al-Walakhschi³, surnommé Al-Malik Al-Afḍal « le roi éminent ». Le quatorze juin 1139⁴, « à l'instigation du khalife Fâtimide Al-Hâfiḥ, les troupes s'étaient soulevées contre lui. Il avait quitté l'Égypte pour se rendre en Syrie, sa maison et son harem ayant été livrés au pillage. »

Ousâma, après avoir intercalé une anecdote sur Goulte-des-rôsée (*Katr an-nidâ*), l'une des filles de Rouḍwân, ajoute : « Puis Rouḍwân se rendit à Şalkhad auprès de l'atâbek Amin ad-Daula Goumouschtakin⁵. Celui-ci honora Rouḍwân, lui donna l'hospitalité et lui offrit ses services. Or, à ce moment, le roi des émirs, l'atâbek Zenguî, fils de Ak Sonḳor, assiégeait

1. Ibn Al-Athir, dans *Hist. or. des crois.*, I, p. 432.

2. Sur Şalkhad, la ville frontière du royaume de Basan dans la Bible (*Deutéronome*, III, 10; Josué, XII, 5), voir Rey, *Voyage dans le Haouan*, p. 166; (Socin) *Palestine*, p. 433; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 549. C'est la même ville qui est appelée Şarkhad dans Yâkoût, Ibn Al-Athir, Kamâl ad-Dîn et autres auteurs du douzième et du treizième siècle. Ousâma, *Autobiographie*, p. 22, a clairement Şalkhad.

3. Le manuscrit d'Ousâma, *Autobiographie*, porte *الولحشى*, de là ma lecture (p. 22 de mon édition) *الولحشى*. Je préfère actuellement lire *الولحشى* avec Wüstenfeld, *Geschichte der Fatimiden-Chatifen*, p. 307 (Al-Makrizi, *Al-Khitat*, I, p. 357 et 440, donne deux fois *ولحشى* sans article). Remarquons enfin les leçons *الولحشى* dans *Histor. orient. des croisades*, I, p. 23, et *الولحشى*, *ibid.*, I, p. 417.

4. J'emprunte cette date à Ibn Al-Athir, *ibid.*, I, p. 418, où il faut lire 1139 au lieu de 1138. Ce qui suit est tiré d'Ousâma, *Autobiographie*, p. 22-24.

5. Manuscrit et texte imprimé portent l'atâbek Togtakin. Or celui-ci était mort en 1128; voir plus haut, p. 139. Je rectifie d'après Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 418, et dans l'édition Tornberg, XI, p. 32, et d'après Abou Schâma, *Kitâb ar-raulatain*, I, p. 50; voir aussi Wüstenfeld, *Geschichte der Fatimiden-Chatifen*, p. 309. 'Abd al-Bâsit, *Description abrégée de Damas* (ms. de M. Paul Ravaisse), fol. 10^{re}, nous apprend que la première école de droit Schâfi'ite fut fondée à Damas en 514 de l'hégire (1120 de notre ère) par « l'atâbek des armées damascéniennes, surnommé Amin ad-Daula Rabi' al-islâm (le printemps de l'islamisme) Amin ad-Dîn Goumouschtakin, fils de 'Abd Allâh As-Saftiki (?), ms. *السفتيكي*), gouverneur des forteresses de Boşrà et de Şarkhad, un émîr considérable ». La date de la mort de Goumouschtakin, 511 de l'hégire (1146-1147 de notre ère), a été laissée en blanc dans le ms. de M. Ravaisse; mais elle est donnée au fol. 6^{re} dans un autre exemplaire entré récemment à la Bibliothèque nationale, où il est inscrit sous le numéro 2788 du supplément arabe; cf. aussi Fleischer, Michael Meschâka's *Cultur-Statistik von Damascus*, dans la *Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft*, VIII, p. 358.

Ba'lbek. Il envoya un messenger vers Rouḍwân et insista pour attirer vers lui cet homme parfait, noble, brave, qui était en même temps un écrivain distingué, et pour lequel les troupes se sentaient fort portées, à cause de ses nobles qualités.

« L'émir Mou'in ad-Dîn me dit : Si cet homme s'attache à l'atâbek, il en résultera un grand dommage pour nous. Je lui demandai alors : Quels sont tes projets ? — Il me répondit : Tu iras vers Rouḍwân. Peut-être le détourneras-tu de se rendre auprès de l'atâbek et le détermineras-tu à venir à Damas. A toi de voir ce que tu croiras devoir faire dans ces conjonctures.

« Je me rendis vers Rouḍwân à Şalkhad. J'eus une entrevue avec lui et avec son frère, surnommé Al-Auḥad « l'Unique¹ », et je m'entretins avec eux deux. Al-Afḍal Rouḍwân me dit : Je ne suis plus libre ; car j'ai engagé ma parole avec ce sultan que je me joindrais à lui. Me voici donc tenu d'exécuter ma promesse. — Je lui répondis : Qu'Allâh te donne la prééminence ! Pour ma part, je suis sur le point de retourner vers mon maître, car il ne saurait se passer de moi. Il a compté qu'auparavant je te ferais connaître toute ma pensée. — Parle, dit Rouḍwân. — Lorsque tu seras parvenu au camp de l'atâbek, lui dis-je alors, crois-tu qu'il divisera son armée en deux moitiés, dont l'une partira avec toi pour l'Égypte, dont l'autre restera pour nous assiéger ? — Non certes, répondit-il. — Je repris : Eh ! bien, lorsqu'il aura campé devant Damas, qu'il aura assiégé et pris cette ville après de longs efforts, pourra-t-il, avec des troupes affaiblies, des provisions épuisées, après des marches forcées, se rendre avec toi en Égypte sans renouveler d'abord son équipement et sans reconstituer son armée ? — Non certes, répondit-il. — Je poursuivis : A ce moment, l'atâbek te dira : Nous irons ensemble à Alep pour y renouveler notre appareil de voyage. Puis, lorsque vous aurez atteint Alep, il dira : Nous

1. Peut-être abrégé de Auḥad ad-Daula ou de Auḥad ad-Dîn. J'ai rencontré ce dernier surnom dans Ibn Schaddâd Moḥammad, *Darḥ asch-Schâm* | (ms. coté Cod. Ar. 1466 de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde, p. 87 et 88, manuscrit qu'on a bien voulu m'envoyer à Paris.

allons nous avancer jusqu'à l'Euphrate pour recruter les Turcomans. Une fois que vous serez campés sur les bords de l'Euphrate, il te dira : Si nous ne traversons pas l'Euphrate, nous ne pourrons pas enrôler les Turcomans. L'Euphrate traversé, l'atâbek se parera¹ de toi et tirera vanité auprès des sultans orientaux de pouvoir dire : Ce grand d'Égypte est maintenant à mon service. C'est alors que tu souhaiteras revoir une pierre d'entre les pierres de Syrie, mais tu ne le pourras plus. Tu te souviendras à ce moment de ma parole et tu penseras : Il m'avait donné un bon conseil que je n'ai pas écouté.

« Rouḍwân baissa la tête et resta pensif, ne sachant que dire. Puis il se tourna vers moi et me demanda : Que dois-je décider, puisque tu veux t'en retourner? — Je lui répondis : S'il y a quelque utilité à ce que je reste, je resterai. — C'est le cas, me dit-il.

« Je restai. Il y eut entre nous plusieurs entretiens. Il fut enfin convenu que Rouḍwân se rendrait à Damas, y recevrait trente mille dinârs, dont la moitié serait payée en espèces et dont l'autre moitié serait représentée par un fief, qu'on attribuerait à son habitation la maison d'Al-'Aḳīḳī², et que ses compagnons recevraient une solde.

« Rouḍwân souscrivit à ces conditions de sa plus belle écriture et me dit : Si tu veux, je partirai avec toi. — Non, lui répondis-je. Je prendrai les devants, j'emporterai d'ici une colombe messagère. Dès que je serai arrivé, que j'aurai installé ta maison et que j'aurai tout disposé, je lâcherai vers toi la colombe et, sur l'heure, je me mettrai en route pour te rencontrer à mi-

1. Lisez ^{تَشَوَّف} au lieu de ^{يسوق}, le manuscrit de l'*Autobiographie* n'ayant ici aucun point diacritique. La cinquième forme de ce verbe est employée dans le même sens chez Abdo-l-Wâhid, *The history of the Almohades*, edited by Dozy (2^e éd. Leyde, 1881), p. 64, l. 6; 92, l. 1.

2. On lit dans Adh-Dhalabi, *Al-Moschtabih* (éd. De Jong), p. 367, « Al-'Aḳīḳī l'Alide possédait la maison qui devint plus tard le Collège Thâhirite. » Cette école de droit Hanafite et Schâfi'ite, dénommée d'après le sultan mamlouk

d'Égypte Al-Malik Ath-Thâhir Baibars *al-madrasa al-thâhiriyya*, fut fondée en souvenir de son père qui était mort à Damas et qui y fut enterré, par Al-Malik As-Sa'id Berekeh-khân dès son avènement au trône d'Égypte, en octobre 1277. Celui-ci acheta la maison d'Al-'Aḳīḳī qu'il convertit en collège; voir Abou Schâma, *Kitâb ar-raudâtain*, I, p. 236; 'Abd al-Bâsit, *Description abrégée de Damas* (ms. de M. Ravaisse), fol. 14 v^o-15 r^o; Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, I II, p. 162-163.

chemin, afin de t'introduire à Damas. Nos conventions ainsi arrêtées, je pris congé de Rouḍwân et je partis.

« Amîn ad-Daula Goumouschtakîn de son côté désirait que Rouḍwân retournât en Égypte pour y exécuter les promesses qu'il lui avait faites, pour y satisfaire les ambitions qu'il avait éveillées en lui. Amîn ad-Daula rassembla les hommes disponibles et les amena à Rouḍwân après que je l'avais quitté. A peine celui-ci avait-il franchi les frontières de l'Égypte que ses troupes turques le trahirent et pillèrent ses bagages ¹. Il mit sa personne à l'abri dans une des tribus arabes ² et envoya une députation vers Al-Hâfiṯh pour lui demander l'amân. Peu après, il rentra à Miṣr et, sur l'ordre du khalife, fut aussitôt emprisonné, ainsi que son fils. »

Ousâma qui avait d'abord brillamment réussi dans la mission dont il était chargé en avait ensuite compromis le résultat par excès de zèle. Cette expérience devait lui profiter dans les nouvelles négociations auxquelles il allait prendre part, cette fois non seulement avec la confiance, mais aussi avec le concours de Mou'in ad-Dîn Anar. Ba'lbek, après une vigoureuse défense, avait ouvert ses portes à l'atâbek Zengui le dix octobre 1139 ³, tandis que la citadelle tenait jusqu'au vingt-et-un du même mois ⁴. Zengui, après avoir juré par les serments les plus solennels qu'il épargnerait la garnison de la citadelle, avait fait égorger le gouverneur et ordonné que les autres défenseurs, au nombre de trente-sept, fussent pendus ⁵. Un cri d'alarme retentit dans Damas. Les habitants se préparèrent à une défense désespérée plutôt que de s'exposer aux cruautés de l'atâbek Zengui ⁶.

1. En septembre 1130, d'après Wüstenfeld, *Geschichte der Fatimiden-Chalifen*, p. 309.

2. De vraies colonies arabes s'étaient établies en Égypte; voir Ousâma, *Autobiographie*, p. 18, et *El-Macrizi's Abhandlung ueber die in Aegypten eingewanderten arabischen Stämme*, herausgegeben und uebersetzt von F. Wüstenfeld (Göttingen, 1847).

3. Ousâma, *Livre sur les provinces et leurs souverains*, dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*,

IV, p. 484 (cf. *Hist. or. des croisades*, III, p. 402). Ibn Schaddâd Moḥammad, *Darḳasch-Schâm* (manuscrit de Leyde cité plus haut, p. 179, note), p. 172, met au neuf octobre la reddition de Ba'lbek.

4. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 681, et dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 309.

5. Kamâl ad-Din, *Zoubda*, dans *Hist. or. des croisades*, III, p. 681.

6. Ibn Al-Athîr, *ibid.*, I, p. 433.

Tandis que l'atâbek cherchait à mettre à profit la terreur que ses actes avaient répandue dans la région et proposait au prince de Damas Djamâl ad-Dîn Moḥammad de lui céder, en échange de Damas, Ba'lbek, Homṣ et toute autre ville qu'il exigerait en plus¹, Mou'in ad-Dîn Anar offrait aux Francs de Jérusalem une alliance défensive contre l'ennemi commun. Ceci se passait dans les premiers mois de 1140, car Ousâma nous parle d'un accord qu'il négociait à 'Akkâ (Acre) entre le roi des Francs Foulques d'Anjou et Djamâl ad-Dîn Moḥammad, fils de Tâdj al-Mouloûk². Or ce prince mourut de maladie le vingt-neuf mars 1140³.

Mou'in ad-Dîn Anar prévoyait le moment où les attaques redoublées de Zenguî finiraient par avoir raison de sa résistance obstinée, si Damas n'était pas délivré par une armée de secours. Les Francs étaient intéressés à renouveler avec Mou'in ad-Dîn l'alliance de 1133 pour ne pas laisser Zenguî s'établir solidement à leurs côtés⁴. Un traité fut encore une fois conclu entre eux et Mou'in ad-Dîn. On s'unirait non seulement pour dégager Damas, mais aussi pour conquérir Bâniyâs, qui serait annexé au royaume de Jérusalem. La campagne réussit au gré des coalisés : Zenguî, après plusieurs retours offensifs, fut obligé de renoncer à la conquête de Damas et finit par retourner à Mauṣil; Mou'in ad-Dîn s'empara de Bâniyâs qu'il remit aux chrétiens⁵.

« J'allais et je venais, dit Ousâma⁶, vers le roi des Francs pour régler les conditions de la paix entre lui et Djamâl ad-Dîn Moḥammad, fils de Tâdj al-Mouloûk. Je faisais valoir les engagements pris envers feu mon père par le roi Baudouin, père de la reine femme du roi Foulques fils de Foulques⁷.

1. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 434; Kamâl ad-Dîn, *Zoubda, ibid.*, III, p. 681-682 (cf. Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 309).

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 60.

3. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 435. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda, ibid.*, III, p. 682, et dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 309, dit seulement qu'il mourut à cette date. Ibn Tagribardi, *An-Noudjoum* (ms. 661 de l'ancien fonds

arabe, fol. 10 v°), dit : « Je ne sais pas s'il fut tué ou s'il mourut de mort naturelle. »

4. Plus haut, p. 155.

5. Ibn Al-Athîr et Kamâl ad-Dîn, *loc. cit.*

6. Ousâma, *Autobiographie*, p. 60-62.

7. Foulques d'Anjou avait épousé Mélisende, la fille aînée de Baudouin I. Sur les engagements pris et insuffisamment exécutés par celui-ci, voir plus haut, p. 133-136.

« Les Francs amenaient successivement devant moi leurs captifs, pour que je les rachetasse. J'étais en train de racheter ceux dont Allâh le tout-puissant avait facilité la délivrance, quand parut un Satan d'entre les Francs, nommé Guillaume Djibâ¹, monté sur un char qui lui appartenait, poussant à la guerre. Il venait de surprendre un convoi de pèlerins magrébins², environ quatre cents individus, hommes et femmes.

« Il continuait à affluer vers moi nombre de prisonniers avec leurs possesseurs. Je rachetai tous ceux que je pouvais. Je remarquai un homme jeune encore qui saluait et s'asseyait sans parler. Je demandai qui il était. On me répondit : C'est un ascète, il appartient à un tanneur. — Je dis au propriétaire : Quel prix me demandes-tu de ce captif? — Il répliqua : Par la sincérité de ma foi, je ne le vendrai qu'avec ce vieillard, tous deux ensemble au prix coûtant, pour quarante-trois dinârs. Je conclus le marché. Je payai la rançon de quelques autres encore tant pour mon compte que pour le compte de l'émir Mou'in ad-Dîn.

« Je versai la somme que j'avais sur moi, et je me portai garant du reste. Rentré à Damas, je m'adressai à l'émir Mou'in ad-Dîn en ces termes : J'ai racheté pour toi des prisonniers que je te destine. Je n'avais pas emporté la somme nécessaire. Maintenant que je suis revenu dans ma maison, si tu les veux, paye leur rançon; sinon, je la payerai moi-même. — Non pas, dit-il, c'est moi, par Allâh, qui veux les racheter. En revanche je désire les hommes pour prix de ma dépense. Personne au monde n'était plus empressé que Mou'in ad-Dîn à faire du bien, mais aussi à en tirer profit³.

1. Le sens du surnom *djibâ* est obscur. La lecture n'est pas douteuse, car, si les points diacritiques manquent ici, le manuscrit les donne nettement à la page suivante. Ce surnom se rapporte peut-être à la possession des deux châteaux-forts que Yâkoud (*Mou'djam*, II, p. 170; cf. Socin, *Palestine et Syrie*, p. 150; Isambert et Chauvet, *Syrie et Palestine*, p. 242; Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, p. 421), place sur la route de

Jérusalem à Naplouse et appelle les deux *djib*; voir ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle*, dans les *Mélanges Léon Renier*, p. 450; p. 11 du tirage à part.

2. En arabe *المغاربة*; cf. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 419, et la note des éditeurs.

3. Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris ce passage.

« Il paya la rançon de ces hommes, et je retournai quelques jours après à 'Akkâ. Il restait encore auprès de Guillaume Djibâ trente-huit prisonniers, parmi lesquels une femme mariée à l'un de ceux qu'Allâh le tout-puissant avait délivrés par mon entremise. Je la lui rachetai, mais sans verser immédiatement le montant. Je me rendis à cheval vers la maison de ce maudit, et je lui dis : Tu me vendras bien dix de ces captifs ? — Il répondit : Par la sincérité de ma foi, je ne les vendrai qu'en bloc. — Je repris : La somme que j'ai emportée est insuffisante. Je rachèterai d'abord quelques-uns des captifs, puis viendra le tour des autres. — Il répéta : Je ne les vendrai qu'en bloc.

« Je m'en retournai. Or, Allâh (gloire à lui !) décréta qu'ils s'enfuirent jusqu'au dernier dans cette même nuit. Les habitants des campagnes autour de 'Akkâ étant tous musulmans, à mesure qu'un captif parvenait jusqu'à eux, ils le cachaient et l'aidaient à regagner les régions de l'islâm. Ce maudit les réclama, mais sans pouvoir en rattraper un seul, et Allâh favorisa leur délivrance.

« Le lendemain matin, Guillaume exigea de moi la rançon de la femme, que j'avais rachetée, mais dont je n'avais pas versé le prix. Elle s'était enfuie avec les autres. Je lui dis : Livre-la moi d'abord et tu recevras son prix ! — Il répondit : Son prix m'est acquis depuis hier avant sa fuite. Il me contraignit à faire ce paiement. Je m'y résignai facilement, tant j'étais réjoui par la délivrance de ces malheureux ! »

Si Ousâma accorde au moins un souvenir dans son *Autobiographie* à Schihâb ad-Dîn Maḥmoûd et à Djamâl ad-Dîn Moḥammad, tous deux fils de Bouîrî et princes de Damas¹, il ne prononce même pas le nom de 'Aḍb ad-Daula Moudjîr ad-Dîn Abaḳ, fils de Moḥammad, qui fut désigné par son père pour devenir après lui prince de Damas. Abaḳ fut proclamé le vingt-neuf mars 1140². Mou'în ad-Dîn resta premier ministre, et son

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 60, 73, 74, 139, 141. | I, p. 435 ; Kaniâl ad-Dîn, *Zoubda*, *ibid.*, III, p. 682, et dans Rœhrich, *Beiträge*, I, p. 309.

autorité, sous un prince en bas âge, grandit jusqu'à la toute-puissance. « Abak, dit Ibn Al-Athîr¹, n'eut que l'apparence d'un émir, sans qu'il y eût derrière cette apparence aucune réalité. » Ousâma comprit que, plus que jamais, il devait s'attacher à Mou'in ad-Dîn Anar, son protecteur, dont la générosité avait suspendu à son cou tant de colliers semblables aux colliers des colombes².

Zengui, en s'éloignant de Damas, reçut-il les témoignages extérieurs d'une soumission fictive, avec la promesse que la *hhoṭba* serait désormais prononcée en son nom³? Ou bien fut-il contraint de s'éloigner sans aucun dédommagement pour ses longs efforts⁴? Je ne saurais le dire. Damas même fut épargné, mais toute la campagne des alentours fut livrée au pillage, des bandes indisciplinées ballant la contrée, profitant de ce que les habitants n'étaient pas sur leurs gardes⁵.

Du côté des Francs, il se commettait encore à l'égard de leurs nouveaux alliés des irrégularités d'autant plus graves qu'elles risquaient de compromettre l'œuvre de paix entre musulmans et chrétiens. Renier, surnommé Brus, qui avait été remis en possession de son fief héréditaire de Bâniyâs par le roi Foulques d'Anjou, alors que cette place eut été reconquise à son profit par les troupes de Mou'in ad-Dîn Anar⁶, paraît ne pas s'être rendu compte suffisamment que, placé sur la frontière, il devait être le premier à respecter et à faire observer les conventions entre Damas et Jérusalem. « Un jour, dit Ousâma⁷, je demandai justice aux chevaliers francs pour des troupeaux de brebis; que le seigneur de Bâniyâs avait enle-

1. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, XI, p. 96.

2. Vers d'Ousâma sur Mou'in ad-Dîn, dans l'*Autobiographie*, p. 4; voir plus loin, p. 195.

3. Ibn Al-Athîr le prétend dans son *Histoire des atabeks*, p. 105, mais il ne dit rien de semblable dans sa Chronique.

4. D'après Ibn Abi Fayy (dans Abou Schâma, *Kitâb ar-rauḍatain*, I, p. 34), le prince de Damas aurait offert à Zengui d'acheter sa retraite en lui donnant cinquante mille dinârs et la ville d'E-

messe; Nadjm ad-Dîn Ayyoûb, le père de Saladin, que Zengui avait nommé gouverneur de Ba'lbek, aurait pressé l'atâbek d'accepter ces conditions brillantes; mais celui-ci aurait refusé de souscrire à ce marché pour échouer ensuite dans son entreprise.

5. Ibn Al-Athîr, dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 437.

6. Ducange, *Les familles d'Outre-mer* (6d. Rey), p. 245. Voir aussi plus haut, p. 182.

7. Ousâma, *Autobiographie*, p. 48.

vés dans la forêt¹. Or, la paix régnait entre nous et eux, et j'habitais alors Damas. Je dis au roi Foulques fils de Foulques : Ce seigneur a fait acte d'hostilité contre nous et s'est emparé de nos troupeaux. C'était l'époque, où les brebis mettent bas ; leurs petits sont morts en naissant. Ils nous les a rendus, après avoir causé la perte de leur progéniture.

« Le roi dit aussitôt à six ou sept chevaliers : Allez siéger pour lui faire justice ! Ils sortirent de la salle, se retirèrent et délibérèrent jusqu'à ce qu'ils furent tombés d'accord. Ils rentrèrent alors dans la salle où le roi tenait son audience, et dirent : Nous avons décidé que le seigneur de Bâniyâs a l'obligation de leur rembourser ce qu'il leur a fait perdre par la mort de leurs agneaux. Le roi lui ordonna d'acquitter cette dette. Il me sollicita, me fit un rapport² et m'implora jusqu'à ce que j'acceptai de lui comme payement quatre cents dinârs. »

En dépit de tels incidents, que le contact immédiat rendait inévitables, les relations devinrent de plus en plus courtoises, de plus en plus amicales, entre les musulmans de la principauté de Damas et les chrétiens du royaume de Jérusalem. Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, ayant aussi accordé son adhésion à la politique de son parent, Zenguî était réduit à l'impuissance³. Ce fut à cette époque, nous ignorons en quelle année exactement, qu'Ousâma fut admis à exposer devant le roi Foulques ses théories sur le parfait chevalier de sa race et de sa famille⁴. D'une visite qu'il fit « avec l'émir Mou'in ad-Dîn à Acre chez le roi des Francs Foulques fils de Foulques », les deux voyageurs rapportèrent à Damas un « grand faucon à treize plumes sur la queue », qu'un Génois avait dressé pour la chasse aux grues. Ils admirèrent ce faucon, et le roi Foulques leur en fit présent⁵.

Pendant les années de trêve, on ne se contenta pas d'abjurer

1. Sur la forêt de Bâniyâs, voir plus haut. p. 175, note 1.

2. Mot et sens douteux.

3. Kugler, *Geschichte der Kreuzzüge*, p. 120.

4. Plus haut, p. 62-63.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 142-143.

les haines passées, les sympathies personnelles en vinrent insensiblement à l'intimité, presque à la fraternité. « Il y avait, dit Ousâma¹, dans l'armée du roi Foulques fils de Foulques, un chevalier franc respectable, qui était venu de leurs contrées pour accomplir le pèlerinage et s'en retourner ensuite. Il fit ma connaissance, et s'attacha à moi au point qu'il m'appelait : Mon frère. Nous nous aimions et nous nous fréquentions. Lorsqu'il se disposa à repasser la mer dans la direction de son pays, il me dit : O mon frère, je m'en retourne chez moi, et je voudrais, avec ta permission, emmener ton fils pour le conduire dans nos régions (j'avais avec moi mon fils âgé de quatorze ans)². Il y verra nos chevaliers, il y apprendra la sagesse³ et la science de la chevalerie. Lorsqu'il reviendra, il aura pris l'allure d'un homme intelligent. Mon oreille fut blessée de paroles qui n'émanaient pas d'une tête sensée. Car mon fils, eût-il été fait prisonnier, la captivité ne lui aurait apporté aucune autre calamité que d'être transporté dans les pays des Francs. Je répondis : Par ta vie, telle était mon intention, mais j'en ai été empêché par l'affection que porte à mon fils sa grand'mère, ma mère. Elle ne l'a laissé partir avec moi qu'en me faisant jurer de le lui ramener. — Ta mère vit donc encore ? me dit-il. — Oui, répondis-je. Il me dit : Ne la contrarie pas. »

Ce sont encore des sentiments du même ordre qu'Ousâma exprime dans le récit suivant, qui se rapporte évidemment à la même période d'apaisement⁴ : « Lorsque je visitai Jérusalem, j'entrai dans la mosquée Al-Akṣâ. A côté se trouvait une petite mosquée que les Francs avaient convertie en église⁵. Lorsque j'entrais dans la mosquée Al-Akṣâ, qui était occupée par les Templiers, mes amis⁶, ils m'assignaient cette petite mosquée

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 97.

2. Ousâma, bien qu'il ne désigne pas plus explicitement lequel de ses fils l'accompagnait, veut sans doute parler de son fils Abou 'l-Fawâris Mourhaf; voir plus haut, p. 85, note 1, et surtout p. 158, note 1.

3. Mot à mot, « l'intelligence ».

4. Ousâma, *Autobiographie*, p. 99.

5. Sur cette église, voir Moudjir ad-Dîn, *Hist. de Jérusalem* (tr. Sauvayre), p. 74; Abou Schâma, *Kitâb ar-raudatâin*, II, p. 113.

6. Ce passage a été signalé récemment par M. Rey, *L'ordre du temple en Syrie et à Chypre. Les Templiers en Terre-Sainte* (Arcis-sur-Aube, 1888).

pour y faire mes prières. Un jour, j'y entrai, je glorifiai Allâh. J'étais plongé dans ma prière, lorsqu'un des Francs fondit sur moi, me saisit et retourna ma face vers l'orient, en disant : Voici comment l'on prie ! Une troupe de Templiers se précipita sur lui, se saisit de sa personne et l'expulsa. Je me remis à prier. Échappant à leur surveillance, ce même homme fondit de nouveau sur moi et retourna ma face vers l'orient, en répétant : Voici comment l'on prie ! Les Templiers s'élançèrent de nouveau sur lui et l'expulsèrent ; puis ils s'excusèrent auprès de moi, et me dirent : C'est un étranger, qui est arrivé ces derniers jours des pays des Francs. Il n'a jamais vu prier personne qui ne soit tourné vers l'orient. Je répondis : J'ai assez prié pour aujourd'hui. Je sortis, en m'étonnant combien ce salan avait le visage décomposé, comme il tremblait et quelle impression il avait ressentie de voir quelqu'un prier dans la direction de la *ḥibla*¹. »

Mou'în ad-Dîn et Ousâma, qui s'entendaient à merveille et qui ne pouvaient plus se passer l'un de l'autre, profitèrent de cette détente momentanée pour faire ensemble des promenades dans la région des Francs. Les deux inséparables explorèrent non seulement Acre et Jérusalem, mais encore, dans les états du roi Foulques, Naplouse, Sabastîyya², Haïfa, Tibériade. La date de leurs excursions en commun reste indéterminée entre 1140 et 1143.

A Naplouse, il leur arrive plus d'une fois de faire halte pour couper en deux la route de Jérusalem à Damas³, il se trouve même qu'un jour, « le vicomte, gouverneur de cette ville⁴ », Ulric ou Orric⁵, les invite à s'arrêter pour apprécier sa manière de rendre la justice, une contestation étant portée devant son tribunal.

1. C'est-à-dire, dans la direction de la Mecque.

2. Nom donné par Hérode à l'ancienne Samarie en l'honneur d'Auguste (en grec : Σεβαστός). J'écris Sabastîyya avec mon manuscrit d'Ousâma, *Libre du bâton*, fol. 91^{re}, tandis que Yâkôût, *Mou'djam*, III, p. 33, préconise l'orthographe Sabastîya.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 103.

4. Expression d'Ousâma, *ibid.*, p. 102; cf. ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle d'après l'Autobiographie d'Ousâma*, dans les *Mélanges Léon Renier*, p. 463, p. 15 du tirage à part.

5. J'emprunte le nom du vicomte à Ducange, *Les familles d'outre-mer*, p. 412, et à H. F. Delaborde, *Chartes de Terre-Sainte*, p. 31, 35, 44, etc.

Les barrières sont rompues, la défiance paraît dissipée. Les illustres voyageurs pénètrent partout. « Je visitai, dit Ousâma¹, le tombeau de Jean, fils de Zacharie², dans une ville nommée Sabastîyya, sur le territoire de Naplouse. Puis, à l'heure de la prière, je me rendis dans un enclos entouré de murs, situé en avant de l'endroit où était placé le tombeau. Il y avait là une porte qui était poussée. Je l'ouvris, j'entrai et je vis une église, où je rencontrai environ dix vieillards à la tête rasée comme des flocons de coton cardé. Ils avaient pris leur *libla* vers l'orient³. Sur la poitrine de chacun d'eux se voyait un bâton, entrecroisé à la partie supérieure d'une traverse recourbée comme le devant d'une selle⁴. C'est sur ces bâtons qu'ils prennent des engagements⁵, et l'on reçoit chez eux l'hospitalité⁶. Je fus là témoin d'un spectacle qui émut mon cœur. Mais je fus attristé et peiné de n'avoir jamais vu chez les musulmans zèle pareil au leur. Quelque temps après, Mou'in ad-Din Anar⁷ me dit un jour, alors que moi et lui nous cheminions près de la Maison des paons⁸ : J'aimerais bien faire halte pour me rendre vers les schaïkhs. — A tes ordres, lui répondis-je. Nous mimas pied à terre pour nous diriger vers une habitation large, longue. Nous y entrâmes. Je la croyais déserte. Mais voici qu'elle renfermait environ cent tapis de prière. Sur chacun d'eux était un *şoufi*. La sérénité⁹ et l'humilité de ces hommes étaient visibles. Je les regardai avec un sensible plaisir et je rendis grâce à Allâh de m'avoir montré

1. Ousâma, *Livre du bâton* (manuscrit de ma collection), fol. 91 r^o et v^o.

2. Le tombeau de Saint Jean-Baptiste aurait été placé à cet endroit, et cette tradition s'appuie sur le témoignage de Saint Jérôme ; voir (Socin) *Palestine et Syrie*, p. 360 ; Isambert et Chauvet, *Syrie, Palestine*, p. 405.

3. Plus haut, p. 187-188.

4. Ousâma décrit en ces termes la croix capitulaire aux extrémités recourbées, brodée sur l'habit des ecclésiastiques appartenant au chapitre de Saint-Jean à Sabastîyya.

5. Si j'ai bien compris ce passage, il ferait allusion à des engagements pris sur la sainte croix.

6. Comme tous les chapitres de Terre sainte, le chapitre de Saint-Jean de Sabastîyya exerçait l'hospitalité.

7. Le manuscrit porte Ounar, ainsi vocalisé ; voir plus haut, p. 150, note 4.

8. La Maison des paons (*dar at-tawâwîs*) était installée à Damas. Dans la Description abrégée de cette ville, par 'Abd al-Bâsîl (manuscrit appartenant à M. Paul Ravaisse), fol. 36 v^o, ce couvent de *şoufis* est appelé *الخانقاه الطاووسية* « Le Monastère des paons ». Le fondateur, le roi Doukâk fut enterré dans une coupole, appelée la Coupole des paons *قبة الطواويس* et faisant partie d'une grande mosquée située à l'intérieur. La Maison des Paons, ouverte vers 1100, fut pillée en 1229.

9. En arabe : *as-sakîna* ; voir *Coran*, XLVIII, 4 et 18. Sur cet état de l'âme, qui est considéré comme le commencement de la certitude, cf. Al-Djurdjâni, *Ta'rifât*, éd. Flügel, p. 125 et 294.

chez des musulmans un zèle supérieur à celui que j'avais constaté chez les moines chrétiens. Jamais auparavant je n'avais aperçu les *soûfis* dans leur habitation, jamais je n'avais connu leur méthode ¹. »

Dans la ville maritime de Haïfa, grâce à la trêve, les chrétiens qui y sont établis vivent dans un tel calme et se laissent aller aux douceurs d'une si parfaite insouciance qu'ils passent leur temps à apprivoiser des bêtes féroces. Nous avons vu Ousâma leur prouver que ce n'est pas à lui qu'on peut offrir une panthère pour un guépard ².

Nulle part, sur le territoire des Francs, on ne témoigne autant de bon vouloir à Mou'in ad-Din Anar et à son compagnon qu'à Tibériade. Le gouverneur de cette ville, Guillaume de Bures, « un des principaux chefs chrétiens ³ », se fait une fête de les accompagner lui-même sur le chemin depuis Acre jusqu'à Tibériade. On cause en route comme de vieux amis. Une anecdote sur la mort d'un chevalier franc et sur l'intervention singulière d'un moine chrétien provoque de la part d'Ousâma une citation du vieux poète antéislamique Zohair ⁴. Les interlocuteurs se comprenaient-ils toujours dans ces entretiens? Avaient-ils recours aux services des interprètes arabes si nombreux à cette époque en Palestine ⁵? Le doute est permis à cet égard. Guillaume de Bures savait peut-être à la rigueur quelque peu d'arabe; Ousâma n'avait que des notions vagues et confuses sur la langue des Francs ⁶.

1. Le mot *tariqa*, qu'emploie Ousâma, est emprunté à la terminologie des *soûfis*; il indique pour eux le deuxième degré d'initiation, la période d'ascétisme; voir à ce sujet Dozy, *Essai sur l'histoire de l'islamisme* (traduction Chauvin), p. 337-338.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 82-83, cité plus haut, p. 60.

3. Id., *ibid.*, p. 101. L'arabe porte *كليم ديور*. L'identification avec Wilhelmus de Buri est certaine. Au dos d'une charte du vingt-huit octobre 1153, on lit: « Carta de bonis quas (sic) dedit W. de Buri apud Tiberiadis (sic) super. » Le texte de cette charte a été publié par M. Delaville le Roux, *Les archives, la bibliothèque et le trésor de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte* (Paris, 1883),

p. 15 (cf. aussi p. 83 et 90). Sur Guillaume de Bures, prince de Tibériade, voir aussi H.-F. Delaborde, *Chartes de Terre-Sainte*, p. 27, 29, 32, etc.

4. L'hémistiche auquel je fais allusion se lit dans Ousâma, *Autobiogr.*, loc. cit., et dans Ahlwardt, *The Divans of the sic ancient arabic Poets*, p. 81.

5. C'étaient des Arabes qui exerçaient les métiers d'écrivains et d'interprètes dans les pays latins; voir Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, p. 145.

6. J'ai traité cette question dans ma *Note sur quelques mots de la langue des Francs au douzième siècle d'après l'Autobiographie d'Ousâma*, note qui fait partie des *Mélanges Léon Renier*, p. 453-463.

Tout en cherchant à se distraire par de telles excursions, Ousâma maintenait sa résidence à Damas. Il y avait sa maison, la « Maison d'Ibn Mounkidh¹ ». Sa famille était venue l'y rejoindre². Son frère aîné, 'Izz ad-Daula Aboû 'l-Hasan 'Ali, y séjournait³. Mou 'in ad-Dîn Anar ne s'en éloignait plus volontiers; car la jalousie n'eût pas manqué d'exploiter contre lui la plus légère défaillance. Étranger au pays, « le meilleur des Turcs », comme l'appelle Ousâma⁴, il n'avait garde de laisser le champ libre aux tentatives de ses adversaires, aux menées des ambitieux qui souffraient de voir la puissance immobilisée dans les mêmes mains robustes.

La cessation des hostilités rendait également Mou 'in ad-Dîn impopulaire dans cette classe de gens qui maraude à la suite des troupes et qui vit, sinon de la guerre, du moins du désordre qui en est la conséquence. La paix prolongée leur avait fait des loisirs, comme à Ousâma. Ces vagabonds, pour s'occuper, épiaient et saisissaient les occasions de rapines et de pillages. A défaut des lions, plus rares à Damas qu'à Schaizar, à défaut des ennemis qu'on ne combattait plus, l'émir Ousâma, condamné à l'inaction alors qu'il était dans la force de l'âge, prit plaisir à poursuivre avec acharnement les brigands qui arrêtaient les

1. Description abrégée de Damas, par 'Abd al-Bâsîf (manuscrit appartenant à M. Paul Ravaisse), fol. 24 v°. Il y est aussi fait mention au fol. 10 v° de la Maison d'Ousâma, et au fol. 42 v° des Bains d'Ousâma, mais l'un et l'autre ont été dénommés d'après l'émir 'Izz ad-Dîn Ousâma, qui était né à Alep et qui vécut un demi-siècle plus tard (cf. 'Abd al-Bâsîf, fol. 10 v°; Ibn Al-Athîr et Aboû 'l-Fidâ, dans *Hist. or. des croisades*, II 1, p. 32, 42, 83, etc.; I, p. 70 et 86). L'historien de Beyrouût, Šâlih ibn Yahyâ ibn Šâlih ibn Al-Hosain ibn Amir al-Garb, est-il bien informé ou fait-il confusion avec notre Ousâmâ Ibn Mounkidh, lorsqu'il dit (ms. 821 de l'ancien fonds arabe, fol. 9 r°), après avoir mentionné la prise de Beyrouût sur les Francs par le sultan Saladin le vingt-neuf du premier djoumâdâ en l'an 583 de l'hégire (sept août 1187)? « Le sultan nomma gouverneur de Beyrouût Saïf ad-Dîn 'Ali ibn Ahmad Al-Maschtouïb (le balafre), un émir considérable; puis il lui donna pour successeur Ousâma Ibn Mounkidh, l'un des rois Mounkidhites, qui jouissait d'une si grande autorité auprès du sultan que celui-ci s'a-

dressait exclusivement à lui quand il avait besoin d'un conseil et d'un avis. Et c'est ce même 'Izz ad-Dîn Ousâma qui construisit la forteresse de 'Adjloûn. Un heureux hasard m'a fait posséder un exemplaire autographe du diwân de ses poésies. » D'après 'Abd al-Bâsîf (fol. 24 v°), la Maison d'Ibn Mounkidh à Damas y serait devenue plus tard le collège connu sous le nom de *al-madrasa al-'izziyya al-djouwâniyya*.

2. Plus haut, p. 158, note 1; 187, note 2.

3. Ousâma, *Autobiographie*, p. 12, raconte que son frère Aboû 'l-Hasan 'Ali quitta Damas avec lui, c'est-à-dire en 1144. Lorsque plus haut, p. 46, j'ai parlé d'Ousâma et de ses frères, je ne connaissais pas un passage d'Ibn Tagribardi, *An-Nouïjoûm* (ms. 661 de l'ancien fonds, fol. 20 v°), d'après lequel Aboû 'l-Hasan 'Ali était le fils aîné et Ousâma le fils cadet de Mourschid. Ibn Al-Athîr semble en être informé, v. *Hist. or.* I, p. 505.

4. Poésie d'Ousâma, chez 'Imâd ad-Dîn, *Kharidat al-kasr*, dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 145, et chez Aboû Schâma, *Kitâb ar-raûfâtain*, I, p. 113. Voir plus loin, p. 498.

caravanes, enlevaient les marchandises et organisaient de véritables campagnes contre les ballots d'étoffes écruës ou travaillées, expédiées hors de la ville.

« Un jour, dit Ousâma¹, j'étais à Damas avec Mou'in ad-Dîn, lorsqu'un cavalier vint lui dire : Les brigands ont fait main basse sur une caravane, qui passait sur la colline, emportant des étoffes de coton écru. Mou'in ad-Dîn me dit : Tu vas chevaucher dans leur direction. — Je répondis : A toi d'ordonner; dis aux officiers de ta garde² de faire monter à cheval tes troupes pour l'accompagner. — Il reprit : Qu'avons-nous besoin des troupes? — J'insistai : En quoi, dis-je, leur concours peut-il nous nuire³? — Il répéta : Nous n'avons pas besoin d'eux.

Mou'in ad-Dîn était un cavalier intrépide; mais, dans certaines circonstances, l'audace est un excès et une calamité. Nous partions vingt cavaliers au plus. Le lendemain matin, Mou'in ad-Dîn lança deux cavaliers par ci, deux autres par là, encore un sur une autre piste pour explorer les chemins. Nous deux également, nous nous avançons à la tête de quelques hommes. Lorsqu'il fut temps de faire notre prière de l'après-midi, Mou'in ad-Dîn dit à un de mes écuyers : O Sawindj⁴, monte examiner vers l'ouest, dans quel sens nous devons nous tourner pour prier. Celui-ci nous avait à peine salués qu'il revenait en hâte, disant : Ces hommes sont dans la vallée; ils portent sur leurs têtes des pièces d'étoffes écruës. Mou'in ad-Dîn ordonna de monter à cheval. Je lui dis : Laisse-nous quelque répit pour revêtir nos casaques rembourrées. Puis, lorsque nous les approcherons, nous saisirons les têtes de leurs chevaux et nous les frapperons de nos lances, sans qu'ils sachent si nous sommes plus ou moins nombreux. — Non, répondit-il, c'est lorsque nous les aurons rejoints que nous revêtirons nos casaques.

1. Ousâma, *Autobiographie*, p. 112-114

2. Je traduis *asch-schâwischiiyya*; cf. Quatremère, *Histoire des sultans mamlouks*, I, p. 136, note.

3. Lisez *ya'dourround*.

4. Ce nom d'origine persane (*sawindj* « joie, allégresse »), était à la mode à Damas, puisque Boudri le donna même à l'un de ses fils. Cf. Ibn Al-Athîr dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 386 et 402.

« Il monta à cheval et se dirigea avec nous vers les brigands. Nous les atteignîmes dans la vallée de Ḥalboûn ¹, vallée étroite, où la distance entre les deux montagnes est à peine de cinq coudées ² et aux deux côtés de laquelle les montagnes sont escarpées, très élevées. Le défilé ne livre passage qu'à un cavalier après l'autre.

« Les brigands formaient une troupe de soixante-dix fantassins, munis d'arcs et de flèches en bois. Nous étions arrivés jusqu'à eux, mais nos écuyers étaient en arrière avec nos armes, fort à distance de nous. Nos adversaires étaient, les uns dans la vallée, les autres au pied de la montagne. Je m'imaginai que les premiers étaient de nos compagnons, et je les pris pour des laboureurs de la campagne, que la frayeur aurait entraînés jusque-là; à mes yeux, les seconds seuls étaient les brigands.

« Je brandis mon épée, et je m'élançai contre ceux-ci. Mon cheval, en grimpant sur le roc escarpé, faillit rendre le dernier soupir. Lorsque je fus arrivé, et que mon cheval s'arrêta, incapable de se mouvoir, l'un d'eux agita sa flèche en bois dans sa main ³ pour me frapper. Je poussai un cri retentissant, et je l'intimidai. Il retira sa main de sur moi, et je fis aussitôt redescendre mon cheval. J'avais peine à croire que je leur échappais.

« L'émir Mou 'in ad-Dîn gravit le sommet de la montagne, espérant ⁴ y trouver des laboureurs qu'il comptait exciter au combat. Il me cria d'en haut : Ne lâche pas nos ennemis jusqu'à ce que je revienne, et demeura caché à nos regards. Je revins vers

1. Sur le Wâdî Ḥalboûn, cf. Ritter, *Die Erdkunde* XVII II, p. 1316 et suiv.; Gesenii *Thesaurus philologicus criticus*, p. 473 et 474; El. Schrader, *Die Keilinschriften und die Bibel*, 2^e éd. (Giessen, 1883), p. 426. Le vin de Ḥelbôn (ὁ Χαλυβώντιος οἶνος) est mentionné dans Ezéchiel, xxvii, 18; Strabon, *Géographie*. xv, 22; Athénée, *Deipnosophistes*, I, 28, etc. Le passage biblique nomme Damas dans le même verset. Le nom s'est conservé sans changement jusqu'à nos jours. Cf. J. G. Wetzstein, dans la *Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft*, XI, p. 490; (Socin) *Palestine et Syrie*, p. 518; Chauvet et Isambert, *Syrie, Palestine*, p. 647.

2. Moins de deux mètres et demi.

3. Le manuscrit porte très clairement في قوله.

J'ai supposé فُول qui, en turc oriental, signifie « main ». M. de Kremer (lettre du 6 mai 1886) m'a proposé في فوَّه « dans sa coche », c'est-à-dire « il encocha sa flèche en bois ». M. Nœldeke (*Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, I, p. 243), corrige قوله en قوسه, première conjecture que j'avais faite, mais que j'avais repoussée comme trop contraire à la leçon du manuscrit.

4. Lisez بظن au lieu de نظر.

ceux qui étaient dans la vallée; j'avais enfin reconnu que c'étaient les brigands. Je fis une charge contre eux, à moi seul, tant l'endroit était resserré! Ils s'enfuirent en laissant tomber les étoffes de coton écriu qu'ils portaient, et je leur enlevai deux mulets¹ qu'ils amenaient et qui portaient également des étoffes de coton écriu. Ils montèrent jusqu'à une caverne située sur la pente de la montagne. Nous les voyions sans pouvoir nous frayer un chemin jusqu'à eux.

L'émir Mou'in ad-Din revint vers le soir, mais sans avoir fait de nouvelles recrues. Si l'armée avait été avec nous, pas un de ces brigands n'aurait eu la vie sauve, et nous aurions recouvré toute leur capture. »

Marcher à la tête de l'armée de Damas, tel eût été le rêve caressé par l'émir Ousâma. Un déploiement de forces considérables pour châtier quelques brigands lui aurait procuré une victoire facile, qu'il regrette de ne pas avoir remportée. Le séjour prolongé de Damas ne lui offrait plus la variété d'impressions dont sa nature remuante avait besoin. Ses cheveux avaient blanchi², mais son ardeur ne s'était pas refroidie. Il souffrait de son inaction, et cependant il n'eût pas pris l'initiative d'un nouvel exil. Damas était devenu pour lui une seconde patrie à laquelle il avait voué une profonde affection. Il l'aimait, comme il avait autrefois aimé Schaizar. Ce coin de terre lui plaisait. Il y avait fixé sa résidence et celle de sa famille, il s'y était établi comme pour toujours. Vouloir l'en éloigner, c'était le viser au cœur³, c'était causer un déchirement de tout son être. Aussi, dans la quiétude de sa retraite, envisageait-il comme un bonheur continu et sans fin cette existence un peu monotone de bien-être et de paix, contre laquelle il se révoltait, mais dont il savourait les délices.

Ousâma s'obstinait à ne pas voir que, s'il persistait à rester,

1. Le texte parle d'une manière plus vague de
« deux bêtes de somme ».

2. Plus haut, p. 1.

3. Poésie d'Ou-âma citée p. 195.

sa présence n'inspirait plus l'enthousiasme des premiers jours. Son prestige était entamé, et la situation en 1144 était sensiblement moins bonne pour lui qu'au moment de son arrivée en 1138. L'engouement dont il avait été l'objet au début s'était changé en lassitude et en impatience. Il avait par désœuvrement trempé dans nombre d'intrigues, s'était compromis en s'associant à plus d'une démarche inconsidérée. S'il avait été plus clairvoyant, il aurait fait un suprême effort de volonté pour se dérober à une disgrâce prochaine et à une impopularité toujours croissante. Mais une telle résolution était au-dessus de ses forces. Peu à peu, il allait devenir à Damas un personnage suspect, comme il l'avait été précédemment à Schaizar¹, comme il le deviendra partout où, après avoir inspiré la sympathie, il laissera la bienveillance de ses patrons par son humeur brouillonne, par son besoin d'immixtion dans les affaires privées et publiques.

A mesure qu'Ousâma perd du terrain, il cherche à en regagner, se cramponne avec acharnement à l'espoir de relever son crédit, et proteste plus vivement que jamais de son attachement pour Mou'in ad-Dîn. Il va même jusqu'à lui dire dans une de ses poésies² :

Mou'in ad-Dîn, combien de colliers ta générosité attache à mon cou, ainsi que les colliers des colombes³.

Tes bienfaits font de moi ton esclave volontaire : les cœurs généreux prodiguent la becquée⁴ de leurs bienfaits.

Ce n'est que de ton affection que je me réclame encore, si nobles que soient ma race et mes actions.

N'as-tu pas su que, pour avoir fait remonter ma famille à ta personne, chaque archer m'a visé au cœur ?

Sans toi, mon naturel intraitable n'aurait jamais subi de violence, que je n'eusse laissé la trace de mon sabre.

Mais j'ai redouté le feu allumé par tes ennemis contre toi, et pourtant j'avais agi pour éteindre l'incendie.

1. Plus haut, p. 164.

2. Ousâma, *Autobiographie*, p. 4.

3. Plus haut, p. 185.

4. Lisez زق; رق est une faute d'impression.

Une vaste conspiration s'ourdissait à Damas contre Mou'in ad-Dîn et Ousâma. Les mécontents de tous les partis, sous le couvert des revendications locales, s'insurgeaient contre l'intrusion de ces étrangers. Le mouvement était dirigé par le chef de la municipalité de Damas, le *ra'is* Mou'ayyad ad-Daula Abou 'l-Fawâris Al-Mousayyab, fils de 'Alî, fils d'Al-Housain, plus connu sous le nom d'Ibn Aş-Şoufi¹. Il se flattait de ramener « les jours des Damascéniens² », mais surtout, selon l'expression d'un écrivain avisé, d'inaugurer « les jours des Banoû 'ş-Şoufi³ ». Autrefois expulsé de Damas avec sa famille, relégué à Şalkhad, il avait été rappelé dans l'année qui avait précédé l'arrivée d'Ousâma, et Mou'in ad-Dîn avait commis l'imprudence de lui confier l'administration de la ville⁴. C'était un marchepied dont il devait se servir pour essayer de supplanter Mou'in ad-Dîn auprès du jeune prince Abak, pour se faire élever par celui-ci aux plus hautes dignités⁵. Dix ans plus tard, ce même Ibn Aş-Şoufi tiendra Moudjîr ad-Dîn Abak bloqué dans la citadelle de Damas⁶, et fera preuve envers lui de la même ingratitude qui l'avait mis en 1144 à la tête de l'opposition contre Mou'in ad-Dîn.

Dans le danger commun, Ousâma se rapproche de son protecteur, tandis que celui-ci au contraire se détache de lui comme d'un allié dangereux. Les voyages à Jérusalem et en Palestine avaient établi entre eux deux une intimité que l'un cherchait à resserrer, l'autre à dénouer. Du palais de l'atâbek, sa rési-

1. Le nom est ainsi donné (seulement avec Mou'ayyad ad-Dîn au lieu de Mou'ayyad ad-Daula) dans Ibn Al-Athîr, *Chronicon* (éd. Tornberg), XI, p. 35, avec la correction indiquée par le *Supplementum*, p. 10. Dans l'Histoire de Damas (*Tuhfat dhawi 'l-albâb*), par Salâh ad-Dîn Aş-Safadi (ms. de M. Schefer), fol. 139 v°, il est appelé le *ra'is* Abou 'l-Fawâris Al-Mousayyab, fils de 'Alî le şoufi. Dans la Description de Damas, intitulée *Tanbih at-tâlib*, par Mouhyi ad-Dîn An-Nou'aimi (ms. de M. Schefer), fol. 283 v°, est mentionné « le tombeau de Mou'ayyad ad-Daula Ibn Aş-Şoufi, de Damas, vizir du seigneur de Damas Abak ». 'Abd al-Bâsîj (ms. de M. Ravaisse), fol. 51 v°, dit que la mort d'Ibn Aş-Şoufi rejouit

les hommes, et cela en l'an 549, c'est à-dire en 1154 de notre ère. Cette date est également donnée par Fleischer, Michael Meschâka's *Cultur-Statistik von Damascus*, dans la *Zeitschrift der deutschen morg. Gesellschaft*, VIII, p. 372 et dans le troisième volume de ses *Kleine Schriften*.

2. Abou Schâma, *Kitâb ar-raudatain*, I, p. 264.

3. 'Imâd ad-Dîn, *Kharîdat al-ğasr*, dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 145. C'est à tort peut-être que plus haut, p. 42, note 5, nous avons identifié les Banoû 'ş-Şoufi d'Alep aux Banoû 'ş-Şoufi de Damas.

4. Ibn Al-Athîr, *Chronicon*, XI, p. 35.

5. Abou Schâma, *Kitâb ar-raudatain*, I, p. 65.

6. Ibn Al-Athîr, *Atabeks*, p. 189.

dence¹, qu'il ne quitte plus, Mou'in ad-Dîn observe les événements pour intervenir au moment opportun. Son conseiller n'est plus Ousâma. Il n'a pas rompu avec lui, mais il le tient à distance. Avec une maladresse inexplicable, il s'est attaché à un de ses compatriotes, à un Turc, comme pour braver l'opinion. Ce nouveau favori, c'est 'Ain ad-Daula Toum'ân Al-Yâroukî². « Ce Toum'ân, dit un historien arabe³, était un serviteur turc qui avait appartenu à l'atâbek, au roi des émirs Zengûî, fils de Ak Sonkor, et qui s'était enfui à Damas. Zengûî insista pour qu'on le lui livrât. Mou'in ad-Dîn le protégea en raison de leur origine commune et le garda auprès de lui. Zengûî ayant insisté, Mou'in ad-Dîn le laissa partir chez les Arabes et le pourvut du nécessaire, mais le réintégra plus tard dans son service à Damas. » Tel était l'homme de confiance, qu'Ousâma souffrait de se voir substitué dans l'esprit de celui qu'il considérait comme son unique famille.

Ousâma allait être soumis à une bien plus rude épreuve. Mou'in ad-Dîn poussa la condescendance envers Toum'ân et la faiblesse à l'égard d'Ibn Aş-Şoufi, jusqu'à laisser rendre une sentence de bannissement contre Ousâma et sa famille. 'Imâd ad-Dîn prétend que « le séjour de Damas était devenu insupportable à Ousâma, comme le séjour trop prolongé d'une maison dégoûte une âme noble⁴ ». Ousâma, sans avouer qu'il a obéi à un ordre formel et irrévocable, donne par son récit la sensation d'un départ précipité. On dirait qu'il a été poussé violemment dehors, sans avoir eu le temps de préparer sa retraite :

« Diverses causes, dit-il⁵, m'obligèrent à gagner l'Égypte. Il

1. Abou Schâma, *Kitâb ar-rawâtain*, I, p. 64.

2. Ousâma le nomme « l'émir 'Ain ad-Daula Al-Yâroukî » dans son *Autobiographie*, p. 11, et Toum'ân dans une poésie citée plus loin, p. 200. 'Ain ad-Daula Al-Yâroukî est ainsi désigné par Ibn Al-Athir dans *Hist. or. des croisades*, I, p. 661 ; II n, p. 250, 256 et 257, et par Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, IV, p. 494 et 495. Kamâl ad-Dîn, *Zoubda*, fol. 181 v°, porte 'Ain

ad-Daula ibn Yârouk.

3. Abou Schâma, *Kitâb ar-rawâtain*, I, p. 113.

4. 'Imâd ad-Dîn, *Kharidat al-ğasr*, dans *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 122, et dans Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, I, p. 177. Dans ce dernier passage, lisez Damas au lieu de Bagdad, comme d'ailleurs M. de Slane avait lu dans son édition (p. 92) ; cf. plus haut, p. 167, n. 2.

5. Ousâma, *Autobiographie*, p. 3-4.

s'égara bien des ustensiles de ma maison ainsi que beaucoup d'armes que je ne pus emporter avec moi, et les pertes que j'éprouvai dans mes possessions furent pour moi une nouvelle catastrophe. Et cependant l'émir Mou'in ad-Dîn me voulait du bien, m'aimait et était très affligé de me laisser partir, mais il avouait son impuissance à me soutenir. Ce fut au point qu'il m'envoya son secrétaire, le chambellan Maḥmoûd Al-Moustar-schidi¹, qui me dit en son nom : Par Allâb, si je disposais de la moitié des hommes, je me mettrais à leur tête pour battre l'autre moitié ; si je disposais seulement du tiers des hommes, je me mettrais à leur tête pour battre les deux autres tiers et je ne t'abandonnerais pas. Mais la population entière s'est coalisée contre moi, et je n'ai plus sur elle aucune autorité. En quelque lieu que tu sois, l'amitié que je te porte te restera fidèle. »

Aussi est-ce à Mou'in ad-Dîn Anar qu'aussitôt installé à Miṣr à la fin de 1144, Ousâma écrit une longue épître en vers² pour exposer ses griefs et pour se disculper des accusations, dont il était l'objet de la part d'Ibn Aṣ-Ṣoufi et de ses partisans. Voici la teneur de cette apologie, avec ses longueurs, ses expressions vagues, ses ambiguïtés et ses réticences :

« Ils se sont détournés ; car, lorsque nous espérions leur justice, ils ont manqué à l'équité. Plût au ciel qu'ils eussent décidé sur nous d'après ce qu'ils ont su ! »

1. Le chambellan Maḥmoûd Al-Moustarschidi, sur lequel nous n'avons aucun renseignement, est cité à propos des événements de l'an 553 de l'hégire (1158 de notre ère) dans Abou Schâma, *Kitâb ar-rauḡalain*, I, p. 121.

2. Le texte de cette poésie qui a été conservée intégralement dans 'Imâd ad-Din, *Kharidat al-ḡasr*, (fol. 107 r°) a été publié par moi dans les *Nouveaux mélanges orientaux*, p. 145-147. Elle est introduite par le préambule suivant : « C'est d'Ousâma qu'est un poème connu qu'il envoya à Damas, lorsqu'il en fut sorti pour se rendre en Égypte à l'époque des Banoû 's-Soufi. Il l'adressa à l'émir Atsiz, et il y fait allusion aux Banoû 's-Soufi. Lui-même me l'a récité comme de sa composition ; il renferme plusieurs centons. » Sur les quarante-six vers, dont se compose cette poésie, quatre sont signalés à la marge du manuscrit

comme des réminiscences ; ce sont les vers seizième, quarante-deuxième à quarante-quatrième. Atsiz *اتسيز* est évidemment une erreur de copiste pour Anar *انار*, comme le prouve l'épigramme des dix-huit vers extraits de cette « longue poésie » par Abou Schâma, *Kitâb ar-rauḡalain*, I, p. 113 : « Et Ousâma, parvenu en Égypte, écrivit une épître en vers à l'atâbek Mou'in ad-Din Anar, maître de Damas, pour lui adresser des objurgations sur les causes de leur séparation. » Ce passage manque dans notre meilleur manuscrit du *Kitâb ar-rauḡalain* (supplément arabe, n° 788), qui présente au fol. 56 r°, l. 5 d'en bas, une lacune qui s'étend depuis la page 113 jusqu'à la page 127 du tome I de l'édition imprimée à Boulâk.

3. Lisez *ولوا*, avec un tashdid qui a été omis dans le manuscrit et dans mon édition.

Ce qui les inquiète n'a jamais traversé ma pensée, et jamais mon pied ne m'a entraîné à ce qui les a indisposés.

Je n'ai violé aucun engagement contracté avec eux, et jamais mon cœur n'a été envahi par aucun soupçon au sujet de leurs promesses.

Que j'aimerais savoir comment je me suis attiré leur rupture, pourquoi ils se sont détournés avec ennui et dégoût du lien qui nous unissait !

Pour moi, j'ai conservé ce qu'ils ont rejeté ; je me suis tenu devant leurs accusations ; j'ai tenu ma parole, lorsqu'ils ont trahi la leur ; je suis resté attaché à ceux qui se sont séparés de moi.

J'ai été frustré de leur amitié que j'espérais. Il n'y a profit que pour celui que favorisent les destins !

Depuis que je leur suis désagréable, mes exploits leur paraissent un fétu dans leurs yeux, ma renommée une obstruction dans leurs oreilles.

Et pourtant, si l'on me disait : Qu'aimes-tu et quel est l'objet de tes désirs dans la parure du monde ? je répondrais : Eux !

Ils sont en effet l'horizon de mes deux prunelles, la halte que souhaite mon cœur, ces hommes qui ont été ou injustes ou coupables envers moi.

Ils ont changé à mon égard ; moi, je ne demande à les échanger contre personne ; car ils me suffisent, qu'ils aient prononcé sur moi une sentence juste ou inique.

O cavalier, qui songes à traverser le désert¹, et les chameaux blancs reculent parfois devant ce qu'atteignent nos pensées,

Porte à mon émir Mou'în ad-Dîn un message de la part d'un exilé qui est au loin, mais dont l'affection est proche ;

Et dis-lui : Tu es le meilleur des Turcs² ; tu as été rendu supérieur³ par la délicatesse, la religion, la bravoure, la générosité.

Personne n'est plus impartial que toi pour accueillir une plainte : j'en ai une à exhaler, où tu es juge et partie.

Est-ce que, dans l'arrêt, ô toi dont la race illustre, dont la vie intègre marquent parmi les hommes,

Mon droit strict sera méconnu, après le témoignage de mes bons avis, de ma vie pure et de mes services⁴ ?

Je n'aurais pas imaginé que tu oublierais le droit que me confèrent mes relations avec toi ; certes les relations sont des garanties entre gens clairvoyants.

1. C'est-à-dire le désert de Syrie.

2. Plus haut, p. 191.

3. Il faut corriger فضلك en فَضْلِكَ, qui

seul permet de scander le vers.

4. Substituez وَالْحَدْمُ à وَالْحَدْمُ.

Et je ne me serais point figuré que les criailleries des ennemis¹ briseraient l'affection que nous avons l'un pour l'autre.

Mais ceux qui jouissent de ta confiance n'ont point cessé leurs récriminations, jusqu'à ce que tu n'as plus pu distinguer les lumières et les ténèbres.

Ils t'ont vendu à vil prix, ne cherchant que leur intérêt; et, s'ils ne l'avaient pas eu, leur lot eût été la perdition et le néant.

Par Allâh, ils t'ont mal conseillé, lorsque tu les a consultés², et, dans leurs opinions, ils étalent tous une passion suspecte.

Combien, dans leur intervention, ils ont dénaturé d'idées; que de ravages ont produits leurs efforts désordonnés!

Où subsisteront les sentiments de l'honneur et les nobles dédains de l'âme, puisque leur ignominie contagieuse t'a infligé une part d'humiliation?

Pourquoi, par pudeur ou par devoir, ne t'es-tu pas abstenu de faire ce à quoi se sont refusés Arabes et barbares?

Tu nous a livré, alors que les épées indiennes³ étaient rentrées dans le fourreau, et que pas une goutte de sang n'avait abreuvé les pointes des lances samharites⁴.

Et je croyais fermement que celui qui a partagé ton foyer y pourrait attendre sans terreur et les cheveux blancs et la décrépitude,

Et que ton client, comme un client de Samau'al⁵, n'aurait à craindre aucun ennemi, à ne redouter l'atteinte d'aucune vengeance⁶.

Toum'an⁷ ne mérite pas⁸ qu'on lui accorde plus de confiance qu'à Ousâma; mais un trait de plume a produit ce qui est.

A supposer que nous aurions commis des fautes sans excuse possible, quel crime ont commis⁹ les enfants et les femmes?

Tu les as fait tomber entre les mains¹⁰ des Francs, dans ton ardeur à rechercher les bonnes grâces d'ennemis, dont les actions irritent le Clément¹¹.

1. Lisez : **وإن أجلب الأعداء**.

2. Lisez **استشرتهم**.

3. « Les émirs arabes portaient, au douzième siècle, le sabre à lame droite du type indien. » Rey, *Les colonies franques en Syrie*, p. 31.

4. Sur les lances de Samhar, voir Al-Hariri, *Maḳāmāt* (éd. Reinaud et J. Derenbourg), p. 226; Chenery, *The Assemblies of Al Hariri* (London, 1867), p. 446; Schwarzklose, *Die Waffen der alten Araber* (Leipzig, 1886), p. 218 et 220.

5. Samau'al ibn 'Adiyā, le plus célèbre parmi les poètes juifs des Arabes, est considéré par eux comme le type de la fidélité à la foi jurée; voir *Agāni* (éd. de Boütlāk), XIX, p. 98 et suiv.; Sacy, *Chrestomathie arabe*, II, p. 475; Freytag, *Arabum Proverbia*, II, p. 828 et suiv.; W. Wright, *An*

arabic Reading-book (London, 1878), p. 13, enfin la monographie de M. Nöldeke dans ses *Beiträge zur Kenntniss der alten Poesie der Araber* (Hannover, 1864), p. 57 et suiv.

6. Lisez **التقم**.

7. Sur 'Ain 'ad-Daula Toum'an Al-Yārodki, voir plus haut, p. 197, note 2.

8. Lisez **باولى**.

9. Lisez **جنى**.

10. Le texte imprimé à Boütlāk (*Kitāb ar-rauḳātāin*, I, p. 113) porte : « Tu leur as fait rencontrer la faveur des Francs », ce qui ne donne aucun sens plausible.

11. Lisez **يُسخط الرجح فعلمهم**. Sur cette

Ce sont eux les vrais ennemis¹; puisse Allâh te défendre contre leur méchanceté! ils se croient les auxiliaires et les serviteurs indispensables!

Lorsque tu conquiers une gloire solide, ils restent dans leurs foyers; lorsque tu l'affermis, ils la démolissent.

Et s'il te survenait une catastrophe imprévue, ils souriraient tous de ce qui te ferait pleurer,

Au point que, verraient-ils se dessiner sous leurs yeux l'ombre qu'elle projetterait sur l'instrument de tes résolutions, sur ton épée tranchante, acérée²,

Tu boirais jusqu'à la lie une fin d'existence, tout entière troublée, toi qui leur offrais les eaux suaves et fraîches de ta générosité.

Et si un intrigant leur rapportait, en te les attribuant, des paroles mensongères, celui-là serait coupable et mériterait d'être incriminé!

Mais ils ont favorisé tous ceux dont tu t'es détourné, et c'est ton intime que l'on éloigne et que l'on lèse³,

Afin de détruire et d'effacer la trace de tes bienfaits. N'était leur ignorance, ils auraient souffert de se repaître ainsi d'iniquités.

Fais leur subir une épreuve semblable à la mienne pour mieux les apprécier. En face des épreuves, les hommes donnent leur mesure.

Y a-t-il parmi eux un seul homme qui me vaille, qui, selon les circonstances, sache faire briller la pointe de son épée ou de son hâlam?

Y a-t-il un seul d'entre eux qui, lorsque dans le danger les bras des adversaires l'étreignent, y meuve à l'aise sa main et sa bouche?

Mais ta volonté les a rapprochés, et m'a éloigné. Que nous aurions mieux fait de nous partager la faculté d'aimer!

Je ne me suis pas irrité⁴ de mon éloignement, puisque tu t'en es réjoui. On supporte sans souffrance une blessure qui te fait plaisir.

Je ne suis pas non plus affligé d'avoir quitté une contrée, où l'on ne distingue pas les faucons gris-cendrés des vautours⁵.

Ma main s'était attachée à lui, comme à mon soleil; puis elle s'est retirée vide, sinon que le regret la remplissait.

appellation de Dieu (*Ar-Rahmân*), voir *Coran*, xvii, 110; xxv, 61; Nöldeke, *Geschichte des Qordus*, p. 92; Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammd*, II, p. 198 et suiv.; *Corpus inscriptionum semiticarum*, pars quarta, (Paris, 1889), p. 17 et 18.

1. Ousâma désigne ainsi, non pas les Francs, mais ses ennemis de Damas.

2. Lisez الخدَم.

3. Lisez au passif وَيُهْتَضَم.

4. Lisez سَخَطْتُ.

5. Lisez وَالرَّحْمَ. Le faucon est considéré comme l'animal rusé par excellence (Ousâma, *Autobiographie*, p. 45), le vautour de l'espèce *rakhama* ici particulièrement désignée comme une bête stupide, dont la destruction est toujours licite; voir Lane, *An arabic-english Lexicon*, p. 1059 c; Freytag, *Arabum Proverbia*, I, p. 305 et 507; II, p. 711; et *Selecta ex historia Halebi*, p. 87. Ce nom est biblique (*Lévitique*, xi, 18; *Deutéronome*, xiv, 17).

*Demeure en paix ! Car, tant que tu vivras¹, le destin exaucera
mes vœux et tous les malheurs dont il me frappera me paraîtront
encore des bienfaits². »*

1. Lisez عشت.

2. Lisez نعم.



הספרייה הלאומית

S 24 C 3212

Usamah ibn Munkidh,

Ousâma ibn Mounkidh :

Vol. 1 C.3



3219326-70

TSO

